REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE-CINQUIÈME ANNÉE

JANVIER - JUIN — JUILLET - DÉCEMBRE 1951

SOMMAIRE

Humanisme et Paix . . . . James TORRÈS-BODET.

Un Frondeur : le Président Viole . . Suzanne VERNES.

Mélilla, pointe africaine de l'Espagne. Louis DOLLOT.

Correspondance du Chevalier de Las Casas et du Marquis de Bombelles, Ambassadeurs de France et d'Espagne sous la Révolution *(fin)* . . . . Jacqueline CHAUMIÉ.

Chateaubriand à Trieste (1806) . . . . René DOLLOT.

(*Suite du sommaire au verso*)

PARIS

EDITIONS A. PEDONE

Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats

13, rue Soufflot

1951

SOMMAIRE (*suite*)

VARIÉTÉS

Ferdinand de Lesseps, Fr. CHARLES ROUX, de l'Institut.

La Berbérie, l'Islam et la France, Fr. CHARLES ROUX, de l'Institut.

Ambassades et Ambassadeurs d'autrefois, Adrien DE LENS.

Les Broglie, René DOLLOT.

COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

Du nouveau sur l'expédition de Rome, Charles-H. POUTHAS.

COMMISSION DES ORIGINES DE LA GUERRE DE 1914

L'Europe et la crise balkanique, René PINON.

ARCHIVES SECRÈTES DE LA WILHELMSTRASSE

Aux approches de Munich, Pierre RAIN.

La guerre diplomatique en Extrême-Orient (1914-1931), René DOLLOT.

COMMÉMORATIONS

Camille Barrère (1851-1940), René DOLLOT.

Lettre de Barbès à Lamartine, Maurice BÉRARD.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

(*Se reporter à la Table des Matières*)

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VIIe.

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 1.200 francs) ; (Etranger : 1.500 francs), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris, 5e. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

REVUE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE
ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ :
33, Rue du Faubourg-Saint-Honoré - PARIS

SOIXANTE-CINQUIÈME ANNÉE
1951

PARIS
ÉDITIONS A. PEDONE
Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats
13, Rue Soufflot, 13

1951

HUMANISME ET PAIX

Bienvenue à M. James TORRES BODET

Directeur général de l'*U. N. E. S. C. O.*

M. James Torres Bodet, *Directeur Général de l'U.N.E.S.C.O., ayant bien voulu accepter d'être l'invité d'honneur au déjeuner mensuel du Cercle de l'Union, le 10 avril 1951, le Comte* de Rohan-Chabot, *Vice-Président du Cercle, remplaçant le Duc* de Broglie, *Président, absent de Paris, lui a souhaité la bienvenue dans les termes suivants :*

Monsieur le Directeur Général,

En vous disant combien nous sommes sensibles à votre venue parmi nous, permettez-moi de me réclamer de ce beau nom d'« Union » qui est le nôtre ! Nous l'avons choisi, il y a plus de cent ans, dans cette capitale de l'esprit qu'est Paris, pour représenter par delà les frontières l'« Union » d'une élite.

Et voici qu'à son tour l'« Unesco » adopte ce nom en venant installer le quartier général de la culture dans ce même Paris qui, déjà au Moyen-Age, avait vu le Dante aux pieds de l'*Alma*

(1) M. James Torres Bodet, né à Mexico en 1902, fut, dès 1924, chargé d'un cours de littérature française à la Faculté des lettres de cette ville. Entré au service diplomatique en 1928, il fut notamment Secrétaire de Légation à Paris (1933-35) et Chargé d'affaires à Bruxelles, Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères (1940), Ministre de l'Education nationale (1943.) Dans ce dernier poste qu'il occupe pendant trois ans, il donne une vigoureuse impulsion à l'enseignement, créant de nombreuses écoles et bibliothèques, organisant contre l'analphabétisme une campagne à laquelle médecins, avocats, etc..., gagnés par son enthousiasme, coopèrent avec ardeur : en deux ans, 1.200.000 personnes apprennent à lire et à écrire. Nommé Ministre des Affaires étrangères en 1946, il préside la Délégation mexicaine

Mater, un Paris qui a échappé à toutes les menaces de destruction...

Cette « universalité » qu'avait rêvée le Moyen-Age, l'Unesco est seule capable, maintenant, de la réaliser. Et plus que jamais la question s'en pose car elle représente le seul espoir d'une humanité vouée à la ruine si elle ne réussit pas à réconcilier ses contraires dans la recherche d'un idéal commun.

Ce sont les idées qui mènent le monde, dit-on souvent, et c'est parce que vous en avez donné, Monsieur le Président, de récentes et éclatantes preuves que vous futes choisi pour les hautes fonctions que vous occupez.

En saluant l'Unesco, je salue la meilleure chance de salut que le présent offre à l'avenir. Et en vous saluant personnellement ici, Monsieur le Directeur Général, je salue une des meilleures chances qu'ait l'« Unesco » d'atteindre son admirable but.

Comte de ROHAN-CHABOT.

Prenant la parole à son tour, M. TORRES BODET *a prononcé l'allocution suivante :*

HUMANISME ET PAIX (1)

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait, en me conviant à cette réunion, où je rencontre l'élite intellectuelle de Paris. Par son seul nom, votre Cercle porte en soi la résolution d'un large rapprochement des esprits. Combien cette réso-

---

à plusieurs Conférences interaméricaines. En 1947, il est élu Vice-Président de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Elu, en 1948, Directeur général de l'*UNESCO* (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) à Paris, il s'attache principalement, avec une foi d'apôtre, au problème de l'éducation des masses. A l'occasion ou en dehors des sessions que l'*UNESCO* tient dans les différentes capitales, il visite presque tous les pays du monde à l'exception de ceux dont le rideau de fer barre l'accès.

M. TORRES BODET s'est fait un nom, en littérature espagnole, comme poète, romancier et critique.

(1) Allocution prononcée au déjeuner mensuel du Cercle de l'Union à Paris, le 10 avril 1951.

lution n'est-elle pas nécessaire dans la situation présente du monde ! Sans doute, en invitant aujourd'hui le Directeur général de l'Unesco, avez-vous tenu à marquer l'importance que vous accordez aux facteurs *psychologiques* dans l'évolution de la crise actuelle.

La tension des relations internationales menace directement l'un des biens les plus précieux des hommes, la paix. Qu'à l'origine de cette situation, il y ait des causes économiques et sociales, c'est l'évidence même. L'inégalité des peuples entre eux, et des individus à l'intérieur de chaque peuple, devant la répartition des richesses, devant la possibilité même de jouir librement des droits fondamentaux, est un fait indéniable. Toute personne éprise d'un sentiment d'humanité voudra, non pas que s'opère un nivellement impossible, mais que chacun puisse trouver des conditions de vie dignes de sa nature et de ses aptitudes.

Des iniquités de cet ordre peuvent avoir elles-mêmes des causes diverses ; mais ce que je tiendrais à souligner ici, c'est qu'elles ne provoquent, à vrai dire, de tensions qu'en passant le seuil de la conscience, en se transformant en puissance de revendication. C'est dire que, en s'appuyant sur des inégalités d'ordre matériel, ce sont en réalité des forces d'ordre moral qui déterminent les conflits et qui, aussi bien, peuvent les résoudre. Les négliger, dans les efforts actuels pour obtenir un large accord international, ce serait, une fois de plus, bâtir sur le sable mouvant des échanges économiques, des partages territoriaux, des rivalités politiques.

Dans les ouvrages de stratégie, comme dans ceux de la propagande partisane, tous les facteurs techniques du succès restent subordonnés à l'état moral des combattants ou des citoyens. Cependant, il n'existe pas encore, que je sache, une théorie psychologique de la guerre, non plus que de la paix. Peut-être faut-il s'en féliciter, si l'on admet ce que disait un jour avec esprit votre éminent Président, que, « lorsqu'on ne comprend pas quelque chose, on en fait une base d'explication... et que les plus belles synthèses ne sont, au fond, qu'une forme nouvelle de notre ignorance ».

Il est assez remarquable, cependant, que les hommes aient

inventé les sciences, les arts, les philosophies, mais qu'ils n'aient pas découvert la paix. Nous connaissons de savants traités sur la vie en société, mais aucun, qui soit décisif, sur la manière efficace et juste d'apaiser durablement les conflits d'intérêts et d'ambitions. Pour les contenir, on a invoqué la force, l'équilibre, le droit, et l'on a échoué : tous les barrages construits sur ces seules bases se sont écroulés. De même que les théories physiques incitent à des expériences qui, souvent, les détruisent, nous avons vu ces systèmes politiques se condamner eux-mêmes par leur simple application. On a fondé une Société des Nations, mais en maintenant le principe de la souveraineté absolue des Etats. La Société s'est effondrée sous les coups de son propre principe. Même si l'histoire n'était qu'une suite d'échecs dans les tentatives généreuses pour établir une paix solide, elle prouverait au moins la permanence d'une inspiration, l'incoercible volonté des peuples d'écarter le fléau des fléaux, dont le manche est entre les mains, non pas d'une aveugle nécessité, mais d'hommes doués de raison et de liberté. C'est sur eux qu'il faut essayer d'agir.

C'est à ce niveau de la conscience humaine que se situe l'action de l'Unesco. Dans le système des Nations Unies, orienté tout entier vers l'établissement d'une paix toujours plus juste et plus prospère, il existe des organismes particulièrement chargés de développer la coopération internationale, dans tous les domaines : politique, financier, commercial, aérien, agricole, sanitaire, social. L'Unesco est un de ces organismes, et sa compétence s'étend à l'éducation, la science et la culture. C'est dire toute l'importance de son rôle dans la recherche d'une solution efficace des conflits contemporains.

Dans chaque nation ou groupe de nations à l'égard des autres, dans chaque homme ou groupe d'hommes à l'égard des autres, nous trouvons des préjugés et des préventions. A leur base, il y a une ignorance, voire même des passions hostiles. Passions, préventions, préjugés, ignorance, ce sont là les termes mêmes par lesquels Descartes dénonçait déjà les erreurs de son temps. C'est aussi le terreau où germent les conflits. Nous ne croyons pas à la puissance organisatrice des mythes. Cette part des fic-

tions dans la vie internationale peut être plus grande et plus nocive qu'il ne le semble dès l'abord, et cela d'autant plus que les mobiles d'action des différents peuples n'ont pas encore été suffisamment étudiés. Cette sorte de psychologie du comportement social est moins avancée que la physique nucléaire et que l'étude du comportement de l'atome sous les bombardements d'électrons.

Regardons autour de nous. Partout dans le monde des sommes énormes sont investies dans les entreprises industrielles, commerciales et militaires. Mais pour l'art, pour la culture, pour l'éducation, que fait-on ? On semble prendre l'habitude dé considérer tout travail favorable aux rapports réguliers et calmes comme la qualité négligeable d'une société que la quantité seule intéresse. Les hommes dont la fonction est d'élever notre connaissance et d'apporter un progrès à l'homme, on voudrait s'en servir en vue d'un rendement immédiat. Avec précipitation on s'occupe de ce qui apparaît déjà menaçant, sans penser qu'à l'origine de toute catastrophe, il y a une imprévoyance, une tolérance, une négligence. Il serait trop facile d'illustrer ce fait par des exemples historiques. Mieux vaut, semble-t-il, indiquer sommairement comment l'Unesco s'emploie, autant qu'il est possible, à le proscrire de l'avenir.

C'est à la libération des pouvoirs de l'esprit qu'elle consacre toutes ses ressources. L'action de l'Unesco pourrait se résumer dans un effort méthodique et persévérant pour faire passer dans la réalité légale et vécue les droits de l'homme à l'éducation, à la culture et à l'information. L'éducation donne un métier, permet de vivre dignement et de participer au progrès collectif ; la culture rend apte à discerner l'universel dans le divers et à mieux comprendre les autres ; l'information assure les moyens d'exercer les responsabilités civiles dans la clarté et la liberté. Ce simple énoncé manifeste que la Déclaration des droits est tout aussi bien une proclamation des devoirs. C'est dire que la détermination de l'Unesco ne portera ses fruits qu'en se greffant sur la bonne volonté des Etats membres de l'Organisation. Cette bonne volonté se révèle dans une action quotidienne et je me plais à lui rendre hommage.

Pour essayer de traduire toujours mieux le droit à l'éducation dans les faits, divers projets sont en cours d'exécution, allant de l'instruction primaire à l'enseignement supérieur. Je ne vous en signalerai qu'un, dont l'ambition vous paraîtra peut-être démesurée. Il nous a été inspiré par le spectacle déchirant des misères qu'entraîne la totale ignorance et par la réflexion sur des statistiques qui nous démontrent qu'un tel spectacle est visible sur presque toute la surface de la terre. Plus de la moitié de l'humanité est encore illettrée. Partout, c'est la même carence de maîtres, de méthodes, de matériel, pour ne rien dire des ressources financières. Dans six régions du monde, l'Unesco se propose d'ouvrir un centre de formation de personnel, de mise au point des méthodes les plus appropriées, de préparation d'un matériel adapté, afin que chaque année des centaines de spécialistes, bien formés et équipés, aillent répandre dans leur pays ce minimum de connaissances que l'on appelle l'éducation de base. Déjà un de ces centres est fondé, au Mexique, pour l'Amérique latine.

Afin de diffuser les bienfaits de la culture dans toutes les couches de la population, l'Unesco aide à perfectionner les services des bibliothèques publiques, des musées et des expositions ; elle prévoit la traduction d'ouvrages classiques des grandes langues littéraires ; elle fait circuler dans le monde, faute de pouvoir envoyer les originaux, plusieurs collections des meilleures reproductions des chefs-d'œuvre de la peinture ; elle encourage la publication d'albums d'œuvres d'art, la constitution d'archives photographiques, l'enregistrement d'œuvres musicales ; elle favorise les festivals et les congrès internationaux ; elle organise des rencontres de savants, d'artistes, de philosophes, telles que cet entretien qui se tiendra à Delhi, l'automne prochain, et qui permettra à d'éminents penseurs de confronter leurs opinions sur « l'idéal de l'homme et la philosophie de l'éducation en Orient et en Occident ». Ils tendront à dégager, selon nos intentions, les éléments de chaque culture, qui pourraient servir de fondements à une éducation équilibrée, adaptée aux besoins spirituels et matériels des hommes d'aujourd'hui et susceptible de faciliter la compréhension mutuelle des peuples.

Le droit à l'information suppose, dans chaque pays, la possession de moyens techniques et la libre circulation des nouvelles. Sur ces deux plans, l'Unesco a multiplié les initiatives. A la date du 1er janvier 1951, elle avait effectué des enquêtes dans quatre-vingt-sept pays et territoires sur la situation de la presse, de la radio, du cinéma et de la télévision. A la suite de ces enquêtes, des missions d'experts ont été envoyées à certains Etats membres, sur leur demande, pour les aider à perfectionner leurs services techniques d'information. Quant à la libre circulation, c'est un problème que l'Unesco n'aborde qu'en étroite connexion avec la Commission spéciale de l'Organisation des Nations Unies et dans les limites de sa compétence propre. C'est ainsi qu'elle a mis au point des projets de conventions internationales sur la circulation en franchise du matériel éducatif, scientifique et culturel, sur les facilités à accorder aux personnes qui voyagent à des fins définies par l'Acte constitutif de l'Organisation.

Je ne voudrais pas, Messieurs, abuser de votre attention, en vous énumérant les diverses activités de l'Unesco. Dans l'organisation de la paix internationale, c'est moins une question de moyens qui se pose aujourd'hui qu'un problème d'utilisation. Les instruments existent, ils sont capables de bien fonctionner ; il faut vouloir s'en servir.

Méconnaître la valeur de l'esprit, dans les relations entre les peuples, ce serait donner raison d'avance à tous les adversaires des principes essentiels qui sont formulés dans la Charte de San Francisco, dans l'Acte constitutif de l'Unesco et dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Les peuples doivent être conscients des engagements pris, en leur nom, par leurs Gouvernements. Ceux-ci se montreront d'autant plus déterminés dans l'exécution des programmes souscrits, qu'ils se sentiront plus fortement appuyés par l'opinion publique. Les personnalités influentes qui composent le Cercle de l'Union sont précisément en mesure d'agir sur l'opinion de leur pays. Vous êtes, Messieurs, à l'une de ces articulations dont dépendent l'efficacité de nos efforts et, dans la mesure où ils sont bien orientés, la stabilité de la paix.

Je reviens d'un long voyage en Asie méridionale. En survolant ces territoires immenses, tout grouillants de vie sous leur apparence immobile, un souvenir de jeunesse me revenait à l'esprit. Je me rappelais avoir vu dans un roman, dont vous n'attendiez sans doute pas qu'il soit cité au cours de cette réunion, une image, qui évoque aujourd'hui pour moi et la situation périlleuse du monde actuel et le principe qui guide l'action de l'Unesco, la solidarité civilisatrice des différentes cultures humaines. *La Chaumière indienne,* de Bernardin de Saint-Pierre, inspirait déjà à Sainte-Beuve, en 1838, une observation qui définit assez bien, avant la lettre, l'idéal compréhensif et conciliant de l'Unesco. Le critique écrivait en effet que, dans cet ouvrage, Bernardin de Saint-Pierre avait réussi à montrer ce tour de pensée, antique et oriental à la fois, « qui enferme volontiers un sens d'Esope sous une expression de Platon, dans un parfum de Saadi ». C'est dans ce petit livre du XVIII[e] siècle que j'ai découvert cette phrase révélatrice : « Le malheur — dit l'un des personnages du roman — ressemble à la Montagne Noire de Bember : tant que vous la montez, vous ne voyez devant vous que de stériles rochers, mais quand vous êtes au sommet, vous apercevez le ciel sur votre tête ».

Ne croyez-vous pas, Messieurs, comme moi, que l'humanité, au cours des deux grandes guerres dont nous sommes les survivants inquiets, a fait l'ascension de cette montagne tragique ? Et ne la sentez-vous pas, comme moi, près du sommet de ses tribulations, anxieuse de tourner vers le ciel un regard d'espoir, tout chargé du désir de la paix ?

Mais la paix de demain, à laquelle elle aspire, ne doit pas ressembler à ces trêves d'hier et d'aujourd'hui que nous connaissons. Un constant effort de compréhension mutuelle, un sens de la justice qui ne se contente pas de maintenir un *statu quo* légal, mais incite à de continuels progrès, une conscience lucide de la solidarité dans le malheur comme dans la prospérité, bref, une paix qui soit une intégration de toutes les forces constructives de l'humanité au service de l'humanité entière, voilà l'objet de notre espoir. Il comporte, il est vrai, une adhésion universelle à cet idéal. Si nous gardons, au jour de

l'épreuve, notre fidélité personnelle à cette adhésion, si nous travaillons avec patience à la susciter partout, nous avancerons le jour de son succès. Nous aurons ainsi préparé l'avènement d'un régime international stable, correspondant aux vœux de tous les peuples.

James Torres Bodet.

UN FRONDEUR :
" LE PRÉSIDENT VIOLE "

Le 28 mars 1654, en place de Grève, fut décapité en effigie Pierre Viole, Conseiller du Roi, Président en la 4e Chambre des Enquêtes, Seigneur de Guermantes, du Chemin, de Roquemont, pour crime de félonie et de lèse-majesté (1).

C'était là un tragique épilogue à la carrière d'un homme qui, dans les temps troublés de la Fronde, avait choisi un parti et l'avait suivi avec passion, se compromettant ouvertement en luttant sans cesse pour l'autorité parlementaire et contre la puissance de Mazarin.

Issu d'une vieille famille de robe qui compta dans ses membres un Prévôt des Marchands, un évêque de Paris et un Maître des Cérémonies, famille dont la présence au Parlement avait donné lieu au dicton : « Le Parlement n'a jamais dansé sans Viole », Pierre Viole avait suivi la tradition en devenant Conseiller du Roi ; son admission en 1625 fut brillante et c'est avec « honneurs » (2) qu'il fut reçu à la Cour.

Les Viole appartenaient à cette classe de gens de robe qui, ayant depuis deux siècles servi la royauté dans un office ou l'autre de la magistrature, était devenue une aristocratie ; ils tenaient à leur noblesse et au titre de « noble homme » qui précédait leur nom, leur fortune s'était augmentée par d'heureuses tractations monétaires ou immobilières (le bel hôtel d'Au-

(1) B.N., *Gazette de France.*
(2) Archives Nationales. Registres du Parlement. Conseillers.

mont, rue Jouy, fut construit sur des terrains leur ayant appartenu), Guermantes, en Ile-de-France, était leur bien depuis la fin du XV[e] siècle, mais ce fut seulement au début du règne de Louis XIII que le vieux château ruiné fut remplacé par un nouvel édifice et que la terre fut érigée en châtellenie (1).

Pierre Viole avait vu ses parents construire le nouveau manoir seigneurial ; il s'était intéressé aux projets pour l'avenir du fief ; aussi, malgré les vicissitudes que lui apportera sa vie agitée, il se préoccupera toujours de Guermantes comme d'un endroit cher à son cœur ; dès 1633, il en était devenu propriétaire par la donation que lui en fit son père à l'occasion de son mariage.

Le 20 août 1633, le conseiller Pierre Viole épousait Marie Vallée (2), fille mineure de Jacques Vallée, seigneur des Barreaux et de Barbe Dolu ; la jeune fille apportait en dot l'importante somme de 150.000 livres tournois (3), et le marié recevait de Claude Viole, son père, l'office de conseiller à la Cour (acheté au prix de 90.000 livres), le château de Guermantes, ses terres, dépendances, appartenances, tant en fiefs qu'en roture, justice haute et basse.

Une belle chambre d'apparat est installée, à la mode du jour, pour la nouvelle Dame de Guermantes ; elle est ornée de poutres et de panneaux peints de motifs décoratifs où s'entrecroisent les initiales de Marie Vallée Viole. Cette pièce et ses peintures existent encore. La vie est facile pour le jeune ménage ; Barbe Dolu, active femme d'affaires, est une généreuse belle-mère (4), de son côté Pierre Viole, comme beaucoup de particuliers de la Cour et du Parlement, entretient avec les notaires des relations suivies pour les nombreuses opérations financières auxquelles il se livre : prêts, échanges, obligations et constitutions de rentes octroyées ou reçues.

Ses correspondants dans ces affaires sont de milieux variés, grands seigneurs comme La Rochefoucauld, Châtillon, Henry

(1) Archives de Guermantes et A.N. Lettres patentes E U 556 F 5, p. 37.
(2) A.N., Archives des Notaires. Etude Blosse.
(3) 60 millions environ de notre monnaie.
(4) A.N., Archives des Notaires. Etude Blosse.

d'Orléans (1), Coligny, ou gens de robe, dont certains deviendront célèbres : Le Tellier, Scarron, Le Voyer d'Argenson, Tambonneau, Perrochel.

La gestion de sa fortune, les devoirs de conseiller occupent le magistrat quand il vient à Paris, où il demeure chez ses parents rue des Barres, paroisse Saint-Gervais, mais lui laissent cependant le loisir de se livrer à de nombreux achats de caractère divers : entre autres, il commanda deux carrosses à J. Sauvage, maître charron, ce qui parut à l'époque un luxe très grand pour un simple conseiller à la Cour, dont la femme assez effacée ne semblait pas vouloir tenir un rôle mondain.

Dans ses terres, Pierre Viole joue au seigneur ; le fief ayant été récemment élevé au rang de châtellenie, il ne veut en perdre aucune prérogative ; il a droit de haute et basse justice et il ne manque pas d'exercer ce privilège.

En 1642, le Conseiller Pierre Viole devient Président de la 4e Chambre des Enquêtes au Parlement où l'attendent des affaires plus importantes que des querelles villageoises ; là il acquiert rapidement par son éloquence et son esprit vif une influence très grande sur ses collègues.

Le ménage Viole, pour satisfaire au caprice de la mode, s'installe dans le quartier élégant que l'on commençait à lotir : l'Ile Notre-Dame (île Saint-Louis). Puis le Président achète moyennant 16.000 livres, pour son ami J.-B. Lambert, un terrain le long de la rue Saint-Louis, tenant au pont et au quai Dauphin, pour que Lambert profite du terrain comme s'il lui appartenait (2).

Lambert venait de s'installer dans le bel hôtel que Le Vau avait construit pour lui à la pointe Est de l'île et que l'on admire encore de nos jours, mais il ne profita guère de sa maison ni de son nouveau terrain, car il mourut à peine un an après s'être établi dans ces lieux ; il avait acquis, au service de Bullion et de Fieubet, Trésorier de l'Epargne, des biens considérables, et légua au Président Viole la somme de 400.000 livres, ce qui attira

---

(1) A.N., Archives des Notaires. Etude Gallois.
(2) A.N., Archives des Notaires. Etude Gallois.

au bénéficiaire de cette libéralité de violentes critiques de la part de ses confrères au Parlement (1).

La fortune de Pierre Viole était importante, il géra ses intérêts avec activité jusqu'au jour où il se lança dans la politique ; à partir de ce moment ses visites aux notaires s'espacèrent pour s'interrompre tout à fait au moment de la Fronde.

Depuis la mort de Louis XIII et de Richelieu, la Reine Anne d'Autriche avait fait revenir d'exil un bon nombre de ses amis.

Les postes changèrent de mains et toutes les espérances pouvaient être permises à ceux qui ne s'étaient pas compromis sous le règne précédent.

Depuis des années, le Parlement grignotait des avantages qu'il établissait en prérogatives, jaloux d'un pouvoir qui augmentait petit à petit, surtout pendant les Régences, les magistrats, las d'être des juges, brûlaient de s'occuper du gouvernement du Royaume ; c'est dans cette ambiance, où la stabilité des charges et l'aisance acquise ne suffisaient pas à satisfaire l'ambition, que vivait Pierre Viole.

Indépendant dans ses opinions, sa nature toute à la fois inquiète et fougueuse le poussait à des résolutions hardies, surprenantes chez un homme qu'on disait timide.

C'est au printemps de 1644 qu'il brigua la place de Chancelier de la Reine, dont le titulaire, Bailleul, voulait se dessaisir.

Le Prince de Condé, croyant l'affaire conclue, annonça la nouvelle au Conseil des Finances du 2 juillet, citant même la somme de 100.000 écus que Viole était tenu de verser à Bailleul (2).

Mais rien n'était décidé, les négociations traînaient en longueur et l'année passa sans voir l'affaire se conclure.

Les bruits les plus divers couraient sur le prix que Bailleul voulait vendre sa charge, s'efforçant de tirer le maximum de

---

(1) B.N., *Journal d'Ormesson*, p. 668. B.N., *Journal anonyme* ; m s bib. Imp. S.F., n° 1.238 a *bis*, 212.

(2) B.N., *Journal d'Ormesson*, t. I, p. 292.

Viole dont on savait le grand désir d'être Chancelier, les sommes les plus fantastiques étaient citées ; le Président Viole devenait un sujet de conversation : on parlait des travaux d'embellissement qu'il faisait faire à Guermantes, ajoutant deux pavillons au bâtiment élevé par son père, décorant intérieurement l'un d'eux à l'italienne avec des peintures, des stucs, et commandant à Gilles Guérin, sculpteur en renom, deux hauts-reliefs pour orner des cheminées.

Le goût des belles demeures commençait à s'étendre : à Paris, en province, on édifiait des châteaux, des grandes maisons, aussi les remaniements que Viole avait entrepris dans sa propriété d'Ile-de-France n'étaient-ils pas trop critiqués, bien que le caractère du Président, « vindicatif et intéressé dans ses amitiés » (1), ne lui attirât que peu de sympathies, hors de sa famille et d'un petit groupe de fidèles.

En juillet 1647, trois ans après les premières négociations, rien n'était encore décidé au sujet de la charge de Chancelier de la Reine ; finalement l'accord ne se fit pas et cette déception expliqua pour beaucoup de contemporains l'attitude d'opposition à la Cour que Pierre Viole adopta.

C'est peu de temps après qu'éclata la Fronde parisienne. La Régente, agissant au nom du Roi mineur, voulut promulguer de nouveaux édits fiscaux dont certains frappaient les charges héréditaires des magistrats. Aussi lorsque ces édits furent examinés au Parlement, ils y furent vivement combattus. Dès le début de la Fronde parlementaire, le Président Viole prit nettement position : « Je sais bien, s'écria-t-il en séance, qu'à la Cour je suis peu prisé et qu'on attribue mes avis à mon ressentiment, mais Dieu connaît si tous mes avis ne sont pas fondés sur le bien de la Compagnie et sur mon honneur particulier et les menaces ne me feront pas changer de sentiment ! ».

Il était très lié avec Chavigny (2), devenu ennemi personnel du cardinal Mazarin, depuis que ses ambitions politiques avaient

---

(1) B.N., Portraits des membres du Parlement de Paris, LN 25 - 108.
(2) Chavigny, secrétaire d'Etat, chargé des Affaires étrangères sous Louis XIII.

été déçues par l'Italien dont il avait beaucoup contribué à fonder la fortune auprès de Richelieu.

Le seigneur de Guermantes fréquentait aussi le coadjuteur de Paris ; aucune amitié, à vrai dire, ne liait les deux hommes, mais le futur cardinal de Retz, bien que n'aimant guère Viole qu'il considérait comme un homme de plaisir et de nulle application à son métier, jugeait qu'il était un des éléments les plus énergiques du Parlement et pour cela s'en rapprochait à toutes fins utiles.

Aussi lorsque, le 13 septembre 1648, un mois après la journée des Barricades, la Reine, irritée de voir le Parlement continuer à siéger sur l'invitation de Viole, emmena la jeune Roi à Rueil et fit arrêter Chavigny, Retz courut chez Viole pour l'échauffer, car il le considérait comme un grand timide ; il l'effraya en lui démontrant que l'arrestation était une menace non déguisée contre lui, le Président, si actif au Parlement, et que c'est lui qu'on voulait abattre à travers son ami ; il le flatta et tenta de le persuader que pour se défendre il devait soutenir les esprits abattus par le départ du Roi.

« Aussi, raconte Retz, lui-même, j'obtins que le Président Viole, par le seul privilège de la peur qui lui était très naturelle, fît une des plus hardies actions dont on ait entendu parler » (1).

Quand, au Parlement, le Président de Mesmes présenta la commission pour la Chambre de Justice, le Président Viole se leva (2) : « Il y a des choses plus importantes à discuter actuellement, dit-il. Le bruit court en ville qu'on veut corriger Paris en faisant revenir les troupes de Monsieur le Prince de Condé ; on arrête les meilleurs serviteurs du Roi parce qu'ils se sont opposés à certains projets, il faut aller supplier la Reine de ramener le Roi à Paris, et puis, comme on se doute qui est l'auteur de tous ces maux, il faudrait prier le duc d'Orléans et tous les officiers de la Couronne de se trouver au Parlement pour

---

(1) *Mémoires du Cardinal de Retz,* t. I, p. 153.
(2) B.N., *Journal des guerres civiles.* Dubuisson Aubenay, t. II, p. 64.

délibérer de l'arrêt de 1617 par lequel il était défendu aux étrangers de se mêler du gouvernement du royaume ».

A ces paroles, grand fut l'étonnement des magistrats ! Personne, jusqu'à présent, n'avait ainsi osé attaquer de front la toute-puissance du cardinal, et c'était ce petit homme brun, peu connu jusqu'à présent, qui, le premier, se permettait en public, de suggérer l'éloignement du ministre !

Après la position prise par Viole, il est naturel qu'il se trouve parmi les délégués chargés de porter les remontrances du Parlement ; aussi le 24 septembre se rend-il, en compagnie de MM. de Longueil, de Novion, de Blancmesnil, à Saint-Germain où le Roi était venu de Rueil.

On y traita de nombreux articles : le Premier Président se plaint de l'arrestation de Chavigny, on lui répond que celui-ci n'étant pas du Parlement, cela ne regardait en rien la Compagnie, mais il rétorque que des ordonnances anciennes obligeaient à ne laisser personne en prison vingt-quatre heures sans l'interroger ; or Chavigny était arrêté depuis plusieurs jours. Enfin la Régente finit par accorder, bien à contre-cœur, la libération du prisonnier.

A l'occasion de cette négociation, Viole avait été pris à partie par le Prince de Condé qui s'emporta (1) contre ce magistrat obstiné et insolent.

Le 24 octobre, le Roi rentrait à Paris et le Parlement se mettait en vacances. Depuis près de trois mois les nécessités de la vie publique avaient empêché Pierre Viole de se rendre à Guermantes ; fatigué de ces semaines agitées et troublées, il aspirait au repos ; aussi, profitant du calme qui semblait régner dans la capitale, il partit vers la fin d'octobre s'établir dans son domaine.

A Guermantes, en réalité, il se consacrait à des occupations d'un autre genre : non content d'embellir le château, il avait entrepris d'agrandir son parc ; la terre alentour était très morcelée, appartenant à des vignerons, des cultivateurs, des petits commerçants, il fallait se livrer à de nombreuses négociations,

---

(1) B.N., *Mémoires de La Rochefoucauld,* p. 416.

achats, échanges, pour tenter de constituer à force de petits lopins de quelques arpents un ensemble homogène.

Toutes ces tractations compliquées, où l'adresse tenait une grande place, n'étaient pas pour déplaire à l'esprit délié de Pierre Viole.

Dans ces divers actes notariés restés dans les archives de Guermantes comme titres de propriété, on retrouve de nombreux noms portés encore de nos jours par des familles de la région.

Ces intérêts ruraux n'empêchaient pas le châtelain de rester en contact avec Paris et la politique ; tenu au courant des événements et des intrigues, il entretenait une importante correspondance, en particulier avec Chavigny (1) qu'il se proposait d'aller voir en Touraine.

Au mois de décembre, le Parlement reprend ses travaux dans une atmosphère orageuse.

Le Prince de Condé, agacé par les chicaneries des robins, vient à la séance du 16 décembre, d'une humeur tendue et nerveuse. Aussi quand le Président Viole déclare : « qu'il fallait prier Dieu et le Saint Esprit pour éclairer les Princes sur la conduite du Cardinal », le Prince l'interrompt brusquement et lui impose silence en le menaçant de la main (2).

Cet éclat déchaîne une rumeur parmi les jeunes conseillers.

Les fêtes de Noël n'apportent guère d'apaisement dans les esprits, la tension entre la Régence et le Parlement augmente, aussi, quand le 6 janvier 1649 la population parisienne apprend le départ nocture pour Saint-Germain, du Roi, de la Reine, du Cardinal et d'une partie de la Cour, l'affolement devient général.

Les bourgeois prennent les armes et occupent les portes de la ville.

Viole, nommé capitaine à l'Ile Notre-Dame (3), et devant assurer avec sa compagnie la garde de certaines portes de Paris, démontre aux responsables de l'Hôtel de Ville qu'il est dangereux

---

(1) Arch. Aff. étr., *Mém. et Doc.*, France 1591, f. 109.

(2) B.N., *Mémoires de Guy Joly*, p. 16. *Journal d'Ormesson*, p. 592. *La Rochefoucauld*, p. 419.

(3) B.N., *Registres de l'Hôtel de Ville*, t. I, p. 100.

de laisser l'île et ses rives sans défense et obtient d'être affecté avec ses hommes à la surveillance, de jour et de nuit, de son propre quartier.

Son rôle de capitaine ne l'empêche pas cependant d'être désigné, avec le conseiller Doujat, pour faire la nomenclature de la vaisselle d'or et d'argent trouvée dans une maison de la ville et appartenant, présume-t-on, à Mazarin.

Mais la confiscation des biens de l'ennemi ne suffit pas, des taxes sont ordonnées sur Paris et la banlieue proche.

Le Président Viole, toujours présent, est commissaire aux taxes et il s'impose lui-même pour 6.000 livres comptant (1).

Il s'agite, se démène, organise, prend position, aussi les libelles placardés la nuit par les fidèles à la Cour commencent à l'attaquer (2) ; on explique sa position de Frondeur par l'animosité dans laquelle l'a jeté le refus du poste de Chancelier de la Reine ; au Parlement même, un de ses confrères le prend à partie en lui reprochant d'avoir eu trop de commerce avec les traitants et de s'être beaucoup enrichi dans ces fréquentations (3).

L'hiver se poursuit de plus en plus pénible pour les habitants de la ville assiégée, la nourriture devient rare, il faut faire venir de Brie des convois de farine escortés par des partisans mobilisés, des escarmouches se produisant avec les troupes royales.

L'entente ne règne pas toujours chez les Frondeurs, le Prince de Conti, sa sœur la duchesse de Longueville et le duc d'Elbeuf ne sont pas souvent du même avis ; enfin, vers la fin de février, il est décidé d'envoyer des députés au Roi : Pierre Viole fait partie de la délégation qui a les pleins pouvoirs pour traiter.

Les pourparlers qui s'engagent à Rueil sont difficiles ; le Prince de Condé manifeste sa mauvaise humeur au Président Viole ; mais une fois le traité signé (19 mars), le Prince invite le magistrat dans sa chambre, et après lui avoir exposé fran-

(1) B.N., *Journal des guerres civiles*. Dubuisson Aubenay, p. 129.
(2) B.N., *Mazarinades*, t. I, p. 219.
(3) B.N., *Journal d'Ormesson*, p. 648.

chement les raisons de son courroux, il lui fait des grandes protestations d'amitié et l'embrasse deux ou trois fois (1).

A partir de ce jour, Viole devient un fidèle du Prince, et cette amitié qui naît sur les cendres d'une dispute sera durable et permettra de constater entre le Prince et le Président une constance de loyauté que les revers de l'existence ne sauront altérer.

La réconciliation de Condé et de Viole est une nouvelle qui se répand jusqu'à Paris où, le traité conclu n'ayant pas l'heur de plaire à tous, on crie à la trahison. Cependant le désir général de conciliation finit par faire accepter la paix.

Le Président Viole, lassé momentanément des intrigues et de l'activité, part pour Guermantes, d'où il revient de temps à autres pour respirer l'atmosphère du Parlement.

Le Roi n'est pas rentré dans sa capitale, les affaires sont embrouillées, les gens mécontents : « Si le Conseil n'y met pas la main promptement et ne rétablit les gens d'affaires en assurant leurs dettes, il ne faut pas parler de crédit, ni penser pour moi d'acheter des terres en Touraine » (2), écrit Viole à Chavigny.

Alors il décide d'attendre sagement à la campagne que la situation se détende et que les esprits s'apaisent ; mais au bout d'un mois, apprenant qu'on attribue son absence à la peur, la paix de Rueil et ses négociateurs étant devenus tout à fait impopulaires, il se hâte d'aller à Paris et se rend ostensiblement au Palais (3).

Il reste en ville plusieurs jours, pendant lesquels il a de nombreuses entrevues avec le Prince de Condé ; ces entretiens ont souvent lieu chez le magistrat où le Prince s'invite volontiers à souper, prolongeant ensuite longuement un tête-à-tête (4).

---

(1) Arch. Aff. étr., *Mém. et Doc.*, France 1591, f. 238, lettre de Viole à Chavigny.

(2) Arch. Aff. étr., *Mém. et Doc.*, France 1591, f. 295, lettre de Viole à Chavigny.

(3) Arch. Aff. étr., *Mém. et Doc.*, France 1592, f. 10, lettre de Viole à Chavigny.

(4) Arch. Aff. étr., *Mém. et Doc.*, France 1592, p. 50.

Cependant, le 30 juillet 1649, il écrit à Chavigny : « Je m'en vais à Guermantes pour y passer le reste de l'année, car enfin je puis me tirer de tous ces embarras et me donner du repos qui est la chose que je désire le plus après l'honneur de votre bienveillance qui sera toujours le comble de ma félicité ».

Mais le départ tant désiré pour la campagne est différé jusqu'à septembre, car une affaire professionnelle retient Viole à Paris.

De Guermantes, il ira voir Chavigny qui s'est rendu en Brie, et dont la présence si près de la capitale inquiète Mazarin (1).

A Paris, la tension monte, les murmures contre le Cardinal deviennent un grondement, Monsieur le Prince est aussi en butte aux critiques, les frondeurs lui reprochent de les avoir trompés, la Cour craint sa puissance auréolée de victoires et son ascendant sur les troupes ; mais le Grand Condé, tout en ayant connaissance de ces animosités, ne sait encore quel parti prendre, hésitant entre le désir de voir partir le Cardinal et celui de ne pas conspirer contre le Roi.

Retz, intrigant passionné, brouille les cartes et noue des intrigues.

C'est à une intrigue d'un caractère plus aimable que s'intéresse, en ces moments, Pierre Viole ; proche parent, par sa femme, de la duchesse de Châtillon, et ayant toujours pris plaisir à entrer dans les négociations sentimentales, il est le confident des amours de sa cousine et du duc de Nemours (2).

Mais la langueur n'est pas à la mode ; l'année 1650 avait à peine quelques semaines qu'on apprit l'arrestation par ordre Royal des Princes de Condé, de Conti et du duc de Longueville, leur beau-frère. Ils furent incarcérés à Vincennes et un ordre d'éloignement fut décrété contre leurs mère, épouses et sœur.

L'arrestation des Princes simplifie les problèmes pour Viole qui, jusque-là partagé entre son dévouement au Grand Condé et son attachement aux opinions parlementaires, voit enfin s'unir dans l'opposition ces deux partis dont le désaccord le troublait.

(1) *Mémoires d'Ormesson*, t. II, p. 761.
(2) *Mémoires de Le Net*, p. 219.

Désormais il lutte pour des objectifs précis : obtenir la libération des prisonniers et l'exil du Cardinal.

Chez la Princesse Palatine, Viole, Croissy et Retz se retrouvent en cachette, et, souvent déguisés, se concertent sur la meilleure manière d'agir ; là, ils rédigent une requête que la Princesse douairière de Condé présentera au Parlement, et ils règlent son entrée en scène.

Dans les derniers jours d'avril, pendant une Assemblée, Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse douairière de Condé, que l'on croyait exilée à Chantilly, fait son entrée : elle demande le droit d'asile et la protection du Parlement, puis réclame la liberté de ses enfants (1).

Sa présence à Paris est en violation du bannissement infligé par la Cour, mais les magistrats lui assurent la sauvegarde et lui proposent comme lieu de résidence, tandis qu'ils délibèreront sur sa requête, les maisons des Présidents de Nesmond, Viole et de la Grange (2).

La détention des Princes, qui semble arbitraire, retourne l'opinion publique en leur faveur ; ils sont servis au Parlement par des partisans zélés au nombre desquels on compte le Président Viole qui ne manque guère une occasion de réclamer leur liberté et l'éloignement du Cardinal. Le seigneur de Guermantes entretient une correspondance avec Bordeaux d'où la jeune princesse de Condé lui demande des conseils, et il écrit secrètement aux prisonniers pour les tenir au courant des événements.

Le 2 décembre, le Parlement se réunit pour entendre une nouvelle requête de la princesse de Condé demandant s'il existe une preuve contre l'innocence de ses enfants ; cette supplique avait été, comme l'autre, préparée par Viole et ses amis.

La Reine fait répondre que l'affaire des Princes ne regarde que l'autorité royale, mais il est passé outre aux lettres de cachet du Roi et les magistrats continuent à délibérer.

---

(1) B.N., *Journal des guerres civiles*. Dubuisson Aubenay, p. 251.
(2) B.N., *Mémoires de Le Net*, Première Partie, p. 253.

Pressée de nombreux côtés, la Régente fait savoir enfin, le 1er février 1651, qu'elle ferait relâcher les prisonniers sous certaines conditions ; mais Viole se méfie, il démontre au Parlement que cette réponse n'est qu'un piège tendu à la Compagnie pour l'amuser en attendant le sacre du Roi qui doit avoir lieu en mars ; la Cour serait alors absente de Paris et se moquerait bien du Parlement (1).

Le 6 février, on apprend le départ nocturne du Cardinal qui se sent trop faible devant la coalition du Parlement et des Princes. N'ayant pu le rejoindre, la Reine délivre le lendemain des lettres de cachet pour la mise en liberté des prisonniers transférés au Hâvre depuis décembre.

Le duc de La Rochefoucauld (2), le sieur de La Vrillière, le Président Viole, Arnauld de Corbeville et Comminges partent immédiatement pour cette ville avec les ordres nécessaires pour faire sortir les Princes ; mais Mazarin les devance et, le premier, apporte aux détenus la bonne nouvelle de leur élargissement.

Contrairement aux assertions du Cardinal de Retz et de divers mémoires de l'époque décrivant la servilité du Cardinal à l'égard des illustres prisonniers auxquels il apportait la liberté, une lettre du Président Viole à Chavigny, en date du 19 février 1651 relate ce qui suit (3) : « Mon voyage a été assez heureux « et quoique nous n'ayons pas été jusqu'au Hâvre, nous avons « eu les succès que nous désirions ; nous trouvâmes Monsieur « le Prince à Grosmesnil (4), qui nous vit arriver avec toute « la joie que vous pouvez imaginer.

« Il nous a conté l'abord du Cardinal qui fut assez fier, lui « disant qu'il lui apportait sa liberté sans condition, et qu'il voulait lui en avoir obligation (il ne lui demanda pas même la « parole), qu'il avait des plans, des amis et des bonnes grâces de « la Reine et qu'il se défendrait jusqu'au bout. »

---

(1) B.N., *Mémoires du Cardinal de Retz*, t. III, p. 10.
(2) B.N., *Mémoires de Tavannes*, p. 86.
(3) Arch. Aff. étr., *Mém. et Doc.*, France 1593, p. 65.
(4) A trois lieues du Hâvre.

Puis Mazarin, après avoir mis le Prince au courant des événements survenus depuis son emprisonnement, raconte « qu'il « y avait déjà longtemps qu'on parlait à la Cour contre lui, « nommant le maréchal de Villeroy et le Garde des Sceaux, et « que Monsieur le duc d'Orléans s'était laissé persuader par le « coadjuteur contre lui, que les amis de Monsieur le Prince « avaient signé un traité avec le duc d'Orléans duquel le pre- « mier but était sa perte, puis lui dit les autres ». A ce propos Viole remarque : « En cela quelqu'un nous a trahis ». La lettre retrace ainsi la suite de l'entrevue : Mazarin proposa à Condé « de se rendre maître de l'esprit de la Reine et par ce moyen « de toute chose. Monsieur le Prince semble observer ponctuelle- « ment ce qui a été dit pour lui, même le mariage de Mademoi- « selle de Chevreuse... Je crois qu'il ne faut rien précipiter ».

On précipita si peu les choses que deux mois seulement après le retour des prisonniers, les fiançailles Chevreuse Conti furent rompues et ce fut le Président Viole que l'on chargea de la délicate mission d'annoncer la rupture.

Il arriva fort embarrassé chez la duchesse de Chevreuse et se mit à expliquer les raisons de son ambassade d'un air si penaud que Mademoiselle de Chevreuse, qui s'habillait auprès du feu, se mit à rire.

Il expliqua qu'il ne faisait que se conformer aux ordres de la Reine qui voyait d'une manière peu favorable le mariage de la fille de son amie, Mme de Chevreuse, avec un des principaux chefs de l'opposition.

L'intimité de Condé et de Viole va croissant, le Prince se rend souvent chez le Président dont il subit de plus en plus l'emprise (1).

Cette influence inquiète Mazarin qui écrit à Lionne, un de ses hommes de confiance demeuré à Paris, de « tenter par quelque moyen que ce puisse être de gagner Viole et le Président

(1) Arch. Aff. étr., *Mém. et Doc.*, France 1593, p. 81, lettre de Viole à Chavigny.

Perrault et de ne rien épargner pour cela, considérant que ce serait un grand coup ».

Monsieur le Prince désirant récompenser les services que Viole lui a rendus veut le faire nommer secrétaire d'Etat, mais celui-ci montrant peu d'enthousiasme pour cette place, ce projet n'aboutit pas.

Ainsi dans les deux camps on tente de s'attacher les services du Seigneur de Guermantes, dont l'intelligence et l'opiniâtreté se sont imposées au cours de la dernière année.

Le Cardinal, qui a quitté Sedan et s'est installé à Bruhl, est tenu journellement au courant des événements et prodigue des recommandations à la Reine et à de nombreux fidèles. Il fulmine dans ses lettres contre le Président Viole, qu'il accuse de conseiller la révolte et d'empêcher tout accommodement ; mais cependant il avise ses correspondants de tâcher, par le truchement de Chavigny rentré en grâce, d'influencer Viole pour qu'il aiguille le Prince vers une politique conciliatrice (1).

Mais, loin de suivre cette voie, le Président Viole, s'apercevant du changement d'attitude de Retz devenu hostile à Monsieur le Prince, et constatant que le trouble et la division se répandent dans les esprits, conseille à son maître une solution nette : la guerre.

Conscient de la gravité de l'heure et songeant à l'avenir des siens, il prend ses précautions. Le 19 août 1651 (2) il fait don de Guermantes, terres et dépendances, à son neveu Nicolas Viole, fils de sa sœur et d'un cousin, parce qu'il était le dernier à porter le nom de Viole. Il fait ajouter à cet acte la stipulation de retour de ces biens au donataire si le neveu, Capitaine au Régiment des Gardes de Sa Majesté, n'avait pas d'enfant mâle. Le Président Viole réserve l'usufruit de Guermantes pour lui et sa femme, à laquelle il donne une procuration pour la gestion de sa fortune.

---

(1) B.N., *Lettres de Mazarin,* t. IV, 2 mai 1651.
(2) Arch. Guermantes et Arch. Notaires. Etude Blosse.

Ayant ainsi disposé de ses biens, il est prêt à toute éventualité.

Le 7 septembre il assiste au Lit de Justice proclamant la majorité du Roi où le Prince de Condé, par une lettre pleine de mesure, s'excuse de ne pas paraître, ne voulant pas se présenter devant Sa Majesté sans être blanchi des fausses accusations dont on l'accable.

Le soir même de cette séance solennelle, le Prince préside à Chantilly un grand conseil composé du Prince de Conti, des ducs de Nemours, de La Rochefoucauld, du Président Viole, de Le Net et d'autres dans lequel il est décidé de faire alliance avec l'Espagne et la guerre au Roi de France (1).

Puis, ne se sentant pas en sûreté, le Grand Condé, Conti, Nemours, La Rochefoucauld et Viole se rendent de nuit à Angerville, et de là partent le lendemain pour Bordeaux (2).

Parmi tous ces gens de guerre, l'homme de robe qu'est Viole présente un grand intérêt. A Bordeaux, il siège au Parlement et prend place après le doyen, il peut avoir une influence dans ce milieu de magistrats qui se méfient toujours un peu des grands hommes d'épée et qui écoutent plus volontiers ceux qui parlent la langue parlementaire. Resté fidèle à Chavigny, il lui envoie des messages chiffrés où il relate les événements. Après une courte accalmie, les événements s'aggravent, les troupes du Roi marchent vers la Guyenne et recouvrent des villes passées à la dissidence. Le Prince de Condé signe alors avec le Roi d'Espagne le traité de Madrid, dont l'exécution doit avoir lieu en janvier 1652, et qui lui assure une aide militaire (3). La nouvelle de cet accord avec les ennemis du Roi indigne le Parlement bordelais et retire au parti des Princes une grande part de popularité.

Les troupes royales avancent rapidement, le Grand Condé est obligé de lever le siège de Cognac et d'aller à Saintes réparer ses pertes ; La Rochelle se rend au Roi.

---

(1) B.N., *Mémoires de Brienne.*
(2) B.N., *Mémoires de Le Net,* p. 527.
(3) B.N., *Mémoires de Le Net,* p. 530.

Pendant ce temps, le Président Viole fait à Bordeaux office de ministre des finances, de juge, de médiateur, de payeur et de confident ; il négocie avec les villes de Guyenne pour attirer leur adhésion et par conséquent leurs ressources, il apaise les magistrats, tâche de satisfaire les demandes des uns sans attirer la haine des autres, il répond avec parcimonie aux réclamations monétaires, et louvoie adroitement entre les factions des grands seigneurs ; cependant il reste en liaison constante avec le Prince et le tient au courant de toutes les intrigues.

A Paris, le bruit se répandant de l'imminence du retour de Mazarin, le Parlement rend le 29 décembre 1651 un nouvel arrêt de bannissement contre lui ; mais le Cardinal passant outre, lève des troupes et arrive un mois plus tard à Poitiers où il espère retrouver le Roi.

Des rumeurs d'accommodement et de paix sourdent, mais, dans une lettre du 3 mars 1652, Viole écrit : « Jamais Monsieur « le Prince ne songera à la paix qu'il ne soit le plus fort ou « sans ressources, Monsieur le Prince est résolu d'aller plutôt « en Flandres se mettre à la tête des Espagnols que de recevoir « la loi de ses ennemis » (1).

Saintes tombe à son tour entre les mains royales, Condé en est au désespoir, il apprend en même temps une autre nouvelle qui l'irrite : son ennemi Retz a reçu le chapeau de Cardinal. Mais Paris reste hostile à Mazarin. Pour exploiter cet état d'esprit, le Prince décide de se rapprocher de la capitale. Et malgré le mauvais état des affaires à Bordeaux, il ne craint pas d'en retirer Viole (2) et de l'envoyer rapidement à Paris pour y gagner l'opinion du Parlement.

Alors, laissant son armée de Guyenne sous les ordres du Prince de Conti, le Grand Condé, doublant les étapes, accourt vers l'Ile-de-France.

A Gien il mesure ses troupes avec celles de Turenne, redevenu loyal à la Couronne, et manque de peu de se saisir du Roi et de la Cour. Mais malgré la bataille les négociations conti-

---

(1) Arch. Aff. étr., *Mém. et Doc.*, France 889, f. 140.
(2) B.N., *Mémoires de Le Net*, t. III, p. 540.

nuent ; en mai, Viole écrit à Chavigny qu'il n'y a rien de si nécessaire que l'accommodement de quelque façon que cela soit, et de ne pas oublier dans les conditions à débattre les intérêts de Madame de Longueville et du Prince de Conti.

Pour récompenser son fidèle conseiller, Monsieur le Prince lui propose de le faire ministre d'Etat (1) ; Viole s'en défend en disant que la qualité de ministre étant chose peu stable, il préférerait la charge de Président à Mortier (2).

Par tradition, il aime la sécurité et la suite dans les affaires, sa prévoyance à l'égard de ses biens, les dispositions qu'il a prises le prouvent, il espère en la continuité de sa famille, encore plus depuis qu'il a appris le mariage récent de son neveu et héritier Nicolas Viole avec une jeune veuve : Anne Boyer (3) ; mais il est attiré par l'aventure politique où l'entraîne son esprit entreprenant.

A Bordeaux, les affaires empirent ; une scission a lieu entre les partisans (4), les uns se réclamant de Condé, les autres de son frère Conti, et des bruits courent que la duchesse de Longueville traiterait de son côté avec la Cour ; pour tenter de démêler ces intrigues, le Président Viole est obligé d'aller faire un court séjour dans la capitale girondine, mais il rentre rapidement à Paris.

Pendant le séjour du Président à Bordeaux, d'autres personnes ont tenté de le supplanter dans l'esprit de son maître ; mais à son retour à Paris l'entente se rétablit rapidement entre Viole et Condé ; le 21 juin 1652, on put voir le Prince et le Président se promener ensemble, s'arrêter sur le Pont-Neuf, y haranguer la populace, puis s'éloigner vers la Croix du Trahoir, en riant de la foule qui s'y pressait.

Les troupes royales se rapprochent de Paris ; après Etampes, elle se rendent à Melun ; puis le Roi, ayant pris la résolution de se placer entre la capitale et la Normandie, par laquelle pouvaient venir des secours aux frondeurs, partit de Corbeil où il

(1) B.N., *Mémoires de Joly*, p. 80.
(2) Arch. Aff. étr., *Mém. et Doc.*, France 889, p. 246.
(3) Arch. Nat., *Insinuations du Châtelet*.
(4) *Mémoires de Conrart*, p. 554.

était ; et le 27 juin s'en vint coucher à Guermantes dans la maison du Président Viole (1).

Celui-ci, de Paris, tient Madame de Longueville, demeurée à Bordeaux, au courant de tous les événements : combat du faubourg Saint-Antoine, massacre de l'Hôtel de Ville. Il semble qu'une grande intimité se soit établie entre la belle frondeuse et l'actif parlementaire ! Celui-ci s'enferre dans le parti de Condé. Il n'obéit pas aux ordres royaux prescrivant aux membres du Parlement de se rendre à Pontoise ; au contraire, il fait partie du Conseil que le Gouvernement provisoire du duc d'Orléans a formé pour se donner un aspect légal.

Mais la concorde ne règne pas entre les membres du Conseil. Un jour, au Palais du Luxembourg, une rixe éclate : le Prince de Condé est menacé par le Comte de Rieux (2) ; il le soufflète ; le comte de Rieux veut tirer son épée contre son adversaire sans armes, le tumulte devient grand. Viole court dans la galerie en criant : « Un bâton ! Un bâton pour Monsieur le Prince ! ». Des coups de pieds sont échangés, et Rieux, sur ordre du duc d'Orléans, est arrêté et envoyé à la Bastille.

Aux dires de certains, Viole ne se serait pas contenté de chercher un bâton, mais aurait osé porter la main sur le comte de Rieux, cadet des princes lorrains, et ce geste pouvait attirer au Président quelque mauvaise affaire.

D'un autre côté, Mazarin menaçait de représailles les propriétés des frondeurs, si Condé faisait raser les fortifications de Mouzon dont le prince venait de s'emparer. Viole, directement visé pour sa terre de Guermantes, s'employa à apaiser la colère destructrice de son maître.

Pourtant Viole ne se laisse pas entraîner à la tendance générale de conciliation ; il tente même de s'opposer à un envoi de députation vers le Roi, cependant il est débordé et malgré lui l'accord se fera.

Il tombe malade vers le début d'octobre au moment où la paix semble inévitable (3) ; le Roi a gagné la partie, Paris se

(1) Livre des choses mémorables de l'abbaye de Saint-Denis, suite des registres de l'Hôtel de Ville.
(2) B.N., *Lettres de Marigny*, p. 41.
(3) B.N., *Mémoires de Le Net*, p. 575.

soumet à la jeune autorité royale, et quand Viole retrouve la santé, il ne peut plus lutter contre le courant de l'opinion.

Le 21 octobre (1), le Roi rentre dans sa capitale et mande à titre particulier aux Parlementaires qu'il tiendra son Lit de Justice le 22, leur ordonnant de s'y trouver à 7 heures du matin en robes rouges pour entendre ses volontés.

Viole, Broussel, de Thou et quelques autres insignes frondeurs ne furent pas convoqués.

Le Roi ordonna la réunion du Parlement de Pontoise et de celui de Paris, la destitution des officiers frondeurs, auxquels fut donné l'ordre de quitter Paris, puis il fit interdiction au Parlement de prendre à l'avenir connaissance des affaires de l'Etat.

Enfin une amnistie générale fut prononcée, sauf à l'égard de Rohan, Beaufort, Viole, de Thou, Broussel et quelques autres (2).

Le Président Viole se cache à Paris ; le 25 octobre (3), il voit le duc d'Orléans qui proteste de ne jamais abandonner le Prince de Condé, et de n'avoir pas traité isolément avec la Cour... mais cinq jours après, ladite Cour donne un passeport à Viole pour qu'il aille rejoindre le Prince de Condé et lui annoncer que le duc d'Orléans s'est accommodé avec elle.

Avant de partir, le Président Viole a une dernière entrevue avec le duc qui lui dit de conseiller au Prince de s'entendre avec le Cardinal.

Le Prince de Condé n'écouta pas cet avis ; il refusa l'amnistie totale que lui offrait le Roi s'il déposait les armes.

Sa Majesté fit alors déclarer le 15 novembre 1652, dans le royaume, que Monsieur le Prince et ses adhérents étaient criminels de lèse-majesté et auraient leurs biens confisqués.

Dorénavant commence pour les rebelles une vie errante, Viole se rend d'abord en Hollande (4) sur les ordres de son maître, puis à Rocroi ; à Bordeaux on le réclame, les affaires étant mau-

(1) B.N., *Mémoires de Berthod.*
(2) B.N., *Mémoires de Talon*, p. 511.
(3) B.N., *Lettres de Marigny*, p. 105.
(4) B.N., *Mémoires de Le Net.*

vaises et les esprits aigris par manque d'argent, Contades débauche les prêteurs en prétendant que les Princes ne paient que quand ils veulent, et que Viole, qui avait tenu les cordons de la bourse, aurait pu payer vingt fois, mais qu'il ne l'avait pas fait ; cette fois encore, Viole ne put satisfaire les réclamations car le Prince l'envoya en Espagne.

L'année 1653 est mauvaise pour les révoltés ; les villes tombent entre les mains du Roi, le Cardinal rentre à Paris, et le 30 juillet le Prince de Conti traite à Bordeaux avec les généraux de la Cour ; conformément aux clauses de la paix de Bordeaux, le Prince de Condé, la Princesse, leur fils et quelques fidèles se rendent en Espagne, où les attendait le Président Viole.

La guerre continua. En 1654, Condé et Viole retournés en Flandre, y apprirent la sentence rendue contre eux le 27 mars devant le Roi, les Princes et le Parlement assemblés, sentence qui les déclarait coupables du crime de lèse-majesté et de félonie (1).

Le Roi se réservait de statuer sur le sort de Monsieur le Prince, prince du sang, mais Viole, Le Net, Marsin étaient condamnés à avoir la tête tranchée, s'ils pouvaient être pris et appréhendés (2).

Les biens des condamnés furent confisqués, ceux de « feu le Président Viole » étaient « par ordre de Sa Majesté, donnés au comte de Grandpré, défenseur de Mouzon », mais celui-ci, ayant appris la donation entre vifs faite par le Président à son neveu, ne voulut pas se lancer dans des complications de procédure et céda ses droits à Nicolas Viole, capitaine aux gardes de Sa Majesté, déjà nu-propriétaire de Guermantes (3).

Cependant, par des moyens compliqués et secrets, Pierre Viole arrivait à correspondre des Flandres avec son frère abbé (4) ; le Cardinal l'apprit, s'en indigna et fit saisir la correspondance, avertissant l'abbé Viole de l'imprudence criminelle qu'il y avait à entretenir ainsi des rapports avec des ennemis du Roi.

(1) A.N., 0^1 3, p. 73.
(2) B.N., Désormeaux, *Histoire du Prince de Condé,* t. IV, p. 11.
(3) Archives Guermantes.
(4) B.N., *Correspondance de Mazarin,* 15 août 1635.

Malgré les batailles, les tractations avec la Cour de Louis XIV continuaient, compliquées par les conditions qu'exigeait chacune des parties.

Monsieur le Prince n'oubliait pas ses adeptes ; il demandait que les Parlementaires destitués retrouvent leurs charges à leur retour en France, mais cette condition était difficile à faire admettre ; cependant l'ambassadeur du Roi de France, chargé des négociations, eut comme instructions que, si on insistait trop pour la restitution des charges, il pourrait y avoir une compensation en argent pour celle de Viole, car c'était à lui que le Prince de Condé semblait tenir le plus (1).

Néanmoins, les années passaient et les proscrits continuaient à mener leur vie nomade entre les Flandres et l'Espagne. Le Net, partant pour ce pays, devait en particulier y solliciter l'effet de la pension de M. le Président Viole.

Enfin, en novembre 1659, fut signé le traité des Pyrénées à l'occasion duquel le Roi donna une ordonnance d'absolution pleine et entière en faveur du Prince de Condé et de ceux qui l'avaient servi et assisté.

Ainsi les amis, serviteurs, adhérents (2) du Prince purent revenir en France et être rétablis en paisible possession de leurs biens, à l'exception et réserve des charges, offices et gouvernements qu'ils possédaient avant leur sortie du royaume.

Ainsi le Président Viole retrouva son foyer et le repos auquel il aspirait depuis tant d'années. A Guermantes, il constata combien sa femme avait bien géré ses affaires, achetant des terres, entretenant la propriété ; quant à son neveu, co-propriétaire du château, il avait trouvé la mort au siège de Stenay en août 1654, laissant un fils et une fille en bas âge.

La vie politique de Pierre Viole se termine ; il écrit au Cardinal pour protester de son « amitié » (*sic*), et c'est par cet acte de soumission d'un homme vieilli et lassé de la rébellion que finit sa carrière publique.

(1) B.N., Instructions données aux Ambassadeurs. Espagne II, p. 110.
(2) B.N., Coste, *Histoire du Prince de Condé*, p. 499.

Dorénavant, il vit à Paris et à Guermantes ; n'ayant pas réintégré ses charges, il lui reste beaucoup de loisirs qu'il occupe à embellir et augmenter son domaine ; c'est vers cette époque qu'il fait construire la galerie longue de trente mètres qui constitue l'aile centrale du château, et la chapelle dans laquelle le curé du village célèbre la messe deux fois par semaine (1).

Il met ses affaires en ordre, paie des arriérés de droits féodaux aux religieux de Lagny, reçoit les aveux et dénombrements des fiefs dépendant de sa terre. Une petite vie locale et seigneuriale succède aux grandes aventures.

Les bonnes œuvres y ont leur place. En 1666, Pierre Viole donne aux Pères de la Doctrine Chrétienne établis à Paris dans la maison Saint-Charles, entre les portes Saint-Marcel et Saint-Victor (2), une rente de vingt livres tournois pour entretenir mèche et huile pour une lampe ardente devant la chapelle de la Vierge de leur église ; plus généreuse, Marie Vallée fait don à l'Hôpital des Enfants trouvés de la somme de six mille livres tournois.

Le vide se faisait petit à petit autour du Président Viole. Les années avaient passé, presque toute sa famille avait disparu ; il ne lui restait comme proches que les deux enfants de son neveu Nicolas Viole ; les amis s'étaient égaillés, et de nouvelles relations ne se nouaient pas volontiers avec un ex-proscrit, mais les aménagements de Guermantes occupaient ses heures et la compagnie de sa femme distrayait sa solitude.

Le 29 août 1667, âgé de 67 ans, Pierre Viole s'éteignit.

Sa mort passa inaperçue, et celui qui avait été solennellement condamné à la peine capitale quelque quinze ans auparavant, alla reposer paisiblement, aux côtés de son père, dans la petite église de Guermantes, son village.

Suzanne VERNES.

---

(1) Arch. Guermantes.
(2) A.N., *Insinuations du Châtelet.*

MÉLILLA

POINTE AFRICAINE DE L'ESPAGNE (1)

Sur la côte méditerranéenne du Maroc, l'arc de cercle allant de la péninsule des Trois Fourches au Cap de l'Eau forme une vaste échancrure de trente milles marins. La corde de cet arc, la Restinga, est un long et mince banc de sable. Elle est percée d'un goulet, la Bocana, qui met en communication la Méditerranée et un vaste lac intérieur d'eau salée, la Mar Chica où se distingue la petite presqu'île de l'Atalayon. Face à celle-ci : une ville. A la fois adossée sur un rocher calcaire d'où elle domine fièrement la mer et chevauchant des collines pelées, allongée au pied de l'ancien massif volcanique du Gourougou, c'est Melilla, doyenne des places espagnoles de souveraineté en Afrique du Nord, porte orientale de la zone d'influence espagnole au Maroc, avant-poste de la catholique Espagne en terre d'Islam.

Depuis quarante ans elle est descendue des murailles où, quatre siècles durant, elle a vécue blottie, sans cesse harcelée par le Maure. Place-forte conçue uniquement pour la défense militaire, elle est restée d'abord une ville de garnison impor-

(1) Principaux ouvrages consultés :

Espagnols : Documents des « Archives générales de Simancas ». Gabriel de Morales : Datos para la historia de Melilla, in-8°, Mélilla, 1909. Du même auteur : « Efemerides Mellillenses » (sur la base des anciens registres paroissiaux) ; Rafael Fernandez de Castro : Melilla prehispanica. Instituto de Estudios Politicos, Madrid, 1945 ; l'ouvrage comprend un chapitre sur la Mélilla moderne. Du même : Conférence publiée à l'occasion du 450e anniversaire de sa conquête, Mélilla, 1948.

Français : « Sources inédites de l'Histoire du Maroc », notamment séries Espagne et France par le Comte Henry de Castries. — A. Mousset, « Histoire d'Espagne ». — P. de Laget, « Au Maroc Espagnol ». De nombreux témoignages oraux dont ceux de M. Elie Benhamou, doyen de la colonie française de Mélilla, m'ont été précieux.

tante, mais à présent pacifique, à la faveur de la sécurité du territoire. Mais en même temps, elle s'est muée en une grande cité, au port fréquenté par les navires de tout pavillon, devenant le débouché du Riff. Peut-être un jour servira-t-elle d'emporium à toute une région à peine mise en valeur jusqu'ici !

Mais, qui connaît Melilla ? (1). Avant les années sombres des campagnes d'Afrique et de la guerre du Riff, le peuple espagnol lui-même a ignoré son nom pour apprendre à le redouter jusqu'à ce que le sacrifice répété de son sang ait scellé l'union. Combien d'étrangers aussi pourraient à l'heure actuelle répondre de son existence et fixer son emplacement sur la carte ? Inconnue et méconnue, Mélilla l'a été plus qu'aucune autre ville du Maroc septentrional, Tanger, Tétouan, Ceuta, Larache même. Son passé et son rôle actuel ne sauraient laisser indifférente la France dont les possessions nord-africaines enserrent l'arrière-pays du territoire de souveraineté.

A mi-chemin entre Oran (distant de 116 milles marins) et Ceuta, Mélilla est en effet à 60 kms du Maroc français, 164 d'Oujda et 220 de Taza par Afso-Sakka. Les liens de sa population et de son commerce avec la Région d'Oujda et l'Oranie sont traditionnels et profonds. Si elle le voulait, Mélilla pourrait tirer bien davantage profit de sa position privilégiée. A l'Ouest Villa-Sanjurjo (2), excellent petit port de pêche fondé en 1926, au lendemain de la soumission d'Abd-el-Krim, et à l'Est le port français minier de Nemours, ne peuvent lui être comparés. Et tandis que Tanger, Tétouan, Ceuta forment un triangle aux côtés singulièrement rapprochés pour ne pas se porter tort réciproquement, Mélilla est vraie reine du Riff. Mais aux espoirs mis en elle, la ville n'a répondu jusqu'à présent que très imparfaitement pour avoir peut-être voulu rester trop exclusivement nationale.

Il est vrai que pour le cœur de tout bon Espagnol, cette cité

---

(1) Aujourd'hui encore les quelques voyageurs qui visitent ou traversent le Maroc Espagnol empruntent l'itinéraire Ceuta-Tétouan-Larache. Mélilla et le Riff sont trop excentriques, à l'écart de la grand'route Paris-Madrid-Tanger-Casablanca. Les journalistes aussi n'en font jamais mention dans leurs reportages.

(2) Sous la République Villa-Alhucemas.

a une importance sentimentale facilement explicable, et c'est dans l'allégresse que Mélilla a fêté, le 17 septembre 1947, le 450e anniversaire de son rattachement à la Péninsule. Mélilla est d'abord le plus ancien établissement européen en Afrique du Nord resté en de mêmes mains. Son émule, Ceuta, conquise par les Portugais dès 1415, ne devint espagnole qu'en 1640. Arcila, prise en 1477, ne put être conservée, pas plus que Tanger, portugaise en 1471, puis anglaise, pour redevenir marocaine et longtemps capitale diplomatique de l'empire chérifien. La prise d'Oran (1506) et l'occupation de plusieurs positions sur les côtes algérienne et tunisienne, éphémères, furent postérieures à celles de Mélilla de même que la conquête de petits postes comme Cazaza (1) à l'Ouest de la presqu'île des Trois Fourches et des trois places mineures de souveraineté : Peñon de Velez de la Gomera (1508), Peñon de Alhucemas (1673) et îles Zaffarines seulement en 1848. Ainsi entre la prise de Grenade en 1492 qui met fin à la domination musulmane en Espagne, et la prise de Mélilla en 1497, où l'Espagne plante à son tour l'étendard des Rois Catholiques en terre marocaine, s'écoulèrent à peine cinq années.

De tout son magnifique empire « sur lequel le soleil ne se couchait jamais », mises à part les Canaries qui d'ailleurs ne constituent pas une colonie mais une fraction du territoire métropolitain comme chez nous l'Algérie, la Guinée comprenant avec les trois îles de Fernando Pô, Annobon et Corsico le territoire de Muni, l'Espagne ne conserve aujourd'hui de territoires qu'au Maroc. Aussi la mystique africaine dans les milieux coloniaux espagnols s'est bien substituée, après les revers de 1898, à la mystique américaine, les cinq places de souveraineté de la zone espagnole (2) — cinq clous d'or fixant la tapisserie — demeurant les garanties de sa sécurité et l'unique souvenir de son prestige passé.

(1) Cazaza, occupée en 1506 par un détachement de la garnison de Mélilla, fut reperdue dès 1532 par suite d'un acte de trahison. Des ruines, découvertes ces dernières années, témoignent de son importance à l'époque romaine et, au Moyen Age, elle a joué un rôle supérieur à celui de Mélilla.

(2) Melilla, Ceuta, Peñon de Velez de la Gomera, Peñon de Alhucemas, îles Zaffarines.

I

Sous l'antiquité, Mélilla avait connu une certaine importance, ainsi qu'en témoignent divers auteurs latins comme la découverte au début de ce siècle, au Cerro San Lorenzo, d'une nécropole punico-romaine et d'autres vestiges archéologiques (1). Le « promontorium Rusadir » (2), fut un des nombreux comptoirs fondés par les Phéniciens sur la côte nord-africaine. Passée ensuite sous la domination de Carthage, la cité eut le droit de battre monnaie et reçut la visite d'Hannon lors de son fameux périple, puis devint sous Rome un « Oppidum et Portus » florissant de la Mauritanie Tingitane, le titre de « colonia » lui étant finalement octroyé par l'empereur Claude et celui de « citoyen romain » à ses habitants.

Au ve siècle, les Vandales et leur chef Genséric ravagèrent toute la côte de Berbérie. Rusadir n'échappa pas au sort des autres villes, ses sœurs. Elle fut réédifiée pourtant par les Byzantins et les Goths venus d'Espagne. En 707 l'invasion arabe submerge toute l'Afrique du Nord et détruit une seconde fois Méllila. Dès lors et pendant plus de huit cent ans, malgré d'éphémères accalmies, la ville, centre de l'antique confédération des Guelaïa, n'est plus qu'une position stratégique dont les Berbères et les conquérants Arabes se disputent la possession, un témoin des rivalités destructrices entre les dynasties qui se succèdent au Maroc. Epoque de totale décadence où la place forte végète et sert de repaire aux pirates. La forteresse avait pourtant été rebâtie en 927 par Mauza ben Afua el Meknassi ; mais au xve siècle, ses propres habitants, lassés de la voir sans arrêt un objet de dispute, pour la troisième fois la démantèlent puis l'abandonnent presque complètement. La position devenait ainsi une proie tentante pour les premiers envahisseurs.

Cependant en 1492 les Riffains de la péninsule des Trois Fourches ont vu débarquer à Cazaza, le roi maure Boabdil, chassé

(1) Cf. Rafael Fernandez de Castro Y Pedrera : « Melilla prehispanica », Instituto de Estudios Politicos, Madrid, 1945.

(2) Du vocable phénicien « Rus » ou Cap. Comparer : Rusicade (Philippeville), Rusguniæ (Cap Matifou).

de Grenade. La « reconquête » de l'Espagne est terminée et c'est aux musulmans à vivre désormais sur la défensive.

Ferdinand et Isabelle, mus autant par le zèle religieux que par le désir de mettre une fois pour toutes l'Espagne à l'abri d'un retour offensif des Maures, sont décidés à prendre pied en Afrique. Ils ont fait reconnaître les points importants du littoral marocain qui servent de nids aux Barbaresques venant razzier les côtes espagnoles et infester les eaux de la Méditerranée, voie de communication en plein déclin. Cazaza, excellent emplacement et centre relativement prospère, offrirait aux Espagnols une base supérieure à Mélilla. Mais cette dernière, à moitié occupée, est plus vulnérable et c'est sur elle que Ferdinand et Isabelle jettent en définitive leur dévolu. Encore doivent-ils au préalable se mettre d'accord avec les Portugais qui revendiquent cette terre comme leur étant réservée. Un accord est péniblement conclu à Tordesillas en 1494, plaçant Mélilla dans la « conquête de l'Espagne ». Mais, achevée la préparation diplomatique, la jeune monarchie castillane hésite à prendre elle-même les risques d'une expédition. Elle se contente d'y encourager un grand seigneur espagnol Guzman, duc de Medina Sidonia, vivant à San Lucar de Barrameda, qui charge à son tour de l'entreprise son « commendador » Estopiñan.

Estopiñan prépare minutieusement l'expédition. Les conditions sont favorables. Les rois de Fès et de Tlemcen se disputent la possession de la ville. La vigilance des musulmans est relâchée. Il faut agir par surprise, par ruse aussi. Une flotte est armée pour les Indes. Au désespoir de Christophe Colomb, ulcéré de voir l'attention de l'Espagne détournée de l'Amérique, elle fait voile pour conquérir Mélilla. Le commandeur décide d'appliquer pour la première fois, après le débarquement qui devra avoir lieu la nuit, un stratagème guerrier récemment inventé : de gigantesques fortifications en bois, peintes, dressées sur les remparts feront illusion sur le Maure. Le 17 septembre 1497 au matin en effet, les Arabes, se réveillant, aperçoivent au-dessus d'eux une énorme forteresse, avec au dedans des hommes comme des fourmis. Ils renoncent à offrir une résistance et s'enfuient. Tranquillement, les jours suivants, Esto-

piñan prend possession de la place avec ses 700 hommes, fait procéder aux premiers travaux de fortification, et rejoint l'Espagne, laissant la petite garnison sous le commandement de son premier gouverneur, l'alcade-capitaine Gómez Suarez. Le 13 avril 1498, les Rois Catholiques expriment leur gratitude pour ce haut fait d'armes au duc de Medina Sidonia et à son audacieux commendador, Estopiñan, conquérant de Mélilla. Ils signent en même temps avec la maison ducale des capitulations ou « Asientos » (1) l'autorisant à se maintenir à Mélilla — qui porte désormais le blason de Médina Sidonia — à condition d'en supporter les frais (2). Au-delà de la reconquête, l'établissement du bastion de Mélilla en Afrique se situe ainsi à l'aurore de la grande épopée coloniale espagnole. Occupation plus symbolique d'ailleurs qu'effective. La garnison, au XVIe siècle, dépassera rarement 300 fantassins et 30 cavaliers, une ou deux brigantines seulement assurant la liaison avec Malaga. On comprit vite qu'il n'y avait aucun profit à retirer de cette annexion. Si Mélilla ne fut pas abandonnée par l'Espagne, comme les autres points conquis par elle sur la côte nord-africaine, « elle le doit sans doute à sa proximité de la côte d'Andalousie et à l'avantage que retirait le Trésor espagnol de la bulle de la Sainte Croisade. La Papauté assimilait la présence à Mélilla d'une petite garnison luttant contre l'Infidèle à une véritable croisade » (3) et y dispensait les fidèles de l'abstinence contre le paiement d'une redevance (4).

Une petite garnison espagnole, sauf de courts répits, en perpétuel état de siège et combien de fois près de tomber ; pis est, oubliée ou négligée par l'Espagne, qui eut souvent l'intention de la faire évacuer, laissée souvent par cette même métropole dans

(1) Ce contrat entre la Couronne et la maison ducale sera modifié à deux reprises.

(2) Sur l'occupation de Mélilla, cf. notamment : V. Andrès Bernaldez « Cronica de los reyes de Castilla, Don Fernando y doña Isabel », p. 156, et sur les premières années de la Mélilla Espagnole : Lorenzo de Padilla, « Cronica de don Felipe I Llamado el Hermoso ». Lib. 1, cap. 12, dans collection de documentos ineditos, tome VIII, pp. 1-267.

(3) Cf. Comte Henry de Castries : Sources inédites de l'Histoire du Maroc. Espagne, tome I, Introduction « Mélilla au XVIe siècle », p. XXXVII, Paris, Larousse, 1931.

(4) La « Bula » est toujours en vigueur à Mélilla.

un état de complet abandon, sans vivres, manquant d'eau douce, dans la dépendance exclusive de rares bateaux venant de la Péninsule, à la merci parfois d'un simple coup de main des Arabes, en proie de temps à autre à des dissensions intérieures et des mutineries ; mais une place-forte portant toujours haut, malgré les heures de découragement, le flambeau des traditions militaires espagnoles, telle va donc être l'histoire de Mélilla jusqu'au début du xx[e] siècle.

L'existence de la Mélilla ducale dura cinquante-neuf ans jusqu'au 7 juin 1556. A cette date le duc de Médina Sidonia, sans doute en raison de l'élévation des dépenses (2.800.000 maravedis en 1538, plus 2.000 fañègues de blé) que sa garde entraînait, renonça en faveur de la couronne d'Espagne au commandement et gouvernement de Mélilla.

Pendant les deux premiers siècles, la « frontera », minuscule marche chrétienne en pays infidèle (1), fut administrée par un personnage tout-puissant qui portait les titres prestigieux d'« alcaïde, gobernador y justicia mayor ». Ce dernier titre impliquait le droit de prononcer des condamnations à mort. Plus tard, l'appellation sera simplifiée et réduite au vocable de gouverneur. Un autre fonctionnaire, le veedor, aux attributions délimitées par la couronne, se trouvait fréquemment en conflit avec le gouverneur. L'administration de la ville se ressentit longtemps de cette dualité de gouvernement. Vers le milieu du xvii[e] siècle, Mélilla devint un lieu de détention, un « préside », qualificatif sous lequel elle a été connue jusqu'à nos jours ainsi que les îlots d'Alhucemas, de Velez de la Gomera et des Zaffarines. Nombreux sont les prisonniers, politiques et de droit commun, appartenant aux hautes classes de la société ou au peuple, qui y furent envoyés. Il semble bien que le marquis de Mondéjar ait été, en 1678, le premier forçat politique détenu au préside.

En période normale, Mélilla, avec ses ressources presqu'entièrement importées d'Espagne, a beaucoup de peine à vivre.

---

(1) Le clergé de Mélilla était du reste des plus médiocres et d'une conduite rarement irréprochable. Après avoir hésité à installer un évêque à Mélilla, on rattacha non sans peine la paroisse au diocèse de Malaga.

Mais quand elle doit, aux époques troublées, héberger les prétendants maures et leurs partisans et pourvoir à leur subsistance, c'est la famine. Ainsi en advient-il au XVe siècle avec le roi de Velez, Abou Hassoum, et le roi du Debdou, Moulay Amar, pour lesquels il fallut déloger la plupart des habitants et restreindre les rations alimentaires. A ces graves inconvénients, s'ajoute le danger toujours possible d'une trahison. Déjà au dehors les militaires, les prisonniers et les quelques civils qui vivent avec eux ont fréquemment à essuyer le coup de feu de l'arabe et à subir ses constantes agressions et embuscades. La protection de la garnison est très imparfaite. Le front de terre, le plus exposé, fut fortifié le premier, puis le front de mer, les forts extérieurs ne seront construits que peu à peu et tardivement. Il faut verser des rançons pour délivrer les prisonniers faits au cours de continuels incidents frontaliers. Pour le musulman, la présence de cette petite garnison chrétienne représente une offense suprême ; son mot d'ordre est « guerre sainte ». A relire les registres paroissiaux de l'époque où sont consignés mille menus faits significatifs, on se rend compte aisément des conditions peu enviables de la citadelle. Tantôt c'est l'eau qui manque, tantôt c'est le pain, tantôt le bois ; il faut parfois faire du feu avec des ossements humains. Impossible, sans courir des risques graves, d'aller chercher des matériaux de construction au dehors ; force est, pour améliorer les défenses militaires ou simplement réparer les brèches et dégâts causés aux remparts par l'assaillant, de faire venir la pierre d'Espagne. Mais à Malaga, à Grenade, à Almeria, bien peu nombreux sont ceux qui s'intéressent au « peñon » et plus rares encore à Madrid. C'est miracle qu'au milieu de l'indifférence générale, et malgré les ordres donnés puis retirés d'abandonner la place, Mélilla soit restée espagnole. Pour pouvoir mieux être défendue, la presqu'île sur laquelle est bâtie la forteresse est transformée en île au XVIIe siècle, faisant sauter l'isthme des Galapagos. Quand la ville connaît quelque répit de la part des hommes, elle doit se retourner contre les éléments naturels : inondations dévastatrices, sans parler des miasmes générateurs d'épidémies du Rio de Oro, l'oued qui venait se jeter au pied des remparts et sera seulement

détourné de son cours en 1871, et surtout le « levante », vent violent de tempête qui cause bien des naufrages aux frêles esquifs venus accoster sous ses murs ; tremblements de terre, même, survivance d'une très ancienne activité sismique. Aussi ne saurait-on s'étonner que le séjour à Mélilla ait paru peu tentant. En 1700, après deux siècles d'occupation, la ville ne comptait que 1.194 habitants, civils compris.

Au XVIII[e] siècle, elle progresse à peine. Elle est maintenant creusée d'abris et de souterrains qui conduisent jusqu'aux forts extérieurs, fruit d'un travail patient dont il reste aujourd'hui encore d'appréciables vestiges. On la dote aussi d'une quadruple enceinte destinée à faire sérieusement réfléchir un agresseur. Celui-ci n'avait pourtant pas reculé en 1694 devant un siège qui dura deux ans et au cours duquel la citadelle fut bien près de capituler.

Mais c'est en 1774-75 que Mélilla subit le siège le plus célèbre de son histoire, courant un extrême danger. Mohammed ben Abdallah, homme d'une trempe peu commune, régnait alors sur l'empire chérifien. Lassé de voir des chrétiens plantés comme des épines dans la terre sainte de l'Islam, il résolut de les déloger et vint en personne mettre le siège sous les tours et remparts de Mélilla. le 9 décembre 1774. Toute l'armée du Sultan, 40.000 hommes, chiffre considérable pour l'époque, et une puissante artillerie braquée sur les murs de la forteresse, étaient présents. L'héroïsme de la garnison espagnole portée exceptionnellement à 5.000 hommes sous les ordres de son commandant Sherlock vint à bout des assauts furieux des arabes. Le 19 mars 1775, jour de la Saint-Joseph, Mohammed ben Abdallah devait lever le siège et solliciter la paix du Roi d'Espagne Charles III. La place-forte n'avait pas reçu moins de 11.363 bombes et grenades et il y avait 600 morts ou blessés, soit 20 % de la garnison. Protégée par N.-D.-des-Victoires, sa patronne, Mélilla sortait meurtrie, mais victorieuse, de la plus redoutable épreuve de son histoire. Elle restait espagnole (1).

---

(1) L'anniversaire de la levée du siège continue à être commémoré chaque année à Mélilla.

Pourtant l'heure de son essor n'avait pas encore sonné. Comme épuisée par l'effort fourni, la ville se replie sur elle-même. Aussi bien l'attention de la métropole est-elle, depuis le début de la Révolution française, retenue par les événements de France et d'Europe. Au timon de l'Etat il n'y a plus un grand souverain comme Charles III. Mélilla, qui n'a été que très épisodiquement en 1774-75 à l'avant de la scène nationale, retombe dans l'oubli. En 1823 l'ordre est donné par le gouverneur d'Alméria d'abandonner la place-forte ; hasard ou providence, l'ordre ne fut pas exécuté ; longtemps encore le gouvernement de Madrid hésitera sur l'utilité de garder le préside.

Sa population est toujours stationnaire. Séparée, isolée de la péninsule, elle ne perçoit qu'imparfaitement et à retardement les échos de l'invasion française. Devant l'usurpateur, la petite garnison, faisant taire pourtant ses désillusions et ses dissensions, reste fidèle au roi légitime. Au général Sébastiani, maître de Grenade et de Malaga, qui lui intime en 1810 l'ordre de se rallier à Joseph Bonaparte, le gouverneur de Mélilla, Conti, répond fièrement qu'il préfère laisser mourir de faim et de misère ses soldats qui menacent pourtant de se mutiner ; il résiste aux sommations et, la fortune lui venant en aide, parvient à se ravitailler chez les arabes.

Mais la vie politique tourmentée de la péninsule pendant la majeure partie du siècle dernier — avec ses pronunciamentos, ses guerres civiles, ses révolutions — ne peut manquer d'avoir des répercussions dans la place-forte où, au surplus, la présence de prisonniers politiques représente un danger constant. Attachés à l'absolutisme, les officiers préfèrent une fois de plus manquer de vivres plutôt que de se rallier au roi constitutionnel ; ils sont remplacés avec le changement de régime. A la fin de 1838 les constitutionnels sont maîtres à leur tour de la citadelle, et les détenus sont les carlistes. Mais ceux-ci réussissent à se soulever, proclament « Charles V », emprisonnent à leur tour les autorités isabéliennes. Le blocus de la citadelle par les troupes d'Isabelle II envoyées de la péninsule s'ensuit. Non sans des difficiles négociations, auxquelles la France, soutien d'Isabelle II, se trouve mêlée, les rebelles acceptent de remettre la

place-forte aux autorités légitimes à condition de recevoir les honneurs de la guerre. En 1864, une fois de plus, le gouverneur de Mélilla n'est pas d'accord avec Madrid ; des marins libéraux enthousiastes viennent annoncer la chute de Narvaez et l'accès au pouvoir d' O'Donnell. Les Arabes mettent à profit ces divisions, se montrent arrogants. En 1848, le fils du sultan était venu se faire saluer au large de Mélilla mais n'osa solliciter une réception dans la ville.

Les conditions matérielles d'existence de la garnison demeuraient toujours aussi peu enviables. En 1875 elle manqua d'eau à tel degré qu'il fallut en faire venir de Malaga (1).

Toutefois quelques points étaient déjà acquis, depuis la fin victorieuse pour l'Espagne de sa guerre contre le Maroc en 1859. Le traité hispano-marocain du 24 août 1859, confirmé et précisé par celui du 26 juin 1862, fixait enfin à la portée du tir du canon de 24 les limites du territoire, éternelle matière à contestation entre la garnison et les Arabes. Heureuse conséquence des victoires du général Prim dans sa campagne marocaine, le dernier traité, négocié et signé à Tanger par le Ministre d'Espagne, donnait à Mélilla un espace vital qui, s'il paraît aujourd'hui singulièrement restreint, répondait alors aux meilleures aspirations espagnoles.

Un autre événement important fut, en 1863, la déclaration de Mélilla comme port franc. De ce privilège qui devait lui être très profitable, la ville devait aussitôt bénéficier tandis que les effets bienfaisants de l'établissement en 1866 d'une douane hispano-marocaine aux frontières du territoire souverain se faisaient rapidement sentir. Les produits européens, dont les Marocains étaient avides, commencèrent à arriver nombreux, la franchise douanière en rendant l'importation facile. C'est par caravanes entières que musulmans et juifs venaient de Taza et de Fès, quand ce n'était pas de Figuig ou du Tafilalet, acheter sous les murs de la ville le sucre, le thé et les tissus que seule l'Europe pouvait leur fournir. Ils apportaient en échange, qui les dattes,

(1) L'eau de Malaga, très supérieure à celle de Mélilla, est aujourd'hui encore vendue au port, les jours d'arrivée du bateau « courrier ».

qui le miel, les Riffains ayant été longtemps grands éleveurs d'abeilles. Ainsi depuis la conquête, pour la première fois, Mélilla sortait enfin de son rôle exclusif de garnison et de préside pour s'adonner à un commerce fructueux allant jusqu'à l'extrême sud-marocain.

Le grand élan ne devait toutefois être pris qu'après la « guerre de Margallo » de 1893, lorsque la mort du général de ce nom, gouverneur de la place, et de plusieurs soldats de la garnison, tués dans un guet-apens arabe, dessillant enfin les yeux de Madrid, eut mis en évidence les vices de l'organisation militaire espagnole. Il fallut cet avertissement tragique pour décider non seulement une expédition punitive contre les Arabes, mais le renforcement et l'élargissement des défenses de la place-forte qui se peuple maintenant autour du Mantelete, le quartier commerçant au pied des remparts. La population, grossie d'éléments civils, commence à s'accroître ; en 1895, elle atteint 10.614 habitants. L'année suivante, l'exemption de service militaire est supprimée pour les habitants de Mélilla ; ce privilège, dont ils avaient joui durant des siècles, n'était qu'une juste compensation pour ceux qui avaient accepté l'austère et dangereuse existence dans un préside impopulaire.

Après avoir longtemps piétiné, Mélilla voit s'annoncer enfin un avenir souriant quand s'ouvre le xx[e] siècle. Ses liaisons maritimes avec la péninsule deviennent plus fréquentes (1). Le 2 mai 1904, pour la première fois, un souverain d'Espagne lui rend visite. Alphonse XIII y arrive sur son yacht « Giralda » escorté du croiseur « Cardenal Cisneros » et, témoignant de l'intérêt qu'il y attache, inaugure solennellement les travaux du port. Déjà en 1903 438 navires, dont 211 battant pavillon étranger, étaient entrés à Mélilla.

La visite royale avait donné le ton. Mélilla qui avait été boudée jusqu'alors, recevra maintenant d'illustres visiteurs et de nombreuses personnalités espagnoles, ministres, généraux, hauts fonctionnaires. Symbole de la nouvelle époque dans laquelle

(1) Il est intéressant de rappeler à ce sujet l'existence du petit îlot d'Alboran, à mi-chemin entre Alméria et Mélilla, qui servait souvent d'escale autrefois aux bateaux faisant la traversée entre le préside et la péninsule.

elle est entrée, la ville cesse en 1906 d'être un centre de déportation, ce qui, pour les possessions lointaines ou les pays neufs, est le signe de la maturité. Un décret supprime officiellement le préside.

En réalité, l'histoire de Mélilla est à présent inséparable de celle du Maroc. Or l'empire chérifien est depuis le début du siècle à l'ordre dú jour. L'ancien préside espagnol passe avec lui sur le devant de la scène internationale. La mission de Mélilla se modifie par la force des circonstances qui rappellent l'Espagne à sa mission africaine. Pour Madrid, cette possession n'est plus seulement une place-forte mais aussi une voie d'accès vers cette zone d'influence qui va lui être reconnue par les traités. Or, dans l'élaboration de ces accords et dans la question marocaine, le rôle de la France sera prépondérent. Aussi l'influence française va-t-elle se faire sentir à Mélilla, plus encore qu'ailleurs, car elle remontait haut dans le passé.

II

Il est malaisé de retrouver dans le préside des souvenirs autres qu'espagnols, tant l'Espagne a marqué ce coin de l'Afrique de son empreinte. Pourtant, mêlés à la geste castillane, ce sont des souvenirs français, souvent anecdotiques, qu'on y peut surtout glaner, comme à Ceuta, vis-à-vis du roc de Gibraltar, l'action de l'Angleterre est la plus apparente.

Que des navigateurs français aient eu sous l'Ancien Régime l'occasion de s'arrêter à Mélilla, soit pour y chercher à l'abri de la citadelle un refuge contre les barbaresques, soit pour la visiter, la chose est très probable.

Il est même certain que pendant la longue guerre de 1635 à 1659 entre la France et l'Espagne, des capitaines de navires français, voulant éviter la côte espagnole, tentèrent de relâcher sur le littoral du Riff. Le minuscule archipel — dont l'actuel « Peñon de Alhucemas » est l'îlot le plus important — leur parut non seulement préférable à Mélilla, mais propice à la fondation d'un comptoir commercial. Aussi Mazarin nomma-t-il en 1655 ou 1657 l'un de ses marins, le sieur Lambert, « Consul des Iles

Albouzèmes » corruption du nom arabe El-Mezemma sous lequel ces îles étaient alors connues, « pour y exercer la charge après que les commerçants y auraient commencé des établissements ». Plus tard, les frères Fréjus, négociants de Marseille, créèrent aussi une « Compagnie des Albouzèmes ». Ni Lambert ni les Fréjus ne purent prendre possession de l'archipel qui fut finalement annexé par les Espagnols en 1673.

Au XVIII[e] siècle, parmi les Israélites qui servaient d'habituel truchement entre Espagnols et Arabes, certains vinrent de France où ils étaient établis. Tel fut le cas de ce Samuel Sumbel, juif marseillais, assez au courant des coutumes européennes pour servir d'intermédiaire, en 1765, entre le Sultan Mohammed ben Abdallah et le roi d'Espagne Charles III. La médiation de Sumbel — une de ces éternelles négociations hispano-arabes relatives à des incidents entre la garnison de Mélilla et les frontaliers riffains — conduisit à un accord, provisoire du reste, puisque c'est ce même sultan qui devait quelques années plus tard déclarer la guerre à l'Espagne et diriger le siège de Mélilla.

A ce siège historique se distingua de façon éclatante un jeune capitaine de grenadiers, Francisco de Miranda. Il était né en 1750 à Caracas. Energique et ardent, il se sentait une âme avide de gloires et d'aventures et était entré très jeune pour servir dans les troupes coloniales espagnoles. Le siège de Mélilla lui parut une excellente occasion de se mettre en valeur. Il s'y fit envoyer comme capitaine au « régiment de la Princesse », accomplit mille prouesses, donna l'exemple de la bravoure et tint un journal du siège qui a été conservé et est un document précieux d'histoire locale (1). Le siège levé, Miranda se retrouve inactif,

---

(1) Rafael Fernandez de Castro y Pedrera : « El sitio de Melilla, diario de Miranda », présenté et annoté par l'Instituo General Franco, 1939. — Le 29 mars 1950, sur l'initiative du Comité du Bi-Centenaire de Miranda, une manifestation a été organisée en son honneur à la Sorbonne sous le haut patronage et en présence de M. Vincent Auriol, Président de la République. Dans un discours où le rôle de Miranda pendant la Révolution Française est particulièrement mis en lumière, M. Marcel Dunan, Membre de l'Institut, a retracé éloquemment la vie du grand soldat dont le nom est gravé sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile. — V. *Europe-Amérique Latine*, 20[e] année, mars-avril 1950, 25, rue Quentin-Bauchart, Paris (8[e]).

aigri ; il s'estime mal payé de ses mérites. En vertu du Pacte de famille, l'Espagne doit adjoindre un bataillon aux troupes françaises qui luttent dans la guerre de l'Indépendance américaine. Miranda en fait partie et combat de 1779 à 1781 sous les ordres de Rochambeau. C'est alors qu'il fait le rêve de rendre sa véritable patrie, le Vénézuéla, indépendante. La paix signée, il parcourt l'Europe et tente vainement d'obtenir une aide effective contre la domination espagnole en Amérique.

Voici la Révolution Française. Les capacités militaires de Miranda doivent trouver leur emploi dans cette armée française qu'il a appris à connaître aux Etats-Unis. En 1792 il se présente à un comité où figurent Roland, Danton, Monge, d'autres encore, qui l'écoutent avec gravité proposer de servir militairement. Ses offres sont acceptées. Le 1er septembre il est maréchal de camp de l'armée française — quoiqu'étranger, comme sous Louis XV le maréchal de Saxe —. Une division du corps d'armée du Nord, commandé par Dumouriez, lui est confiée.

L'ancien jeune capitaine du siège de Mélilla, où il a fait ses premières armes, entre en Belgique et conquiert Anvers. Le voilà commandant en chef en 1795. Les Français l'appellent « l'épée de la Gironde », car, comme tous les généraux révolutionnaires, il n'oublie pas d'assurer sa situation par des amitiés avec les Girondins. Mais sa maladresse devant Maëstricht, ses échecs à Aix-la-Chapelle et à Neerwinden le compromettent. Second de Dumouriez, Miranda suit le sort de son chef, accusé de haute trahison. Traduit avec lui devant le Tribunal Révolutionnaire, il sait se défendre admirablement et est acquitté aux acclamations du peuple. Emprisonné peu après, sauvé par le 9 Thermidor, il est compromis encore dans la journée du 18 Fructidor et il passe en Angleterre.

Espagnol à Mélilla, Français en Flandre, Miranda poursuit son étonnante et itinérante destinée en Vénézuélien qu'il est de cœur et de naissance. Il se fera, dans la troisième partie de sa carrière, le champion et le précurseur de la libération de sa patrie, pour mourir déçu à Cadix, sans avoir vu la réalisation de son rêve. La municipalité de Mélilla a conservé le souvenir de Francisco de Miranda en donnant son nom à une rue et la France,

de son côté, ne peut pas ne pas le considérer comme lui appartenant.

Les échos de cette Révolution française qui avait tant enflammé Miranda parvenaient jusqu'à Mélilla, surtout à partir du moment où l'Espagne eut passé sous le joug napoléonien. Plusieurs des prisonniers faits après la capitulation de Bailen en 1808 y furent envoyés, suscitant la curiosité de la petite garnison peu gâtée par les nouvelles.

En 1830, la France s'empare d'Alger et prend pied en Afrique du Nord. L'Espagne, depuis longtemps établie à Oran, voit d'un œil peu favorable l'extension de l'occupation française vers l'Ouest. L'oued Moulouya doit en tout état de cause marquer la limite de l'avance française. Pour garantir cette frontière, reconnue tacitement, l'occupation des Zaffarines (1) à l'embouchure de la Moulouya paraît indispensable aux autorités de Mélilla et au gouvernement de Madrid. Il faut y devancer la France. Louis XV aurait déjà pensé à s'emparer de ces trois îlots en 1766, mais s'en serait cru empêché par le traité qu'il venait de signer avec le sultan du Maroc. L'année même de l'occupation d'Alger, une commission de savants et d'explorateurs français, réalisant un voyage d'étude sur le littoral algérien, commission dont faisaient partie Berthelot et Weble, obligée par la tempête de se réfugier aux Zaffarines, procéda à cette occasion à la reconnaissance scientifique des trois îlots, leur donna les noms des géologues Buckland, Busch et Brongniart et nota leur importance pour le trafic maritime et comme abri. L'attention des Français était plus que jamais attirée vers cette position. Madrid, après bien des tergiversations, finit par prendre sa décision. Le 6 janvier 1848 une flotille espagnole prenait possession des îlots au nom de la reine Isabelle II. Il était temps. Le 14 du même mois un navire de guerre français s'approchait des Zaffarines chargé de la même mission, mais voyant flotter le pavillon espagnol décidait de reprendre le large. L'Espagne avait conquis son cinquième préside, pour servir de défense

(1) Ou Chaffarines, venant probablement de l'arabe « chaffar » pirate, « île aux pirates ».

avancée et de couverture au premier d'entre eux : Mélilla, distante de 27 milles marins et d'où par beau temps le petit archipel est parfaitement visible (1).

Les gouverneurs de Mélilla, bien que peu satisfaits de l'entreprise française en Algérie, gardaient cependant envers notre principal ennemi Abd-el-Kader une attitude d'expectative. Lorsqu'en septembre 1844, l'émir s'approche pour la première fois de la place et qu'en 1846 il cherche à entrer en contact avec le gouverneur de Benito, celui-ci, prudent, se refuse à laisser entrer le chef arabe dans la citadelle.

Peu de semaines après, le même gouverneur se montre même secourable envers des Français capturés par Abd-el-Kader. Le 10 octobre 1844, il reçoit en effet une lettre du lieutenant-colonel de cavalerie, M. Courby de Cognore, écrite en son nom et en celui de neuf autres prisonniers français dont sept officiers, sollicitant sa médiation pour payer une rançon de 6.000 dourcs. De Benito s'entremet et parvient à faire accepter cette somme aux Algériens. Le 25 novembre le capitaine Luis Cappa quitte Mélilla sur une vedette bien armée, parvient à quatre heures au lieu du rendez-vous, remet l'argent, accueille les neuf prisonniers (un était mort la veille), retourne à Mélilla où nos compatriotes sont l'objet de marques de sympathie de la part de tous.

Les années qui correspondent à l'occupation non plus restreinte mais élargie de l'ancienne Régence d'Alger sont une époque de transition entre les phases algérienne et marocaine de notre épopée coloniale nord-africaine. A partir de 1880, date de la convention de protection des Européens de l'empire chérifien signée à Madrid, le Maroc commence à retenir l'attention des milieux coloniaux français. Mais, de plus en plus, chaotique et anarchique, il apparaît comme une proie tentante pour ses voisins, la France à l'Est et l'Espagne au Nord. Explorateurs et savants des deux nations préparent les voies à la conquête militaire d'un des rares pays indigènes demeuré théoriquement

---

(1) Je m'y suis rendu fin 1947, étant un des très rares Français qui y aient jamais été, et le premier en tout cas officiellement. Seule habitable, *Isabelle II* y abritait encore une minuscule garnison et quelques très vieux habitants qui y étaient nés, sans parler des prisonniers.

indépendant. La délimitation des futures zones d'influence entre les deux Etats, si elle se laisse deviner, n'existe pas encore et à la faveur de cette imprécision des empiètements ont pu s'opérer. Ce fut le cas dans l'hinterland de Mélilla, sans qu'on puisse vraiment parler d'un « travail de pénétration » (1) française. La présence depuis longtemps connue de gisements miniers dans le Riff oriental pouvait notamment attirer les prospecteurs. C'est ainsi que le 14 janvier 1884, un Français, le comte de Chavaignac, accompagné de sa femme, se présenta à Mélilla muni de lettres de recommandation du Chérif d'Ouezzane pour reconnaître les richesses minérales des environs. Devant la froideur des autorités espagnoles à laquelle s'ajoutèrent d'incessantes tracasseries de la part des Arabes, le comte, après quelques semaines d'efforts infructueux, dut quitter les lieux. Moins susceptible et mieux inspiré, le gouvernement du préside aurait pu faciliter la mission du Français qui en définitive ne pouvait que bénéficier à l'Espagne.

Il est certain que l'excellent emplacement de Mélilla au point de vue commercial avec la franchise de son port intéressait vivement notre marine marchande qui avait même donné le nom de « Ville de Mélilla » à un de ses bateaux. Depuis 1885 elle fréquente assidûment le port espagnol. La Compagnie Transatlantique assure un service hebdomadaire Marseille-Oran-Nemours-Mélilla-Malaga, la compagnie Touache a des liaisons régulières ; des caboteurs français viennent aussi ; tous transportent voyageurs et apportent marchandises débarquées sur des barcasses, le port n'étant pas encore construit. Les produits français : farines, sucres en pain, tissus, soieries, articles de Paris, parfumerie, droguerie, ciment, carrelage, tuiles sont négociés au Mantelete, adjacent à la citadelle où d'importantes maisons de commerce comme la maison Salama, la plus ancienne de Mélilla, les réexpédient sur Fès et loin à l'intérieur du Maroc. Pourtant les Français ne dépassent pas une vingtaine, la plupart israëlites, tels les frères Benhamou, dont le second Elie est aujourd'hui le

(1) Expression employée par Gabriel de Morales : « Datos para la Historia de Melilla », in-8°, Melilla, 1909.

doyen de la colonie française. Mais en 1903, avec ses 156 bateaux, la marine marchande française occupait la première place dans le commerce extérieur de la cité, distançant de très loin l'Angleterre et l'Espagne.

La France avait ainsi à Mélilla au début de ce siècle une position des plus enviables qui devait encore se renforcer dans la suite. Au contraire, victime de ses dissensions intérieures, éprouvée par ses revers extérieurs, mais surtout pays pauvre ne possédant qu'une marine de commerce médiocre et ne pouvant offrir que des produits d'un prix trop élevé, l'Espagne, pourtant chez elle, ne pouvait prétendre avant longtemps se présenter en concurrente. Mais elle n'entendait plus faillir davantage à la mission que lui assignait son grand passé. Découvrant tout le parti qu'elle pouvait tirer pour son action marocaine de la possession de la place-forte, elle donnait à Mélilla l'impulsion nécessaire en vue d'en faire enfin une ville moderne apte à des tâches nouvelles d'une large envergure.

Madame Saint-René Taillandier, un des très rares voyageurs français de marque qui aient abordé le préside avant la campagne du Maroc, a donné de « Melilla la vieja » un pittoresque aperçu. Voici un extrait du récit qu'elle a consacré à la réception dont elle et son mari, nommé Ministre de France à Tanger, furent l'objet lorsqu'ils rejoignirent leur poste par bateau en 1901 (1) : « Nous devions donc, après Oran, faire escale pour quelques heures à Mélilla, voir ce qu'est un préside espagnol. Ce fut une petite page de vieille Espagne, à la don Quichotte et tout a tellement changé depuis que je ne sais plus si je ne l'ai pas lue dans un vieux livre...

La petite ville, ou plutôt bourgade, était d'aspect pauvre et triste, très enfermée dans ses murailles ; rues étroites et montantes, peu de fenêtres sur l'extérieur, coquille close et en défense, avec tout à coup, à un rez-de-chaussée, l'audacieuse note moderne, un magasin de nouveautés, des chapeaux et des « dessous » roses. Cela n'allait pas jusqu'au souriant mannequin.

---

(1) Mme Saint-René Taillandier : « Ce monde disparu — Souvenirs — Syrie-Liban-Maroc », Plon, 1947.

Le palais du Gouverneur était aménagé dans la forteresse tout au haut de la ville : nous y fûmes amenés dans son carrosse capitonné de velours violet (1). Le décor de réception fut solennel : des gardes alignés dans une salle garnie d'armures saluèrent militairement ; puis s'ouvrit un vaste salon ; des fauteuils dorés s'y alignaient, le long des murs tendus de velours violet ; je laissai là mon époux et fus conduite par des chambres de plus en plus obscures, petites et à la fin tout à fait noires, chez Mme la gouvernante ».

III

1904 marque une coupure dans l'histoire du Maroc. A la suite de l'accord franco-britannique du 8 avril par lequel l'Angleterre reconnaissait à la France, sous certaines conditions, une liberté d'action dans l'Empire chérifien, un deuxième accord, conclu cette fois entre la France et l'Espagne, délimitait la zone d'influence qui reviendrait à celle-ci le jour du partage. Zone sensiblement plus réduite que celle de l'accord franco-espagnol de 1902, qui avait inclus Fès dans la sphère espagnole ; elle répondait peu aux espoirs qu'on avait caressés à Madrid depuis 1900. En tout cas l'Espagne sait désormais quels territoires lui reviendront au Maroc. En ce qui concerne Mélilla, la ville de souveraineté pourra compter sur un hinterland qui ira jusqu'à la Moulouya et comprendra la majeure partie du massif riffain. S'il est prévu que l'initiative de l'action internationale au Maroc doit venir du côté français, cette initiative ne saurait désormais être bien éloignée. L'état semi-anarchique de l'empire chérifien va commander la situation internationale et provoquer la réunion de la Conférence d'Algésiras en 1906. La crise aura son dénouement dans le traité franco-marocain de Protectorat signé le 30 mars 1912 et le traité subséquent franco-espagnol du 27 novembre.

Or, dès 1905, la situation locale à Mélilla et aux environs est à l'unisson de celle du reste du Maroc. Elle est franchement

(1) En réalité une chaise à porteurs.

mauvaise. En novembre, le général Marina a pris le commandement de la place-forte. Il est décidé à en finir avec les continuelles vexations des Riffains. On voit pourtant encore en 1906 des soldats espagnols massacrés, leurs cadavres mutilés promenés dans des charrettes sous les remparts de la ville. Toutefois cette même année les perspectives ont paru suffisamment encourageantes pour créer une chambre de commerce dans une agglomération qui dépasse à présent 20.000 habitants. Dans tout le Maroc une recrudescence d'agitation, couronnée par l'assassinat du docteur Mauchamp à Casablanca, signale 1907. Une conférence franco-hispano-marocaine se réunit à Rabat pour assurer une meilleure sauvegarde des intérêts européens ; le général Marina s'y rend, membre de la délégation espagnole, chargé plus spécialement de défendre les droits de l'Espagne à Mélilla et dans sa région. Oujda et Berkane sont au même moment occupés par les troupes françaises de Lyautey.

Il faut pourtant attendre encore plusieurs mois pour que la situation se modifie de façon capitale dans l'ancien préside. C'est la fameuse campagne de 1909 où Mélilla — citadelle et forts extérieurs — va servir de vaste camp retranché à une garnison sans cesse accrue. Désormais les événements d'Afrique sont suivis de très près par l'opinion publique de la Péninsule où s'affrontent le parti colonial et le parti abstentioniste.

A Madrid l'ardeur des « africanistes », favorable à une action d'envergure en Afrique du Nord, se trouve subitement refroidie par la nouvelle d'une attaque des Riffains dans la région de Mélilla (9 juillet 1909) contre les ouvriers espagnols des mines de fer du Uixam dont l'exploitation avait commencé en 1907. La garnison de la ville, appuyée par des contingents de la métropole, doit intervenir et, rompant pour la première fois le cercle où Mélilla était enfermée depuis la conquête, occupe des positions stratégiques. Mais les troupes espagnoles, imprudemment engagées, essuyent un désastre au Barranco del Lobo, le 25 juillet 1909. De nouveaux renforts — 20.000 hommes — sont demandés d'urgence au gouvernement. Un embarquement de troupes à Barcelone provoque un soulèvement, la « Semaine tragique », contre cette guerre impopulaire à laquelle assistait le

général français de Torcy en qualité d'observateur (1). Le 21 octobre Marina devait démissionner, victime de son imprévoyance. Le bilan de son commandement n'était pourtant pas entièrement passif, puisqu'il s'était traduit par l'acquisition de points d'appui autour de Mélilla et même de certaines positions dans la partie extrême orientale de la future zone espagnole. C'est ici qu'interviennent les curieuses figures du « Rogui » (2). Bou-Hamara et de son lieutenant français Gabriel Delbrel.

Depuis 1902, un agitateur marocain, originaire du Zerhoun, de son vrai nom Djelali ben Driss, troublait la région de Taza et de Fez, soulevait les Arabes contre le sultan Abd-el-Aziz, et, se faisant passer pour de souche chérifienne, se posait en « prétendant ». Forte personnalité que Bou-Hamara, chef de guerre, diplomate et commerçant qui, obligé, après une attaque manquée d'Oujda, de se retirer sur la rive gauche de la Moulouya, établissait son quartier général et sa petite cour à 27 kms de Mélilla dans la kasbah rougeâtre de Zélouan qui sert aujourd'hui de casernement aux troupes espagnoles. Dès lors il ne tarda pas à entrer en relations avec le gouverneur de Mélilla, en reçut des émissaires et concéda de son propre chef les mines du Riff en 1905 à des Européens. A ce sujet il appartient à deux Français, M. Baille accompagné d'un ingénieur, après être passés à Mélilla, d'avoir été les premiers à rencontrer le Rogui, peu de jours avant son installation à Zélouan, pour s'entretenir avec lui de questions minières.

A la recherche d'un homme d'affaires intendant de ses intérêts, le Rogui trouve sur sa route un Français, Gabriel Delbrel, encouragé du reste par l'autorité française qui se sert de lui pour faire pression sur Abd-el-Aziz. C'est ainsi que fin 1905, à 25 kms de Mélilla, au lieu dit Restingua de Tofiño, à l'extrémité du cordon de terre qui sépare la Méditerranée de la Mar

(1) Cf. Général de Torcy : « Les Espagnols au Maroc en 1909 ». Berger-Levrault, Paris, 1912, ouvrage qui contient tous les détails de la campagne jugés par un technicien. Le général de Torcy avait dès le 12 septembre 1902 été autorisé à visiter Mélilla et à assister à des manœuvres. Le général d'Amade devait aussi venir à Mélilla.

(2) Nom donné au Maroc depuis 1862, et par dérision, à tout individu qui aspire à détrôner le sultan régnant.

Chica, Delbrel installe une factorerie. Assisté de plusieurs compatriotes d'Algérie, il s'est fait céder à bail le terrain par Bou-Hamara dont il s'intitule « Chef d'Etat-Major ». L'objet de son entreprise commerciale qui, se couvrant d'abord des drapeaux français ou belge, arbore ensuite plus prudemment l'étendard du Rogui, n'est autre que de fournir armes et munitions au prétendant marocain. Des bateaux français, l'« Eider » et le « Zénith », font la navette entre la Restinga et l'Algérie. D'autres marchandises que la contrebande de guerre y sont débarquées. A Mélilla on s'émeut non pas tant de ces livraisons à Bou Hamara avec qui les relations sont cordiales, que du risque de concurrence commerciale pour la ville. Déjà des coups sévères ont été portés par les Français avec leurs « marchés francs » en bordure de l'Oranie qui attirent les caravanes marocaines venant autrefois se ravitailler sous les murs de Mélilla. Les craintes des Espagnols au sujet de la Restinga devaient pourtant apparaître mal fondées. Soit que Delbrel ait entrepris une tâche au-dessus de ses moyens, soit, vraisemblablement, qu'il ait perdu les appuis français dont il avait bénéficié au début, toujours est-il qu'il dut abandonner sa factorerie après quelques semaines de prospérité. Ce fut un soulagement à Mélilla, à cause des projets inquiétants attribués aux Français par les autorités espagnoles.

Le Général Marina devait faire occuper en février 1908 la Restinga tandis qu'en mars le général Larrea s'installait à Cap de l'Eau où, peu après, le commandant français Boquereau, qui était entré à Berkane en 1907, lui rendait visite. Quant à Delbrel, il obtenait l'autorisation de venir à Mélilla, s'y livrait à des études géographiques (1) et commerciales, passait entièrement au service de l'Espagne et finissait par se faire naturaliser espagnol. Vêtu comme les Arabes, parlant parfaitement leur langue, il acheta une propriété à Segangan où il mourut en pleine guerre. Son maître de quelques semaines, Bou Hamara, se discrédita dans l'esprit des Riffains par son attitude favorable aux Espagnols dans l'affaire de l'agression des ouvriers des mines du

(1) Cf. son ouvrage écrit en langue espagnole : « Geografia general de la provincia del Rif », Mélilla, 1911.

Uixam, origine de la campagne de 1909. Il termina son étonnante aventure capturé par le sultan qui le fit emprisonner dans une cage en fer, qu'on voit encore au musée Dar Batha de Fès, puis mettre à mort.

Au terme des opérations militaires de 1909 l'Espagne avait donc réussi à prendre des points d'appui sur la côte et à amorcer l'occupation de sa future zone. Cela ne s'était pas fait sans hésitations, fausses manœuvres et pertes sévères en vies humaines, sans abîmer aussi un pays auparavant boisé, riche en arbres fruitiers et en différentes autres essences, désormais devenu dénudé et aride. Mais Mélilla disposait enfin d'air respirable. Derrière les troupes toute une population de cantiniers et de gagne-petit provenant d'Andalousie et d'Oranie avait pu s'y établir et tenter la chance de l'immigré dans un pays neuf. Au 31 décembre 1910 la ville comptait avec sa garnison 41.000 habitants. Le roi d'Espagne y venait, en janvier 1911, inspecter les grands travaux que le gouvernement y faisait exécuter et accomplissait un pèlerinage sur les champs de bataille de la campagne 1909. Le général Toutée, alors commandant de la division d'Oran et des confins algéro-moracains, s'était déplacé à cette occasion pour saluer le souverain à son débarquement à Mélilla.

L'activité économique de la ville, où s'édifiait rapidement le moderne « Barrio Real » (1), prenait un nouvel élan dont la dernière manifestation devait être en 1914 le début de l'exportation du minerai de fer.

Ainsi Mélilla et son hinterland bénéficiaient-ils de l'importance croissante que la question marocaine prenait dans la vie publique espagnole. A partir de 1911 le parti militaire se groupait derrière un officier ardent et quelque peu brouillon, le lieutenant-colonel Silvestre. Le 16 novembre 1910 le Gouvernement de Madrid, tenant la France au courant des négociations, avait signé un accord avec le Maroc au sujet de l'indemnité due par le Makhsen pour les dépenses causées par la campagne de Mélilla de l'année précédente. Enfin, comme conséquence de

(1) Appelé ainsi non en l'honneur du roi comme on pourrait le supposer, mais du général Real, commandant à Mélilla.

l'établissement du Protectorat français en 1912, l'Espagne se voyait reconnaître officiellement, quelques mois après, sa zone d'influence. Restait à l'occuper, tâche qui commençait à peine à la veille de la guerre mondiale et que l'insoumission des tribus riffaines devait rendre particulièrement pénible, sanglante et prolongée. Pour toute la partie orientale, Mélilla devait jouer le rôle de base de départ et de réservoir de troupes. C'est dire que pour longtemps encore, la préoccupation militaire devait être pour l'Espagne essentielle. Et de cette préoccupation l'organisation de la zone a, aujourd'hui encore, gardé fortement l'empreinte.

IV

Lorsque la première guerre mondiale éclate, Mélilla connaît donc une réelle prospérité et les intérêts français en particulier y sont de première importance tant au point de vue du trafic du port (1) qu'au point de vue commercial (2) (exploitations de minerais de fer et de plomb). Ce bel élan est maintenant arrêté. Les quelque vingt Français mobilisables, à une seule exception, répondent à l'appel sous les drapeaux. Les deux frères Benhamou, par un bel acte de patriotisme, prennent sur eux de frèter un petit bateau, le « Ramonita » qui conduit en pleine nuit les mobilisés à Nemours où ils se mettent à la disposition de l'autorité militaire. Pendant toute la guerre, à la faveur de la neutralité espagnole, Mélilla est à peine troublée. La ville recevra en 1915 la visite de l'Infante Louise d'Orléans et de l'Infant Charles de Bourbon.

Au Maroc français, l'œuvre si brillamment commencée menace d'être compromise, et il faut toute la foi et toute la ténacité

(1) En 1908, avec 4.891.150 pesetas de marchandises vendues et 32.774 pesetas d'achats, la France avait eu la première place avant l'Espagne dans les statistiques du port. Plusieurs compagnies de navigation et des caboteurs français y faisaient régulièrement escale et le fret était alors plus économique entre Marseille et Mélilla qu'entre Malaga et Mélilla.

(2) Plusieurs maisons de commerce françaises, spécialement de Marseille, avaient des succursales à Mélilla.

d'un Lyautey pour éviter les plus grands abandons. Au Nord la propagande allemande, active à Mélilla comme dans tout le Maroc espagnol, déploie en tout cas tous ses efforts pour agiter les masses musulmanes et montagnardes du Riff à peine soumises, ou insoumises. Des agents formés par l'Ambassade d'Allemagne à Madrid s'insinuent un peu partout, leur tâche étant facilitée par la présence d'ingénieurs et prospecteurs allemands. Ils introduisent des armes à Mélilla et dans le territoire. Ils trouvent des complicités et des appuis chez les indigènes. C'est parmi ces derniers que se signalent le fameux Abd-el-Malek, qui viendra à Mélilla, et la famille Abd-el-Krim el Khatabi, le père et les deux fils, purs riffains et ardents germanophiles.

Celui qui devait illustrer le nom était né à Adjir en 1882 dans la tribu des Beni-Ouriagel dont son père était caïd. Intelligent et intrigant, il était au physique petit, assez laid, gêné plus tard par une légère claudication. Il s'était mis de bonne heure au service des Espagnols, occupait les fonctions d'interprète à la « Commandancia General » de Mélilla et avait été chargé de la chronique arabe pour le journal local « El Telegrama del Rif ». En 1914 dès le début des hostilités, Abd-el-Krim devenait, ainsi que tous les siens, un agent secret des empires centraux et fournissait des armes au rebelle Abd-el-Malek, attendant son heure pour déclencher, aidé de l'Allemagne, cette « Jihad » ou guerre sainte dont il avait besoin pour se tailler une principauté riffaine, son rêve.

Abd-el-Krim allait non seulement faire peser sur Mélilla le plus grave danger de son histoire — pire qu'en 1775, 1893 ou 1909 — et faire passer la ville dans l'actualité internationale, mais encore mettre à feu et à sang pendant plusieurs années le Riff tout entier, provoquer à Tétouan la chute des Hauts-Commissaires, à Madrid des Ministères, susciter la dictature de Primo de Rivera, inquiéter sérieusement la Résidence Générale de Rabat, nécessiter enfin une intervention militaire franco-espagnole de grande envergure. Il n'aurait pu cependant réussir dans sa tâche si les dissensions entre les généraux espagnols, l'imprévoyance du gouvernement royal, et la maladroite attitude

des autorités d'occupation envers les Arabes ne lui eussent, comme à plaisir, préparé le terrain et fourni l'instrument militaire dont il avait besoin. Entre le général Silvestre, gouverneur de Mélilla, chef du parti de l'action, et le Haut-Commissaire de Tétouan, général Bérenguer, les rapports étaient notamment rien moins qu'excellents.

Les événements sont bien connus (1). Pour avoir voulu à tout prix rattacher les deux présides de Mélilla et d'Alhucemas et s'être aventuré avec des troupes mal entraînées dans les territoires dissidents, Silvestre subit le désastre d'Anoual (18-22 juillet 1921). Abd-el-Krim avec les tribus qu'il a soulevées a anéanti l'armée espagnole. Obéissant stoïquement à la plus pure tradition castillane, les officiers se donnent la mort. L'Espagne doit verser quatre millions de pesetas à Abd-el-Krim pour le rachat de ses prisonniers. Une guerre inexpiable a commencé. Le nouveau « rogui » poursuit victorieusement sa campagne, la rébellion gagnant de proche en proche ; Mélilla elle-même court les plus grands dangers, la panique y règne et la population affolée vient se réfugier dans la vieille ville. Un arrêt de l'avance riffaine donne heureusement le temps aux Espagnols de faire venir des renforts, commandés par le général Sanjurjo, qui barrent la route aux insurgés. Il s'en était fallu de bien peu que Mélilla, pour la première fois depuis la conquête, ne retombe aux mains des Arabes. Le redressement espagnol, amorcé par la reprise du Gourougou, où, dominant la ville, les tribus rebelles avaient installé des canons, ne devait être qu'éphémère.

Dorénavant, l'armée d'Abd-el-Krim est une écharde dans la chair espagnole. L'œuvre de l'Espagne au Maroc est momentanément paralysée. En 1923, le chef riffain, avec une armée grossie des troupes de Raissouli prisonnier, se sent assez fort pour reprendre l'offensive, rallume l'incendie dans tout le Riff au mois d'août et vainc à nouveau les Espagnols en 1924. La France menacée aussi entre en jeu et c'est une collaboration

(1) Cf. notamment sur la guerre du Riff, l'ouvrage de Walter B. Harris : « France, Spain and the Riff », London, 1927.

militaire franco-espagnole qui jettera bas l'éphémère puissance de l'émir au Maroc (1).

La guerre du Riff terminée, Mélilla, qui avait vécu plusieurs années d'incertitude, sans que son développement en fût pour autant arrêté, connaît une nouvelle ère de prospérité qui dure six ans jusqu'à la guerre civile (juillet 1936). Alphonse XIII y fait un troisième voyage en 1928. L'année suivante l'inauguration d'un pont international sur la Moulouya, en ouvrant une voie de passage normale entre la partie orientale du Maroc espagnol et les territoires sous contrôle français, montrait l'importance attachée aux communications de Mélilla avec la région d'Oujda et l'Algérie.

Malheureusement l'ensemble des intérêts français, si remarquable avant 1914, avait continué à décliner à la suite de la campagne du Riff. Plusieurs Français entr'autres avaient dû abandonner leurs affaires, rappelés sous les drapeaux. Les exploitations françaises de fer et de plomb connues sous le nom de « Groupe Massenet » ne devaient subsister que jusque vers 1930, comme la succursale du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, ouverte en 1917. Une conférence de techniciens français et espagnols décide bien en 1926 la construction d'un barrage sur la Moulouya qui permettra la mise en valeur des Oulad-Settout et favorisera Mélilla ; mais la réalisation de ce projet, sans cesse retardée, apparaît bien lointaine (2).

Les difficultés intérieures de l'Espagne sous la République ne lui ont pas permis de donner tout le soin qui eût été nécessaire à la restauration de son influence au Maroc. Puis vint la guerre civile.

Le mouvement insurrectionnel de 1936 avait commencé à Mélilla vingt-quatre heures plus tôt que dans le reste de l'Es-

---

(1) Le Maréchal Pétain, commandant des opérations conjointes, ne viendra pas à Mélilla qui recevra, par contre, la visite occasionnelle du Maréchal Franchet-d'Esperey. C'est l'Amiral Hallier, sur le cuirassé « Paris », qui croisera le 5 septembre 1925 au large de Mélilla trois jours avant le débarquement d'Alhucemas.

(2) Une nouvelle conférence franco-espagnole de techniciens s'est tenue à Mélilla en 1948, au cours de laquelle le projet de barrage de la Moulouya a pourtant sensiblement avancé.

pagne, soit le 17 juillet à 5 heures et demie du soir. Le lieutenant-colonel Segui avait été l'animateur local de l'insurrection (1). Depuis le succès du Front Populaire en février, une sédition militaire était prévisible, la ville, à l'instar du reste de l'Espagne, étant pratiquement tombée aux mains des extrêmistes et des syndicats. Peu après le début des hostilités, le 26 juillet, elle devait essuyer un bombardement des navires républicains. Mais ce fut tout. Les théâtres d'opérations de la guerre civile étaient fort éloignés ; seule la population citadine baissa nettement à la suite de l'envoi de conscrits en Espagne. La cessation de la plus grande partie du commerce international qui faisait la prospérité de la ville, la condamnant à se replier sur elle-même, la zone espagnole et l'Espagne, fut plus durement ressentie. Certes les bateaux, les agents, la propagande allemande et italienne étaient là pour suppléer en partie à l'absence française et anglaise ; mais pour une population orientée fortement sur Oujda et l'Oranie, les bienfaits de l'amitié allemande n'avaient pas le même prix.

Le développement de Mélilla ne s'est jamais pourtant interrompu, même pendant la guerre du Riff. La municipalité ou « excellentissime ayuntamiento », héritière de l'ancienne « Junta de arbitrios » puis de la « Junta municipal », et de riches commerçants ont appuyé un effort de construction, on n'oserait dire d'urbanisme, indispensable pour une population sans cesse croissante. A partir de 1935 surtout, la cité s'est embellie nettement, prenant un aspect de grande ville. Aux immeubles à plusieurs étages, habitations à bon marché, jardins et clubs, s'ajoutent, à partir de 1940, des entreprises d'intérêt général : adduction des eaux de Trara, édification d'une arène de taureaux et d'un stade ultra-modernes, construction d'un grand hôtel, d'une station d'autobus, d'un palais municipal, d'un hôtel des postes. Depuis l'époque où le gouverneur Hernandez fit planter sur un terrain vague chamérops, phœnix, eucalyptus et bougainvilliers, le parc qui porte son nom a pris tournure : il est une réussite.

(1) Cf. R. Fernandez de Castro : « El Alzamiento nacional en Melilla. Hacia las rutas de una nueva España », 1940.

Avec ses rues très propres, les collines et les buttes sur lesquelles elle s'étage, ses points de vue, la ville a belle allure.

Mais il n'y a là qu'un décor. Une maison dont la façade est séduisante mais dont l'intérieur est vide : voilà Mélilla. Sans doute est-elle un port d'exportation du minerai de fer, principalement à destination de la Grande-Bretagne, exportation qui se chiffre à un million de tonnes environ annuellement ; le très moderne « cargadero de mineral », couleur de rouille, a été inauguré le 16 février 1926. Sans doute aussi faudrait-il ajouter l'exportation, sur une petite échelle, de plomb, kaolin, crin végétal, cuirs et peaux, peut-être plus tard de manganèse. La pêche, surtout, disposant d'une importante flottille, y est prospère, la mer, du Cap des Trois Fourches aux Zaffarines, étant très poissonneuse ; le rendement des usines de conserve ou de salaison est pourtant assez limité.

Mais hors de cela il n'y a rien. Le commerce réglementé à l'excès, étouffé par les taxes, est approvisionné maintenant à peu près exclusivement par l'Espagne, sans parler de la traditionnelle contrebande avec le Maroc français. Pour une métallurgie il faudrait du charbon approprié ; pour une industrie mécanique du courant électrique qui fait grandement défaut. Le port, incomplètement fermé et insuffisamment aménagé, malgré des travaux récents, n'offre pas un abri sûr par temps de « levante » et n'a qu'une valeur moyenne. Les entrées dépassent rarement deux ou trois par jour, les voiliers y compris. En dehors des cargos venant charger le fer, de très rares navires étranger y relâchent (1), le port n'étant plus franc que de nom. Le bateau « Correo » de Malaga, lien vital de la ville avec la Péninsule, n'accomplit sa traversée que trois fois par semaine dans chaque sens. Aussi bien l'ensemble des communications de Mélilla avec le monde extérieur est-il très déficient. Peu d'avions, l'aérodrome étant au surplus à 20 kms et en zone espagnole. La grande voie transversale du Maroc espagnol Mélilla-Tétouan apparaît médiocre et se voit coupée pendant quelques jours cha-

(1) Depuis 1949 les bateaux français ont, encore à des intervalles espacés, repris pourtant le chemin de Mélilla.

que hiver. Meilleure est la route qui conduit à Saf-Saf et au Maroc Français. En somme une impression de fin de monde, voilà ce qu'éprouve l'habitant de cette enclave fermée de barrières.

V

Au voyageur qui vient de Tétouan ou d'Oujda, Mélilla offre déjà une vision d'Europe. Marocaine par la géographie, elle est typiquement espagnole par l'ambiance, les habitants et l'aspect général.

Ce n'est pas que les Arabes ne s'y rencontrent dans ses rues. Riffains au port assez majestueux, taille élevée, forte corpulence, tenue soignée sous la djellaba grise ou beige, frères et fils devenus pacifiques des compagnons guerriers du « rogui ». Les femmes, qui fournissent une bonne part de la domesticité, portent, dissimulées souvent sous une robe blanche ajourée et brodée, des jupes aux couleurs éclatantes, jaune ou orange, en usage dans la région de Villa-Nador ; elles ont rarement le voile, se contentant de prendre sous leurs tresses de cheveux un fichu de toile blanche. Leur aspect extérieur, assuré et averti, est celui qui convient quand on vit en contact avec l'Européen. Dans les parties excentriques de l'agglomération, où habitent pêle-mêle des foules assez misérables, l'élément arabe l'emporte sur l'élément espagnol. Et sans doute retrouve-t-on parfois une vieille fontaine musulmane aux zelliges azurés et quelque demeure à la mode arabe. Près du souk se dresse une mosquée moderne, inaugurée en 1947 lors des fêtes du 450[e] anniversaire de la conquête de Mélilla, geste politique affirmant la tolérance espagnole pour toutes les croyances et exaltant le thème, repris périodiquement, de l'amitié hispano-arabe. Les musulmans qui subsistent sur le territoire de souveraineté ne dépassent pas du reste cinq mille, l'Espagne ayant ici éliminé le Maure de manière systématique.

Le Juif lui, évolué ou non, vêtu, sauf quelques vieillards, à la mode européenne, en tout cas très fidèle à ses coutumes religieuses et familiales, y est incontestablement plus puissant. Au nombre de quatre mille, les Israëlites, éternels brasseurs d'af-

faires, ont à leur tête des éléments riches, commerçants, propriétaires de plusieurs des plus beaux immeubles et occupant dans la ville une position enviée. Du Mantelete, où ils restent encore nombreux comme boutiquiers, ils ont essaimé jusqu'à Nador. La plupart ont acquis la nationalité espagnole et beaucoup sont originaires de Tétouan.

Arabes et Juifs, inséparables partenaires et antagonistes, c'est bien le Maroc authentique ! Ni les premiers ni même les seconds ne donnent pourtant le ton à Mélilla, ville sans médina et sans mellah, ville espagnole. Mieux encore, ville andalouse, sœur cadette de Séville, Grenade, Cordoue, Alicante, relevant administrativement à plusieurs titres de la province de Malaga, comme son émule Ceuta de la province de Cadix.

Ne sont-ce pas Malaga, Alméria et Carthagène, villes-mères, qui ont fourni à Mélilla le fond de sa population profondément andalouse ? Faite de pauvres gens venus derrière les troupes d'occupation tenter la fortune sur le sol africain ? La plupart vivent difficilement on ne sait trop de quoi, presque tous chargés d'une nombreuse famille. Il n'y a guère de bourgeois à Mélilla, la classe aisée étant surtout représentée par l'armée et les gros commerçants.

Ces habitants, immigrés, fils d'immigrés tout au plus, en ont conservé la mentalité. Leur ville, ils l'ont construite comme celle où ils sont nés. On retrouve l'architecture andalouse — peu favorisée ici par la pénurie des matériaux — dans quelques demeures à loggia vitrée, à patio où sourd le jet d'eau et dans des édifices publics récents : casino, hôtels, « commandancias » militaires. Là, marbres, faïences, zelliges sont répandus à profusion, l'ameublement étant d'un goût souvent chargé. Effets de lourdeur dans la décoration tant intérieure qu'extérieure. A vrai dire il n'y a pas d'art à Mélilla, sauf çà et là dans la vieille ville, la plupart des maisons représentant le style rococo 1900 ou ne comprenant qu'un simple rez-de-chaussée.

Il faut voir réagir la foule espagnole pendant les processions de la semaine sainte inaugurées en 1937, ou un jour de courses de taureaux. Spectacles d'autant plus appréciés ici qu'ils sont interdits à Tétouan et dans la zone espagnole proprement dite.

Les Français du Maroc, désireux d'une échappée d'Espagne aux moindres frais, les prisent beaucoup.

Population accueillante, sympathique, bruyante, voilà Mélilla, avec ses crieurs d' *El Telegrama del Rif*, ses marchands de « chance », ses vendeurs de poisson et de pacotille, ses cireurs de chaussures et « camelots » aux cigarettes américaines qui assaillent les terrasses des cafés. Le soir, à partir de sept heures, jeunes gens et jeunes filles se retrouvent invariablement à l'inévitable « paseo » sur l'avenue principale. Et la tenue des hommes et des jeunes gens, dont beaucoup portent moustache, est particulièrement recherchée, comme dans toute l'Espagne où la toilette masculine est soignée.

La ville est surpeuplée. On a peine à s'imaginer comment subsiste toute cette population de plus de cent mille âmes (1) ramassée sur 12 kms carrés de superficie. Le niveau de vie, l'habitat y sont du reste assez misérables dans l'ensemble. Ce qui ne retire rien à la noblesse morale d'une cité qui, comme beaucoup de villes espagnoles, se pare officiellement des qualificatifs de « valeureuse, humanitaire et très charitable ». Emprisonnée entre la mer et la frontière avec la zone espagnole, elle forme un véritable îlot.

Mélilla pourrait être, grâce à ses environs, un centre de tourisme. La pauvreté en sites pittoresques de tout le Maroc oriental français hormis la vallée du Zeg-Zel, Taforalt et les alentours de Saïdia, lui fournirait une clientèle espagnole et surtout française attirée par le cachet de l'étranger.

Son emplacement en contre-bas des collines qui prolongent le Gourougou est d'abord séduisant. Elle a un air très particulier, ne rappelant ni la marocaine Tétouan, étagée, bleue et blanche, sur les pentes de la montagne Dersa, ni Ceuta dominée par le mont Hacho. A l'Ouest, elle tombe à pic sur la mer, avec ses hauteurs successives, vieille ville, prison de Victoria Grande sur le « Monte cubo », familièrement surnommé autrefois « padrastro » ou beau-père, cimetière en terrasses de l'Immaculée Conception ; à l'Est, elle s'évase longuement sur

---

(1) 1947 : 90.000 habitants « civils ».

la baie de San Lorenzo. La ville moderne, bien entretenue, est franchement sans caractère, avec ses rues à angle droit, ses constructions souvent « pâtisserie ». Peu de jardins, très peu d'arbres, en dehors des taches de verdure formées par les parcs Hernandez et Candido Lobera et les quelques eucalyptus qui bordent le rio de Ora, l'oued de Mélilla, torrentiel les jours de pluie, avec un mince filet d'eau dans un bassin cimenté le reste de l'année. La vue de la mer, dont on profite tant à Larache, « balcon de l'Atlantique », est ici cachée. Seuls le Club Maritime, la Hippica, le port, sont des endroits agréables. Ses maisons à plusieurs étages, ses édifices publics, sa bonne tenue générale lui donnent pourtant l'aspect d'une petite « capitale » espagnole (1).

Mais l'amateur de pittoresque désirera plutôt chercher un joli point de vue sur la butte du Tresorillo d'où le regard porte jusqu'aux Zaffarines, ou sur l'un des promontoires et sommets couronnés de fortins qui s'égrènent au pourtour de l'agglomération.

La vieille Mélilla offrira pour lui le principal attrait. Il reste là debout, à l'abri de ses murailles partiellement restaurées, le « Pueblo », témoin de la geste espagnole du passé. Du haut du belvédère, le panorama s'étend sur la ville presqu'entière jusqu'au barrio des Cabrerizas Atlas ou à l'Atalayon, jusqu'au Cap des Trois Fourches en avant duquel les récifs dits « farallones » semblent de minuscules îles Zaffarines. De là, le visiteur verra monter et redescendre sans cesse, en gigantesques ellipses, plongeant aux pieds des remparts, s'engouffrant dans le défilé des Galapagos, mouettes et goëlands. Ailleurs son regard s'arrêtera sur les parois rocheuses percées de fenêtres fermées de barreaux et de portes condamnées, jadis entrées des souterrains conduisant aux prisons.

Une promenade dans « Melilla la Vieja » est, malgré des destructions nombreuses, évocatrice du passé. Ce vieux quartier est encore resté fortement habité et de nombreuses casernes subsistent, sans parler des bureaux du gouverneur militaire.

---

(1) En Espagne, les chefs-lieux de province ont conservé leur appellation de capitale.

Seule demeure agréable, avec l'unique jardin du « pueblo », la résidence du général commandant la 101[e] division ; elle n'est autre que le palais des anciens gouverneurs de Mélilla. On pourrait y ajouter la maison désertée, destinée autrefois à recevoir le Haut-Commissaire, qui jouit d'une situation magnifique au-dessus de la mer. Sur l'antique place des Algibes ou citernes, terminées en 1571, maintenant murées, se lit une vieille inscription. On y débouche brusquement en sortant d'un tunnel à travers d'épaisses murailles tandis qu'une autre galerie conduit à la porte de Santiago sommée des armes des Medina Sidonia, porte construite à l'aube du XVI[e] siècle par le prieur de Barletta, Tardino de Martinengo, et jadis seule sortie de la ville. Aujourd'hui les automobiles ont accès au pueblo par une route très raide, au pied des vieux « torreones » franchissant la voûte majestueuse appelée « puerta florentina », du XVI[e] siècle également ; mais la majeure partie des rues étroites et sombres reste pour elles impraticable. Rues si resserrées souvent que l'une d'elles aurait autrefois été appelée « calle de los cumplimientos », rue des compliments, deux passants ne pouvant s'y croiser sans échanger un aimable « Pase Vd », passez le premier (1). Les chemins de ronde, où gisent encastrés dans le sol quelques vieux canons, permettent aussi de jolis coups d'œil ; mais il sera interdit de pénétrer dans la véritable termitière que constituent les souterrains et les caves, transformés en dépôts de munitions ou en casernements.

De l'antique préside, le vestige le plus imposant et le mieux conservé demeure l'église de la « Purissima Concepcion », qui date du XVI[e] siècle, fait exceptionnel en Afrique du Nord. Rien que de très banal à l'extérieur. Mais l'intérieur, d'harmonieuses proportions, est du meilleur style jésuite. De très jolis retables, un Christ de la Vraie Croix du XVI[e] siècle, un autre sculpté à Mélilla au début du siècle dernier et la vénérable statue de la Vierge de la Victoire, solennellement couronnée en 1948 au cours d'une cérémonie à laquelle ne participèrent pas moins de douze évêques. A l'inverse des autres paroisses de la ville, confiées au

---

(1) Abréviation de Vuestra merced, « votre grâce ».

clergé séculier, celle-ci est restée aux mains des Capucins, qui ont le monopole du culte au Maroc espagnol, mais pas à Mélilla.

Sur un rayon de quarante kilomètres Mélilla offre une série de jolies promenades, le Cap des Trois Fourches et la péninsule du même nom en cours de reboisement, la baie de Yazanen avec les ruines de l'ancienne Cazaza, Zoco el Had, Trara, Yazinen, Farhana, le Gourougou. Le mauvais état des routes ne rend pas cependant ces sites facilement accessibles.

En fait, le Mélilléen semble peu sensible aux charmes touristiques ; nombre des habitants de la ville n'ont même jamais franchi ses étroites limites.

Que représente donc Mélilla pour l'Etat espagnol, si elle n'est ni un port, ni une place de commerce, ni une ville de tourisme ? A la fois un symbole et une présence. Le symbole de l'Espagne telle que doit se la figurer le musulman ou l'étranger qui ne pourra franchir la Méditerranée pour la connaître et pour qui elle est le témoin de l'hispanité en terre arabe. Une présence aussi pour la sécurité de l'Espagne contre toute menace pouvant venir d'Afrique du Nord. Mélilla, où tant de sang castillan a été sacrifié au cours des siècles et récemment encore, Mélilla, la ville qui coûtera toujours et ne rapportera jamais, est désignée pour la tâche la plus désintéressée : la tâche militaire. Elle est la citadelle, la garnison où des milliers de soldats ont reçu leur instruction, l'école de guerre où se sont formés tous les grands chefs de l'armée depuis quarante ans : Primo de Rivera, Sanjurjo, Mola, les deux Jordana, Varela, commandant de « harka », Franco, colonel de la Légion. A telle enseigne que le vieux fort de Sidi Ouriel — dont la construction fut la cause de la « guerre de Margallo » — a été surnommé la pépinière des généraux, un grand nombre y ayant exercé leur commandement. Les campagnes d'Afrique de 1909, 1912, 1921-26 ont trempé l'âme du soldat espagnol contemporain. Aujourd'hui, en pleine paix, près de dix généraux résident à Mélilla, ville peuplée de troupes, où le militaire est roi, foisonne dans les rues, aux abords des casernements placés aux sommets et carrefours plus ou moins stratégiques. Sans l'armée, Mélilla ne se reconnaîtrait plus. Leur mariage est indissoluble.

Tanger séduit par son renom d'internationale, la beauté de ses plages, ses souvenirs et la trouble attirance de la spéculation. Magnifiquement placée en face de Gibraltar, Ceuta attire aussi comme point d'embarquement entre le Maroc et l'Espagne. Mélilla, plus isolée sur la côte orientale du Maroc méditerranéen, figure comme la plus espagnole et la plus importante des places de souveraineté. Elle reste la grande « avancée » de l'Espagne en Afrique du Nord.

Louis DOLLOT.

LA CORRESPONDANCE DU CHEVALIER LAS CASAS ET DU MARQUIS DE BOMBELLES

Ambassadeurs de France et d'Espagne à Venise

SOUS LA RÉVOLUTION

III

LA MISSION EN SUISSE

(SUITE)

B) LA DIPLOMATIE SECRÈTE DE LOUIS XVI EN SUISSE

En réalité les démarches des Princes pour attirer Breteuil et Bombelles à Coblentz ne pouvaient que demeurer vaines. Depuis Varenne, la politique des frères du Roi s'affirmait de plus en plus opposée à celle de Louis XVI. Ce souverain tentait d'endormir l'Assemblée par une adhésion sans sincérité à la nouvelle Constitution, alors que les Princes voulaient l'entraîner dans une lutte ouverte contre la Révolution.

Les Puissances qui auraient désiré aider la famille royale se trouvaient aux prises pour contrebalancer l'influence des ministres officiellement accrédités par l'Assemblée, non seulement avec les agents de Louis XVI, mais avec ceux des Princes dont les instructions se contredisaient. Pendant l'automne 1791 les Princes avaient organisé leur diplomatie secrète. Ils étaient représentés par Roll à Berlin, Polignac à Vienne, La Rouzière à Ratisbonne, Calonne à Londres, Esterhazy à Pétersbourg et Havré à Madrid.

Depuis que le Corps diplomatique était tenu de prêter serment à la Constitution, les ambassadeurs qui représentaient la France à l'Etranger étaient pour la plupart dans les idées nouvelles. Louis XVI ne trouvait plus en eux de fidèles exécutants de son double jeu. Il n'avait pas davantage confiance dans les agents de ses frères. Pour lutter contre ces diverses influences, Louis XVI avait envoyé auprès des Cours des agents de sa diplomatie secrète qui recevaient des instructions de Breteuil. C'est ainsi qu'à Madrid La Vauguyon, ancien ambassadeur, avait la confiance de Louis XVI, alors que d'Urtubise, puis Bourgoing représentaient officiellement la Monarchie française constitutionnelle et que le duc d'Havré était l'agent secret des Princes. La Suisse, plaque tournante de l'Europe, était le terrain le plus disputé entre ces divers partis (1). Aussi Breteuil décida-t-il dès le printemps 1791 d'y envoyer Bombelles, le confident le plus intime et le plus sûr de ses pensées. Nous avons vu comment, avant Varennes, Bombelles était chargé d'y préparer l'évasion du Roi. Mais après Varennes le rôle diplomatique de Bombelles en Suisse devint plus complexe.

La Suisse était alors le terrain où s'engageait la lutte entre les différents courants de l'émigration. Breteuil résidait à Soleure, Vérac (2), l'ancien ministre de France en Suisse, démissionnaire et partisan de Breteuil, n'avait pas quitté la Suisse et y conservait des influences ; le comte d'Antraigues, inspirateur de la plupart des complots de la contre-révolution, avait ses assises à Mendrisio, dans le Tessin : enfin Castelnau (3), agent des princes en Suisse, courait d'un canton à l'autre. La Suisse présentait en effet dans le jeu de la contre-révolution un atout de première importance.

(1) La Suisse conserva même après la chute du Roi son importance politique dans la contre-révolution. Mallet du Pan, le conseiller des Monarchiens, vint se fixer en Suisse après le 10 août. C'est de Suisse que Wickam envoyait ses rapports à Londres. Cf. : Lebon, *L'Angleterre et l'Emigration française de 1794 à 1801*, Paris, Plon, 1882.

(2) Vérac, ancien ambassadeur de France en Suisse (juillet 1789 - 1791). Il donna sa démission en 1791.

(3) Castelnau (baron de), résident de France à Genève en 1790. De la maison du Comte d'Artois, il fut l'émissaire des Princes en Suisse en 1791 et 1792.

Les relations entre le Corps helvétique et la France révolutionnaire étaient fort tendues pendant les premières années de la Révolution. Les Capitulations auraient dû être renouvelées en 1789. Certes la plupart des Cantons, sauf Zurich, Fribourg et Soleure, en avaient signé le renouvellement. Mais de nombreuses questions demeuraient pendantes et les Jacobins commettaient sans cesse de nombreuses infractions aux Capitulations. Il suffit de rappeler l'arrestation de Besensal, lieutenant-colonel au régiment des gardes-suisses et l'insurrection du régiment de Châteauvieux, pour comprendre que les sujets de litige ne manquaient pas.

Les Suisses réfugiés en France avaient organisé une intense propagande dans les Cantons. Le Club des patriotes suisses, fondé à Paris en juin 1790 par les réfugiés fribourgeois, inondait les cantons de publications clandestines. La propagande révolutionnaire avait suscité en Suisse de nombreux adeptes aux idées nouvelles. Pendant les années 1789-1791, la Suisse fut secouée par de véritables insurrections populaires ; à Genève en 1789, à Schaffhouse en mai 1790, dans le pays de Vaud pendant l'été de 1790, dans le Bas-Valais et l'évêché de Bâle en septembre 1790 et mars 1791, etc...

Le Corps helvétique était très inquiet de l'influence des idées nouvelles chez leurs compatriotes, et nombreux étaient ses membres qui hésitaient en 1791 à renouveler les Capitulations en faveur de la France révolutionnaire. Le parti du Roi et celui des Princes, profitant de la circonstance, auraient voulu empêcher les Suisses de traiter avec l'Assemblée, afin de détourner les milices helvétiques, dont certaines depuis trois siècles étaient au service de la France, pour les mettre à la solde de la contre-révolution. Mais le problème n'était pas simple. Breteuil ne pouvait pas sans danger pour Louis XVI s'engager à payer sur la cassette du Roi les régiments suisses, d'autant que les ressources de ce souverain n'y auraient pas suffi.

Quant aux émigrés, ils n'avaient ni l'argent, ni l'autorité souveraine qui leur permît la prise en charge des mercenaires suisses. Breteuil et les Princes, ne voulant pas que la France perdît ses prérogatives en Suisse, négociaient avec l'Espagne pour

qu'elle prît à sa solde, par intérim, en attendant que le Roi de France pût à nouveau s'en charger, les mercenaires suisses au service de la France. Ces troupes payées par l'Espagne devaient servir aux manœuvres de la contre-révolution.

Bombelles, dans une lettre du 9 juillet 1791, expose très clairement à Las Casas la situation :

« Monsieur l'Ambassadeur. J'ai eu l'honneur de vous faire « passer la copie de ma dernière lettre à M. le comte d'Artois (1). « Votre Excellence y aura vu dans quelle situation je laissois la « Suisse. Cette situation parfaitement bonne quant aux senti- « ments des chefs et du gros de la Nation va devenir fort em- « barrassante par l'impossibilité de céder avec décence aux exi- « gences de l'Assemblée nationale et par la difficulté de rompre « ouvertement avec elle.

« L'intention la plus générale seroit de rappeler les régiments « suisses, mais que faire des officiers dont la paye tournoit au « soulagement des familles les plus influentes dans les Cantons ? « Que faire de la multitude des soldats qui se répandront dans « toutes les parties de la Suisse pour y être à charge et peut-être « pour y porter un esprit de nouveauté dont à l'aide de la dis- « cipline on a arrêté les progrès dans quelques régimens mais « qui seroit bientôt professé par des hommes oisifs au moment « où ils se rappelleroient tout ce dont il a été si difficile de les « préserver.

« Dans cet état de choses je viens de recueillir le vœu des « têtes les plus sensées ; il tendroit à ce qu'une puissance qui « ne donnât nul ombrage au Corps helvétique se chargeât *ad in-* « *terim* des régimens suisses qui sont en France. Alors on les « rappelleroit plus tôt que plus tard pour les mettre à la solde « d'un souverain qui fût à la fois le solide allié de Sa Majesté « Très Chrétienne et géographiquement placé de manière à ne « laisser aucune inquiétude aux Cantons sur le maintien de leur « liberté et des prérogatives acquises par la valeur des anciens « Suisses. Or ce souverain n'est et ne peut être aujourd'hui que « le Roi d'Espagne.

(1) Bombelles à Las Casas, 9 juillet 1791. Estado 4995.

« Si comme tout porte à l'espérer S.M. Catholique indignée « des derniers attentats commis envers un Roi de sa Maison veut « en punir incessamment les auteurs et les complices, elle ne « peut guère différer à soutenir par des forces militaires le « manifeste qu'elle fera paroitre ; dans ce cas il se présenteroit « comme avantageux sous tous les rapports qu'un corps aisé « à former des débris des régimens suisses en France se trouvât « porté vers les points où il faudroit tant de temps, de risques « et de frais pour y faire arriver un pareil nombre de troupes « espagnoles. Je me suis assuré que la dépense de douze mille « hommes divisés en huit régimens n'excèderoit pas la somme « de quatre millions tournois, dépense que l'Espagne ne devroit « pas supporter suivant toute apparence au-delà de trois ans « et qui lui seroit remboursée dès que le Roi de France rentre- « roit dans les droits de sa couronne. Dépense dont l'Espagne « s'assureroit le bon emploi et qui, en donnant douze mille sol- « dats contre les révoluteurs (*sic*) de France, leur enlèveroit « douze mille défenseurs. Dépense qu'une Puissance voisine de la « Suisse feroit très volontiers, mais qui tourneroit infaillible- « ment au détriment du Corps Helvétique et du Royaume de « France. Je ne m'étendrai pas davantage. Ce que j'indique à « Votre Excellence suffit pour qu'elle saisisse toutes les consé- « quences d'une Capitulation que la nécessité seule dicteroit aux « Cantons avec tout autre monarque que celui d'Espagne.

« Quand à la manière de stipuler cette Capitulation, elle ne « présenteroit que de très légères difficultés si, comme je le dis, « les Suisses avoient à faire à la Cour de Madrid. J'oserois « d'avance m'engager à lever ces obstacles.

« L'Espagne, s'il fallait encore user de ménagements, pour- « roit trouver des expédients pour ne pas se mettre totalement « à découvert. Parmi les conditions secrètes il seroit faisable de « convenir que partie desdites troupes passeroit pour être au « service des Electeurs ecclésiastiques et de l'Electeur Palatin. « Ceux-ci devant veiller à leur sûreté et revenir contre les en- « vahissements de l'Assemblée nationale auroient l'air de s'ar- « ranger pour que ces 12.000 hommes formassent un seul corps « sous les ordres de M. le Comte d'Artois. Ce noyau respectable

« une fois placé sur les bords du Rhin ne tarderoit pas à se
« grossir par les troupes des Princes de l'Empire, cette armée
« donneroit la main aux troupes de l'Empereur dans les Pays-
« Bas et en Suabe (*sic*). Bientôt un nombre de milices excellentes
« et de levées suisses qui brûlent de marcher, se porteroit sur
« les frontières de la Haute Alsace et de la Franche-Comté. Les
« forces du Roi de Sardaigne suffiroient pour embarrasser beau-
« coup le Dauphiné ainsi que la Provence vu l'étourdissement
« où seroient les milices nationales, leurs chefs et les régiments
« des troupes réglées, aujourd'hui les plus déréglées de l'Europe.
« L'armée espagnole tiendroit en respect toute la frontière de-
« puis Perpignan jusqu'à Bayonne.

« Arrivées à cette attitude, les Puissances citées ne tarde-
« roient pas à voir ce qu'opèreroit leur concert et combien cette
« réunion de vrais moyens déjoueroit tous ceux dans lesquels
« nos François rebelles se confient, lorsqu'ils croyent pouvoir
« s'isoler de l'univers et en imposer aux quatre parties du
« monde.

« Ce seroit aussi, Monsieur l'Ambassadeur, le moment de
« revenir sur le contenu d'un mémoire envoyé à M. de Florida-
« blanca le 9 juillet 1790 ; je pense plus que jamais que l'exécu-
« tion du plan qu'il renferme serait du plus grand et du plus
« décisif effet, surtout si on amenoit la Cour de Londres à s'unir
« aux mesures de celle de Madrid. »

L'intervention de l'Espagne dans les affaires de Suisse s'inscrivait dans l'esprit de Bombelles dans l'ensemble de la politique européenne. Ce n'était pas sans de graves appréhensions que Breteuil faisait appel aux Cours de Vienne, de Berlin et de Londres pour délivrer Louis XVI de l'emprise de l'Assemblée.

Breteuil et Bombelles, dans les différents postes qu'ils avaient occupés dans leurs carrières diplomatiques, avaient été maintes fois aux prises avec l'ambition des cabinets de Vienne, Berlin et Londres, et la jalousie que leur inspirait la France. Ils les soupçonnaient, non sans raison, de vouloir profiter des troubles de la Révolution pour démembrer la France à leur profit. Seuls les souverains de Suède et d'Espagne promettaient des secours désintéressés. Aussi, ainsi que l'écrivait Bombelles à Las Casas,

le 22 août 1791, le parti du Roi mettait-il tout son espoir dans une entente de la Suède et de l'Espagne, soutenue par les régiments suisses :

« L'Empereur de sa personne a voulu et veut certainement « encore aider avec générosité le roi, son beau-frère, mais les « ministres de S.M.I. ne sont pas à beaucoup près animés du « même désintéressement. M. de Mercy n'a pas fait de difficulté « de dire tout nouvellement au baron de Breteuil, que l'Empereur ne pouvait pas secourir les Français tant qu'il ne seroit « pas sûr de l'Angleterre et que le seul moyen d'assurer sa neutralité étoit de l'acheter par les promesses et la fixation éventuelle des sacrifices que Louis XVI feroit à la Cour de Londres. « Votre Excellence sent bien qu'une fois que ce point sera réglé, « la maxime d'équilibre ne tarderoit pas à paraître. Elle amènerait à la suite la nécessité d'autres sacrifices de la France en « faveur des Cours de Vienne et de Berlin. On me dit que surtout à cet égard il est fâcheux que les princes n'inspirent plus « de confiance, parce que, avec l'Espagne, la Suède, la Suisse « et une partie des François favorables à la cause royale, on « pourroit rétablir les choses, et s'opposer à temps à des autres « puissances ; mais je crois ne pas manquer à mon profond respect pour votre Cour en pensant qu'elle ne seroit pas de force « à donner un mouvement suffisant à des opérations qui seroient « contrariées par l'Angleterre, l'Autriche, et la Prusse. Sans « doute, cela pourroit être possible, si la Russie et la Porte « n'étant pas dénuées d'hommes et d'argent s'unissaient à une « Ligue contraire à ces trois puissances ; mais avant d'avoir « formé cette ligue, la France auroit été démembrée. En parlant « des Suisses et des Suédois, on suppose qu'ils ne peuvent se « mettre en marche que après avoir reçu des subsides de l'Espagne et quelque intérêt que S.M. Catholique ait à venir au « secours d'un Roi de sa famille, je doute que en armant elle-même elle puisse soudoyer à la fois d'autres armées. D'après « ce qu'on me mande, je vois qu'on désirerait que les subsides « de la Cour de Madrid fussent donnés de préférence à la Suède, « parce que on espère que les Suisses armeroient à leurs propres « frais. Je ne tiens, Monsieur l'Ambassadeur, au projet que je

« vous ai présenté que parce que je ne crois pas à la possibilité
« de mettre les Suisses en action si on ne les paye pas, et parce
« que je crois que le désir qu'a le Roi de Suède de faire parler
« de lui l'engagera peut-être à passer au-dessus des règles de
« la prudence et à se livrer à des efforts dont nous tirerons parti.
« Je m'acquitte cependant de la commission qui m'est donnée,
« en priant Votre Excellence d'appuyer à nouveau à Madrid les
« démarches de Sa Majesté suédoise. Je crois que dans la diffi-
« culté de mieux faire, il seroit aussi instant, qu'il pourroit être
« avantageux que Sa Majesté Catholique, montrant la plus grande
« confiance dans ce désintéressement de l'Empereur, s'adressât
« directement à ce prince pour s'assurer qu'il ne seroit rien pris
« à la France. Vous comprenez, Monsieur l'Ambassadeur, com-
« bien il est essentiel que cet article soit traité de façon à ce que
« en cas de dispositions défavorables à Vienne, on ne puisse pas
« y croire qu'on ait été suspect.

« Je ne m'appesantirai pas sur tout ce que l'Espagne auroit
« à craindre des cessions que le Roi, mon maître, seroit forcé
« de faire à l'Angleterre. On ne se contenteroit pas à Londres
« de Tabago ni de Sainte-Lucie, et quoique la perte de cette der-
« nière isle soit déjà très fâcheuse, bien certainement les An-
« glais parviendroient à se faire rendre des postes plus nuisibles
« au commerce et à la puissance maritime de nos deux Cours.
« On me promet incessamment de plus amples notions sur tout
« ceci et dussais-je, Monsieur l'Ambassadeur, ne vous envoyer
« que ce que vous sauriez mieux que moi, je vous ferai passer
« tout ce qui me paraîtra digne de l'attention du Cabinet de Ma-
« drid, et de votre zèle pour la Maison de Bourbon. Je reviens
« encore sur ce que je crois très essentiel, de juger de l'Empe-
« reur différemment que de ses ministres, et que, s'il est un
« moyen d'arrêter des idées de partage, c'est en piquant directe-
« ment d'honneur un prince moins occupé de sa grandeur que
« ne l'était son prédécesseur. Ce seroit répéter une grande vé-
« rité à l'Empereur que de lui dire qu'il a fort à craindre pour
« la tranquillité du nombre de ses possessions s'il ne se presse
« pas d'assister la France et s'il se jette dans tous les embarras
« qu'entraîneroient après elles des indemnités prises aux dé-
« pens de nos frontières. »

L'Espagne ne se montra pas insensible à ces offres d'intervention, et profitant de cette occasion pour étendre sa puissance en Suisse, où déjà elle entretenait quelques régiments dans les cantons catholiques, elle négocia en 1791, l'envoi d'un Ministre, le chevalier de Caamaño (1).

Bombelles, dont la situation matérielle était précaire depuis sa démission d'ambassadeur, aurait désiré être choisi par Charles IV pour remplir cette mission, ou tout au moins conserver la haute main de la négociation, aidé d'un Espagnol dont il aurait guidé les démarches. Le choix de Caamaño qu'il avait connu durant son ambassade à Lisbonne alors que ce dernier n'était encore que simple secrétaire d'ambassade d'Espagne en Portugal, ne lui plut pas : « Venons à ce qui m'intéresse plus essen-« tiellement : c'est qu'une Cour comme celle de Madrid ne fasse « pas de fausses et inutiles démarches. Je ne puis cependant « regarder autrement celle d'envoyer mon ami Caamaño en « Suisse. J'aime ce galant homme et vous savez combien j'ai « désiré de voir terminer sa longue et méritoire carrière de « secrétaire d'ambassade par une mission agréable. Mais je « n'hésite pas à vous dire qu'il n'est pas suivant mes notions « l'homme qu'il faut en Suisse. Caamaño ne sait pas un mot « d'allemand, parle très médiocrement le français et n'a aucun « extérieur. Sa tenue même, par suite d'une sage économie, a « peut-être été jusqu'à présent trop mesquine. On passe sur « ces misères lorsque de grandes connaissances, lorsqu'un ca-« ractère prononcé, lorsque des services marquants ont désigné « un ministre comme un homme de poids, mais notre bon « Caamaño n'a, ni en lui-même ni, dû aux circonstances, les « moyens de se procurer ces recommandations.

. . . .

« Je vous ai dit, mon cher Ambassadeur, ce que je croyais « de mon devoir de vous dire. Maintenant j'ajoute que si votre « Cour est déterminée à envoyer Caamaño, et qu'on ait j'ose dire

---

(1) Voir sur la mission de Caamaño en Suisse : *Papiers de Barthelémy, Ambassadeur de France en Suisse, 1792-1797*, publiés sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques par Jean Kauleck, t. I, Paris, Alcan, 1886.

« le bon esprit de me l'adresser, je lui donnerai tous les moyens « que je pourrai imaginer pour le succès de sa besogne. Je ne « vous dissimule cependant pas que je serais plus sûr de l'emploi « de ces moyens si j'avais à diriger Campos (1), parce que d'une « part il m'entendrait mieux et que de l'autre notre liaison in- « time ferait que je pourrais le conduire plus aisément parce « qu'il se regarderait comme mon fils. » (2).

Mais Las Casas l'ayant prévenu que le choix de Madrid était arrêté sur Caamaño, Bombelles se résigna à préparer l'arrivée en Suisse du diplomate espagnol : « Puisque vous croyez qu'on « ne changera rien à la destination de Caamaño faites le arriver « au plus vite... Ne pourriez vous pas proposer que vous fussiez « autorisé à me prier d'aller dans le secret préparer les esprits « à ce qui se traiterait à l'arrivée de Caamaño. J'ai des prétextes « pour aller voir des Français de ma connaissance à Berne, à « Fribourg, à Soleure. Cela me fait passer par Zurich et par « de petits cantons. J'ai annoncé une course à Notre-Dame des « Hermites (2), au moyen de laquelle je peux parler sans affec- « tation aux gros bonnets de divers lieux ».

Le zèle de Bombelles dans son rôle de précurseur ne se dé- mentit pas pendant tout l'automne de 1791. Le 4 novembre, il écrivait à Las Casas : « On est fort occupé de ce que le Ch[er] « Caamaño aura à dire. Je lui prépare les voies autant que je le « puis. Je crois qu'il pourrait être de quelque utilité que je fisse « avant son arrivée une petite tournée, sous le prétexte très « naturel de petites affaires d'argent qu'on sait que j'ai à Zu- « rich et d'une visite que j'annonce depuis longtemps devoir « faire à une femme de mes amies qui est à Fribourg. Tout sim- « plement je verrais, chemin faisant, l'avoyer Steiger à Berne « qui désire de causer de moi, et je dirais aussi quelques mots

(1) Campos (don Clemente). Jeune Secrétaire d'Ambassade d'Espagne à Venise. Bombelles l'avait connu à Venise. Lorsque Las Casas, au printemps 1793, fut envoyé en mission en Allemagne, il confia l'Ambassade de Venise à Campos en son absence.

(2) Cf. : Bombelles à Las Casas, 25 juillet 1791. Estado 4999.

(3) Pèlerinage dans le canton de Schwitz. Cf. : Kauleck, *loc. cit.*, t. I, pp. 102, 135, 180. Ce pèlerinage semble avoir été très fréquenté par les émigrés français.

« à l'avoyer de Fribourg. Vous jugez bien que j'écarterai de mes « discours tout ce qui pourrait me donner les apparences d'une « mission, et ce voyage rendrait plus naturel celui que je ferai « ensuite pour aller voir le Ch[er] de Caamaño ».

Mais le cabinet de Madrid, toujours lent à exécuter ses projets, tardait à envoyer Caamaño en Suisse. Les négociations amorcées en Suisse par la contre-révolution étaient suspendues dans l'attente du diplomate espagnol. Nous retrouvons dans la correspondance de Las Casas avec Madrid et d'Antraigues l'écho des impatiences que souleva ce retard.

Bombelles était lui aussi fort gêné dans ses démarches auprès des cantons par l'absence d'un ministre espagnol. Retrouvant le ton badin de son ambassade à Venise, il écrivait à Las Casas : « Je pourrai chanter à Caamaño cet air « qu'il tarde à ma ten« dresse de te voir, cher Colin ». Ce petit Colin diffère bien à pa« raître » (1).

Le 9 décembre Caamaño n'était toujours pas dans les cantons « on se désole ici de ce que le Ch[er] de Caamaño n'arrive « pas. Ne dût-il rien dire de positif, sa présence suffirait pour « intimider les mal intentionnés et pour rendre la force à tout « ce qui pense bien en Suisse. Je sais que ce n'est pas vous qui « arrêtez en route le désiré des nations, mais je dois vous dire « ce qu'on ne cesse de me répéter » (2).

Caamaño devait arriver en Suisse en mars 1792, deux mois après Barthélémy, le ministre de l'Assemblée, dont la venue était redoutée par les émigrés. On sait le rôle considérable que joua dans la diplomatie européenne François Barthélémy, le négociateur de la paix de Bâle, durant son ambassade en Suisse de 1792 à 1797 (3).

En automne 1791, Bombelles ignorait encore le nom du ministre français, mais à la mi-octobre il connut l'intention de l'Assemblée de remplacer M. de Vérac démissionnaire par un

(1) Bombelle à Las Casas, 18 nov. 1791. Estado 4996.
(2) Bombelles à Las Casas. Estado 4996.
(3) Barthelémy (François, Marquis de) 1747-1830, nommé Ambassadeur en Suisse le 2 février 1792. Ses Instructions sont du 22 janv. 1792. Cf. : Kauleck, *loc. cit.*

diplomate dans les idées nouvelles. Le 14 octobre (1), il écrivait à Las Casas : « Un objet qui me paraît mériter l'attention de « Sa Majesté catholique, c'est ce qui va se faire en Suisse. M. de « Montmorin a annoncé que l'on allait nommer incessamment « un successeur au Marquis de Vérac ; on sait d'avance que ce « successeur aura d'amples pouvoirs d'accorder au Corps helvé- « tique tout ce qu'il demandera. Les gens sensés se refuseront « autant qu'ils le pourront à une Capitulation qui peut jeter la « Suisse dans de grands embarras. Mais les gens sensés ne sont « pas toujours les maîtres des résolutions du grand nombre et « l'intérêt particulier, l'intérêt momentané crie si fort au cœur « des hommes que la raison ne parvient pas à se faire entendre. « Si un ministre espagnol était autorisé à adresser aux Cantons « des propositions même moins avantageuses que celles qui se- « ront dictées par l'Assemblée, on pourrait opposer de fortes « digues aux volontés trop favorables à cette Assemblée. Mais « si tout est séduction d'un côté et silence, abandon absolu de « tout autre, infailliblement l'on cèdera et les Suisses, entraînés « par une fausse démarche, n'auront plus qu'à chercher à la « justifier, en se dévouant à la Révolution bien plus qu'ils ne le « désirent, mais alors d'une manière bien fâcheuse et pour la « bonne cause et pour les Puissances qui veulent la faire triom- « pher.

« Je sens que lorsque la Cour de Madrid soudoye seize mille « Suédois, il devient difficile qu'elle se charge de retenir les « Suisses dans leurs anciens devoirs, et j'abandonne le soin de « ce qu'il y aurait à faire et à votre zèle et à la haute prudence « de votre cabinet. »

A la fin octobre, Bombelles espéra que ces inquiétudes étaient tout au moins prématurées. « On croit être sûr que M. de Vérac va reprendre les fonctions d'ambassadeur en Suisse » (2). Mais ces espoirs furent de courte durée. Au début de décembre, aucun doute n'était plus permis sur la proche arrivée de Barthélemy en

(1) Estado 4999, n° 1.
(2) Bombelles à Las Casas, 31 octobre 1791. Estado 4996.

Suisse. « On m'assure, écrivait Bombelles à Las Casas, qu'il est « arrivé à Lucerne un parent et des gens de Ch[er] de Caamaño. « Il serait bien à désirer que ce ministre d'Espagne devançât « en Suisse celui que l'on va envoyer de Paris ».

Les Français de la Révolution et ceux de l'Emigration alliés à l'Espagne n'étaient pas seuls à se disputer les faveurs de la Suisse. L'Autriche, toujours prête à prendre la place vide laissée par la France, intriguait pour renouveler les Capitulations à son avantage. La situation était d'autant plus grave que cette puissance espérait profiter des circonstances pour s'emparer de la Valteline, objet de litige historique entre les maisons de France et d'Autriche. Pour satisfaire ses ambitions, l'Empereur avait des intelligences en Suisse.

La puissante famille de Salis, barons dans les Ligues grisonnes, dont un membre représentait les intérêts français auprès des dites Ligues, avait jusqu'à la Révolution pris la tête du parti français. Mais son chef était détesté par les Démocrates. Au printemps 1790, il avait été accusé par le club helvétique et par M. de Peyssonel, dans un discours à la Société des Amis de la Constitution, d'avoir contre lui toute la population. Il s'était défendu en prétendant que les troubles révolutionnaires dans les Ligues grisonnes avaient été fomentés par l'Autriche et le parti autrichien.

Il semble bien en réalité que depuis la Révolution les Barons de Salis étaient devenus favorables à une entente avec Vienne au détriment des intérêts français.

Dès le 8 août (2), Bombelles signalait à Las Casas la complexité de la situation : « Vous saurez qu'il est question du géné- « ral Salis, ci-devant employé à Naples. Lui et son frère, notre « Ministre près des Grisons, sont venus dîner avec moi. Le gé- « néral veut tirer parti des circonstances. J'ai vu qu'il avait déjà « persuadé son frère que, puisque la France ne serait pas du « rang des grandes puissances protectrices de la Suisse, il fallait « mieux faire ce qu'on pourrait avec l'Empereur qui dans ce « moment semble vouloir réaliser les anciens droits constants « de l'Autriche sur la Valteline. Comme les Salis ont aussi été

(1) Bombelles à Las Casas, 8 août 1791. Estado 4997.

« de tous les chefs du Parti dont la France soutenait l'opposi-
« tion, les mêmes Salis veulent être les premiers à faciliter les
« vues de la Cour de Vienne pour se ménager des avantages.
« Cette Cour les tient déjà par un point très intéressant pour
« cette famille. Elle a de riches établissements dans le Comté
« de Chiavenne. En vertu d'une Capitulation du Milanais un
« protestant ne devrait jamais posséder aucune terre tant dans
« ce comté que dans la Valteline. L'Empereur, garant de ce
« traité, exigerait sa sévère exécution si les Salis ne lui étaient
« pas favorables.

« Il faut convenir aussi que les circonstances ne permettent
« pas aux Grisons les mieux intentionnés de soutenir avec éner-
« gie les intérêts de leur pays. C'est ainsi que la perte de l'in-
« fluence de la France sera nuisible à bien des parties de l'Eu-
« rope. Ce qui ruinera le commerce des Grisons achèvera d'as-
« servir la République de Venise aux volontés du cabinet autri-
« chien, dès que celui-ci réunira la Valteline à son domaine. On
« parle déjà de rendre aux Grisons Vers et Bragentz, qu'il per-
« drait en Valteline. Vous sentez bien quelles seraient les suites
« d'une négociation où le fort commandant aux faibles ne son-
« gerait qu'à sauver les apparences de la Justice. Vous sentez
« mieux encore, M. l'Ambassadeur, combien il est nécessaire
« pour le bien des Affaires du Roi et pour mon intérêt personnel
« que ces observations soient recueillies dans le plus profond
« secret. J'ajouterai qu'il serait facile de détourner l'Empereur
« d'un projet fait pour affliger les Grisons, le Corps Helvétique
« et les Vénitiens (1), qu'il n'est poussé dans l'affaire de la Val-
« teline que par mon ami le Comte de Vilchek (2), personnage
« beaucoup trop imbu des vieilles maximes de l'Autriche.

« Je vous répète que les Suisses sont très disposés à donner
« leurs troupes à l'Espagne jusqu'à ce qu'elles puissent retourner
« à la France, sur l'ancien pied. Mais, tandis que je me suis

---

(1) Sur le baron de Salis, le comté de Chiavenne et les projets de l'Empereur sur la Valteline, voir Kauleck, *loc. cit.*, t. I, pp. 153, 170, etc...

(2) Wilczek (Jean-Joseph, Comte de), 1738-1819, Ministre de l'Empereur en Lombardie et Président du Gouvernement à Milan.

« borné à faire des vœux, l'Assemblée nationale ne néglige rien « pour faire une nouvelle Capitulation, à telles conditions que « voudraient les Suisses. Et si, dans l'embarras que donnent aux « cantons ces pressantes démarches, l'Empereur demandait aux « cantons ces mêmes régiments, on les lui donnerait même à « meilleur marché, malgré les inconvénients bien connus d'un « pareil engagement. »

Le Baron de Salis était moins gagné à l'Autriche qu'il ne voulait tirer partie des circonstances. Il harcelait Bombelles de lettres et de visites pour obtenir le règlement de conventions favorables à ses intérêts, lui faisant valoir l'imminence d'une entente de la Suisse avec l'Assemblée ou avec l'Empereur. Bombelles décrivait à Las Casas le chantage dont il était l'objet de la part de l'ambitieux baron :

« Je n'ai reçu (1) qu'ensemble vos lettres du 19 et du 26, « je ne sais ce qui a retardé l'arrivée de la première mais c'est « ce qui m'excuse de m'être plaint de votre silence. Je n'ai pas « les mêmes reproches à faire au général Salis. Il m'écrit lettre « sur lettre et voudrait que je crusse toute la Suisse aussi prête « à nous échapper qu'il est pressé de se tirer personnellement « d'affaire. Mais, quoique je pense qu'il est pressant de garantir « ce pays des pièges de l'Assemblée nationale, je ne partage pas « dans toute leur étendue les feintes ou vaines appréhensions « du Baron Grison. On lui fait de mauvaises affaires à la diète « de son pays. Il s'en tirera parce qu'il est bien retord. »

Cependant quelques jours plus tard Bombelles reconnaissait que tout n'était pas imaginaire dans les craintes du Baron de Salis. « Le général Salis, doué d'une ambition que je ne carac- « tériserai pas mais qui est du moins fort impatiente, m'atten- « dait chez moi : Il y a dîné hier et en me quittant m'a fort « recommandé de l'avertir de ce qui aurait été répondu à Madrid. « Il faut convenir que si on y a envie de tirer quelque parti de « Suisses, il serait instant de les intéresser. Ils sont bien tra-

(1) Bombelles à Las Casas, 9 septembre 1791. Estado 4996.

« vaillés par les Amis de la Révolution et bien fatigués des inu-
« tiles négociations entamées avec eux » (1).

La propagande révolutionnaire avait travaillé inégalement le Corps helvétique. Alors que Berne, Soleure, Appenzell, Glaris et Saint-Gall donnaient la préférence aux Emigrés, Bâle et Schaffouse tournaient leurs regards vers la Révolution. Zurich par contre demeurait partagé.

« Je viens (2), écrivait Bombelles le 18 novembre à Las Casas,
« de combattre avec succès, par des conseils qui ont été suivis,
« une démarche très déplacée et très démocratique à laquelle
« Zurich voulait entraîner le Corps helvétique, et que Zurich
« ne pourra pas faire, faute du concours des autres Cantons.
« Il s'agissait d'insérer dans la réponse à la notification du Roi,
« sur l'acceptation de la Constitution, de grands éloges sur le
« bonheur que lui devaient ses peuples et une très surabondante
« apologie de cette Constitution. Le Conseil de Zurich a de très
« bonnes têtes, mais une folle et fougueuse jeunesse forme une
« pluralité, dont les sages magistrats ne peuvent combattre les
« projets et les démarches que lorsqu'ils ont à s'appuyer sur
« des arguments solides et l'état des choses n'en fournit pas
« de tels en cet instant. »

On pouvait d'autre part redouter que l'Espagne éprouverait des scrupules à embaucher des mercenaires protestants, les régiments qu'elle levait jusqu'alors en Suisse provenant exclusivement des cantons catholiques.

Bombelles s'efforçait de rassurer le baron de Salis dont le protestantisme ombrageux se méfiait du sectarisme espagnol :

« Dans tout état de cause, si mon avis prévaut, vous verrez
« l'Espagne, en resserrant les liens avec les cantons catholiques,
« écarter de sa manière de négocier, tout ce qui tiendrait à un
« éloignement superstitieux pour les cantons protestants. La po-
« litique du Cabinet s'est élevée au-dessus des anciens préjugés,
« et je ne crois pas me tromper en me persuadant que lorsque

(1) Bombelles à Las Casas, 19 sept. 1791. Estado 4996.
(2) 18 nov. 1791. Estado 4996.

« S.M.C. envoie un ministre aux Suisses, elle n'a en vue que « d'unir le Corps helvétique aux résolutions des Puissances de « l'Europe plus particulièrement occupées au rétablissement de « l'ordre en France. On sait à Madrid ce que c'est qu'une Répu- « blique et en cherchant à mettre celle-ci en mouvement, on ne « demandera sûrement que ce qui pourra se concilier avec sa « position géographique, et les intérêts réciproques de chaque « canton. »

En réalité Bombelles redoutait l'esprit démocratique des cantons protestants et mettait son principal espoir dans l'appui des cantons catholiques.

Il s'efforçait particulièrement d'attirer à la cause espagnole le prince abbé de Saint-Gall déjà « fort bien intentionné et qui « tant par son propre talent que par le talent et l'habileté de « son ministre et grand maître à la Cour, M. Muller de Fried- « berg, a une grande influence sur les résolutions du corps « helvétique, circonstance qui n'est pas méprisable actuelle- « ment » (1).

Il semblerait que, dans son action auprès des cantons, Bombelles aurait dû travailler dans le même sens que les agents du Comte d'Artois. Ceux-ci, en effet, comme Bombelles, mettaient tout leur espoir dans l'arrivée de Caamaño pour contrebalancer l'influence du ministre de l'Assemblée. Mais les rivalités entre agents du Roi et des Princes s'exerçaient en Suisse avec une âpreté rendue plus vive encore par l'importance de l'enjeu. Bombelles retrouve dans ses lettres à Las Casas, lorsqu'il dépeint les agents du Comte d'Artois, sa verve de Venise. « Les agents de « M. de Calonne portent partout par légèreté, son ignorance en « politique et sa facilité à voir tout ce qu'ils veulent voir et « comme ils n'ont pas son esprit pour revenir sur leurs pas ils « font plus de mal encore que lui ».

Castelnau, représentant des Princes auprès des Cantons, ne semble pas en effet avoir été un choix judicieux. Homme de cour, esprit léger et raffiné, il n'était pas le diplomate qui pouvait inspirer confiance aux coreligionnaires de Calvin. « Castelnau,

(1) Estado 4998. Las Casas à Floridablanca, 28 sept. 1791.

« écrivait-il le 18 juillet 1791, doit être en Suisse en ce moment « et vous pouvez être sûr qu'avec la meilleure volonté il gâtera « la meilleure besogne. Il faut connaître de longue main le ter- « rain sans quoi les bons helvétiques jouent très adroitement « ceux qui ne savent pas comment il faut les prendre. Je puis « vous dire sans craindre de passer pour un fat que mon dernier « séjour et mes incursions dans tous les cantons m'ont donné « des avantages dont on a tort de ne pas profiter et qui même en « mes mains se réduiraient à rien si j'étais assez imprudent, « assez pressé pour me charger de parler au seul nom des « Princes.

« Les Suisses feront encore en ce moment tout ce que vou- « dront les Cours de Vienne et de Madrid, celle de Turin même « y serait écoutée, mais on n'enverra aux Princes, malgré l'ex- « hibition de tous les pleins pouvoirs possibles, que des com- « pliments respectueux et négatifs. » (1).

Et le 8 août : « M. de Castelnau court d'un canton à l'autre, et partout sa personne, ses démarches et sa commission sont également tournées en ridicule. On demande ce que c'est qu'un plein pouvoir de deux princes qui n'ont aucun droit pour traiter comme souverains. Cette suite d'étourderies, me peine véritablement » (2).

La bigoterie de Castelnau bien faite pour indisposer les cantons protestants irritait Bombelles : « Castelnau est de retour. Il n'a pas réussi à Lucerne, encore moins à Zurich, dont il est très mécontent. Maintenant il se trouve à Zoug. Il a fait vœu de s'y mettre aux Capucins pour le reste de ses jours, parce que, dit-il, on y prie quotidiennement pour Louis XVI. Enfin il passa partout pour un charlatan et l'on a très mal fait de l'employer de nos côtés » (3).

Castelnau n'était pas seul à avoir la confiance du Comte d'Artois. Barthès (4), ancien secrétaire d'ambassade de France en

(1) Bombelles à Las Casas, 18 juillet 1791. Estado 4999.
(2) Bombelles à Las Casas, 8 août 1791. Estado 4997.
(3) Bombelles à Las Casas, 9 sept. 1791. Estado 4996.
(4) Barthès, secrétaire d'Ambassade de France en Suisse et agent des Emigrés. Cf. : Kauleck, loc. cit., t. I, p. 141.

Suisse, alors que Vérac, son ambassadeur, était partisan de Breteuil, s'était rallié à la cause de l'émigration. Nageant dans les mêmes eaux que Castelnau, il voyait en lui un rival plutôt qu'un collaborateur. La mission de Bombelles gênait aussi ses ambitions. Dans une lettre au comte d'Artois, Barthès, à la fin août 1791, décrit ainsi les Français influents en Suisse : « Le baron « de Castelnau a beaucoup trop de mérite et de dignité d'exis- « tence pour ces bons Helvétiques. D'ailleurs les Genevois l'ont « suivi et desservi et ses ouvertures de vive voix ou faites par « écrit à Tranvenfeld et dans les démocraties suisses ont plus « étonné que réussi... M. de Bombelles est dans les Etats du « Prince de Gall, à deux pas de Roschach. Il m'a fait un grand « étalage de sa justification. Il m'a prétendu que si Monsei- « gneur avait su tous ses secrets, Monseigneur les eût confiés à « d'autres. Je n'entends rien à cela. Je devais loger avec ma « famille à Roschach, mais le voyant tout près, je suis venu « près de Saint-Gall, à trois lieues de lui. Il m'a prié de le met- « tre aux pieds de Monseigneur. Si cet ex-ambassadeur pouvait « être utile comme rescipiscent et comme ayant des moyens, « je prierai Monseigneur de me prescrire si je dois le voir ou « si je dois l'éviter, même rompre ses mesures s'il était possible « que leur exécution fût contraire aux vues de Monseigneur » (1).

Le comte d'Artois communiqua à Las Casas cette lettre de Barthès, et l'ambassadeur d'Espagne s'enquit discrètement auprès de Bombelles sur le crédit qu'on pouvait fonder sur Barthès. « Si vous aviez vu Barthès, répondait Bombelles, pendant « une demi-heure seulement, vous vous persuaderiez plus posi- « tivement encore, monsieur l'Ambassadeur, que je n'ai pu le « prendre pour mon confident. Tout en mettant pieds à terre, « il s'est donné ici pour l'homme qui possédait la plus intime « confiance de Monseigneur. Bientôt après il m'a parlé du peu « de discrétion des entours du Prince. Je suis convenu avec lui « que c'était un malheur. Le reste est de la façon de M. de Bar- « thez, excepté la prière de me mettre aux pieds de M. le Comte « d'Artois.

(1) Barthès au Comte d'Artois, 25 août 1791. Estado 4998.

« Tout ce que M. de Barthez sait des Suisses passe à travers « la lorgnette de M. de Muller (1), ministre du prince de Gall. « C'est par ce même canal uniquement que M. Barthès croit « apercevoir que je pourrais être utile près du Corps Helvétique. « S'il n'y avait donc que cette autorité en faveur du crédit qu'on « veut bien m'accorder, elle ne devrait déterminer à aucune « confiance dans les services que je pourrai rendre ici. M. Bar- « thez dit du mal des cantons protestants parce que indépen- « damment de ce qu'il vit dans un cercle où la catholicité est « fort intolérante, il est lui-même d'une dévotion dont il porte « les actes extérieurs jusqu'au ridicule. Figurez-vous qu'en der- « nier lieu il s'est mis en uniforme des gardes suisses, armé « d'un grand chapelet, à la tête d'une procession où ne se trou- « vaient ni le Saint-Sacrement, ni le clergé de Rosenbach et qui « n'était formée que d'un chapelain portant une petite relique, « accompagné de la plus oisive populace.

« Je n'entre dans tous ces détails que pour vous prouver, « Monsieur l'Ambassadeur, que lorsque M. le Comte d'Artois « voudra tirer parti des Suisses, il faudra qu'il se donne près « d'eux d'autres négociateurs. » (2).

Sans illusion sur les intentions de Barthès à son égard, Bombelles exerçait sa verve pour le dépeindre à Las Casas : « Barthès « ne s'y prend pas mieux que Castelnau. Le premier paraît vou- « loir se fixer à Saint-Gall. Il s'est constitué courtisan du prince « abbé. Il passe la matinée à entendre des messes et l'après-midi « à faire la partie du prince. Les inetrvalles sont remplis par « un bavardage sans mesure et sans aucun trait qui le fasse « tant soit peu pardonner ». Et le 18 novembre : « Barthès est « toujours désolé du silence de M. le Comte d'Artois. Il vient « d'adresser ses lamentations à Madame de Polastron qui en « lira l'exposé avec dédain. En attendant il met en vers fran- « çais Job, et se laisse mal mener par une femme qui a le ton

(1) Muller de Friedberg, ministre et grand maître de la Cour de Saint-Gall.
(2) Bombelles à Las Casas, 3-7 octobre 1791. Estado 4999.

« d'une mégère et par deux petites filles fort mal élevées. Ce « pauvre homme fait pitié » (1).

Les Suisses, gagnés à la cause du Comte d'Artois, ne sont pas dépeints par Bombelles avec plus d'indulgence que ses agents français : « Ce que vous me mandez relativement aux Suisses « m'atteste combien les personnes qui prétendent les connaître « sont mal informées ou voient mal. D'abord personne ne tient « le général Pfiffer (2). Je viens de le voir et je l'ai trouvé brû- « lant du feu le plus aristocratique. Il est vrai qu'il a agi en « démocrate chaque fois qu'il l'a cru nécessaire à ses intérêts « personnels. C'est un homme qui ayant conservé du jargon « n'a plus ni vraie énergie ni vrai dévouement, ni crédit. Je « crois ne pas me tromper en disant qu'il n'y a pas de redings « prépondérants en ce moment. Quant à remuer les Suisses par « la Syndicature de Lugano, c'est comme si on voulait gouver- « ner la République de Venise ou au moins l'entraîner par l'en- « tremise et les menées du gouverneur de Céphalonie. C'est le « canton de Soleure qui va fournir le canton helvétique à Lu- « gano, et je vous assure que M. Swaler qui remplira ce poste « sera essentiellement occupé de se remplir des bons vins et « autres productions du lac » (3).

Tout en exerçant sa verve sur les agents des Princes et leurs partisans en Suisse, dans l'espoir de leur enlever tout crédit auprès du cabinet de Madrid, Bombelles se défend de nuire dans les cantons à la politique du comte d'Artois.

« Quant à ce qu'on me reproche maintenant sur les mauvais « services que je suis supposé rendre en Suisse à la cause des « Princes, il me suffit de vous dire que je n'ai cessé de tenir « les esprits disposés à donner des forces au Conseil général « du Corps helvétique. Cela entrait dans les Instructions que « j'avais au moment où le Roi devait se rendre à Montmédy.

---

(1) Bombelles à Las Casas, 19 sept. 1791. Estado 4996.

(2) Pfiffer (général), cousin de l'avoyer de Lucerne, canton catholique. Caamaño, ministre d'Espagne, s'installa en 1792 à Lucerne. Cf. : Kauleck, *loc. cit.*, t. I, et Espinchal, *loc. cit.*, pp. 39-42.

(3) Bombelles à Las Casas, 25 juillet 1791. Estado 4999.

« Cela était conséquent avec le plan que je vous ai proposé à
« mon arrivée à Stutgart. Il eût donc été bien inconsidéré de
« ma part de chercher à déjouer les Princes, lorsque de quelques
« façons que je faisais mon thème, il s'agissait de mettre les
« Suisses sous le commandement de M. le Comte d'Artois. » (1).

La défense de Bombelles manquait de sérieux et il n'était certainement pas dupe du raisonnement spécieux qu'il tenait à l'ambassadeur d'Espagne.

En effet si avant Varennes, alors qu'il espérait en une victoire éclatante du parti Breteuil, il avait négocié auprès des Suisses la remise au comte d'Artois du commandement des régiments suisses, depuis l'arrestation du Roi toutes ses démarches auprès des cantons convergeaient à persuader les Helvétiques que les Princes n'avaient pas l'autorité de princes souverains leur permettant d'accréditer des ministres auprès des Puissances.

Une lettre écrite par lui au Corps helvétique ne laisse aucun doute sur la lutte sourde qu'il menait en Suisse contre les agents du Comte d'Artois :

« J'ajouterai ici, mon Cher Ambassadeur, écrivait-il à Las
« Casas le 7 octobre 1791, l'exacte copie du seul article de lettre
« qu'on pourrait me reprocher. Voici ce que j'écrivis le 25 sep-
« tembre à un membre du Corps helvétique qui me demandait
« mon opinion sur divers objets et notamment sur la conduite
« à tenir avec le chargé d'affaires institué de l'autorité privée
« de M. de Montmorin. Je reconnais la sagesse du Corps helvé-
« tique au refus de s'assembler en Diète. On peut prévoir d'avan-
« ce que M. de Castelnau se présentant seul, et sans l'appui du
« ministre d'une grande cour, n'aurait que de belles phrases à
« faire et qu'il serait embarrassant de lui répondre sans déso-
« bliger les (Princes ? mot illisible) : Ceux-ci méritent toutes
« sortes d'égards en raison des intentions qui les animent, mais
« leurs conseillers les induisent en erreur en les poussant vers
« des démarches qui n'appartiennent qu'aux Princes Souve-
« rains. »

Les Emigrés n'étaient pas dupes des protestations de Bom-

(1) Bombelles à Las Casas, 3-7 octobre 1791. Estado 4999.

belles. Ils s'irritaient de voir leurs démarches auprès des cantons se heurter contre l'influence de Breteuil et de Bombelles souvent prépondérante.

D'Antraigues écrivait à Las Casas (1) le 8 juillet 1791 : « Le « Baron (de Breteuil) a tellement persuadé, ainsi que M. de Vérac « qui le sert de son mieux, que Monseigneur, non seulement « n'était pas autorisé, mais qu'il était désapprouvé par le Roi, « et le général Pfiffer l'a tant répété, qu'à l'exception d'un can- « ton populaire et de l'Underwald, les autres cantons démocrates « auront à présent de la peine à se prêter à une ligue. Le coureur « Bombelles (Bombelles était connu par sa facilité à se déplacer « et son goût des voyages) a poussé l'attention jusqu'à pervertir « l'abbé de Saint-Gall, dont le contingent en cas de guerre est « de la même force que celui de Berne, au point qu'il a dit à « mon ami qu'il ne ferait rien pour les Princes ».

Et le 14 juillet d'Antraigues écrivait à nouveau à Las Casas : « M. de Breteuil a étonnamment travaillé dans ce pays-ci et sa « base a toujours été celle-ci : Le Roi n'a aucune confiance en « Monseigneur ; il se défie et il hait ses entours et vous vous « compromettrez également en traitant avec lui. J'ai seul sa « confiance. Déjà vous pouvez me regarder comme son premier « ministre. Les cantons de Berne et de Fribourg livrés à la no- « blesse française veulent, pour son intérêt et le leur, soutenir « M. d'Artois, mais cela déplaît au Roi, et le Roi désire que « vous ne fassiez rien que de concert avec moi et que vous vous « opposiez en Diète à toutes mesures qui ne vous seront pas « directement présentées par moi » (2).

Puis d'Antraigues ajoute : « Voilà tout ce qu'ont fait, dit et « écrit dans les cantons populaires M. de Breteuil, Vérac, Bom- « belles et le général Pfiffer. L'effet a été suivant leurs vues, et « il est certain que Monseigneur aurait trouvé à faire agir les « Suisses sur le plan de Mantoue, les plus étonnantes difficultés « de la part de Lucerne, Uri, Appenzel, Switz et l'abbé de St- « Gall » (3).

(1) Estado 4995.
(2) Estado 4995.
(3) Estado 4995.

C) Le rôle de Las Casas dans la Contre-Révolution

On imagine aisément la perplexité de l'ambassadeur espagnol en recevant ces confidences contradictoires. Egalement lié d'amitié avec Bombelles et d'Antraigues, son esprit critique ne se contentait pas de transmettre passivement à Madrid les renseignements qu'il recevait de Suisse. Les dépêches que Las Casas envoyait en 1791 à son ministre Floridablanca nous éclaire sur la manière dont cet ambassadeur jugeait les intrigues françaises dans les cantons helvétiques. Or il est remarquable que si pendant tout l'été et l'hiver 1791, Las Casas transmet à Madrid, en soulignant leur intérêt et leur importance, de nombreux rapports de d'Antraigues sur la situation politique en Suisse, il n'envoyait à Floridablanca que de courts extraits des lettres de Bombelles, la plupart du temps sans commentaire. Une note écrite par Las Casas en marge d'un extrait d'une lettre de Bombelles du 18 juillet 1791 révèle la véritable pensée de l'ambassadeur d'Espagne sur la mission dont Breteuil avait chargé Bombelles en Suisse : « Cette multiplicité d'autorités pour une même négociation affai- « blit la confiance. Il faudrait que la même personne agisse, or- « ganise et ordonne, que ce soient les Princes, Breteuil ou un « autre ».

Ce jugement sévère sur la politique de Bombelles peut surprendre, si l'on se souvient avec quel dévouement Las Casas, pendant l'ambassade de Bombelles à Venise et les mois qui suivirent son départ d'Italie, l'avait défendu contre les critiques de Coblentz.

La pensée de l'ambassadeur d'Espagne sur la politique des Emigrés avait subi une rapide évolution. Alors qu'en 1790 et pendant les premiers mois de 1791 Las Casas était favorable à la politique des Tuileries, dans la seconde moitié de 1791 il devint un ardent partisan des Princes.

Tant que Bombelles demeura à Venise, Las Casas, tout en entretenant des relations suivies et amicales avec le comte d'Artois et le milieu de l'Emigration, conserva son esprit critique sur les projets de la contre-révolution,

Le 25 avril 1791, Las Casas demandait à Bombelles, sur les instructions de Floridablanca, de faire savoir à l'Empereur que Charles IV désirait que le comte d'Artois ne se livrât à aucune démarche inconsidérée sans instruction des Tuileries. C'est la dernière fois, où nous verrons Las Casas critiquer l'Emigration d'agir indépendamment des directives de Louis XVI.

C'est seulement à partir de mai 1791 que Las Casas entre dans les vues du comte d'Artois et se charge de transmettre au Cabinet de Madrid les mémoires et rapports de la contre-révolution. C'est en effet à partir de mai 1791 que s'engage entre Las Casas et d'Antraigues une correspondance qui durera plusieurs années au rythme d'une lettre presque chaque semaine. L'esprit aventureux de Las Casas fut séduit par l'imagination de d'Antraigues et, n'étant plus modéré par le bon sens de Bombelles, il devint auprès de Madrid le porte-parole de l'Emigration. Cela devait entraîner nécessairement de sa part une séparation de la politique des Tuileries et de Breteuil.

Nous voyons en effet que déjà en juin 1791 Las Casas, tout en conservant son amitié à Bombelles, ne donnait plus sa confiance à Breteuil. Il écrivait le 15 juin 1791 à d'Antraigues : « Je « verrai avec plaisir à mon arrivée à Vienne, les lettres de M. de « Polignac et de Bombelles. L'égoïsme, l'ambition et l'orgueil « de M. de Breteuil sont si connus qu'on y croit sans de nou- « velles preuves. Je suis fâché que M. de Bombelles en soit dupe « et victime, car je le crois un homme d'honneur, très attaché « à M. le Comte d'Artois, très reconnaissant à M. et Mme de « Polignac, aimant et estimant beaucoup M. de Vaudreuil. Il ne « s'est jamais montré à moi que de cette manière. Je m'afflige « de son illusion. Il a erré depuis deux mois, mais tant que je « pourrai attribuer encore son égarement à son esprit et non à « son cœur, je le ferai, bien persuadé que c'est une justice que « je lui rends » (1).

A la fin juin, peu de jours avant Varennes, Las Casas transmettait à Madrid un portrait du Baron de Breteuil, où la plume de d'Antraigues secrète la haine la plus féroce.

---

(1) Estado 4995.

Cependant, le 3 août, Las Casas écrivait à Floridablanca que, si Breteuil devait être écarté des affaires, Calonne ne méritait pas davantage la confiance. Il préconise le cardinal de Bernis, alors à Rome, qui était très bien vu du Cabinet de Madrid.

Pendant le printemps et l'été 1791, le comte d'Artois et ses amis multiplient les flatteries et les témoignages d'affection envers Las Casas.

Le Comte d'Artois, qui était demeuré à Venise pendant les premiers mois de 1791, avait su, durant ce séjour, conquérir par son charme et sa gentillesse le chevalier de Las Casas, si sensible aux natures enthousiastes et vibrantes. Une lettre du 29 avril 1791 nous donne le ton de cordialité affectueuse que ce prince avait su établir dans ses rapports avec le diplomate espagnol : « J'abuserai de votre patience, monsieur, si j'ajoutai rien à ce « qui est contenu dans la lettre et dans le mémoire que j'adresse « aujourd'hui au Roi d'Espagne, mais en même temps je ne me « consolerai pas de perdre une seule occasion de vous parler « de mes sentiments et de ma confiance et de la parfaite estime « que vous méritez d'inspirer à toute la maison de Bourbon. « Vous lirez, vous jugerez, vous apprécierez la position du mo- « ment et vous sentirez ce que l'honneur et l'intérêt semblent « exiger du Roi mon cousin. Ne doutez jamais, Monsieur, de « tous les sentiments que je vous ai voués pour la vie » (1).

Après Varennes, le Comte d'Artois mettant tous ses espoirs en l'Espagne, Las Casas devient le nœud de ses intrigues. Le 3 juillet, alors qu'il venait d'apprendre l'arrestation de Louis XVI, il écrivait à Las Casas : « Je ne vous parle point de nos nou- « veaux malheurs, vous en êtes suffisamment instruit... Je m'en « rapporte entièrement à votre zèle, à votre activité. Mes senti- « ments vous sont à la vie et à la mort ». Cette lettre était accompagnée d'une missive de Calonne où il demandait à Las Casas d'intervenir auprès de Charles IV, pour obtenir entre autres choses le renvoi de l'Ambassadeur d'Espagne à Paris et la reconnaissance de la Régence de Monsieur. Calonne terminait sa lettre par ces mots flatteurs : « Les Princes vous donnent la

(1) Estado 4995.

« plus grande preuve d'une confiance aussi étendue de leur part « qu'elle est méritée de la vôtre » (1).

Pendant le courant de juillet-août 1791, Vaudreuil, Serent, Polignac et Calonne envoient lettre sur lettre à l'ambassadeur d'Espagne.

Las Casas, sans doute prévenu par Bombelles, dont le jugement conservait encore du prestige à ses yeux, était toutefois plein de circonspection au sujet des soi-disant pouvoirs que Louis XVI aurait donnés à ses frères. Le 20 juillet, il demandait au Comte d'Artois : « Etant donné l'extrême importance de la « chose... d'envoyer au Roi d'Espagne une copie exacte de ces « pouvoirs... et une explication sur la manière dont Sa Majesté « T.C. a pu faire passer aux Princes cette expression écrite de « sa volonté » (2).

Las Casas ne demeurait cependant pas insensible aux grâces du Comte d'Artois. Le 22 juillet, il lui écrivait : « que puis-je « répondre à tant et tant de bontés, à ces bontés sans me- « sure ? » (3).

Les circonstances permirent bientôt à Las Casas de prouver son dévouement à la cause du Comte d'Artois. En effet, en août 1791, les relations entre Coblentz et Madrid devinrent plus étroites. Si Charles IV ne reconnut pas la Régence de Monsieur tant que Louis XVI fut vivant, il accepta cependant que les Princes envoyassent un ambassadeur officieux pour les représenter. Les Princes auraient désiré que, en contre-partie, le Roi d'Espagne eût un ambassadeur à Coblentz, et que Las Casas fut désigné à ce poste. Le 4 juillet 1791, en post-scriptum d'une lettre de Vaudreuil à Las Casas, le Comte d'Artois lui écrivait : « Je ne laisse- « rai pas passer cette lettre, mon cher Las Casas, sans vous « parler de mon amitié, de ma confiance et du désir ardent que « Monsieur éprouve autant que moi de vous voir chargé d'une « mission particulière auprès du Régent ».

Madrid, de crainte de se compromettre trop ouvertement en

(1) Estado 4995.
(2) Estado 4996. Las Casas au Comte d'Artois, 20 juillet 1791.
(3) Estado 4996. Las Casas au Comte d'Artois, 22 juillet 1791.

faveur des Princes, n'envoya aucun ambassadeur à Coblentz. Mais Las Casas fut chargé d'organiser la mission du duc d'Havré, ministre officieux des Princes auprès de Charles IV. Avant de rejoindre l'Espagne, Havré passa par Venise pour prendre les conseils de Las Casas (1). Celui-ci écrivait à d'Antraigues le 27 août : « J'ai eu ici pendant deux jours le duc d'Havré. Les « Princes l'envoient en Espagne. Et c'est un bon choix pour « les qualités extérieures... On lui a tracé cette route pour m'in- « former de tout et pour pouvoir prendre langue, aussi nous « sommes-nous tout dit en ces deux jours... ».

Havré était porteur d'instructions qui précisaient le sens de sa mission. Il devait en premier lieu persuader le Cabinet de Madrid de renoncer au Congrès des Puissances et l'inciter à rétablir Louis XVI dans son autorité par les armes. Ces instructions étaient en contradiction absolue avec la politique du Roi et de la Reine, c'est-à-dire celle de Breteuil et de Bombelles. Las Casas, désormais fidèle exécutant des désirs des Princes, mit toute son ingéniosité à seconder le duc d'Havré auprès de Floridablanca.

Bombelles ne semble pas avoir deviné le changement qui s'opérait dans la pensée de l'ambassadeur d'Espagne. Dans toutes ses lettres de la seconde moitié de 1791, il critique le comte d'Artois et ses agents, sans paraître soupçonner que son ami ne partageait pas ses vues. Seulement il se plaint à plusieurs reprises du silence de Las Casas mais sans aucune arrière-pensée.

En décembre 1791, Bombelles donna même à Las Casas une nouvelle preuve de sa confiance. Les Tuileries décidèrent dans les premières semaines de décembre de confier à Bombelles une mission auprès de Catherine II. Cette mission devait demeurer absolument secrète. Même Mme de Bombelles ignorait le but du voyage de son mari. Le 29 décembre elle écrivait à son amie Mme de Raigecourt : « Mon mari est absent depuis quinze jours. Ne me demandez pas où il est car je n'en sais rien. J'ignore

(1) A.E. 637. Las Casas à d'Autraigues, 27 août 1791, voir aussi Estado 4995 et 4998.

« également le but de son voyage. Il m'a simplement mandé en « date du 21 qu'il se portait bien » (1).

Mais avec Las Casas, Bombelles fut moins circonspect. Le 15 décembre, il le mit au courant des nouvelles intentions de Louis XVI à son égard : « Je connais trop votre discrétion, je « dois trop à votre amitié pour ne pas vous instruire de ce que « je ne puis confier qu'à vous. J'ai reçu l'ordre de partir sur le « champ et me voici en route pour Francfort, où je trouverai « les indications du lieu vers lequel je dois me porter. Ce ne « sera vraisemblablement qu'alors que je saurai au juste ce « qu'on veut faire de moi. L'injonction de partir m'est arrivée « de Paris en date du (mot illisible) de ce mois. J'ai quelque idée « qu'il est question de m'envoyer à Pétersbourg. Vous sentez « bien que je ne pourrai plus vous écrire qu'en chiffre, mais « de temps en temps j'interlignerai en écrit au citron. Ainsi à « l'avenir, chauffez mes lettres sur de la braise.

« Vous m'excuserez à Madrid sur ce que je ne pourrai plus « être qu'indirectement utile au chevalier de Caamaño, mais « grâce à vous on pensera en Espagne que ce n'est pas par lé- « gèreté que je m'absente de la Suisse et qu'il faut un devoir « sacré pour m'empêcher de justifier la confiance dont m'a ho- « noré votre Cour. Je suis trop pressé pour vous en dire davan- « tage en ce moment. Dès que je pourrai vous indiquer où « m'écrire je le ferai d'autant plus promptement que mon cœur « a grand besoin de recevoir de vos nouvelles » (2).

La mission de Bombelles en Suisse se termine au moment de l'arrivée dans les Cantons de Barthélémy et de Caamaño.

Le ministre espagnol devait subir l'influence de Las Casas et de d'Antraigues et entrer dans le jeu des Emigrés.

Les Instructions de Barthélémy lui enjoignaient d'obtenir de la Suisse le renouvellement des Capitulations avec la France révolutionnaire. Il devait persuader les Cantons que la France ne

---

(1) *Correspondance du Marquis et de la Marquise de Raigecourt avec le Marquis et la Marquise de Bombelles pendant l'Emigration 1790-1800*, Paris, 1892, p. 266.

(2) Bombelles à Las Casas, 15 décembre 1791. Estado 4996.

voulait pas répandre les doctrines révolutionnaires en Suisse. En échange, la Suisse devait s'engager à ne pas s'immiscer dans la politique intérieure de la France.

Avec la présence en Suisse de Barthélémy qu'il n'avait su empêcher et celle de Caamaño qui échappait à son emprise, le rôle de Bombelles était devenu très difficile. Les négociations secrètes que Louis XVI avait engagées pour soustraire la Suisse à l'influence de l'Assemblée et de l'Emigration se terminaient par un échec.

Bombelles ne devait revenir en Suisse qu'après Valmy, alors que Louis XVI, prisonnier au Temple, ne pouvait plus donner aucune directive à ses agents.

IV

MISSION EN RUSSIE

(JANVIER-JUILLET 1792)

Bombelles fut chargé en décembre 1791 d'une mission secrète par les Tuileries auprès de Catherine II.

La situation de Louis XVI à l'égard des Puissances était alors fort délicate. Ce prince avait adhéré à la Constitution de 1791, non de son plein gré, mais pour endormir le parti de la Révolution. Il redoutait que les souverains, prenant trop à la lettre ses déclarations, renoncent à toute tentative d'un concert européen pour le soutenir. D'autre part Louis XVI craignait par dessus tout que les Cours d'Europe, ne le jugeant pas libre, donnent leur confiance à ses frères et se livrent sous leur inspiration à une action qui aurait mis sa vie en danger ou tout au moins compromis sa politique de conciliation.

Bombelles fut donc chargé en décembre 1791 d'éclairer l'Impératrice sur les véritables intentions du Roi vis-à-vis de la Constitution et d'obtenir son adhésion à un congrès armé des Puissances. Il devait d'autre part affirmer la souveraineté du Roi et demander à l'Impératrice de ne donner sa confiance qu'aux agents accrédités par lui et non par ses frères.

Bombelles, avant de se rendre en Russie, passa par Bruxelles pour y prendre les instructions du Baron de Breteuil. Le 30 décembre, de Bruxelles, il écrivait à Las Casas (1) : « Je pars de-
« main pour Pétersbourg. Je m'y entendrai avec le ministre
« d'Espagne pour accélérer les affaires commandées à ce mi-
« nistre. Les Princes vont encore tirer sur moi, quoique je les
« servirai mieux que leur Calonne. Mais laissons les dire. Le
« temps leur apprendra à connaître les gens d'honneur.

« Ce que je porte qui est envoyé à Madrid, à Berlin, à Stock-
« holm, prouvera que le Roi n'est pas charmé de la Constitution
« et indiquera qu'il voit très clairement la louche conduite de
« l'Empereur. L'utile demande que vous me disiez net quel hom-
« me est votre ministre à Pétersbourg. L'amitié vous le com-
« mande et mon attachement vous répond de ma discrétion. On
« veut absolument convoquer ce congrès que je redoute et l'on
« charge M. de La Vauguyon de vous demander comme le plé-
« nipotentiaire espagnol. Mon cœur comme ma raison applau-
« diraient à ce choix. Il parerait à bien des inconvénients.

« Ecrivez-moi à Pétersbourg sous le couvert de votre mi-
« nistre ».

Bombelles quitta Bruxelles le 1er janvier 1792 et arriva à Pétersbourg le 21 janvier du même mois. La mission de Bombelles en Russie fut un échec. Le choix de Bombelles était une maladresse. Il était connu dans les Cours européennes comme l'ami du baron de Breteuil. C'est à ce titre d'ailleurs qu'il se présentait en Russie, étant porteur des pleins pouvoirs du Roi donnés à Breteuil pour traiter en son nom avec les Puissances. Or Catherine avait une violente antipathie contre le Baron de-

---

(1) Bombelles à Las Casas, 30 déc. 1791.

Las Casas ne prévint Floridablanca de la mission de Bombelles en Russie que le 25 janvier 1792. « Bombelles écrit le 30 décembre de Bruxelles
« où il est allé recevoir les instructions et les ordres de Breteuil, que le
« jour suivant le 31, il partait pour Pétersbourg où il s'entendrait avec
« Galvez pour accélérer l'exécution de la mission qu'on lui a confiée. On a
« communiqué à Madrid, à Berlin, à Stockholm, les Instructions qu'il porte
« à Pétersbourg, qui doivent servir de preuve que S. M. T. C. n'approuve pas
« la Constitution et ne laisse pas de voir clairement la conduite ambiguë
« de l'Empereur. Il me dit que l'on veut absolument aux Tuileries que le
« Congrès se réunisse ». Cf. : Estado 4995.

puis que, trente ans auparavant, alors qu'il était ministre de France à Pétersbourg, Breteuil s'était refusé à soutenir un complot qui devait donner le trône de Russie à Catherine.

En effet en 1762, le projet de renverser Paul III pour mettre Catherine au pouvoir avait été révélé à Breteuil et en vue du complot les conjurés lui avaient demandé un prêt d'argent de la part de Catherine. Breteuil ne prenant pas ce complot au sérieux refusa péremptoirement. Il partit pour Varsovie sans arrière-pensée et y apprit le coup d'état. Il reçut alors l'ordre de Versailles de retourner immédiatement à Pétersbourg, où il trouva l'Impératrice fort prévenue contre lui (1).

Certainement ni Louis XVI, ni Breteuil, lorsqu'ils envoyèrent Bombelles en Russie, n'avaient prévu de la part de l'Impératrice une rancune aussi tenace.

Il est curieux de remarquer que Catherine réservait sa confiance aux Princes et à leurs agents, elle diplomate si avertie. Alors que les Cours de Vienne et de Madrid s'étaient dès l'origine méfiées des indiscrétions et de l'activité brouillonne du comte d'Artois et donnaient audience aux agents des Tuileries, Breteuil, Bombelles et La Vauguyon, Catherine avait fait de Pétersbourg un des centres les plus actifs de la contre-révolution. Elle avait envoyé en septembre 1791, à Coblentz, pour la représenter officiellement aurès des Princes, le comte Romantzow (2). Elle comblait de faveurs les agents des princes, Nassau (3) et surtout Esterhazy (4). Ce grand seigneur cosmopolite unissait dans la meilleure bonne foi son attachement à Marie-Antoinette, son dévouement à la cause du comte d'Artois et ses services à

---

(1) Cf. : *Instructions aux Ambassadeurs*, t. IX, Russie, pp. 196 et suiv., et *Mémoires* du Comte de Ségur, t. II, p. 73.

(2) Romantzow (Nicolas) (1750-1826). Ambassadeur de Catherine auprès des Princes à Coblentz. Illustre diplomate. Fils du célèbre général russe.

(3) Nassau-Siegen (Prince de). Officier général de la marine du Roi, il passa en Russie en 1785 avec l'autorisation de Louis XVI et depuis servit dans maintes négociations diplomatiques entre la France et la Russie. Cf. : *Instructions aux Ambassadeurs*, Russie, t. IX.

(4) Esterhazy (Comte Valentin-Ladislas), 1740-1806. Il avait été envoyé par les Princes auprès de Catherine en septembre 1791. Cf. : *Mémoires du Comte Valentin Esterhazy, avec une introduction et des notes,* par Ernest Daudet. Paris, Plon, 1905, pp. 334-36.

la Cour de Russie. Fort jaloux de son prestige auprès de Catherine, il s'empressait de détruire dans l'esprit de l'Impératrice les Français de marque qui pouvaient lui porter ombrage. Il avait su, malgré la sympathie dont elle gratifiait les agents des Princes, la prévenir contre Calonne sur qui elle portait un jugement sévère.

Esterhazy avait été mis au courant de la mission secrète de Bombelles par Marie-Antoinette. Bombelles prit contact, dès son arrivée à Pétersbourg, avec lui. Le comte Fleury (1) prétend à tort qu'Esterhazy donna généreusement à Bombelles aide et protection. En réalité il ne lui facilita aucune démarche et ne l'introduisit pas dans la Société de Pétersbourg. Il ne s'en cache d'ailleurs point dans ses mémoires, où il raconte comment il refusa de le présenter dans le monde : « sous le prétexte que n'ayant pas de caractère public, je devais en laisser le soin à d'autres, mais dans le fait pour attendre les ordres des Princes sur la manière dont je devais me conduire avec quelqu'un qui n'était venu que pour les déjouer ou les écarter des affaires ».

Catherine ajourna l'audience de Bombelles et ne le reçut que le 6 février 1792. Dès le lendemain Bombelles envoyait à Las Casas le récit de son entrevue :

« J'ai vu hier pour la première fois en particulier l'Impéra-
« trice. J'en ai eu une audience de deux heures tête pour tête.
« Il m'en a fallu une grande partie à attaquer des préjugés bien
« enracinés, fort augmentés par les cruels soins de Calonne, et
« l'on ne peut pas détruire en deux heures l'ouvrage de six mois,
« quelque mauvais, quelque futile qu'il soit. Je ne sais à quoi
« aboutira ma mission. Elle a été divulguée ici par l'indiscrétion
« et la malice. Cependant le ministère, plus méthodique que la
« Cour, semble m'être favorable, et trouver que je parle raison
« en disant qu'il n'est pas possible de compter le Roi absolu-
« ment pour rien et d'accorder une confiance sans borne au
« fougueux ministre de ses frères. » (2).

---

(1) Cf. : Fleury (Comte). *Les dernières années du Marquis et de la Marquise de Bombelles,* Paris, Emile-Paul, 1906, p. 280.

(2) Bombelles à Las Casas, 7 février 1792. Estado 4995.

Deux heures de raisonnement n'avaient pas en effet persuadé Catherine. En transmettant à son ministre la lettre de Marie-Antoinette que lui avait portée Bombelles, elle ajoutait de sa main : « on est faux avec (les Princes) et avec tout le monde, « en vérité car ce Breteuil a toujours haï cordialement la Rus- « sie et votre très humble servante plus qu'âme qui vive » (1). Et au sujet des pleins pouvoirs de Breteuil elle ajoutait : « Le « Baron de Breteuil nous envoie un plein pouvoir du Roi pour « traiter avec toutes les Puissances. Monsieur .... et « Monsieur d'Artois en ont de pareils de Sa Majesté » (2).

Le lendemain de cette entrevue, Catherine conta à Esterhazy la réponse ferme qu'elle avait donnée à Bombelles. Et celui-ci note dans ses mémoires avec une secrète satisfaction : « M. de Bombelles fut moins bien traité que ne l'étaient les étrangers considérables qui venaient en Russie ».

Non seulement la mission de Bombelles ne remplit pas son objet, mais elle eut l'inconvénient de faire apparaître clairement à l'Impératrice les divisions qui existaient entre les Tuileries et Coblentz. Dès lors, elle attribua les difficultés que rencontraient dans leur réalisation les plans de Louis XVI et ceux de Coblentz à la rivalité entre Breteuil et Calonne. Au mémoire que Bombelles adressa à Ostermann « sur les causes du désaccord qui existe entre le Roi de France et les Princes », où maladroitement il étale les dissensions de la famille royale, Catherine ajouta la note suivante : « Dans tout ce mémoire je ne vois que la haine de Breteuil contre Calonne » (3). Elle fut aussi très mal impressionnée par les critiques que ce mémoire contenait contre le Prince de Condé à qui elle vouait une admiration romanesque. Cette attitude lui était d'ailleurs un moyen commode d'ajourner les promesses de secours dont elle berçait les Princes.

La tension entre les Tuileries et Coblentz fut d'ailleurs accentuée par la mission de Bombelles. Catherine commit l'indiscrétion, bien que Marie-Antoinette lui eût demandé le secret, de

(1) Cf. : Feuillet de Conches, t. IV, p. 282.
(2) Cf. : Feuillet de Conches, t. IV, p. 364.
(3) Cf. : Feuillet de Conches, t. V, pp. 187-88.

prévenir les Princes par son Ambassadeur Romantzow de la mission de Bombelles. Or l'on sait combien Bombelles était détesté par Coblentz depuis l'incident de Florence que nous avons conté plus haut. Le choix de Bombelles était d'autant plus inopportun que le maréchal de Castries négociait alors un rapprochement entre les Princes et Breteuil. Les Princes se considérèrent directement offensés par la mission de Bombelles. Le 18 février 1792 ils écrivaient à Catherine leur amertume. « V. M... « ne doit pas être surprise de notre douleur profonde èn appre- « nant une mission qu'on avait soin de nous cacher et des efforts « que nous avons faits pour chasser de nous cette triste vé- « rité » (1). Les Princes demandaient dans leur lettre à l'Impératrice qu'elle continuàt à donner toute sa confiance à Esterhazy, ce qu'elle ne manqua point de faire.

Le séjour de Bombelles en Russie fut rendu particulièrement pénible par l'absence de toute aide morale. Les agents des Princes firent le vide autour de lui. Genet (2), le Chargé d'Affaires de France, en l'absence de Ségur, était gagné aux idées nouvelles. Ce pittoresque personnage, qui quelques années plus tard, alors qu'il était ministre de la République aux Etats-Unis, attaqua le pouvoir de Washington qu'il jugeait insuffisamment démocratique, ne pouvait certes pas nuire à Bombelles auprès de Catherine qui ne lui accordait aucun crédit. Mais il avait un grand ascendant sur Galvez (3), le ministre d'Espagne. Lorsque Genet fut chargé en 1789 de l'ambassade de Russie, Montmorin lui avait recommandé dans ses instructions de gagner la confiance du ministre d'Espagne : « Je désire que vous témoigniez amitié et « confiance à M. de Galvez. Bien entendu dans les choses qui ne « vous laisseront rien à craindre de son indiscrétion. C'est donc « dans la mesure d'une confiance plus apparente que réelle que « vous devez vous tenir. S'il n'a pas changé depuis que je l'ai

(1) Cf. : Feuillet de Conches, t. V, p. 236.

(2) Genet (Edmond-Charles-Edouard), 17??-1834. Chargé d'affaires de France en Russie en l'absence du Comte de Ségur. Cf. : *Instructions aux Ambassadeurs,* Russie, t. II. En particulier pp. 489 et 497.

(3) Galvez, ministre d'Espagne en Russie depuis juillet 1788, époque à laquelle Normandez, son prédécesseur, étant devenu fou, Ségur, ministre de France, alla chercher Galvez, alors ministre d'Espagne à Berlin,

« connu, et je ne l'imagine pas, il doit être un fort bon homme, « peu éclairé, mais dont la vanité assez forte est facilement « séduite, pourvu qu'on le persuade qu'on a confiance dans ses « lumières et dans son jugement » (1).

Genet sut admirablement capter la confiance de Galvez, qui, subjugué par le ministre français, mit une sorte de snobisme à se piquer de libéralisme.

Bombelles, qui s'était flatté de rencontrer auprès du collègue de Las Casas aide et protection, en ressentit une vive déception. Dès son arrivée à Pétersbourg, Bombelles voulut prendre contact avec Galvez. Le 31 janvier il écrivait à Las Casas :

« Galvez a la goutte. Je n'ai pu le voir. Le ministre Oster- « mann m'a fermé la bouche à son égard parce qu'il dit tout ce « qu'il sait au chargé d'affaires de France qui ne va contre rien. « Cela me contrarie fort. Je vous en dirai plus incessamment, « mais mandez à Madrid que je serai ici ce que je ne cesserai « jamais d'être pour l'Espagne. » (2).

Bombelles fut reçu par Galvez quelques jours plus tard, et le 7 février il confiait à Las Casas sa déconvenue : « Il est malheu- « reux, très malheureux, que M. de Galvez joigne aux infirmités « qui le clouent chez lui, l'inconvénient d'avoir tort en soutenant « Genet le Chargé des Affaires de France, qui de l'aveu de M. de « Galvez a fait de répréhensibles étourderies. Genet va encore « toutes les semaines à l'hôtel d'Espagne. De là on dit que M. de « Galvez est décidément démocrate et l'on fait passer autant « qu'il est possible toutes les affaires de France par le ministre « russe à Madrid (3). Je sens que vous ne pouvez guère faire « usage de ce que je vous mande pour desservir un vieillard res- « pectable et qui, à sa manière près de considérer les Affaires « de France, est respecté ici comme il mérite de l'être. Mais je « dois vous confier que son silence, ou son langage dans le peu

---

(1) Cf. : *Instr. aux Ambassadeurs*, Russie, t. II, p. 469.
(2) Bombelles à Las Casas, 31 janv. 1792. Estado 4996.
(3) Zinoviev, ministre de Russie en Espagne de 1774 à 1793. Ardent partisan des Princes. Cf. : Tratchevski, *L'Espagne à l'époque de la Révolution française*, « Revue historique », t. XXXI, 1886, pp. 1-55.

« qu'il dit, indispose l'Impératrice, qui, en rendant justice à l'in-
« tervention bienfaisante de l'Espagne dans les affaires de Rus-
« sie, ne m'a pas caché que la marche trop lente de Madrid la
« tourmentait presque autant que l'indécision de Vienne et ses
« mouvements contradictoires.

« Je sais pourtant que votre cabinet va bien, très bien, et que
« cela ne peut être ignoré de l'Impératrice. Peut-être a-t-on voulu
« par ce langage me porter à mander que tout devait venir d'ici
« et s'y décider. Si vous étiez à Pétersbourg à la place de Galvez,
« nous nous entendrions pour le bien et nous parerions mieux
« au mal. . . . .

« Voyez dans cet état de choses ce qu'il y aurait à faire et
« si pour le plus grand bien de mon maître, je pourrai ici me
« rendre utile au vôtre, sans blesser en rien le vieillard auquel
« je me propose de rendre tous les soins et les hommages que
« je dois au ministre d'Espagne. »

Bombelles ne rencontra pas davantage d'appui dans sa correspondance avec Las Casas.

Nous avons vu comment l'ambassadeur d'Espagne, sous l'influence du comte d'Antraigues, était passé dans le courant de 1791 du camp de Louis XVI à celui du comte d'Artois. Cependant tout en critiquant la politique de Breteuil il conservait sa confiance à Bombelles. Mais dans les premiers mois de 1792 il semble que Las Casas ait été complètement dominé par l'esprit de Coblentz. La mission de Bombelles en Russie avait réveillé les anciennes rancunes des Princes contre lui. Las Casas eut certainement connaissance des griefs qui s'accumulaient dans l'émigration contre Bombelles. Celui-ci était trop éloigné pour se disculper. Le 18 février, dans une lettre à d'Antraigues, Las Casas prévoit que la présence en Russie de Bombelles va tout embrouiller : « Nassau a été très utile à Vienne et a bien fait. A
« savoir s'il aura également réussi à Berlin, d'où il est peut-être
« parti le 10 ou le 12 février pour Pétersbourg. Il y trouvera
« l'ex-ambassadeur Bombelles envoyé par Breteuil avec une
« commission qu'on ignore (on remarquera la discrétion de Las
« Casas qui avait été mis au courant par Bombelles du motif de
« sa mission), non communiquée aux Princes et qui, par consé-

« quent, leur déplaît et doit leur déplaire fort. C'est par l'Impé-
« ratrice qu'ils l'ont su. Cet incident ne doit pas faciliter le
« rapprochement ».

Le 10 mars, toujours à d'Antraigues, Las Casas lance une pointe acerbe contre son ami : « La faconde de Bombelles paraît « ne rien changer aux dispositions de Catherine » (1).

Mais le 19 mars l'ironie a fait place à la méfiance : « J'en-
« verrai à Aranda une copie bien correcte de la réponse à Mont-
« losier et je donnerai ici une autre au ministre de Russie pour
« son Impératrice, puisque le ministre du Roi d'Espagne là-bas
« est tout pour le ministre de Lessart et que je n'aurai que lui
« ou Bombelles pour l'adresser dans ce pays, or ces deux voies
« étant infectées je prendrai celle-ci que j'indique » (2).

Bombelles ne pouvait soupçonner que Las Casas qui lui avait donné un an auparavant tant de preuves éclatantes de son amitié, portait un jugement aussi sévère sur sa politique en Russie.

Il s'inquiète cependant du silence de Las Casas. Le 27 mars il lui écrivait : « Malgré la peine sensible que me cause votre
« silence, mon cher ambassadeur, je ne puis, je ne pourrai
« jamais vous oublier et dans les occasions agréables comme
« dans les circonstances les plus funestes et les plus imprévues ;
« je pense à l'ami qui me fit passer des heures si heureuses, des
« jours si pleins de charmes » (3). Le 30 mars, Bombelles reçut enfin un bref billet de l'ambassadeur d'Espagne : « Enfin je la
« reçois cette lettre tant désirée et toute courte qu'elle est, elle
« m'a fait un grand plaisir. Barbarita, le petit Ferdinand et Si-
« mon se portaient à merveille le 3 mars... mais je dirai bien
« plus à merveille lorsque je recevrai cette lettre que mon pa-
« resseux ami doit faire le prodigieux effort de m'écrire le 7 de
« ce mois. ...Evertuez-vous donc et méritez que je vous tienne
« à un courant que sûrement on laisse fort couler sans vous dire
« la marche qu'il tient » (4).

(1) A.E., France, 637.
(2) A.E., France, 637.
(3) Bombelles à Las Casas, 27 mars 1792. Estado 4996.
(4) Bombelles à Las Casas, 30 mars 1792. Estado 4996.

S'il ne rencontrait que silence ou hostilité de la part des Ministres de France et d'Espagne Genet et Galvez, Bombelles, semble-t-il, aurait dû trouver des sympathies auprès du ministre de Suède Stedingk (1). Celui-ci était en effet un grand ami de Fersen, qui, de concert avec Breteuil, avait choisi Bombelles comme agent secret de Louis XVI auprès de Catherine. Mais Stedingk était par ailleurs très lié avec Esterhazy et par celui-ci très prévenu contre la mission de Bombelles en Russie. Le 20 janvier 1792, Stedingk écrivait à Fersen qui lui avait recommandé Bombelles : « Le différend qui existe entre le comte d'Artois et M. de « Bombelles ne permet pas d'ailleurs une grande intimité entre « lui et M. d'Esterhazy. ...M. de Bombelles comme porteur de « lettres et de pièces si intéressantes, sera très bien venu. Comme « négociateur, comme l'homme accrédité du Roi, je doute fort « qu'il le soit. N'étant pas encore instruit des desseins du Roi « de France et de la Reine, je dois suspendre mon jugement, « mais je crois voir dans le choix de M. de Bombelles, dont le « comte d'Artois croit avoir tant à se plaindre, un trait de la « politique du baron de Breteuil, de sa rancune contre les Prin- « ces et de son animosité contre Calonne. Ces deux personnages « font selon moi, un tort infini aux Affaires : le dernier par sa « légèreté et l'autre par son orgueil et par ses caprices. ...Le « comte d'Esterhazy est l'homme qu'il faut ici... D'après cela « je ferai tous mes efforts pour retenir Esterhazy et faire partir « Bombelles » (2).

Quelques jours plus tard, décrivant à Fersen les premières démarches de Bombelles à Pétersbourg, Stedingk ajoutait : « un simple courrier qui m'eût été adressé de ta part eût fait « meilleur effet que M. de Bombelles » (3).

Bombelles souffrait beaucoup de cet isolement. En avril 1792 il écrivait à Las Casas : « Que je suis loin, comme toutes les

---

(1) Stedingk (Comte Curt de), 1746-1837. Ambassadeur de Suède à Saint-Pétersbourg. Très dévoué à Marie-Antoinette et très francophile. Il fut ambassadeur de Suède auprès de Louis XVIII en 1814.

(2) Klinckowström, *Le Comte de Fersen et la Cour de France*, t. II, p. 140. Stedingk à Fersen, 20 janv. 1792.

(3) Klinckowström, *loc. cit.*, t. II, p. 155. Stedingk à Fersen, 31 janv. 92.

« idées se refroidissent par la distance ; elles arrivent d'ici au « moral comme un vent qui glace étant poussé par les éternels « vents qui règnent dans ces contrées. Je ne puis savoir par « votre cher chevalier Galvez ce que vous fait le renvoi de M. de « Floridablanca. Il me semble que vous êtes bien avec M. d'Aran- « da (en réalité Las Casas fut en quasi disgrâce pendant le mi- « nistère Aranda). Si cela est, vous devez être mieux parce qu'il « a un caractère et des lumières pour vous rendre la justice qui « vous est si bien due. De grâce parlez-moi de façon à me tran- « quilliser sur ce qui touche essentiellement le cœur du plus « sincère de vos amis » (1).

Bombelles, généralement si optimiste pour tout ce qu'il entreprenait, était très sceptique sur le résultat de ses négociations. Il ne cacha pas à Breteuil les difficultés qu'il rencontrait en Russie. Breteuil, au printemps 1792, réalisa qu'il avait fait fausse route et, le 5 avril, il écrivit à Bombelles de persuader l'Impératrice qu'il n'y avait de la part des Tuileries et de lui-même aucune prévention contre les Princes.

Bombelles, qui avait su conquérir une partie de la confiance de Stedingk obtint, grâce à lui, une nouvelle entrevue de l'Impératrice, dans laquelle il sut, au dire même de Stedingk, « avec beaucoup d'adresse, d'esprit et de patience » (2), faire tomber quelques préjugés de Catherine envers les Tuileries et Breteuil. La mission de Bombelles fut cependant sans efficacité. On peut d'ailleurs se demander dans le cas où Esterhazy aurait été choisi par les Tuileries à la place de Bombelles, s'il aurait mieux réussi auprès de Catherine (3). En réalité, ardente partisante des Princes en paroles, elle ne leur donna jamais aucune aide efficace. Bombelles ne se faisait aucune illusion sur les intentions véritables de l'Impératrice. Le 17 avril, il écrivait à Las Casas : « Personnellement je suis fort bien ici, mais je demande à grands « cris mon rappel, parce que ni moi, ni d'autres n'avons rien « exposé d'utile à y faire. L'Impératrice donnera des troupes si

(1) Bombelles à Las Casas, 17 avril 1792. Estado 4996.
(2) Klinckowström, *loc. cit.*, t. II, p. 255.
(3) Voir sur cette question, Léonce Pingaud, *Catherine II et l'Emigration française*, « Revue des questions historiques », t. XXVIII, 1880, p. 430.

« le roi de Hongrie la requère ; sans cela elle ne fera pas marcher « une puce, quoi qu'il y en ait, dit-on, beaucoup sous les jupes « des dames russes ».

En mai 1792, alors que la guerre avait été déclarée entre la France et l'Autriche, Bombelles écrivait à Breteuil son désir de quitter la Russie pour se rapprocher du théâtre des opérations (1). Mais ce ne fut qu'en juillet 1792 qu'il partit de Russie pour abandonner la diplomatie et reprendre l'épée dans l'armée de Condé.

V

LES DERNIÈRES ANNÉES
(JUILLET 1792-1795)

Bombelles partit de Russie en juillet 1792. Soit amertume de l'échec qu'il avait essuyé à Pétersbourg, soit que la gravité des circonstances ait détourné sa pensée de Venise, Bombelles demeura silencieux pendant l'été de 1792. Nous savons par les dépêches de Muzquiz, ministre d'Espagne au Danemark, qu'il s'arrêta quelques jours à Copenhague. Le 31 juillet 1792 Muzquiz écrivait à Aranda : « La semaine dernière le marquis de « Bombelles, qui a été ambassadeur de France à Venise, est ar- « rivé et il a eu hier une audience particulière du prince royal ». Et le 7 août : « Samedi dernier le marquis de Bombelles a con- « tinué son voyage à Bruxelles » (2).

Impatient de prendre les armes, il ne s'attarda pas sur le chemin du retour, mais suivit le baron de Breteuil au camp du Roi de Prusse où, sans prendre à proprement parler un rôle militaire, il participa aux opérations. Gœthe raconte dans « *La Campagne de France* », ainsi que nous l'avons noté plus haut, comment la veille de Valmy, ils se rencontrèrent au camp du grand duc de Saxe-Weimar et évoquèrent leurs souvenirs de Venise.

---

(1) Klinckowström, *loc. cit.*, t. II, p. 281. Bombelles à Breteuil, 24 mai 1792.
(2) Estado 4803.

On sait comment les rêves des Emigrés s'effondrèrent à Valmy. Bombelles, renonçant après cette brève tentative à la vie militaire, retourna à son château de Wardegg en Suisse, où l'attendaient la marquise de Bombelles et ses enfants.

Dans le calme familial retrouvé, il écrivit à Las Casas le 12 novembre : « me voici arrivé, mon cher Ambassadeur, bien « content d'être rentré au gîte et bien désireux de rendre nos « rapports plus exacts et plus fréquents. Je vous écrirai l'ordi- « naire prochain et mettrai sous vos yeux choses qui vous inté- « resseront. Pour aujourd'hui je n'ai voulu que vous parler de « votre pauvre ami ; vous dire qu'il a rapporté ses os d'une « guerre aussi triste que ridicule... Présentez nos hommages à « l'aimable Barbarita. J'irai dans quelques temps voir le cheva- « lier Caamaño » (1).

Quelques jours plus tard Bombelles envoyait à Las Casas un récit plus détaillé des événements dont il avait été le témoin après la bataille de Valmy :

« Je vous ai promis l'ordinaire ce que je vous adresse au- « jourd'hui, mon cher Ambassadeur. C'est un précis de ce que « j'ai vu, entendu par moi-même ou su très positivement, rela- « tivement à la partie de la dernière campagne à laquelle j'ai « assisté. C'est à Laudres qu'avec sa permission je joignis le Roi « de Prusse. J'étais à dîner chez Sa Majesté à Massige. Je pas- « sais une grande partie de la nuit du 19 au 20 dans la cham- « bre que le Roi de Prusse occupe à Somme-Tourbe. J'ai été le « témoin et l'admirateur du courage et du sang-froid de ce « prince.

« Je pense fermement qu'il veut le rétablissement de « Louis XVI. Et que Sa Majesté prussienne fera tout ce qui « sera nécessaire pour atteindre ce grand but.

« Frédéric-Guillaume ne se fait pas illusion sur la situation « où se trouvent tous les souverains : il sait qu'on n'épargne « rien pour culbuter son pays et pour renverser toutes les auto- « rités respectées jusqu'à ces jours de confusion et d'horreur.

(1) Estado 4998.

« Je ne partage nullement les soupçons contre un général (1)
« qui devrait s'être laissé aller aux suggestions des méchants ;
« mais je crois que ce général a beaucoup, beaucoup trop craint
« de compromettre sa réputation et qu'il a porté un coup funeste
« faute d'oser risquer, ce que nombre d'officiers dignes de con-
« fiance conseillaient comme l'entreprise la plus favorable et
« qui promettait le plus de succès.

« Je suis dans un nouvel embarras pour concevoir ce qui
« fait que le Roi de Prusse ait été avec son armée le 5 à Coblentz
« et que Monsieur de Custine ce même jour resta tranquille à
« Mayence. Les gens qui n'ont pas vu l'armée prussienne peu-
« vent croire à tout ce qui se dit à mauvaise fin sur sa destruc-
« tion, mais je puis vous attester qu'à l'heure où je vous écris,
« 40.000 hommes de ceux qui ont passé le Rhin sont très en
« état de marcher contre les patriotes. Ceux-ci sentent si bien
« qu'ils sont fort exposés que M. de Custine ne s'est pas avisé
« d'avancer ni vers Cassel ni vers Fulda ni vers Wurtzbourg,
« quoique la terreur la plus excessive eût permis à ce général
« de mettre avec 500 chevaux vingt lieues et plus à la ronde
« à contribution.

« J'ai traversé la Vétaravie (*sic*), la Franconie et la Suabe
« (*sic*) pour venir ici. Partout les têtes étaient perdues, et celle
« du ministre prussien M. de Stein, était tellement étourdie qu'il
« semait un surcroît d'alarme sur la route dans laquelle il s'en-
« fuyait et où je passais après lui. Je n'ai trouvé dans mon
« chemin de ferme, de sage et de raisonnable que le prince de
« Wurtzbourg et le comte de Hardenberg, le ministre du Roi de
« Prusse dans les Margraviats. Mon retour ici était nécessaire.
« L'amitié qu'on y a pour moi a fait croire à ce que j'ai dit pour
« rassurer. Mais les propagandistes redoublent de soins et d'au-
« dace. Nous parviendrons j'espère à les déconcerter.

« Il me tarde bien, mon respectable ami, de voir l'Espagne
« mettre au grand jour tout ce que Sa Majesté Catholique pense
« sûrement en faveur de sa maison et tout ce qu'elle fera pour
« sauver un trône dont le rétablissement ne peut être indiffé-

(1) Brunswick-Lunebourg (Charles-Guillaume-Ferdinand duc de).

« rent à la seule politique de Madrid. Faites moi connaître tout « ce que vous pouvez m'annoncer de consolant.

« Mandez moi votre position personnelle. J'espère que « M. d'Aranda (sait) ce que vous valez. Non, je lui souhaite « une prompte place au ciel.

« Mes hommages à votre chère Barbarita, et à l'héritier pré- « somptif. J'ai retrouvé mes quatre enfants fortifiés et bien « allant. Dieu sçait ce qu'ils deviendront. En attendant je me « résignerai à tout ce que je pourrai faire pour assurer leur « avenir. Je compte beaucoup sur ce que vaudra tôt ou tard à « cette famille honnête votre essentielle et précieuse amitié. » (1).

On voit d'après le paragraphe sur Aranda que Bombelles avait d'ailleurs eut le soin de chiffrer, qu'il était au courant de la mauvaise entente qui régnait alors entre Las Casas et son ministre.

Mais l'ambassadeur d'Espagne demeurant insensible à l'intérêt que Bombelles lui témoignait et à la confiance qu'il ne cessait de lui exprimer, laissa cette lettre sans réponse.

Las Casas, pendant les derniers mois de 1792, échangeait avec d'Antraigues une correspondance de plus en plus active, et devenait par son intermédiaire un des pivots de la contre-révolution. La politique pondérée de Bombelles n'avait plus aucune prise sur lui.

Bombelles, toujours optimiste, ne donna aucune interprétation défavorable au silence de son ami. Depuis que la victoire de Valmy avait libéré les frontières de l'Est, le cabinet de Madrid, redoutant la descente sur les Pyrénées des armées révolutionnaires, échangeait avec Bourgoing, ministre de France en Espagne, des promesses de neutralité réciproque.

Cette attitude de Charles IV, alors que Louis XVI était prisonnier au Temple et que l'Empereur et le Roi de Prusse étaient en guerre contre la France, humiliait profondément l'ambassadeur d'Espagne et Bombelles attribuait son silence à la gêne que lui causait la politique de son pays. Aussi sans attendre une réponse, le 7 janvier 1793, Bombelles, n'écoutant que son amitié,

(1) Bombelles à Las Casas, 15 nov. 1792. Estado 4998.

rassurait les scrupules de Las Casas : « Vous êtes un cruel « homme, mon cher ambassadeur, de ne pas me donner de vos « nouvelles. Craignez vous de me parler de politique ? eh bien « ne m'en parlez pas. Quoique je sois bien loin de croire que « votre cabinet ait cessé de penser d'après les principes d'une « saine politique et de la parenté, je ne vous demanderai pas « des notions de ce qui se fait ou se fera à Madrid. Mais dans « tous les temps, dans toutes les circonstances, comme j'aurai « des droits à l'amitié de M. le chevalier de Las Casas, il faut « que je sache ce qu'il devient et comment se porte le fils de « ce bien aimé, de ce bien estimé ami » (1).

En ces premiers jours de 1793 de graves événements absorbaient l'attention de Bombelles. Sa pensée était toute entière tendue vers le sort de Louis XVI qui était en train de se jouer à la Convention. Mais toujours optimiste, Bombelles espérait encore le 7 janvier : « d'aujourd'hui nous respirons un peu, écrivait-il « à Las Casas. Il paraît que la Convention ne sait plus quel che- « min tenir et qu'elle avoue tacitement qu'elle ne peut juger « le Roi. Les cœurs se sont changés et ce qui dans tout état de « cause sera d'une grande consolation pour moi, c'est que ce « changement soit dû à ce qu'on connaît enfin le vrai caractère « de Louis XVI. Livré à lui-même on a vu sa fermeté et la jus- « tesse de son esprit. Enfin s'il fallait encore qu'il succombât « on ne pourrait plus lui ravir la gloire d'avoir agi en Roi dès « qu'il n'a plus été environné de ministres perfides » (2).

On imagine aisément la douleur que Bombelles ressentit en apprenant la mort de Louis XVI. Non seulement il était très attaché au Roi, mais sa disparition entraînait l'anéantissement de tous ses rêves et de toute sa politique. Le 4 février 1793, Mme de Bombelles écrivait au marquis de Raigecourt : « Rien ne peut « égaler notre douleur, mon cher marquis, que celle que vous « éprouvez. La mort de notre infortuné maître nous remplit « d'amertume et d'effroi, et mon pauvre mari et moi ne cessons « de le pleurer du fond de notre cœur ». Et le 18 février à la

(1) Estado 4998.
(2) Estado 4998.

marquise de Raigecourt : « Il n'est point de jour que nous ne « pleurions ensemble ; mon mari est bien malheureux et à bien « juste titre » (1).

Pendant les mois de février et mars 1793, Bombelles demeura silencieux. Il n'écrivit même pas à Las Casas pour lui exprimer sa joie de l'entrée en guerre de l'Espagne. Ce fut seulement en avril 1793 qu'il semble avoir réalisé que l'influence du comte d'Antraigues lui avait enlevé la confiance de Las Casas. Le 9 avril, il écrivit à Las Casas sa profonde amertume :

« J'avais chargé, mon cher Ambassadeur, la fidèle Leroy de « vous parler de la peine vraiment cruelle que me cause votre « silence. Il eut l'honneur de vous voir et m'annonça que le cour- « rier d'ensuite vous m'écririez. Bien des courriers sont arrivés « depuis et je n'ai pas reçu votre lettre annoncée et tant dési- « rée. Je vous réitère mes instances pour rétablir une corres- « pondance qui faisait mon bonheur. Je vous conjure encore « une fois de me dire si on m'a fait quelque tracasserie avec « vous. Je sais que M. d'Antraigues auquel je n'ai jamais causé « le moindre mal, a imaginé d'effacer ses violentes erreurs et « ses professions de foi démocratique, en servant bassement « la haine de M. de Calonne contre le Baron de Breteuil, et en « prêtant à ce dernier des opinions qu'il n'eut jamais et des « démarches qu'il était absurde de lui supposer. Je connais des « gens qui ont eu la bonne foi de m'avouer que s'ils avaient « suspecté mon bien pur royalisme c'était par les calomnies que « s'était permis sur mon compte et par écrit M. d'Antraigues. « Je sais que cet homme a usé de son esprit pour vous plaire « et que vous l'avez employé. C'est votre métier de tirer parti « de tout et je ne serai jamais en peine de la manière dont vous « mettez en œuvre des matériaux rassemblés par un habile ap- « pareilleur. Mais si M. d'Antraigues avait sourdement travaillé « à m'enlever un ami qui sçut si hautement, si noblement et si « fermement me rendre justice, j'attends de cet ami qu'il ne « persiste pas, sans m'avoir entendu dans un jugement fondé « sur des préventions et de malignes conjectures. J'ose espérer

(1) Cf. : Correspondance Bombelles-Raigecourt, *loc. cit.*

« qu'enfin vous me répondrez. Mais si, contre toute attente, mais « si faisant violence à votre honnêteté naturelle vous renonciez « par votre silence obstiné à une amitié dont vous faisiez cas, « croyez que je vous plaindrai de vous être laissé abuser, qu'un « jour en causant avec vous je suis sûr de dissiper quelque « nuage qu'on ait pu élever et que mon cœur qui ne sçait pas « changer légèrement vous aimera toujours. » (1).

Las Casas demeura, semble-t-il, insensible à un si noble appel. Nature enthousiaste et changeante, son amitié n'avait pas su résister à la campagne de dénigrement que d'Antraigues avait adroitement conduite contre Bombelles.

Un silence de plus de deux années s'établit dans la correspondance entre les deux ambassadeurs. Pendant cette période d'avril 1793 à février 1795 qui correspond à la guerre entre la France et l'Espagne, Las Casas joua un rôle de plus en plus actif dans la contrerévolution.

Pendant ces deux années, Las Casas fut chargé de diverses missions en Allemagne et fit de longs séjours à Dresde, Vienne, Berlin et Ratisbonne. Depuis la mort de Louis XVI, la République de Venise ayant reconnu l'ambassadeur de la République française, la situation d'un ambassadeur d'Espagne dans la cité des Doges était délicate. Aussi tout en conservant le titre d'ambassadeur à Venise, Las Casas avait confié l'expédition des affaires courantes à don Clémente Campos, secrétaire d'ambassade.

Depuis juin 1793, d'Antraigues, naturalisé espagnol, était officiellement rattaché à l'ambassade d'Espagne à Venise, où il centralisait tous les renseignements qui lui venaient des foyers royalistes de l'Intérieur, Paris, Vendée ou Toulon, informations dont la copie ou le résumé étaient transmises par Campos à Madrid.

Mais Las Casas, malgré son absence de Venise, demeurait en relations suivies avec Campos et d'Antraigues. Les amitiés de Las Casas dans le milieu de l'Emigration étaient très précieuses au Cabinet de Madrid, alors en lutte ouverte avec la France révolutionnaire.

(1) Bombelles à Las Casas, 9 avril 1793. Estado 4998.

Les années 1793-1794 sont de toute la carrière de Las Casas celles où il travailla le plus étroitement avec d'Antraigues. Leur volumineuse correspondance (1) est le témoin de l'activité inlassable des deux amis à susciter sans trêve de nombreux complots contre la Révolution. Pendant cette période Breteuil et Bombelles en disgrâce auprès des Princes avaient pour seul espoir la délivrance de Marie-Antoinette, exécutée le 16 octobre 1793, et du jeune Louis XVII, mort le 8 juin 1795 au Temple. Las Casas, en conformité d'ailleurs avec la majorité de l'Emigration, abandonnant à leur triste sort les prisonniers du Temple, voyait dans le comte de Provence le successeur de Louis XVI.

Bombelles, pendant les années 1793-1795, erra en Allemagne, associant son sort à l'armée de Condé, sans y trouver un emploi déterminé.

Mais en 1795 les victoires des Armées révolutionnaires devaient donner une nouvelle orientation à la politique des Cours et dans le bouleversement de la vieille Europe, renouveler les consciences, détruire des préjugés et ménager un rapprochement entre Las Casas et Bombelles.

L'Espagne, lasse d'une guerre qui ne lui avait apporté que des désillusions, s'apprêtait pendant l'été 1795 à signer la paix avec la France révolutionnaire. Les services que Las Casas et l'agence de Venise lui avaient rendus par leur intelligence avec les conspirateurs royalistes ne présentaient plus le même intérêt pour le Cabinet de Madrid.

Dans les premiers mois de 1795, Las Casas fut atteint très grièvement par la maladie qui devait l'emporter trois ans plus tard. Bombelles ayant appris que la vie de Las Casas avait été en danger, n'écoutant que son amitié, lui écrivit le 23 février 1795 :

« J'ai cessé de vous écrire, mon cher Ambassadeur, quand « j'ai vu que plusieurs lettres n'obtenant pas de réponses celles « que je continuerais à vous envoyer vous deviendraient im- « portunes. Je vous plaignis de ce que d'importantes occupations

---

(1) Cf. : Estado 4995 ; 4996 ; 4997 ; 4998 ; 49992; 5000, etc..., et A.E., France, 637 et 638.

« vous privaient de la douceur de cultiver l'amitié. Je ne cessai « pas de vous chérir, de révérer vos qualités, de rendre (toutes « les fois qu'il me fut possible) hommage à vos talents. Mais « j'apprends que vous venez d'être très malade et que si je vous « eusse perdu j'eusse été très malheureux. Alors toute considé« ration cesse et je me hâte de vous demander de rassurer en« tièrement mon cœur. Agréez en attendant l'hommage de tous « les sentiments que vous aviez fait naître et qui ne mourront « qu'avec votre sincère ami. »

La réponse de Las Casas ne nous est pas parvenue, mais nous savons par des documents postérieurs qu'il fut ému par la fidélité de Bombelles. Les événements contribuaient d'ailleurs à renverser les barrières politiques qui l'avaient séparé de Bombelles. La paix signée entre la Prusse et la France en février 1795 et par dessus tout les négociations secrètes, mais qu'il soupçonnât dès avril 1795, entre l'Espagne et la France, avaient fortement ébranlé sa foi dans le succès de la contrerévolution. Enfin il avait été très déçu par la conduite du comte d'Artois et n'avait pas compris qu'il ne combattît pas en Vendée aux côtés de Charette.

Aussi, en juin 1795, lorsqu'il se rendit à Ratisbonne, était-il dans des dispositions psychologiques lui permettant de mieux comprendre l'état d'esprit de Bombelles. Ce dernier avait dû fuir la Suisse, chassé par les troupes révolutionnaires, et s'était réfugié avec sa femme et ses enfants dans ce même Ratisbonne.

Soit que le temps ou le silence aient atténué les malentendus, soit que les événements aient permis à Las Casas de rendre justice à Bombelles, nos deux diplomates retrouvèrent, après bien des épreuves, le charme et la confiance d'une fidèle amitié que les intrigues n'avaient pas été assez fortes pour détruire.

Las Casas demeura à Ratisbonne la première quinzaine de juin. Peu de temps après son départ, Bombelles lui écrivait la joie qu'il avait éprouvée à son passage à Ratisbonne :

« C'est à Venise (1), où je vous crois arrivé maintenant, que « je vous adresse, mon cher Ambassadeur, les remerciements « que mon cœur vous envoie à chaque instant pour la bonne,

(1) Bombelles à Las Casas, 4 juillet 1795. Estado 4998.

« l'intéressante, l'aimable visite que vous êtes venu nous faire.

« J'espère qu'à l'heure qu'il est vous aurez vu Louis XVIII « et que peu de jours s'écouleront encore avant celui où vous « lui parlerez au nom de Sa Majesté Catholique !

« Hier nous avons célébré dans l'église paroissiale de la ca- « thédrale un service pour Louis XVII. Cela s'est passé très « décemment. J'avais proposé aux Français qui marquent ici « de rendre ce devoir à la mémoire de l'Enfant Roi. On croyait « mon idée déplacée. Les suites offraient mille inconvénients.

« Madame de Boisgelin (1) surtout ne concevait guère com- « ment j'osais mettre cette proposition sur le tapis. Aucune de « ses appréhensions n'ont été justifiées. Après avoir payé un « misérable tribut à des considérations qu'aucun ministre n'a « osé articuler, elle a payé hier un autre tribut à l'intrigue d'une « vieille balayeuse d'antichambres royales et ministérielles. « Elle s'est empressée d'écrire à Vérone pour annoncer au Roi « avec quel succès elle était venue à bout de faire célébrer les « obsèques de Louis XVII. Ce qui n'a pas été moins curieux et « beaucoup plus digne d'attention, c'est que ce service se célé- « brait dans le même moment où tous les ministres des trois « collèges se réunissaient pour faire le Conclusum dans lequel « il est décidé que l'Empire va traiter de sa paix avec les Régi- « cides sous la médiation du Roi de Prusse. Nous étions allés en « cortège suivant le duc de Villequier à l'Eglise. Nous en som- « mes revenus de même, passant sous les fenêtres de l'hôtel de « ville. Tous les ministres nous ont vus. On sçut parfaitement « l'objet de cette cérémonie. Les gardes de la ville ont baissé les « chaînes qu'on tend pendant les séances, pour nous faire passer « plus convenablement, les bourgeois et le peuple nous ont don- « né plusieurs témoignages de bienveillance et de respect. Le « clergé de la Cathédrale s'est offert de servir à l'autel, où offi- « ciait l'évêque de Saint-Dié (2), s'il n'eût pas été assisté par « l'élite de nos ecclésiastiques. Rien ne prouve mieux que, par-

(1) M. de Boisgelin avec d'Avaray et Jaucourt étaient de l'entourage de Louis XVIII.

(2) Barthal-Ludovic-Martin de Chaumont de la Galaisière, évêque de Saint-Dié de 1777 à 1801.

« tout on révère ce qui est beau, quand l'homme est laissé à « lui-même, et l'on peut dire que le silence des ministres comi- « tiaux, ainsi que leur secrète approbation, sont un hommage « rendu à l'immuable justice, tandis que les Etats de l'Empire « ont cru devoir payer un pénible denier à la nécessité, en dé- « cidant qu'ils allaient négocier avec les meurtriers de la Maison « de Bourbon. Si vous avez occasion de faire arriver au Roi le « détail que je vous fais de la cérémonie qui a eu lieu hier, je « serai bien aise qu'il en sache le vrai ; je n'ai pas cru devoir « le lui écrire, parce qu'en pleurant, en priant sur la tombe de « ses prédécesseurs, nous n'avons fait que ce que nous ne pou- « vions nous dispenser de faire, du moment où aucun obstacle « ne nous était opposé.

« J'ai joui avec vous, excellent et cher ami, du plaisir que « vous aurez en rentrant dans votre famille.

« Agréez tous mes hommages les plus tendres. »

Cette lettre, où nous retrouvons l'écho des dissensions qui divisaient l'Emigration même après la mort de Louis XVII et la disparition du parti Breteuil, est la dernière que nous connaissions de la correspondance entre Las Casas et Bombelles.

Des recherches dans les papiers privés de la famille Bombelles, permettraient peut-être de savoir si les deux ambassadeurs continuèrent à correspondre pendant les trois dernières années de la vie de Las Casas. On peut seulement affirmer qu'ils n'eurent plus l'occasion de se rencontrer. Las Casas devait en effet partir pour Londres en septembre 1795 et mourir en Espagne en novembre 1798.

Bombelles, retiré à Brunn en Moravie avec sa famille, ne joue plus aucun rôle politique. Il se consacre presque exclusivement à l'éducation de ses quatre enfants, dont le second, Charles de Bombelles, devait épouser en 1834, après la mort de Neipperg, l'impératrice Marie-Louise.

CONCLUSION

La correspondance de Bombelles et de Las Casas fait connaître dans toute son âpreté la rivalité qui divisait Louis XVI et ses frères. On reste confondu devant la colère du Comte d'Artois contre Bombelles, coupable, dans l'entrevue de Florence avec l'Empereur, d'avoir fait passer les directives des Tuileries avant celles de ce prince. Les missions de Bombelles auprès des Puissances permettent de comprendre à quel point Louis XVI se méfiait de ses frères et dissociait sa politique de la leur.

Cette désunion eut de multiples incidences sur la politique des Puissances et donne la clef de nombreux problèmes de la Révolution.

L'évolution d'un homme comme Las Casas, un des principaux leviers de la contre-révolution, laisse entrevoir combien le conflit entre Louis XVI et ses frères bouleversa les consciences et nuisit à leur cause.

Non seulement il eut les répercussions les plus graves dans la vie intime des Emigrés, divisant les familles et brisant les affections les plus fortes, mais il paralysa les démarches entreprises par les Puissances pour sauver Louis XVI.

La politique secrète de ce souverain nous apparaît à travers cette correspondance dans toute sa complexité. Les lettres de Bombelles et de Breteuil, choisis par Louis XVI comme véritables représentants de sa pensée, ne laissent aucun doute sur l'hostilité du Roi envers la Révolution, et, malgré ses déclarations de fidélité à la Constitution, sur son attachement à la monarchie absolue. Bombelles, en Suisse comme en Russie, avait pour mission de lutter contre la politique des Ministres de l'Assemblée. Mais, dans ce combat, il avait à faire face à l'opposition des Princes et de presque toute l'Emigration.

Ses Instructions sur la conduite à tenir envers les Puissances n'étaient pas plus claires. Louis XVI, tout en faisant appel aux armées étrangères contre la Révolution, désirait empêcher le démembrement de la France.

On se sera donc point surpris qu'aux prises avec des dilemmes aussi contradictoires, les missions de Bombelles en Suisse et en Russie se terminèrent par des échecs.

Cette correspondance n'est pas seulement une source précieuse pour l'histoire diplomatique de la Révolution, elle a la valeur d'un témoignage humain. Nous y suivons dans leur émouvante complexité les démarches de deux intelligences, les réactions de deux sensibilités, l'évolution de deux esprits pendant une période particulièrement troublée de notre histoire.

Le ton de confiance et de vérité des lettres échangées entre ces deux personnalités, si différentes et pourtant si représentatives de leur époque, donne à leur témoignage le charme et l'accent même de la vie.

Jacqueline CHAUMIÉ.

CHATEAUBRIAND A TRIESTE
(1806)

Le 2 août 1806, Chateaubriand s'embarquait à Trieste pour la Terre Sainte. Il était certainement le voyageur le plus illustre qui, pour gagner l'Orient, eut fait choix du grand port autrichien de l'Adriatique depuis que Venise déclinante avait dû lui passer le flambeau. Jérusalem ne l'attirait pas seule. On sait que par ce détour imprévu, il entendait se rapprocher de Nathalie de Noailles qu'il devait rejoindre à Grenade, cependant que, désespérée de n'avoir pas été autorisée à le suivre, mourant d'ennui et du désir de se retrouver en France avec des amis auxquels elle puisse confier ses inquiétudes, Madame de Chateaubriand, qui avait accompagné son mari jusqu'à la cité des lagunes, y attendait impatiemment Ballanche qui devait la ramener à Paris. L'enchanteur avait donc poursuivi sa route ayant pour unique compagne Julien, son domestique, historiographe obscur et fidèle, le photographe à côté du peintre.

---

(1) La première version de cette étude a paru dans *Le Correspondant* du 10 novembre 1929. Comme l'indique le titre : « *En Marge de l'Itinéraire : Chateaubriand à Venise et à Trieste* (1806), elle comprenait deux parties. Sur la première, le séjour à Venise, nous étions dès cette époque assez bien renseignés. Notre texte demeure donc valable (*a*). Il n'en était pas de même en ce qui concerne le passage de Chateaubriand à Trieste. Mais nous pouvions espérer que notre article appelant l'attention des savants régionaux, nous permettrait d'arriver à de nouvelles précisions. C'est en effet ce qui s'est produit et nous a permis, après avoir fait le point devant la Société Chateaubriand le 22 juin 1942, de publier une seconde version dans le *Journal des Débats* des 23, 25 et 30 décembre de la même année, ainsi que quelques pages se rattachant indirectement à notre sujet dans le numéro

(*a*) V. l'ouvrage Malakis cité plus loin, t. I, p. 148, note 12.

I

C'est le 28 juillet, à six heures du soir, qu'il s'était éloigné de Venise. Son départ devait lui inspirer une page d'anthologie, magnifique amplification de quelques phrases empruntées à la lettre qu'il écrivit à Bertin, le 30 juillet, tandis qu'il séjournait à Trieste (1).

---

du 27-28 novembre 1943. Notre travail laissait cependant en suspens plusieurs questions.

C'est alors qu'un érudit triestin fort distingué, M. Oscar de Incontrera, qui n'a cessé d'éclairer de lumières nouvelles la petite histoire de sa ville natale sous la Révolution et l'Empire, époque où elle a été intimement liée à celle de la France, a repris le sujet. Le résultat de ses recherches a été publié dans l'*Archeografo Triestino* de 1951 sous ce titre : *Chateaubriand à Trieste* (*29-31 juillet 1806*) (Série IV, vol. XVI-XVII-XIV-XLV della raccolta) *con un appendice di documenti inediti sul Console Francese Séguier* — Trieste 1951) (*b*).

Non seulement il a heureusement élucidé un certain nombre de problèmes d'intérêt local qui était avant tout le sien, mais d'autres aussi permettant de confirmer ou d'écarter diverses hypothèses formulées au sujet de l'emploi du temps de Chateaubriand. Enfin il nous a révélé un certain nombre de lettres inédites de nos représentants dans les ports de l'Adriatique séquestrées par les Autrichiens au Consulat Général de France à Trieste lors de leur entrée dans cette ville en 1813. Les vingt-six pièces qui nous sont présentées, intégralement ou par fragments, sans être indifférentes pour l'histoire politique, nous renseignent plus particulièrement sur la vie de nos agents, leurs susceptibilités, offrant de curieux aperçus sur notre personnel consulaire sous le Premier Empire.

Publiée vingt-trois ans après la première, notre troisième version qui enregistre les résultats obtenus par M. de Incontrera, tout en se plaçant à un point de vue différend du sien, peut apparaître définitive, sous réserve de découvertes — une lettre du Consul Séguier, par exemple — apportant quelque précision de détail.

Ajouterais-je que depuis la publication de nos deux textes précédents a paru l'édition monumentale de l'*Itinéraire* procurée par M. Emile Malakis : *Chateaubriand, Itinéraire de Paris à Jérusalem,* Edition Critique en deux volumes avec un Avant-Propos, une Bibliographie, des Notes, etc. (The Johns Hopkins Press, Baltimore, Maryland ; London : Humphrey Milford, Oxford University Press ; Société d'Edition « Les Belles Lettres », Paris, 1946), édition qui fait le plus grand honneur au savant américain.

Et je n'aurais garde d'oublier, encore qu'il se réfère à une partie du voyage postérieure à celle que nous étudions, le *Journal de Jérusalem,* publié en 1950 (Cahiers Chateaubriand, n° 2, Belin, éd.) par les soins de MM. Georges Moulinier et Amédée Outrey et dont il a été rendu compte par nous dans la *Revue d'Histoire Diplomatique* de 1950, pp. 190 et s.

(*b*) Cette étude a fait l'objet d'une plaquette de 80 pages in-8°. C'est à celle-ci que nous nous référons.

(1) Voici le passage de la lettre à Bertin : « Il y a cependant quelque chose de remarquable à Venise, c'est la multiplicité des couvents sur les

« Le vent du Sud-Ouest soufflait assez pour enfler la voile, pas assez pour troubler la mer. A mesure que la barque s'éloignait, je voyais s'enfoncer sous l'horizon les lumières de Venise, et je distinguais, comme des taches sur les flots, les différentes ombres des îles dont la plage est semée. Ces îles, au lieu d'être couvertes de forts et de bastions, sont occupées par des monastères. Les clochers des hospices et des lazarets ne faisaient entendre et ne rappelaient que des idées de calme et de secours au milieu de l'empire des tempêtes et des dangers. Nous nous approchâmes assez de ces retraites pour entrevoir des moines qui regardaient passer notre gondole. Ils avaient l'air de nautonniers rentrés au port après de longues traversées. Peut-être bénissaient-ils le voyageur, car ils se souvenaient comme lui d'avoir été étrangers dans la terre d'Egypte : *fuistis enim et vos advenæ in terrâ Aegyptæ.* » (1).

La traversée dura six heures. C'est beaucoup pour qui connaît la distance séparant Venise de la terre ferme. Mais Julien a confirmé le récit de son maître et Chateaubriand, évoquant son lointain voyage alors qu'il se rendait de Padoue à Prague en 1833, a écrit dans les *Mémoires d'Outre-Tombe :*

« Je me désolais en passant à Mestre vers la fin de la nuit, de ne pouvoir aller au rivage : peut-être un phare lointain des dernières lagunes m'aurait indiqué la plus belle des îles du monde ancien, comme une petite lumière découvrit à Christophe Colomb la première île du Nouveau Monde. C'était à Mestre que j'étais débarqué de Venise lors de mon premier voyage en 1806 : *Fugit ætas* (2). J'arrivai le 10 de

---

îles et sur les écueils près de la ville, de la même manière que les autres îles maritimes sont entourées des forteresses qui les défendent ; l'effet de ces monuments religieux vus de nuit sur une mer tranquille est bien pittoresque et touchant ».

(1) Pentateuque, Livre du Lévitique, Chap. XIX, verset 33-34, c'est un conseil de bienveillance à l'égard des étrangers (Note de la p. 400 du L. IX de l'éd. Levaillant des M. O.T.). Chateaubriand était fort satisfait de ce passage de l'*Itinéraire,* puisqu'il l'a repris dans les M.O.T. V. sa fameuse description de Venise de 1833 (éd. Levaillant, t. IV, pp. 399-400).

(2) « L'âge fuit ». Le souvenir de son premier passage le hante. De Venise, le 10 septembre 1833, il écrit à Madame Récamier : « Et pour les vingt-six ans écoulés à compter du jour où je quittai Venise pour aller m'embarquer à Trieste pour la Grèce et Jérusalem ». (Chateaubriand : *Lettres à Madame Récamier,* recueillies pour la première fois et présentées d'après les originaux par Maurice Levaillant avec le concours de F. Beau de Loménie ; 1 v. in-8°, 1951, p. 383). Le 28 juillet 1806 : il était arrivé le 23 juillet. Voir l'*Itinéraire, Œuvres Complètes,* t. IX, pp. 4-5 ; même thème aimablement évoqué dans la lettre du même jour à Mme de Chateaubriand : « Je suis un peu triste en pensant qu'il y a vingt-six ans que que j'étais ici avec toi... » (l. c. note 12 de la page 383).

septembre au lever du jour à Fusina, dit-il encore, en 1833. A dix heures et demie j'étais débarqué à Venise. » (1).

Cela fait à peu près le même temps qu'en 1806.

Il ne côtoya pas, comme l'a supposé le Père Garabed der Sahaghian, l'île de San Lazzaro (2). Les Arméniens qui l'habitaient n'étaient pas des moines et Chateaubriand ne pouvait s'y tromper.

« Après avoir navigué environ six heures pour gagner terre, écrit de son côté Julien, nous avons pris la poste avec des chariots allemands, à chaque relais il faut aussi changer de voiture, ce qui est désagréable de remettre tous ses effets d'une voiture dans l'autre ! » (3).

Fourbus par la dureté des véhicules et les mauvaises routes, les voyageurs arrivèrent le 29 juillet à Trieste, rapporte l'*Itinéraire ;* à minuit, précise Julien. Débarqués à Mestre vers deux heures du matin, le *Corso Ordinario,* qu'ils empruntèrent de préférence au *Corso Reggio* (4), plus long de trois postes soit 24 milles, les y conduisit en moins de vingt-quatre heures.

Sur ce pittoresque trajet, celui-ci ne nous a malheureusement rien conservé de ses impressions. Ni les souvenirs de la campagne de 1797, ni les paysages du Carso dont l'austérité frappa des soldats tels que Desaix (5) ou le futur général Foy (6) ne semblent l'avoir retenu. Il emprunte seulement à l'histoire, et peut-être après coup, une évocation du temps tragique des invasions barbares :

« Je ne me détournai point de mon chemin pour voir Aquilée ; je ne fus point tenté de visiter la brèche par où les Goths et les Huns pénétrèrent dans la patrie d'Horace et de Virgile, ni de chercher la trace de ces armées qui exécutèrent la vengeance de Dieu. »

---

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe,* éd. Maurice Levaillant, t. IV, pp. 453-454.

(2) *Chateaubriand en Orient,* 1 v. in-8°, Venise, Saint-Lazare, Imprimerie Arménienne, 1914, p. 57.

(3) *Itinéraire de Paris à Jérusalem,* par Julien, domestique de M. de Chateaubriand, Champion, éd., 1904, p. 45.

(4) Les quinze postes et demi du *Corso Reggio* demandaient près de deux journées ; le *Corso Ordinario,* plus court de trois postes comme nous venons de l'indiquer, pouvait être parcouru en vingt heures, soit entre quatre heures du matin et minuit, ce qui confirme l'*Itinéraire* de Julien et correspond au voyage de Chateaubriand.

(5) *Journal de Voyage* du Général Desaix, Suisse et Italie, 1797, publié par Arthur Chuquet, Paris, Plon, 1907, pp. 220-221.

(6) Lettre inédite à sa femme.

Quel thème cependant pour un Chateaubriand ! Aquilée est la mère de Venise. Dévastée par le roi Alaric en 410, Attila la détruisit presque entièrement en 452. C'est au cours de ces invasions que la population fugitive se réfugia dans les îles de l'Estuaire, période que Gabriel d'Annunzio a magnifiquement évoquée dans la *Nave*, en même temps qu'il se faisait l'interprète des aspirations italiennes sur l'Adriatique (1).

La nef grandiose d'une basilique byzantine parée de mosaïques précieuses dont le temps n'a pas amorti l'éclat ; un haut campanile, œil du Frioul sur la terre et sur la mer ; quelques vieux murs ; la riche collection d'un musée : voilà tout ce qui reste d'une ville qui fut une des métropoles de l'Empire, il y a quinze cents ans. Encore, plus heureuse que sa voisine Altino, a-t-elle gardé des témoins de sa grandeur. De celle-ci, pauvre bourgade perdue au seuil de la lagune, je visitai le site en 1917. Quelques rares débris mis à jour par le creusement des tranchées préparées contre un nouvel assaut des Barbares en révélaient seul l'emplacement au voyageur.

II

Chateaubriand descendit à la Locanda Grande, le meilleur hôtel de ce temps, situé non loin du port au cœur de la vieille ville. Son premier soin fut de se procurer un bâtiment pour Smyrne. Il pria le Consul de France de le lui procurer.

C'était depuis moins de deux mois un ancien émigré, Maurice Séguier, qui, par ses origines, les vicissitudes de sa carrière, son caractère et sa culture, se trouvait merveilleusement préparé

---

(1) Représentée pour la première fois au *Teatro Argentino* de Rome, le 16 janvier 1908. Rappelons que les ruines d'Aquilée, maintenant éloignées de la mer d'une demi-lieue, sont situées entre Grado et la route de Venise à Trieste. Cette cité fameuse atteignit le plus haut point de sa splendeur sous Auguste qui en fit la capitale de la X[e] région d'Italie « *Venetia e Istria* ». Placée à la tête de quatre grandes voies, elle était à la fois une importante station militaire et maritime. Elle fut souvent résidence impériale (Voir à ce sujet l'article documenté de Chapot dans le Dictionnaire des Antiquités de Daremberg et Saglio). Au temps de Chateaubriand, les voyageurs qui se rendaient de Trieste à Venise ou réciproquement avaient coutume de visiter Aquilée en partant de Palmanova qui n'en est éloignée que de huit milles.

à s'entendre avec l'auteur du *Génie du Christianisme* et, de fait, l'intimité fut immédiate entre les deux hommes.

Le Chevalier Aimé Louis *Maurice* Séguier, fils d'Antoine Louis Séguier, était né le 30 mai 1770 à Paris. Un de ses ancêtres avait été en 1635 un des premiers Membres de l'Académie Française où son père, qui en sa qualité d'avocat général requit souvent contre les Encyclopédistes, devait siéger également. D'abord page du Roi de la Grande Ecurie en 1785, puis Sous-Lieutenant au régiment Lorraine Dragons, Maurice avait émigré la même année et servi dans l'armée de Condé jusqu'à son licenciement. Comme son frère Antoine Jean Mathieu, il rentra en France sous le Consulat en vertu des décrets d'amnistie, spolié de ses biens, sans un sou. Tandis que l'ancien Procureur Général, réintégré dans la carrière judiciaire, deviendra Premier Président de la Cour Impériale et baron de l'Empire, Maurice, « de moitié dans la bienveillance du chef de l'Etat », fut nommé Consul à Patna, sur le Gange, en 1802. Mais arrivé à Pondichéry, il tomba au pouvoir des Anglais qui le retinrent quatre ans sur les pontons.

La paix d'Amiens (1802) l'ayant rendu à la liberté, il se tourna vers le théâtre et semble avoir bénéficié de la faveur du public au Vaudeville, pas assez cependant pour que ses pièces lui assurent la fortune. Rallié à l'Empire, Talleyrand le proposa pour Trieste au choix de Napoléon en le qualifiant « d'homme de mérite, fort instruit, qui a beaucoup voyagé ». Et c'est ainsi que le 9 août 1806 il fut nommé « Commissaire des Relations Commerciales pour S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie », c'est-à-dire Consul de France.

Le 4 mars, en effet, à la suite de la ratification du traité de Presbourg, la garnison qu'y avait installé Napoléon avait évacué Trieste. La seconde occupation française n'avait duré que trois mois et demi.

Quand bien même il n'eût pas été déjà, comme nous le verrons, l'admirateur de Chateaubriand, le Consul n'aurait pu que réserver un accueil particulièrement favorable à celui qu'accréditait auprès de lui Talleyrand en ces termes flatteurs, le 9 juillet 1806 :

« M. de Chateaubriand, disait le Ministre des Affaires Etrangères, auteur du *Génie du Christianisme,* s'est proposé de parcourir successivement la Grèce, l'Asie Mineure et les parties de l'Orient les plus remarquables. Les amis des lettres le voyent avec plaisir entreprendre ce voyage ; ils espèrent qu'en visitant ces contrées célèbres dont la vue réveille de si féconds souvenirs, M. de Chateaubriand éprouvera le besoin de noter ses propres impressions et que la littérature française sera quelque jour enrichie du résultat de ses observations. » (1).

Après l'avoir recommandé brièvement aux représentants de la France, le prince de Bénévent ajoutait :

« Ses ouvrages ont dû vous inspirer beaucoup d'estime pour lui, il vous sera sans doute agréable de trouver l'occasion de la lui témoigner : je vous saurais personnellement un gré infini de tout ce que vous aurez bien voulu faire pour lui faciliter les moyens de bien voir les pays qu'il va visiter et d'y voyager avec autant d'agrément que de sûreté. »

Ce n'est pas là une lettre banale comme il s'en délivre volontiers aux voyageurs de marque ; empreinte de la plus délicate flatterie, ses termes gracieux ne pouvaient que chatouiller agréablement l'amour-propre de celui qui en était l'objet. Si large qu'on fasse la part de la complaisance du Ministre envers Fontanes dont l'amitié pour Chateaubriand est notoire (2), le fait seul qu'elle fut donnée à l'écrivain qu'une retentissante rupture avait éloigné de l'Empereur depuis le drame de Vincennes invite à certaines réflexions. Talleyrand ménageait-il l'avenir ou doit-on penser qu'il était d'accord avec Napoléon ? L'hypothèse n'est pas invraisemblable. Il ne pouvait déplaire au souverain que Chateaubriand s'éloignât de France pour de longs mois et revînt, probablement moins préoccupé de politique intérieure, plus susceptible, on pouvait l'espérer, le temps aidé de la distance ayant fait son œuvre, de se rapprocher du pouvoir impé-

(1) On en trouvera le texte intégral dans E. Malakis, *Documents inédits sur le voyage en Orient,* Bulletin de la Société Chateaubriand, n° 4, 1934, VII[e] séance de travail, le 21 mai 1931, p. 28.

(2) « Chateaubriand », écrit Albert Cassagne dans *La Vie Politique de Chateaubriand,* p. 251, « emportait des lettres de recommandation de Talleyrand, alors dans les meilleurs termes avec son compère Fontanes. Tout le long du chemin Consuls et Ambassadeurs se mirent en quatre pour lui rendre service. »

rial. Il n'est donc pas impossible que Talleyrand, tacitement ou expressément, ait été approuvé par l'Empereur.

Séguier ne pouvait manquer de rendre hommage à un voyageur aussi célèbre et aussi puissamment accrédité en le présentant, ce qu'il fit le 30 juillet, au gouverneur, le Comte Sigismond Lovâsz de Eötvenes qui avait déjà rempli ces fonctions depuis le 18 décembre 1803 et devait les conserver jusqu'au 25 août 1808. La parenthèse de l'occupation française n'avait donc eu pour lui que la valeur d'un congé. Le gouverneur accueillit courtoisement Chateaubriand et l'invita à déjeuner pour le lendemain avec Séguier. Nous le savons par le rapport confidentiel d'un émigré, un certain Pomier de Hübschbach, au Comte de Lovâsz. « Il s'agit en l'espèce d'un agent secret de l'Autriche qui, avant de venir à Trieste, avait servi d'informateur à Cracovie, Venise et Gratz (1). A Trieste, il était chargé de la surveillance des Français qui y résidaient et notamment de celle du Consul.

Voici sa lettre. Elle est datée du 2 août :

« Je rends ce que j'ay entendu sur le dix heures au casin des négociants », écrit-il au gouverneur. « Je ne m'étendrai pas sur M. de Chateaubriand qui a passé deux jours ici venant de France et se rendait à Constantinople. Je dois observer qu'étant à Vienne, j'y donnois l'avis que pendant mon séjour l'évêque de Nancy (2) y reçut par voie secrète, qu'on devoit beaucoup se méfier et surveiller tous les émigrés rentrés, et surtout les gens de qualité, ainsi que ceux qui ont servi dans les armées, étant attachés au gouvernement françois, et toujours dirigés à des commissions dans l'étranger très fructueuses pour eux, ce qui étoit la politique de Bonaparte de s'attacher des personnages et de les avoir plus marqués que les autres et plus utiles par la connaissance déjà acquise chez l'étranger. Je devois cette observation à l'exactitude, ne pouvant qu'avoir la meilleure opinion de l'ouvrage de M. Chateaubriand, pouvant aussi soupçonner la personne qui a dîné avec lui chez Votre Excellence d'avoir très parfaitement joué le rôle qui lui convenait sur le voyageur Chateaubriand. »

---

(1) Incontrera, l. c., p. 22.

(2) L'évêque de Nancy n'était autre qu'Anne Louis Henri de la Fare, le futur Cardinal, alors représentant *in partibus* du Comte de Lille, alias Louis XVIII, auprès de l'Empereur d'Autriche, François Ier. On sait qu'il fut le négociateur du mariage de Madame Royale, fille de Louis XVI, avec le duc d'Angoulême, fils de celui qui sera Charles X, et qu'il présida en 1815 au transfert des restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette du cimetière de la Madeleine à l'Abbaye de Saint-Denis.

Cette lettre n'apprenait assurément rien au Comte de Lovâsz. Il venait d'avoir Chateaubriand et Séguier à sa table et savait à quoi s'en tenir sur la qualité de ses hôtes. Si l'espion ne put s'abstenir d'une allusion venimeuse au Consul de France, l'émigré ne refusa pas un éloge à l'auteur du *Génie du Christianisme*.

Nous ignorons tout des propos échangés chez le gouverneur ; nous n'étions pas davantage renseignés jusqu'ici sur les entretiens de Chateaubriand et de Séguier. Une lettre récemment découverte par M. de Incontrera et publiée dans son remarquable essai nous a gratifié de lumières nouvelles. Elle figure dans les papiers séquestrés par la police autrichienne en 1813 au Consulat Général de France et se trouve maintenant aux Archives d'Etat de Trieste (1). Son auteur est le Consul de France en Bosnie, David, avec lequel, nous le verrons, Séguier entretenait des relations amicales.

« Voilà donc *Atala* immortalisée par les pinceaux de Girodet » (2), écrit David, le 26 novembre 1808, de Travnik-Trau, une de ces anciennes colonies vénitiennes qui sont la parure de la côte dalmate. « Que vous devez être enchanté de cela ! Mais dites-moi donc de grâce ce que devient l'auteur ? Quand paraîtra ce beau parallèle dont il vous a lu des fragments à Trieste ? J'avoue que j'aime aussi le style de cet homme-là, sans approuver ses principes littéraires. Je serais très fâché qu'on ne nous fît que des poèmes chrétiens, et que des tragédies apostoliques, mais j'aime assez qu'il soutienne ces paradoxes pittoresques, et souvent éloquents. M. de Chateaubriand est pour le Christianisme ce que J.-J. Rousseau était pour la Sauvagerie. On ne saurait mieux soutenir une mauvaise cause.

Pour vous qui, comme Voltaire, n'employez votre esprit qu'à en soutenir de beaux et à rire des mauvaises, je vous embrasse et me recommande à votre aimable Muse. » (3).

---

(1) Archivio di Stato — Trieste — Busta N. 2.329. David, Consul Général de France en Bosnie, à Maurice Séguier, Consul Général de France à Trieste.

(2) *Atala au tombeau*, le célèbre tableau de Girodet, avait été exposé pour la première fois en 1808.

(3) A quel passage des *Martyrs* peut se rapporter la lettre de David ? Il semble impossible de répondre à cette question en présence du vague de l'allusion. L'épopée de Chateaubriand étant un parallèle entre les deux religions, il est vraisemblable que le Consul à Travnik sous-entendait l'ouvrage tout entier. Aussi bien Chateaubriand n'a-t-il pu lire que l'un des dix premiers livres (sauf le III et le VIII ajoutés ultérieurement). Celui dans lequel le parallèle est le plus marqué est le livre II. (V. dans les *Cahiers Chateaubriand,* n° 3, *Les Martyrs de Dioclétien,* version primitive et inédite des *Martyrs*. Paris, José Corti, 1952, seconde thèse et thèse principale de Madame la Comtesse d'Andlau, pour le Doctorat ès lettres, 1951).

Nous apprenons ainsi que Chateaubriand ne s'était pas séparé pendant son voyage du manuscrit des *Martyrs* qui ne devaient voir le jour qu'en 1809. La maison qui en entendit la lecture subsiste toujours au n° 10 de la Via Cavana dont Séguier occupait le premier étage (1). Construite en 1804, elle était alors une des plus belles de la ville.

Pendant les deux jours qu'il devait passer à Trieste, Chateaubriand ne se serait pas limité à des contacts officiels. Il aurait passé la soirée du 31 juillet à la Villa Sartorio, au Boschetto, sur les premiers versants du Carso. C'est du moins ce que nous rapporte un mémorialiste triestin dont les souvenirs qui font volontiers état de la tradition orale ont beaucoup de charme sinon toujours d'exactitude : Giuseppe Caprin. « Dans ce délicieux jardin » — celui de la villa — a-t-il écrit, « Chateaubriand passa une agréable soirée en juillet 1806 » (2). La tradition de cette visite s'était maintenue dans la famille et nous-mêmes en avons eu jadis la confirmation de la bouche de la petite-fille du baron Giovanni Guglielmo Sartorio (3). C'est le père de celui-ci qui aurait accueilli Chateaubriand. Mais dans les intéressants mémoires qu'il nous a laissés (4), G. G. Sartorio n'en parle point. Or, chroniqueur scrupuleux des événements familiaux, il eût d'autant plus fait allusion à la visite de René au Boschetto qu'il affirme l'avoir lui-même approché.

Parlant d'un émigré qui masquait sous le pseudonyme de Mayer son identité véritable et fréquentait la banque paternelle en qualité de changeur, il ajoute :

« C'était un homme de lettres et il avait traduit en beaux vers français les *Idylles* de Gessner qu'il me récitait à ma grande satisfaction ; le célèbre Chateaubriand, lorsqu'en juillet 1806 il arriva à

---

(1) V. Incontrera, l. c., p. 15.

(2) *I nostri Nonni*, p. 129.

(3) La Comtesse Anna Sartorio, mariée au Comte Salvator-Segré, Sénateur, décédée au château de Spessa le 31 mars 1846.

(4) G.G. de Sartorio, *Memori Biografiche*, Trieste, 1863. De cet ouvrage dont l'édition originale, tirée sur les presses du Lloyd et destinée à la famille, ne comportait que peu d'exemplaires, une réimpression a été donnée en 1940 par les soins de M. Guido Stuparich dans les charmantes éditions de *Lo Zibaldone*. Elle a été expurgée de tout ce qui n'était pas d'intérêt général. V. notre compte rendu, *R.H.D.*, 1951, p. 266.

Trieste pour se rendre en Egypte et à Jérusalem, s'adressa à lui et grâce à cette rencontre, j'eus la satisfaction de connaître personnellement cette célébrité littéraire. » (1).

A la vérité ,la légende remonte à 1863, année de la publication des Mémoires de Sartorio qui avait dix-sept ans en 1806. Une rencontre fugitive s'est transformée en fastueuse réception. Caprin, qui s'est fait le garant de cette légende, nous a d'autre part assuré que Chateaubriand n'était pas monté à Saint-Juste (2). Le témoignage de Madame de Chateaubriand et de l'Enchanteur lui-même nous permettent d'écarter cette affirmation. N'oublions pas que la fidélité de la mémoire du voyageur a plus d'une fois mis en échec l'ingéniosité de ses critiques ? Et que doit-on dire lorsqu'il s'agit de souvenirs incontrôlés ?

Quel gentilhomme se dissimulait sous le nom de Mayer ? (3). Nous ne le savons pas. Il y avait alors beaucoup de réfugiés dans les territoires autrichiens qui, pour ne pas déroger, tel le Comte de Pontgibaud, n'avouaient pas leur véritable patronyme. Le piquant est que le pseudo Mayer, financier par nécessité, ait été surtout un poète. Comment s'étonner qu'il se soit attaché aux pas de René ?

III

Dans la journée du 31 juillet, Chateaubriand parcourut-il Trieste ? Julien, qu'absorbaient les préparatifs du départ, n'a « visité de la ville que le port, garni de beaucoup de bâtiments »,

---

(1) G. G. Sartorio (éd. Lo Zibaldone) , p. 6.

(2) *I Nostri Nonni*, p. 99. — Dans notre deuxième version qui parut dans le *Journal des Débats* du 25 décembre 1942, tout en laissant subsister un doute sur l'authenticité de la visite de Chateaubriand à la villa Sartorio, nous nous étions plu à donner une description de cette charmante demeure. Elle n'a plus ici sa place, l'affirmation de Caprin étant évidemment controuvée. Toutefois, estimant qu'elle intéresse ses compatriotes, M. de Incontrera, qui se place au point de vue de l'histoire locale, en a donné la traduction intégrale (pp. 24-25).

(3) P. 6, éditions de *Lo Zibaldone*. Dans ses tentatives pour identifier Mayer, M. de Incontrera a fait preuve de beaucoup d'ingéniosité, mais lui-même reconnaît n'avoir abouti qu'à des hypothèses.

ce qui lui « a fait la juger très commerçante » (1). Il est donc naturel que nous ne puissions attendre de lui aucun renseignement sur les déplacements de son maître. Séguier aussi bien devait faire avec joie les honneurs de sa résidence à cet hôte sympathique et déjà célèbre.

Il n'est pas douteux qu'il l'ait conduit, monarchiste fervent dont le ralliement à l'Empire et l'admiration pour Napoléon n'avaient assurément pas obscurci la fidélité aux Bourbons, à la basilique de Saint-Juste où depuis un peu plus d'un lustre reposaient Mesdames Adelaïde et Victoire. Madame de Chateaubriand a écrit dans le *Cahier Rouge,* en 1807 :

« Quelques mois après le retour de M. de Chateaubriand (mois de juin 1807), il fut exilé pour un article dans lequel il faisait l'éloge de Mesdames de France dont il avait vu la tombe à Trieste. » (2).

Lui-même, s'il n'en a pas fait mention dans l'*Itinéraire,* a confirmé la visite à Saint-Juste dans l'article fameux du 4 juillet 1807, intitulé : « *Sur le Voyage pittoresque et historique de l'Espagne par M. Alexandre de Laborde* », celui-là même qui fit supprimer le *Mercure.* Chateaubriand y a introduit quelques-uns de ses souvenirs de voyage avant la publication de l'*Itinéraire* qui n'eut lieu qu'en 1811.

Parlant d'une visite faite à Bethléem à un père français dans un couvent, le P. Clément, et de l'attendrissement de ce dernier au cours de la conversation, il évoque les exilés de tous les temps, particulièrement la famille royale de France, *les enfants de Saint-Louis,* cite les vers de Racine dans *Esther :* « *Serons-nous toujours exilés ?* », et continue :

« Ces compagnes d'Esther ne revirent pas toutes Emmaüs et Béthel : plusieurs laissèrent leur dépouille aux champs de la captivité ; et c'est ainsi que nous rencontrâmes loin de la terre de France le tombeau de deux nouvelles israëlites :

Lyrnessi domus alta, solo Laurente sepulchrum (3).

---

(1) Julien, *Itinéraire,* p. 46.
(2) Ladreit de la Charrière : *Les Cahiers de Madame de Chateaubriand,* pp. 37-38.
(3) Vers de Virgile. Enéide, livre XII, 547. « Tu avais à Lyrnese un palais superbe et ta tombe est dans la terre de Laurente. »

Il nous a été réservé de retrouver au fond de la mer Adriatique le tombeau de deux filles de roi dont nous avons entendu prononcer l'oraison funèbre dans un grenier à Londres. Et du moins la tombe qui renferme ces nobles femmes aura vu une fois interrompre son silence ; le bruit des pas d'un Français aura fait tressaillir deux Françaises dans leur cercueil. Les respects d'un gentilhomme à Versailles n'eussent été rien pour les princesses ; la prière d'un chrétien, en terre étrangère, aura peut-être été agréable à des saintes. »

Racontant son voyage à Venise de 1833 dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, Chateaubriand devait reprendre ce morceau :

« Des gondoles, écrit-il, conduisaient des passagers au bateau à vapeur de Trieste. C'est pourtant ce Trieste qui pensa me faire sabrer sur les marches des Tuileries par Bonaparte, comme il m'en menaça lorsque, en 1807, je m'avisai d'écrire dans le *Mercure*... »

Suit le dernier paragraphe de sa lettre qu'il se plaît évidemment à citer (1).

Trieste et la mémoire de Mesdames sont d'ailleurs bien innocentes de la colère de Napoléon. L'Empereur eût négligé ce passage s'il n'avait été suivi d'allusions où le voile de la pensée se dissipe peu à peu pour aboutir à ces lignes menaçantes :

« Lorsque dans le silence et l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclavage et la voix du délateur, lorsque tout tremble devant le tyran et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'histoire paraît, chargée de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère ; Tacite est déjà né dans l'empire ; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du Maître du monde. » (2).

---

(1) De « il nous était réservé » à « aura peut-être été agréable à des saintes ». (M.O.T. TIV, éd. Levaillant, p. 359). Dans le *Mercure de France* du 10 juillet. V. Œuvres complètes, t. XXI, p. 303. Sur le courroux de Napoléon, voir dans la II Partie, le Chap. 11 du Livre IV, et le Chap. 1 du Livre VII, note 4 de la p. 359.

(2) D'après Chateaubriand, quand l'article fut mis sous les yeux de l'Empereur, celui-ci se serait écrié : « Chateaubriand croit-il que je suis un imbécile, que je ne le comprends pas ? Je le ferai sabrer ».

Il ne le fit pas sabrer, mais il le déposséda du *Mercure* qu'il avait acquis de Fontanes pour 20.000 francs, presque toute sa fortune. D'ailleurs Chateaubriand avait compris le danger de son incartade. Le *Mercure* du 1er août est bénin. Malheureusement le Cardinal Fesch veillait. Il mit l'article sous les yeux de l'Empereur et la foudre éclata (V. sur ce célèbre incident les *Mémoires d'Outre-Tombe, éd. Levaillant*, t. II, pp. 246 et s., et dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon Temps, de Guizot*, t. I, p. 11, le compte rendu de sa visite à Madame de Staël au cours de laquelle il fut parlé de cet article. Toute l'affaire a été excellemment résumée dans l'ouvrage déjà cité de Cassagne, pp. 206 et s.

On eût bien surpris les filles de Louis XV en leur prédisant lorsqu'elles achevaient tristement au bord de l'Adriatique une existence commencée sous d'autres présages que leur nom susciterait un jour des éclats de tonnerre. Fuyant devant la Révolution, elles s'étaient éloignées de la France. A l'approche des troupes de Championnet qui menaçaient Caserte où elles recevaient l'hospitalité du roi de Naples (1), elles avaient décidé de gagner Trieste. Leur voyage, marqué de vicissitudes sans nombre, acheva d'épuiser Madame Victoire dont la santé était depuis longtemps ébranlée. Elle succomba le 7 juin 1799, âgée de soixante-treize ans, moins de trois semaines après avoir mis le pied sur cette terre étrangère où régnait un neveu de Marie-Antoinette. Sa sœur, Madame Adélaïde, ne lui survécut que huit mois et s'éteignit le 27 février 1800 (2). Toutes deux furent inhumées à Saint-Juste. Rapatriées en 1814, leurs dépouilles reposent aujourd'hui à Saint-Denis.

Pourquoi Chateaubriand n'a-t-il pas mentionné sa visite dans l'*Itinéraire ?* Faut-il supposer qu'il n'a pas voulu réveiller, en 1811, l'écho de l'incident de 1807 ? On ne peut entièrement écarter cette hypothèse, mais nous croyons plutôt qu'ayant glissé rapidement sur toute la partie du voyage qui précède l'arrivée en Grèce — la traversée de l'Italie est expédiée en quelques lignes — il n'a voulu donner aux pages liminaires que le caractère d'une succincte introduction.

Son silence sur la cathédrale de Saint-Juste s'explique parfaitement ainsi. Aussi bien, d'une plume dédaigneuse, a-t-il refusé à Trieste tout monument digne d'intérêt. Une façade médiocre l'a sans doute rendu inattentif à la beauté intime de la basilique byzantine, acropole de la cité où elle a jadis remplacé un temple de Jupiter. De son campanile médiéval, la vue s'étend au loin sur le golfe, regardant Grado, Aquilée, les Alpes Juliennes et par delà Venise, ces collines euganéennes où repose Pé-

---

(1) Ferdinand IV, devenu en 1797 Ferdinand Ier roi des Deux Siciles. Sa femme était Marie-Caroline, Archiduchesse d'Autriche, fille de Marie-Thérèse et de l'empereur François Ier, sœur de Marie-Antoinette.

(2) V. notre étude intitulée : *Le dernier Voyage et la Mort de Mesdames Adelaïde et Victoire.* « Le Correspondant », 10 mars 1931.

trarque. Dans *Saluto Italico*, Carducci l'a parée de la double consécration du patriotisme et de la poésie.

Pour les royalistes français que Trieste vit passer sous l'Empire, elle fut comme pour Chateaubriand un lieu de pèlerinage. Une plaque commémorative y rappelle depuis 1930 la mémoire des vieilles princesses exilées (1).

IV

Je ne sais si l'auteur d'*Atala* disposa de quelques instants pour écrire à Madame de Chateaubriand. Mais, le 30 juillet, il donnait déjà de ses nouvelles à Bertin, à Joubert et, le même jour sans doute, à Fontanes.

La lettre à Bertin est célèbre, c'est celle où, méconnaissant la beauté de Venise, il se livre à des critiques de la ville anadyomène contre lesquelles il réagira plus tard à la suite des romantiques. De Trieste, pas un mot :

« Je trouve en arrivant ici, mon Cher Ami, un vaisseau autrichien qui part à l'instant même pour Smyrne ; il me déposera en Crète ou à Athènes, d'après les vents. Dans tous les cas, je serai, à Smyrne même, en lieu de poursuivre ma route vers Athènes ou Jérusalem, selon les circonstances. Jusqu'à présent donc tout va bien. J'ai trouvé partout de l'intérêt et le désir de m'être utile. » (2).

A Joubert (3) :

« Chateaubriand parle déjà de son retour. Il nous racontera, dit-il, dans nos foyers, à la fin de cet automne, les choses des pays lointains. »

En arrivant à Trieste, le 30 juillet, il a trouvé dans le port un navire autrichien prêt à partir pour Smyrne le lendemain, et qui semblait avoir appareillé exprès pour lui.

Aussi n'a-t-il pas douté que ce ne fût là une galanterie que lui faisait la Providence. Il l'a très chrétiennement remerciée, et s'est enfin senti content et charmé de son sort.

---

(1) Elle a été apposée sur les pieuses indications de M. de Incontrera. V. Incontrera, l. c., p. 15.

(2) 152. A. Bertin, Trieste, 30 juillet, *Correspondance générale de Chateaubriand*, publiée par Louis Thomas, 1912, t. I, 221-23.

(3) 153. Nous reproduisons ici intégralement le texte publié par Louis Thomas d'après l'analyse de Joubert.

« Son étoile commence à l'emporter visiblement, et les prières de Saint-Sulpice (1) ont opéré. » (2).

Enfin, nous savons par une lettre de Fontanes à Gueneau de Mussy du 27 août 1806 que Chateaubriand n'oublia pas non plus le grand maître de l'Université. Le passage qui le concerne est assez piquant. Reproduisons le donc intégralement :

« Un de mes grands chagrins », écrit Fontanes, « est d'avoir dissipé ou laissé dépérir mon petit patrimoine dans ma jeunesse. Je tiens qu'un honnête homme doit ménager et augmenter, s'il le peut, le revenu paternel. Chateaubriand et moi nous avons fait tout le contraire, et cela est très peu moral, et très anti-patriarcal. A propos de Chateaubriand, il m'a écrit une lettre aimable et touchante, datée de Trieste. Il était prêt à partir pour Smyrne ; il me parle de vous et me charge de vous recommander le souvenir du voyageur. Il est sur les ruines d'Athènes dans ce moment, ou sur la cime du mont Liban. Il me promet bien qu'après cette course il s'arrêtera. L'amour du repos le tourmentait à la vue de la mer Adriatique, où il allait s'embarquer, mais je crains bien que l'amour des voyages ne le saisisse dès qu'il aura mis pied à terre... Il est, dans un autre genre, l'usurier d'Horace qui vante la paix des champs et qui maudit les embarras de la Bourse et de la ville (3). Je me console des mille louis qu'il jette dans le désert en songeant que ce pèlerinage peut valoir mille beautés à son ouvrage. » (4).

Visites officielles, pèlerinage à Saint-Juste, causeries avec Maurice Séguier, ce sont les à-côtés du séjour. L'essentiel était pour Chateaubriand la recherche d'un navire où il pût prendre passage. Séguier le lui procura. « Le lendemain (de notre arrivée, le 31), écrit Julien, M. de Chateaubriand s'est occupé de chercher un bâtiment pour Smyrne. M. le Consul de France lui en a trouvé un, qui était un bâtiment marchand impérial prêt à faire voile. Aussitôt nous nous sommes munis de ce qu'il fallait à bord pour notre coucher » (5).

J'ai vainement cherché jadis le nom du vaisseau qui portait René et sa fortune.

---

(1) « Saint-Sulpice, c'est-à-dire le séminaire », dit Joubert, « fait en effet tous les soirs pour son heureux voyage, une prière à laquelle il a beaucoup de foi, depuis le vaisseau autrichien. »

(2) Joubert analyse cette lettre dans celle que lui-même adresse à Madame de Vintimille, datée du 10 août 1806.

(3) Alfius, cf. l'Epode II.

(4) C.A. Sainte-Beuve : *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*. Nouvelle édition, t. II, 1872, pp. 313-314.

(5) Julien, l. c., p. 8, note 2.

« M. Séguier, consul de France à Trieste, eut la bonté de me faire chercher un bâtiment ; on en trouva un prêt à mettre à la voile pour Smyrne : le capitaine me prit à son bord avec mon domestique... Nous appareillâmes le 1er août à une heure du matin. Nous eûmes les vents contraires en sortant du port », écrit Chateaubriand — et Julien lui fait écho en ces termes : « Nous nous sommes embarqués le vendredi 1er août ; mais le vent n'étant point favorable pour sortir du port, nous y sommes restés jusqu'au lendemain à la pointe du jour que le pilote est venu nous prévenir qu'il pouvait nous en sortir. » (1).

C'est donc au matin du 2 août, le sirocco qui souffle fréquemment à cette époque de l'année dans le haut Adriatique ayant cessé de s'opposer à son départ, que le vaisseau put enfin s'éloigner du rivage. Chateaubriand découvrit alors une terre basse qui s'adossait à une chaîne de montagnes. C'était l'Istrie. Et sans doute, il ne méconnut pas la beauté des archipels qui depuis Rovigno jusqu'aux versants sinistres de l'Albanie égrènent leurs oasis le long du Carnaro et des côtes dalmates puisque leur vue semble avoir inspiré ce passage où il a opposé la Méditerranée à l'Océan :

« La Méditerranée, placée au centre des pays civilisés, semée d'îles brillantes, baignant des côtes semées de myrtes, de palmiers et d'oliviers, donne sur le champ l'idée de cette mer où naquirent Apollon, les Néréides et Vénus ; tandis que l'Océan, livré aux tempêtes, environné de terres inconnues, devait être le berceau des fantômes de la Scandinavie ou le domaine de ces peuples chrétiens qui se font une idée si imposante de la grandeur et de la toute-puissance de Dieu. »

La Grèce, l'Asie Mineure, la Terre Sainte allaient maintenant devant ses yeux dérouler leurs prestiges, cependant que par une conjoncture imprévue mais qui s'harmonise avec son destin, les pensées qu'inspiraient à Chateaubriand les premières étapes de l'*Itinéraire* devaient susciter des orages. Ce n'étaient assurément

---

(1) La valet de chambre précise que « l'équipage était composé de huit matelots, d'un capitaine, d'un officier, d'un pilote et d'un cuisinier et cinq passagers compris M. de Chateaubriand et moi, ce qui faisait en tout dix-sept hommes ». Julien, l. c., pp. 46-47. On sait que Chateaubriand quitta le navire à Modon pour la visite de la Grèce, laissant à bord Julien qu'il devait retrouver à Smyrne où l'équipage lui fit un grand accueil : « Je cherchai des yeux mon navire de Trieste ; et je le reconnus à son pavillon. Il était mouillé près de l'Echelle des Francs, ou du quai des Européens... Le capitaine et son second étaient à terre : les matelots me reconnurent et me reçurent avec de grandes démonstrations de joie ».

pas ceux qu'appelait jadis René dans une apostrophe immortelle ; ce n'étaient pas non plus les tempêtes qu'avait redoutées Madame de Chateaubriand quand, le 29 juillet, elle écrivait de Venise à Madame Joubert : « Tout le monde m'assure ici que ce voyage n'est nullement dangereux, mais je sais combien est fruste le golfe Adriatique et les malheurs que peut causer le blanc Iapyx » (1).

Séguier n'a pas rendu compte officiellement du séjour de Chateaubriand, mais sans attendre que prît la mer le voilier qui devait l'emporter, il écrivait à Talleyrand le 31 juillet, le billet suivant :

« M. de Chateaubriand est arrivé hier à Trieste avec une lettre de Votre Altesse. Je me suis empressé de lui rendre tous les services qui dépendaient de moi, m'estimant heureux d'exécuter vos ordres et d'être utile à une personne d'un talent aussi distingué. Il part ce soir pour Smyrne sur un bateau autrichien. »

Ce que n'ajoute pas Séguier, c'est qu'à la lettre circulaire de Talleyrand, il joignit également sa recommandation pour son collègue de Smyrne, Jean-Marie Choderlos, Membre de la Légion d'honneur. C'était le frère aîné de Laclos. Le *Génie du Christianisme* accueilli par les *Liaisons Dangereuses*, la rencontre est savoureuse (2).

Nous ne possédons pas la lettre de Séguier, mais nous pouvons en juger par la réponse de Laclos qui — noblesse oblige — est aussi d'un joli tour :

(1) Pécet Iapyx, « Pour moi, je suis ce qu'est le noir enfoncement de l'Adriatique et de quoi se rend coupable le blanc Iapyx ». « Mme de Chateaubriand », dit Paul de Raynal dans une note de son livre, « connaissait Horace et citait modestement en français » (Odes III-27. V. pp. 18-20). Joseph Joubert : *Pensées, essais, maximes et correspondance*, recueillis par Paul de Rayneval (Paris, Vve Lenormand, 1850).

(2) Archivio Stato di Trieste : Busta citata 2329 : Fasc. . « Lettres de M. Jean-Charles Choderlos, Membre de la Légion d'honneur, Commissaire Général des Relations Commerciales de S.M. à Smyrne et ses dépendances, 1806-1808 ». Choderlos à Séguier, Smyrne, 10 septembre 1806. Sur Laclos, v. E. Malakis : *Itinéraire*, l. c., p. 849, note 48. Parenté compromettante, à la vérité, que celle de Jean-Marie avec l'agent de Philippe-Egalité puisqu'elle devait lui valoir d'être arrêté sans motif et de « gémir pendant plus d'un an dans une affreuse captivité » avant d'être autorisé à gagner son poste de Smyrne.

« En recevant votre première lettre du 10 juillet », lui dit-il, « votre signature ne pouvait manquer de me rappeler le célèbre Avocat Général, dont j'avais entendu tant d'éloquentes harangues. La grâce et la pureté du style de la lettre dont M. de Chateaubriand était porteur et qu'il a trouvé moyen de me faire parvenir quelques jours avant son arrivée, me portait naturellement à penser que vous deviez être un descendant de ce mémorable orateur. Cette supposition me fut bientôt confirmée par M. de Chateaubriand. »

Il n'y avait en 1806 à Trieste qu'un journal local, *L'Osservatore*, qui n'est guère qu'une feuille d'avis. On était en ce temps-là plus sobre d'informations personnelles que nous ne le sommes aujourd'hui et le passage du voyageur n'est pas mentionné.

Chateaubriand ne nous a pas fait connaître les motifs qui l'avaient incité à préférer Trieste à Marseille. Peut-être pouvons-nous en trouver l'explication dans une phrase de la lettre qu'il adressa de Venise, le 26 juillet, à Madame de Talaru : « Je pars après-demain pour Trieste, où j'ai presque à présent la certitude de trouver un vaisseau neutre pour le Levant » (1). Neutre, c'est-à-dire d'un pays qui ne fût pas en guerre avec l'Angleterre, ce qui était alors le cas de l'Autriche. Précaution destinée à assurer sa sécurité personnelle. La complicité secrète existant alors entre les cabinets de Londres et de Vienne, qui se traduisait de la part de Metternich par un relâchement clandestin de la surveillance du blocus continental, avait pour contre-partie une renonciation de fait au droit de visite des croisières anglaises sur les bâtiments impériaux. A cet avantage essentiel s'ajoutaient des communications plus faciles avec la Grèce et le Levant.

En des temps plus paisibles, Lamartine et Maurice Barrès s'embarqueront à Marseille, et si Gérard de Nerval a laissé croire qu'il avait opté pour Trieste, c'est simple supercherie littéraire (2).

---

(1) Cor., t. I, p. 220.

(2) Voici la note que veut bien nous adresser à ce sujet M. Pierre Mar- Nous ne pouvons mieux faire que de la reproduire intégralement en re merciant l'éminent professeur de la Sorbonne de sa précieuse consultation.

« Toutes les éditions actuelles du *Voyage en Orient*, qui procèdent de l'édition de 1851, disposée par l'auteur lui-même, offrent sous le titre de *Vers l'Orient*, une longue Introduction. Le voyageur, à l'en croire, aurait gagné l'Egypte en passant par Genève, Munich et Vienne ; de là il serait allé s'embarquer à Trieste vers Syra et Alexandrie. En réalité Gérard de

V

Cinq ans s'étaient écoulés depuis l'embarquement de Chateaubriand quand parut l'*Itinéraire* en 1811.

« Cette ville », a-t-il écrit de Trieste, dans les seules lignes qu'il lui ait consacrées, « régulièrement bâtie, est située sous un assez beau ciel, au pied d'une chaîne de montagnes stériles. Le dernier souffle de l'Italie vient expirer sur ce rivage où la barbarie commence » (1).

Je ne sache pas que l'irrédentisme triestin se soit prévalu d'une observation qui servait pourtant si bien ses desseins.

Trois touches assez justes de ton ont suffi à Chateaubriand pour décrire le site et la ville. Mais son bref passage ne lui a pas permis d'éprouver le charme sévère du Carso dont se pénétrera Charles Nodier et sans doute la pesante atmosphère d'un jour de sirocco l'a-t-elle rendu injuste pour la splendeur fréquente d'un ciel admirable.

Il semble que ce soit seulement de notre temps que le lustre apporté par le choix que fit de Trieste Chateaubriand ait été mis en lumière. L'éclat qui pouvait en rejaillir sur la ville avait passé inaperçu des contemporains et de la plus proche postérité.

Quand encore en 1869, Charles Asselineau, à qui l'on doit plusieurs volumes appréciés, notamment un *Baudelaire* orné de portraits par Bracquemond et Manet, publia « *L'Italie et Constantinople* », il écrivait ces lignes caractéristiques :

Nerval a pris le bateau à Marseille le 1er janvier 1843 ; il a fait escale à Malte et a débarqué à Alexandrie. Presque tout le récit de *Vers l'Orient* correspond à un autre voyage, fait en 1839, et avait été publié dans divers journaux et revues avant que Gérard ne partît pour l'Egypte. De Vienne, le voyageur était revenu à Paris en passant par Francfort et Strasbourg. »

« En 1851, Gérard de Nerval crut avoir intérêt à grossir les *Scènes de la Vie Orientale* qu'il avait publiées en 1848 et 1850, et il joignit le récit du voyage de 1839 à celui du voyage de 1843. Il fallut un *raccord :* il imagina un embarquement à Trieste et une descente de l'Adriatique vers l'Archipel ; ce n'est qu'à partir du passage devant Cythère que l'on rejoignit l'itinéraire réel. »

« Voir une mise au point récente de cette histoire dans l'*Introduction* de l'édition du *Voyage en Orient* donnée par G. Rouger, 1950, 4 vol. »

(1) Malakis a relevé les variantes des éditions précédentes depuis l'originale de 1811. *Barbarie* figure avec une majuscule dans les quatre premières ; elle ne sera ensuite imprimée qu'en minuscule.

« J'avoue que le principal intérêt qui m'attache aux villes que je visite en voyage est l'intérêt littéraire... Vérone est un drame. Venise est toute une littérature, de Shakespeare à Byron et de Bandello à Carlo Gozzi ; Constantinople est un conte sans fin ; Turin n'est rien du tout ; Florence est une nouvelle ; Sienne est une légende ; Trieste est un roman. » (1).

Je m'étais attendu chez ce précurseur de Gabriel Faure à lire le nom de l'auteur de l'*Itinéraire*. C'est celui de Charles Nodier que je rencontrai. Son roman de *Jean Sbogar* auquel Asselineau fait allusion, avait paru en 1818 (2). Le célèbre bibliothécaire de l'Arsenal en avait trouvé l'inspiration durant son séjour illyrien. Un demi-siècle après sa publication, il était encore dans toutes les mémoires. Mais, comme la plupart des œuvres d'écrivains du second rayon, il glisse lentement vers l'oubli tandis que pour les lettrés, Trieste, témoin de son illustre départ, évoque invinciblement le nom de Chateaubriand.

VII

Séguier restera sept ans à Trieste. La première partie de son séjour s'étend de 1806 à 1809, période de la neutralité autrichienne ; la seconde correspond à la troisième occupation française.

Une étude de son administration ne serait certainement pas indifférente pour l'histoire de sa résidence et celle du Grand Empire. Il ne faut pas en effet se le représenter sous les traits d'un consul ordinaire. C'est un agent de Napoléon chargé de surveiller la politique habsbourgeoise et de s'opposer aux transgressions du blocus continental. « Il a également pour tâche d'aplanir par une habile propagande politique les voies aux troupes françaises, afin que lors d'une prochaine guerre elles

---

(1) Charles Asselineau : *L'Italie et Constantinople*, 1 v., 347 p., Paris, Alphonse Lemerre, éd. 1869.

(2) V. notre étude intitulée : *Les romans illyriens de Charles Nodier* dans la *Revue de Littérature comparée*, avril-juin 1931, pp. 285-314.

puissent s'emparer de Trieste, unissant ainsi sous le sceptre de Napoléon les deux rives de l'Adriatique » (1).

A son action s'oppose tout naturellement celle du gouverneur Lovâsz. « Implacable ennemi de la France », a dit de lui M. de Incontrera, « toute sa politique vise à extirper la mauvaise graine jacobine dès qu'elle fait mine de paraître » (2).

Sa francophobie n'empêchera pas d'ailleurs Séguier d'entretenir avec lui les meilleurs relations. Bien mieux, il sera un temps le fiancé de sa fille qui avait subi le charme de cet homme spirituel formé aux manières de l'ancienne cour (3). Mais l'heure était peut-être prématurée d'un mariage autrichien dont Napoléon n'avait pas encore donné l'exemple. Il y avait en tous cas un désaccord qui ira croissant entre ce rapprochement sentimental et la défiance réciproque dont s'inspirent les politiques de Paris et de Vienne. Les Consulats de l'Adriatique eux-mêmes étaient plutôt conçus comme une machine de guerre qu'ils ne semblaient avoir pour objet le développement des relations pacifiques. Dès novembre 1806 en effet, les Consulats et Vice-Consulats établis le long des côtes de l'Adriatique sont rattachés à un « point central d'informations » qualifié de « centre de correspondance et d'opérations », placé sous la direction de Julien Bessières, frère du Maréchal, duc d'Istrie. Son titre de Consul Général dans le Golfe Adriatique à Venise et les fonctions qui lui sont dévolues impliquent la subordination de ses collègues. Elle ne manquera pas d'éveiller les susceptibilités de Maurice Séguier et de David, Consul Général de France en Bosnie (4).

---

(1) Incontrera, l. c., p. 7.

(2) Incontrera, l. c., p. 5.

(3) « La fille du gallophobe gouverneur Comte de Lovâsz s'enamoura de lui et des vers qu'il lui adressait », écrit M. de Incontrera, et en 1807 furent célébrées les fiançailles. Mais le mariage ensuite s'évanouit et la jeune comtesse convola en dehors de Trieste, tandis que Séguier restait célibataire impénitent, libre de développer ses continuelles galanteries avec les belles Triestines, bien qu'à l'entendre leur langage fût privé d'élégance et d'esprit et leur mentalité faite de balles de coton, d'épicerie et de livre journal. » Incontrera, l. c., p. 7.

(4) En appendice de son étude, M. de Incontrera a publié un certain nombre de lettres de Bessières à Séguier et de David. Les premières vont du 22 novembre 1806 au 30 décembre 1807 ; les secondes, tantôt datées de

Les deux hommes s'étaient connus à Trieste alors que David rejoignait Travnik. Leur correspondance se plaisait à brocarder leurs collègues nouveaux venus dans la carrière et ils n'avaient que mépris pour les commerçants ou les indigènes dont ils devaient s'accommoder. David avait trouvé « très jolie » Trieste qui lui semblait un Eldorado maintenant qu'il se trouvait « parmi les arides montagnes d'un des pays les plus barbares de l'Europe ». Ne croit-on pas entendre un écho de la phrase de l'*Itinéraire ?*

C'est un écho également des lettres de Séguier qui ne nous

Travnik (Trau) et tantôt de Zara, du 24 janvier 1807 au 14 février 1809. Celles de David s'apparentent à celles de Séguier, gardant le ton badin du XVIII[e] siècle. Elles nous montrent que ni le Consul de France à Trieste, ni son collègue n'acceptaient volontiers la subordination où ils se trouvaient placés vis-à-vis de Julien Bessières : « Il est vrai, mon Cher Collègue, écrit de Zara David le 24 janvier 1807, j'ai reçu avec votre aimable lettre du 8 les Hautes Instructions de notre Généralissime. Il m'a paru que c'était une circulaire qu'il avait adressée à la plèbe consulaire. Je l'ai reçue avec respect, et comme un bon et fidèle Musulman, je l'ai élevée au-dessus de ma tête, et me suis prosterné devant le seing de notre Grand Seigneur. C'est au fond un très bon enfant que notre maître. Service consulaire à part, il m'a fort bien reçu à Venise, et au bas de cette même lettre qui est de l'écriture de son chancelier apparemment. et dont le ton est en effet un peu princier, il a écrit de sa main une vingtaine de lignes fort amicales, et qui contrastent singulièrement avec ce qui précède. Je crois vous l'avoir dit, mon cher Collègue, notre Imperator de l'Adriatique paraît fort jeune, surtout dans les affaires. Il y fait son entrée par une place assez brillante et cette bonne fortune peut lui avoir enflé le cœur (*a*). Quand il aura comme nous éprouvé des revers, il le prendra moins haut sans doute ». Le texte de ce fragment ne figure pas dans les appendices publiés par M. de Incontrera. Il nous a été communiqué par ses soins. Julien Bessières, qui venait de débuter dans la carrière comme Consul Général à Venise, faisait figure d'intrus aux yeux de ses collègues. C'était d'ailleurs un homme d'esprit distingué.

(*a*) David (Pierre Etienne), Sous-Chef de la 2[e] division des Relations Extérieures (22 novembre 1795 - 18 février 1798), Secrétaire d'Ambassade à Milan (19 février 1798), de Légation à Stuttgart (3 juin 1791), à Malte (1801), Chargé d'Affaires près l'Ordre de Malte (1802 - 30 septembre 1806), Consul Général en Bosnie (12 mai 1806 - 31 décembre 1814), Consul Général à Smyrne (16 septembre 1819 - 30 novembre 1826). Retraité vers 1828. Mort à Paris le 21 juin 1848.

A Travnik où il arrive le 17 février, il entre en fonctions le 21 et y accueille bientôt (lettre du 21 mai) le futur général Foy, alors colonel d'artillerie, qui se rendait à Constantinople avec plusieurs autres officiers. D'après une note du 8 mai 1815, rédigée par lui-même, il assura dans des conditions difficiles le passage du bataillon qui rejoignait le général Guilleminot dans la capitale turque.

ont malheureusement pas été conservées que nous trouvons dans les siennes. Elles suffisent à nous attester l'impression qu'avait laissée au Consul de France à Trieste son hôte de 1806.

« Vous savez sans doute, écrit David à Séguier le 24 août 1807, ce qu'a dit M. de Chateaubriand dans le *Mercure*. Il n'y a rien de plus vrai, ni de mieux dépeint pour autant que je puisse en juger du fond de cette province. Que pensez-vous de la description de Jérusalem ? Selon moi, elle est écrite par un bon coloriste, comme en général est cet auteur dans toutes ses œuvres. Je regrette seulement qu'il ait fait galoper dans une ville « la cavale du désert ». Que signifie cela ? Il y a des *solitudes* et des *déserts* dans le style de M. de Chateaubriand, à l'égal des brumes et de la lune que nous trouvons dans nos Ossianiques... Il semble que cela soit une ritournelle indispensable et qu'ils n'auraient rien dit qu ne fût qu'incomplet, s'ils avaient omis de faire entrer bien ou mal telles phrases de prédilection dans leurs écrits mélancoliques... » (1).

Le 27 août :

« Je suis émerveillé de votre inclination pour la mélancolie de Chateaubriand et de vous sentir porté vers ce style plein de larmes. Je n'aurais jamais retenu possible que l'aimable auteur de tant d'allègres *couplets* pût si bien interroger la nuit et faire retentir de ses échos la solitude. Quant à l'épée de Godefroy, l'expression de votre Homère chrétien serait très belle, si la domination des Turcs sur Jérusalem n'en faisait pas un contre-sens. Cette épée me semble beaucoup plus héroïque dans le Tasse que dans son vieux fourreau. » (2).

Le 18 novembre, dit M. de Incontrera, dans le résumé de sa lettre, « David parle encore de la fusion survenue entre le *Mercure de France* et la *Revue philosophique, littéraire et politique*, la future *Décade* de tendance napoléonienne. Il ignore ce qui était survenu et que précisément l'article dont il avait parlé avait causé l'expulsion de Chateaubriand du *Mercure* et la suppression de celui-ci. Il redoute de ne plus lire d'articles de l'écrivain qui provoquait tant d'enthousiasme dans l'esprit de son ami depuis qu'il l'avait connu à Trieste. « Trieste, c'est maintenant David lui-même qui parle, la charmante ville dans laquelle il se sent au moins être encore en Europe et où Séguier est

(1) Incontrera, l. c., p. 37.
(2) Incontrera, l. c., p. 38.

un Roi, un Empereur, un Sultan, qui trône dans un Paradis terrestre, tandis que lui est enseveli dans cette Bosnie barbare ». Il le déplore malgré « les juments et les déserts » chers à Chateaubriand. « Celui-ci est le Rubens de nos écrivains. Je n'aime pas trop ses lugubres sujets, mais je dois admirer toujours sa puissance de coloriste. Me voilà, je l'espère, à peu près réconcilié avec vous ».

Le 11 février 1808, il parle d'un autre admirateur dont l'enthousiasme semble dater de la visite de Chateaubriand deux ans plus tôt. C'était un ex-abbé, professeur de philosophie, philologie et langues au grand séminaire d'Aix-en-Provence, Maurice Trophime Reyre, qui s'était réfugié à Trieste au moment de la Terreur (1).

Enfin le 5 octobre, David revient une fois de plus sur l'auteur de l'*Itinéraire* :

« Qu'avez-vous fait de votre prophète ? On n'entend plus parler de lui. Serait-il peut-être retourné à Jérusalem ? Je n'aime pas son système poétique, mais j'aime son imagination et quelquefois son style. Il y a quelque chose de Rubens dans son talent. Il m'éveillait en me contrariant tandis que ses épigones m'endormaient. »

Moquant ensuite Fontanes qui tente vainement de ressusciter la langue classique de Racine et « l'austère et sainte tristesse de l'éloquence religieuse de l'époque du Roi Soleil », il continuait :

« Et son illustre ami, qui passait pour sublime en persévérant à rester inintelligible et en nous prêchant toujours les maximes de nos pères, semblait vouloir nous coiffer des perruques de Louis XIV, que fait-il ? Vous devez être au courant du sort de ces grands hommes. »

Il y a encore une lettre du 26 novembre. C'est celle à laquelle nous avons demandé de nous renseigner sur les entretiens de Chateaubriand et de Séguier (1). Nous sommes maintenant au seuil de la guerre avec l'Autriche. La littérature le cède à la politique et le sillage laissé par le vaisseau du voyageur achève de s'effacer dans la tourmente.

---

(1) V. Incontrera, l. c., p. 32.

VIII

Ce n'est pas seulement dans la correspondance de David et de Séguier que nous rencontrons le nom de Chateaubriand, mais dans celle d'une femme distinguée, Jacqueline-Victorine Pecquet de Champlois, née à Paris le 30 novembre 1755 et mariée le 30 septembre 1773 au Comte de Pontgibaud qui, ayant émigré, s'était fixé à Trieste où elle mourut le 21 juillet 1822.

Albert-François de Moré, Comte de Pontgibaud, son époux, a joué un rôle prépondérant dans la colonie française au cours de cette période de l'histoire triestine. Pour ne pas déroger, il avait adopté le pseudonyme de Joseph Labrosse. George Sand qui sans doute avait entendu parler de lui à Venise, s'est inspirée de son personnage, à la vérité de la façon la plus fantaisiste, dans un roman, *Simon*, qui parut en 1836. Et son frère, le Comte de Moré, a laissé d'intéressants Mémoires dont la première édition a été imprimée par Balzac (1).

Madame de Pontgibaud apparaît comme fort lettrée dans *l'Histoire de Cent Ans*, ouvrage consacré par son petit-fils à la gloire de sa famille. Isolée dans un milieu si différent du sien, elle s'efforça de maintenir avec Paris un contact intellectuel.

Une lettre du 24 avril 1805 à son fils Armand qui poursuivait alors ses études à Paris nous renseigne sur la qualité de son esprit :

« Je ne saurais m'étonner de l'entraînement que vous fait éprouver la lecture du *Génie du Christianisme*, puisqu'à mon âge (elle avait quarante-neuf ans) où, dans l'ordre de la nature, le thermomètre de l'imagination doit être à plusieurs degrés au-dessous du zéro du vôtre, j'ai trouvé l'avant-dernier hiver dans cet ouvrage un aliment qui me fait passer délicieusement et rapidement mes soirées ; je me rappelle même que Dumez (2) se chauffant le dos à un grand poêle souriait malignement ; lorsque des mouvements d'enthousiasme me faisaient sortir de ma lecture solitaire, je l'appelais pour jouir de la communication des impressions ; mais inutilement voulais-je le faire sortir de son flegme. J'avais ouvert ce livre avec une curiosité d'autant plus

---

(1) V. dans la *Revue d'Histoire Diplomatique* de 1942, pp. 1-54, notre étude intitulée : *Un Emigré : le Comte de Pontgibaud. Joseph Labrosse* (1754-1824).

(2) Nom d'un commis de la maison Joseph Labrosse.

avide que notre ami Ricard m'avait répondu à ma question si je ferais bien de me procurer cet ouvrage ? — Il a été répandu si généralement qu'on ne peut pas ne pas l'avoir lu ; il mérite de grands éloges et de grandes critiques. Il y a vraiment des élans de génie, et il m'en citait comme des morceaux de choix ceux sur les orateurs du temps de Louis XIV, celui des missions étrangères, etc... » (1).

Ces lignes, on l'a vu, sont de 1805. En 1806, Séguier, qui sera plus tard le familier des Pontgibaud, vient à peine de s'installer à Trieste quand y arrive Chateaubriand. C'est ce qui peut expliquer le silence du *Livre de Cent Ans* sur le passage de René.

Il ne sera de nouveau question de lui qu'en 1810. La marquise de Vilaine, correspondante attentive, écrit à son amie le 22 janvier ces lignes peu flatteuses sur le *Martyrs* :

« On ne parle plus du tout *des martyrs* : ils sont tombés à plat, et cela ne me surprend pas ; à l'exception de quelques pages, tout y est ridicule, forcé, inconvenant et déplacé. » (2).

Villenave (1762-1846), qui fut le Grimm de cette autre Madame d'Epinay, n'est pas plus indulgent. Rédacteur en chef de la *Quotidienne*, des *Annales Politiques*, du *Courrier Français*, traducteur d'Ovide, défenseur de Charette, miraculeusement

---

(1) *L'Histoire de Cent Ans, Pontgibaud, la Ville, le Château, la Famille.* Av., tiré à cent exemplaires sur Vélin, hors commerce, 1888-1889 ; XVI, 462, p. Caen. Imprimerie Henri Deslesques, rue Froide, 2 et 4. Cet ouvrage, en tête duquel ne figure aucun nom d'auteur, a été rédigé par le Comte César de Pontgibaud, petit-fils de Joseph Labrosse.

(2) *Histoire de Cent Ans*, l. c., p. 269. Très critique du Salon de 1808 dont elle rend compte le 26 novembre, elle signale pourtant : « *La communion d'Atala*, son *Enterrement*, *L'assassinat de Domitien*, enfin le *Crime poursuivi par la Vengeance*, de Prudhon. Les lettres de Madame de Vilaine s'échelonnent de 1807 à 1823, pp. 214-277. Empruntons-lui encore, puisqu'aussi bien il ne convient pas de séparer Chateaubriand de Madame Récamier, ces lignes sans indulgence sur la belle Juliette qui sont du 12 juin 1808 : « Tu me demandais dernièrement s'il n'y avait pas quelque beauté à la mode. On n'entend parler d'aucune depuis Mme Récamier. Elle est oubliée et nulle n'a succédé à sa réputation de fraîcheur et de bêtise, car elle n'était ni belle, ni jolie, mais bien fraîche et bien bête. J'ai passé trois années rue du Mail, dans la même maison, depuis ses dix-sept ans jusqu'à sa vingtième accomplie, et j'ai peu vu de jeunes personnes aussi gauches, aussi fraîches, aussi sottes ; cependant j'ai vu beaucoup d'hommes qui lui trouvaient de l'esprit ; je pense que c'est sur son beau teint qu'ils le voyaient empreint et je gagerais que maintenant ils la trouveraient fort baissée de ce côté. On disait qu'elle allait tâcher de se frotter auprès de Mme de Staël, mais elle n'en a remporté que quelques ridicules de plus, avec ses bavardages sur le Prince Auguste de Prusse, son compagnon de voyage ». *Histoire de Cent Ans*, pp. 231-232.

échappé des noyades de Nantes, ce critique oublié parle ainsi du grand écrivain :

« Vous savez que M. de Chateaubriand ne prononcera point de discours de réception et qu'il siègera parmi les membres sans être reçu. Je l'ai vu dans une société, petit, mal bâti, causant peu, ne disant rien de saillant. Il est mal dans ses finances, criblé de dettes, aimant le faste, ruiné et se ruinant et n'ayant plus d'ouvrage à vendre fort cher, ni peut-être la perspective d'une place ; il était question de le faire bibliothécaire en chef de la bibliothèque impériale ; il aurait ainsi succédé aux Bignon, aux Lenoir et aux d'Ormesson. Son discours peut le reculer. On assure qu'il était fort extraordinaire. Avez-vous lui, Madame, son *Itinéraire à Jérusalem ?* Il a bien vu, bien reconnu la grotte où Jérémie écrivit ses lamentations, la maison de Pilate, la maison de la Sainte Vierge, ou du moins l'emplacement de ces édifices. Il ne doute de rien ; un capucin du XVI[e] siècle ne serait pas si crédule, et cependant le curé de M. de Chateaubriand assure qu'il ne va jamais à la messe du village qu'il habite près de Paris ; on ajoute qu'il aime beaucoup les femmes et qu'il donne dans des excès qui sentent la débauche. » (1).

Nous sommes loin du *Génie du Christianisme.*

IX

La lune de miel du Comte de Lovâsz et de Maurice Séguier aura été de brève durée sans qu'il en faille rendre responsable la rupture des fiançailles de la fille du gouverneur et du Consul de France.

Sous l'accusation de favoriser la contrebande britannique en violation des accords de Tilsitt, le Comte de Lovâsz a été rappelé à Vienne. « Nous avons ici un changement de gouverneur », écrit Séguier à David le 25 août 1808, « et on prétend dans la ville que c'est moi qui l'ai fait changer ; on me fait bien de l'honneur d'autant que si j'étais libre de changer ici quelqu'un sans leur faire de tort, je commencerais par moi » (2).

Une hostilité croissante se manifestait contre la France qui trouva son point culminant dans les insultes dont le drapeau du Consulat fut l'objet. On sait que Napoléon les prit fort mal

(1) *Histoire de Cent Ans*, l. c., pp. 203-204.
(2) Incontrera, l. c., p. 59.

et menaça de brûler Trieste s'il devait une troisième fois l'occuper (1).

La paix de Vienne du 14 octobre 1809 la replaça sous ses Aigles et ce fut notre dernière occupation. Devenue la capitale de l'Illyrie, bastion italien élevé contre l'Autriche, elle vit les gouverneurs français Marmont, Bertrand, Junot, Fouché, succéder aux gouverneurs autrichiens. Le commissaire aux relations commerciales continua de servir auprès d'eux : « M. Maurice Séguier, a dit de lui le duc de Raguse, est un des hommes les plus distingués, les plus instruits, les plus spirituels, les plus agréables que j'ai connus » (2). Séguier devait quitter Trieste le 8 septembre 1813, ayant fermé le Consulat, avec le dernier gouverneur général, Joseph Fouché, duc d'Otrante.

De Goritz, de Paris, il écrivit au Comte de Pontgibaud :

« Vous connaissez les grands événements qui viennent de changer la face de la France. Toute le monde est ici dans l'ivresse, et le bonheur est d'autant mieux senti qu'il était inespéré. Nous possédons déjà le frère du roi et dans quelques jours nous posséderons le roi lui-même. Le roi de France rétabli, et rétabli par un roi d'Angleterre, c'est un autre prodige au milieu des prodiges. Heureux ceux qui ont cru ! Heureuse Madame La Brosse qui croyait d'avance à un événement qu'à peine aujourd'hui les témoins peuvent croire en le voyant ! J'étais parmi les Thomas, aussi je n'aurai que le second ciel quand Mme La Brosse aura le troisième ; n'importe, aux secondes loges je n'en jouirai pas moins du spectacle. » (3).

Il fut un moment question pour lui d'entrer dans la Maison du Roi, mais sa santé était chancelante et il accepta le 13 septembre le poste de Commissaire à Zante. L'Adriatique le rappelait. Enfin le 16 janvier 1816, il quitta les îles Ioniennes pour devenir Consul Général de France à Londres. Il devait mourir à Paris au mois de mai 1831. Napoléon l'avait fait Chevalier de la Légion d'honneur ; il dût à Louis XVIII la Croix de Saint-Louis (4) et le titre de Baron. Au cours de sa carrière, il avait prêté serment à trois régimes et les avait servis loyalement.

(1) V. notre étude sur Joseph Labrosse, l. c., p. 22.
(2) *Mémoires du duc de Raguse*, Paris, 1857, t. III, p. 360.
(3) *Histoire de Cent Ans*, l. c., p. 195.
(4) Condé rendit à cette occasion témoignage à l'ancien major en second de la Légion de Mirabeau, avant garde de l'armée des Princes où Séguier

Prenant sa retraite après dix-neuf ans passés à Trieste, son prédécesseur Framery écrivait en 1806 « que ses qualités de cœur et d'esprit ne pouvaient pas n'y point plaire et seraient extrêmement utiles à son service » (1). Cette opinion n'avait cessé d'être vraie (2).

Ecrivant à Sutton Sharpe, le *solicitor* britannique ami de Stendhal, Mérimée l'entretenait d'avances que Séguier avait dû consentir pour l'acheminement de la correspondance de Victor Jacquemont qui accomplissait alors son célèbre voyage aux Indes. « Mieux vaudrait », lui disait-il, « lui éviter le désagrément d'aller toucher deux ou trois livres sterling chez un banquier. Pour un parfait gentleman, il est bien dur de réclamer une aussi petite somme ».

Séguier et Chateaubriand s'étaient retrouvés en 1822. Seize ans avaient passé depuis que le Consul de France accueillait à Trieste le voyageur. L'auteur de *l'Itinéraire* était maintenant Ambassadeur à Londres, Séguier terminait sa carrière dans la capitale anglaise. Nous ne savons rien des rapports entre les deux hommes. Mais je me représente volontiers, à l'heure des signatures administratives, Chateaubriand évoquant devant Séguier ce jour de l'été de 1806 où faisant voile sur un navire ignoré, il partait à la conquête de la gloire.

René DOLLOT.

---

avait servi de 1793 à 1797 : « M. Séguier, écrivait-il, apostillant sa demande, quoique jeune encore, s'est signalé avec beaucoup de bravoure dans les campagnes qu'il a faites à l'armée sous mes ordres ; je lui rends ce témoignage avec plaisir ; je le recommande particulièrement à M. le Ministre de la Guerre pour qu'il veuille bien lui accorder la grâce qu'il sollicite de Sa Majesté ».

(1) Livre de copies de lettres du Consulat de France à Trieste commencé le 23 mars 1806.

(2) Au lendemain de sa mort survenue vers le 15 mai — il avait quitté Londres en congé le 1er février — le Ministre répondait le 21 à son frère, le Premier Président Séguier qui l'avait entretenu des dispositions à prendre pour sa succession : « Je partage personnellement la douleur que vous a causé la perte que vous avez faite et le Département des Affaires Etrangères gardera longtemps le souvenir des bons et honorables services de M. le Baron Séguier également distingué par le cœur et par l'esprit, il n'est personne qui n'ait eu à se louer d'avoir eu l'avantage d'entretenir des rapports avec lui et dans sa carrière publique comme dans sa vie privée, il avait su concentrer l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu ».

VARIÉTÉS

Ferdinand de LESSEPS [1]

Messieurs,

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie un livre de M. George Edgar-Bonnet, intitulé : « *Ferdinand de Lesseps ; le diplomate, le créateur de Suez* » (2).

Ce livre est le premier volume d'un ouvrage qui en comprendra deux et dont le second achèvera, sous le titre « *Ferdinand de Lesseps ; la gloire ; le désastre* », l'étude de la carrière, de l'activité et de la personnalité du grand Français qui appartint à l'Institut de France, comme membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie Française.

Le volume que je vous présente aujourd'hui, et dont je ne pourrai vous donner qu'un superficiel aperçu, prend Lesseps à sa naissance, en novembre 1805, et le conduit jusqu'aux fameuses journées de novembre 1869, qui ont vu son triomphe, pour ne pas dire son apothéose. C'est vous dire qu'il traite de la partie la plus brillante, la plus féconde et la plus glorieuse d'une existence passionnante, qui a couvert quatre-vingt-neuf années et que M. George Edgar-Bonnet s'est donné pour tâche d'étudier d'un bout à l'autre.

Personne n'était plus qualifié que lui pour entreprendre cette tâche et personne n'a été mieux placé pour la mener à bien. Fils d'un éminent directeur général et vice-président de la Compagnie du Canal de Suez, lui-même directeur général de cette même Compagnie, avant d'en devenir administrateur et membre du comité de Direction, M. Georges Edgar-Bonnet était, si je puis dire, imbu du sujet qu'il traitait. En outre, il eut à sa dis-

(1) Georges Edgar-Bonnet, *Ferdinand de Lesseps ; le diplomate, le créateur de Suez*, 1 v. in-8°, 501 p., Paris, Plon, 1951. L'Académie Française a décerné le Grand Prix Gobert à cet ouvrage en 1951.

position les archives de la Compagnie, celles de la famille Lesseps et celles du Ministère des Affaires Etrangères ; et comme il les a complétées en recourant à des sources britanniques, ainsi que, cela va sans dire, à tous les travaux antérieurs au sien, l'on doit constater que sa documentation n'a rien laissé à désirer.

L'originalité de son remarquable travail consiste à avoir pris plus particulièrement pour sujet l'étude de l'homme que fut Lesseps, de sa nature, de son caractère, de ses idées, bref de sa figure morale et intellectuelle. C'est là une heureuse conception du sujet de l'ouvrage, puisque le facteur humain, le facteur personnel a incontestablement exercé une influence primordiale, essentielle sur la carrière et l'œuvre de Lesseps, sur son succès à Suez comme sur son échec à Panama — échec, hâtons-nous de l'ajouter, précédé de résultats tout autres que négligeables.

Aussi le dessein que s'est proposé M. George Edgar-Bonnet exigeait-il que l'auteur prît son sujet à la naissance de son héros, et non pas seulement au moment où celui-ci entra dans l'Histoire avec l'entreprise du percement de l'isthme de Suez. C'est ce qu'il a fait. Il l'a même pris, si je puis dire, avant le berceau, en rappelant au lecteur de qui procédait Lesseps, dans quelle famille il était né. Et c'est là chose utile. Car, sans vouloir s'exagérer les influences ataviques et celles du milieu familial, il n'a certainement pas été indifférent à l'avenir de Lesseps qu'il fût né dans une famille de consuls français en Orient et que son propre père ait été consul de France en Egypte, à l'époque où Méhémet Ali y établissait son pouvoir. Dans l'Orient de ce temps-là, consulat et diplomatie étaient tout un. Pour la carrière où s'étaient signalés son père et son oncle, Lesseps était un enfant de la balle. Il en avait la tradition, la formation ; il y est entré à son tour ; il n'a jamais cessé d'y appartenir intellectuellement, même après qu'il l'eût quittée, ou plutôt qu'elle l'eût quitté. A Suez, son activité complexe fut toujours, pour une part importante, une activité diplomatique. M. George Edgar-Bonnet a eu raison d'unir, dans le sous-titre de son volume, le mot « *diplomate* » aux mots « *créateur de Suez* ».

Il suit Ferdinand de Lesseps dans les étapes successives de sa carrière proprement diplomatique ou, si vous préférez, pro-

fessionnellement diplomatique : vice-consul au Caire, sous le règne de Méhémet Ali, de 1833 à 1838 ; consul à Barcelone en 1842-43, en un temps où la poudrière catalane était en ébullition ; ministre à Madrid en 1848, quand le maréchal Narvaez gouvernait l'Espagne au nom de la reine Isabelle ; enfin, chargé de mission auprès de la république romaine en 1849, entre le premier et le second des assauts lancés par le général Oudinot contre la Rome républicaine et le régime Mazzinien.

Chacune de ces étapes est, pour l'historien de Lesseps, l'occasion de montrer ce dont chacune a enrichi l'expérience de son héros et ce que chacune lui a permis de manifester, voire d'affirmer, du caractère et de la personnalité avec lesquels il est ensuite passé à la postérité.

L'humble vice-consulat à Alexandrie, au temps de notre Louis-Philippe, c'est, pour Lesseps, je ne dirai pas la révélation du problème de la jonction des deux mers, car cette révélation, il dut l'avoir eue avant, par son père ; mais c'est l'initiation personnelle à beaucoup des données de ce problème et au plus célèbre de ses précédents : l'intention de Bonaparte et l'étude de Le Père ; c'est ensuite le contact direct avec certains initiateurs modernes du Canal de Suez, les Saint-Simoniens ; c'est également le spectacle immédiat de leur tentative avortée pour s'en faire charger ; c'est encore le regard, immédiat aussi, sur les événements orientaux et européens d'où est sorti le régime autonome de l'Egypte, régime sans lequel, il faut bien le dire, l'œuvre future de Lesseps n'aurait pas pu être entreprise ou, du moins, conduite à bon terme ; c'est enfin l'amitié nouée avec un fils de Méhémet Ali, Mohammed-Saïd, qui deviendra Vice-Roi en 1854 et accordera à son ami Lesseps la concession du percement de l'isthme. Rarement vice-consulat a comporté tant d'enseignements et contenu tant de promesses.

Le consulat de Barcelone, en des circonstances intérieures critiques et même menaçantes pour la population catalane et pour la colonie française, c'est l'homme d'action, de décision, d'initiative et de simple courage, qui se révèle, peut-être à lui-même, en tout cas aux autres, l'on pourrait dire à la galerie. Car c'est de cette époque que date, première étape vers la re-

nommée, la notoriété de Lesseps ; à la même époque, que remontent les premiers élans de gratitude collective à son égard.

« Barcelone tressa le chêne à votre tête
Et Marseille, sa sœur, redit l'hymne de fête,
De l'autre côté de la mer. »

Ainsi lui parlait Joseph Méry, poète alors écouté.

La Légation à Madrid, c'est le talent diplomatique affirmé par le rétablissement de relations amicales entre la France et l'Espagne, entre la seconde République française et une Monarchie espagnole en tutelle dictatoriale. Et c'est aussi, subsidiairement, le cousinage ranimé entre le Basque qu'était Lesseps et une famille madrilène, les Montijo, où grandissait une future Impératrice des Français.

Enfin, la mission diplomatique à Rome, au quartier général d'Oudinot et à la Consulta de Mazzini, c'est le sens des responsabilités et le courage professionnel poussés jusqu'à leur stade le plus dangereux : celui qui consiste à avoir raison contre son propre gouvernement. Cela ne pardonne pas : vous pouvez en croire un ancien diplomate. Cela n'a pas pardonné à Lesseps : et c'est alors la providentielle révocation qui a fait de lui, pour cinq ans, un sans-emploi, un chômeur, une sorte d'épave de la diplomatie ; situation, je le répète, providentielle, puisque, durant encore en 1854, quand montera sur le trône au Caire Mohammed Saïd Pacha, elle permettra à son ami Lesseps, désoccupé, désœuvré, de briguer et d'obtenir la concession du percement de l'isthme de Suez.

L'un des mérites du livre de M. George Edgar-Bonnet est d'avoir, en parcourant cette période, non seulement préliminaire, mais préparatoire à l'obtention du firman de concession, rattaché l'initiative capitale de Lesseps à quarante-neuf années de sa vie, dont elle ne saurait être isolée, et d'avoir aussi, par là, replacé son œuvre maîtresse, l'exécution du Canal de Suez, dans la suite des précédents dont elle ne doit pas être séparée, ainsi que dans l'ambiance politique, économique et sociale du temps où elle a été conçue, entreprise et accomplie.

Suivent quinze années, de novembre 1854 à novembre 1869, qui sont celles où Lesseps a donné toute sa mesure ; et il faut que sa mesure fût positivement à l'échelle du génie, pour avoir été égale à la difficulté des obstacles, énormes et multiples — politiques, techniques, financiers, administratifs — qui l'attendaient sur la route où il s'était lancé, qu'effectivement il y a rencontrés et que, cependant, il a réussi à franchir. Obstacles politiques, d'abord à Londres et, par voie de conséquence, à Constantinople ; opposition britannique déclarée, déchaînement forcené de Lord Palmerston ; mauvaise volonté turque, expectative cauteleuse et temporisation interminable de Reschid Pacha ; obstacles politiques en Egypte, quand, Mohammed Saïd Pacha étant mort, Ismaïl Pacha et son ministre Nubar ont mis des bâtons dans les roues à l'exécution débutante des travaux ; obstacles politiques même à Paris, quand le duc de Morny a intrigué contre la Compagnie naissante. Obstacles techniques du commencement à la fin, mais surtout lorsqu'il s'est agi de suppléer à la main-d'œuvre égyptienne par le recours à la main-d'œuvre européenne et par l'emploi de machines inventées et fabriquées *ad hoc*. Obstacles financiers, quand, la souscription publique ouverte sans passer par l'entremise des banques, la confiante et magnifique réponse spontanée de l'épargne française a cependant laissé vacante la part de capital primitivement réservée à l'hypothétiques souscripteurs anglais. Obstacles administratifs d'un bout à l'autre, obstacles naturels, dirait-on mieux, pour l'organisation des services, le recrutement du personnel, l'installation des employés et des ouvriers d'une société, dont l'activité complexe s'exerçait dans une région déshéritée.

Par quelles qualités exceptionnelles d'énergie, de résolution, de ténacité, d'imagination créatrice, de confiance communicative, Lesseps est-il arrivé à triompher de tant de difficultés ? C'est ce que M. George Edgar-Bonnet montre à merveille, dans la partie de son ouvrage qu'il a consacrée aux quinze années de lutte pour la réalisation du projet et d'exécution proprement dite des travaux. Cette partie du livre est, naturellement, la plus approfondie et aussi la plus nouvelle, non seulement par la peinture sur le vif du protagoniste infatigable qui anima toute l'entre-

prise et de l'action intense qu'il déploya, mais encore par l'exacte mise au point des rôles joués, soit pour aider, soit pour contrarier, soit alternativement pour l'un et pour l'autre, par de tierces personnes dont le nombre est considérable et la diversité grande, puisqu'ils vont des ingénieurs, entrepreneurs et administrateurs aux consuls, aux ambassadeurs, aux hommes d'Etat et aux monarques, ces derniers n'étant ni plus ni moins que les deux vice-rois d'Egypte à qui Lesseps eut affaire et, à Paris, Napoléon III et l'Impératrice Eugénie.

« Triomphe » est le titre du chapitre où M. George Edgar-Bonnet raconte les fêtes inoubliables de l'inauguration du Canal. Le mot n'est pas trop fort. Mais il faut ajouter que le triomphe d'un Français fut aussi celui de la France. Car le percement de l'isthme de Suez par un canal maritime direct de la Méditerranée à la Mer Rouge est, sans conteste, le plus grand succès que la France du XIX[e] siècle ait remporté sur le plan économique, technique et même politique.

Ce grand succès français fut, quoi qu'en puissent dire certains Egyptiens, un bienfait pour l'Egypte. Car la Compagnie de Suez a doté l'Egypte d'une province nouvelle, arrachée à la mort physique qu'est l'état désertique, ramenée à la vie par un canal d'eau douce qui y a conduit l'eau du Nil, traversée par un canal maritime de 170 kilomètres de longueur, qui a créé trois lacs d'eau salée, fait creuser deux grands ports de transit, établir d'immenses installations industrielles, surgir quatre villes, Port-Saïd, Port-Fouad, Ismaïlia et Port-Tewfik, renaître une cinquième, Suez, passer la population sédentaire de l'isthme de zéro à 500.000 habitants environ.

Tels sont, après quatre-vingts ans, du seul point de vue égyptien, les résultats de l'œuvre accomplie par le grand Français dont le livre de M. George Edgar-Bonnet nous raconte l'histoire de 1805 à 1870 et dont un second volume, en préparation, continuera à nous la retracer de 1870 à 1894. Ce second volume ne sera certainement pas moins intéressant et instructif que le premier.

Fr. CHARLES-ROUX,
de l'Institut.

La Berbérie, l'Islam et la France [1]

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie un ouvrage en deux volumes, dont l'auteur est M. Eugène GUERNIER, membre de l'Académie des Sciences Coloniales, professeur à l'Institut d'études politiques, et qui est intitulé : *la Berbérie, l'Islam et la France* (2).

Ce titre indique bien les trois éléments du sujet dont traite l'ouvrage : une région et, par conséquent, la population qui l'habite ; une religion, qui est celle de l'immense majorité des autochtones ; un pays qui est le nôtre et qui exerce, sous des régimes qui ne sont pas partout identiques, le pouvoir politique dans la région considérée.

A cette région, le même titre, très significatif, donne ou restitue le nom qui lui convient le mieux : la *Berbérie*. M. Eugène GUERNIER est, en effet, d'accord avec notre regretté confrère Augustin BERNARD, spécialiste qualifié de la géographie nord-africaine, et avec M. Charles-André JULIEN, spécialiste également qualifié de l'histoire nord-africaine, pour penser que la dénomination de *Berbérie* est la mieux appropriée, « la plus convenable » dit l'un, « la meilleure » dit l'autre, pour désigner la région que nous appelons couramment Afrique du Nord, quand nous n'en distinguons pas les territoires en Algérie, Tunisie et Maroc. Or ces trois derniers noms, Algérie, Tunisie, Maroc, sont

---

(1) Par M. Eugène GUERNIER, 2 vol. in-4°, t. I, 414 pp., et t. II, 396 pp., Paris, 1950. Editions de l'Union Française.

(2) Présentation à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, le 11 juin 1951.

des expressions politiques, plutôt que géographiques, tandis que le premier, Afrique du Nord, est impropre comme expression géographique et n'est fondé, comme expression politique, que si l'on y ajoute l'adjectif *française*. M. Guernier a donc raison de préférer, pour la région africaine qu'il a étudiée, la dénomination de *Berbérie*, qui est, effectivement, la plus juste, la plus appropriée, des points de vue géographique, ethnique, économique et historique. Elle l'est même du point de vue politique, puisque l'identité du pouvoir dirigeant qui s'y exerce, celui de la France, invite très souvent à employer un mot qui puisse s'appliquer à l'ensemble de cette région. *Berbérie* s'y applique infiniment mieux qu'aucun autre.

M. Guernier revendique pour son ouvrage l'originalité de nous présenter la Berbérie *vue du dedans*, plutôt que *vue du dehors*. Sans doute veut-il dire par là, d'abord, qu'il l'a, pour nous la décrire, regardée de son propre sol et du milieu de ses habitants. C'est bien là, effectivement, ce qu'il a fait, grâce à un long et studieux séjour dans la partie la plus berbère de la Berbérie, c'est-à-dire au Maroc ; séjour complété par de nombreux voyages d'étude en Algérie et en Tunisie, territoires qui, pour être moins berbères que le Maroc, le sont cependant partiellement, dans une proportion qui va décroissant d'Ouest en Est. Mais, en prétendant à l'originalité d'avoir écrit l'histoire de la Berbérie *vue du dedans*, M. Guernier a sans doute aussi voulu dire qu'il a cherché à dégager de cette histoire, qui s'étend sur quelque vingt-cinq siecles, la personnalité de la région où elle s'est déroulée et où elle continue son cours sous nos aupices ; à discerner l'âme — c'est sa propre expression — de la population spécifiquement autochtone, c'est-à-dire berbère, qui a fait et fait encore l'objet, ou plutôt la matière, de ce très long processus historique ; à analyser les caractères des deux principales races, Arabes musulmans et Berbères islamisés, entre lesquelles se partage cette population composite ; par cela même à atteindre le fond humain des contrastes qu'elle présente et des oppositions qui la divisent ; enfin à saisir les données psychologiques des problèmes que pose à l'autorité française dirigeante

la cohabitation de ces races l'une avec l'autre et avec des éléments hétérogènes de moindre importance numérique, mais qualitativement très importants, comme le sont les immigrés européens, français entre autres, ou de valeur intrinsèque plus modeste, mais cependant pas négligeable, comme le sont les Israëlites. Aucun de ces aspects du vaste sujet qu'il traitait n'a été laissé dans l'ombre par M. Guernier, qui s'est, au contraire, attaché à les mettre constamment en lumière dans toutes les parties d'un ouvrage dont la substance est aussi riche que variée, puisqu'elle appartient, tour à tour, à la géographie physique, à l'ethnographie, à l'histoire, à l'économie politique, à la sociologie, à l'étude des religions et de leurs influences, des civilisations et de leurs manifestations intellectuelles ou matérielles, des pratiques administratives, des principes et des méthodes politiques. L'on peut dire que les huit cents pages des deux volumes que M. Guernier a consacrés à la Berbérie touchent alternativement toutes les feuilles de l'éventail des sciences, qui sont dévolues à notre Académie.

Il va sans dire que, de ces huit cents pages, je ne peux ici, pas même tenter la plus superficielle analyse. Je me bornerai donc à constater qu'elles rectifient, sur quelques points essentiels, les idées erronées, qui ont trop souvent cours dans la masse du public français, sur cette région africaine, pourtant si étroitement associée à la France.

Par exemple, pour combien de Français encore la Tunisie, l'Algérie, le Maroc font-ils corps avec « *l'Orient* », alors que, géographiquement rassemblés dans l'unité de la Berbérie, ces pays n'ont pas de soudure avec l'Orient et sont intégrés par la Nature au bassin occidental de la Méditerranée, avec une face très étendue sur l'Atlantique ! Qui plus est, ils sont rattachés par les conditions de leur structure géographique et par celles de leur vie économique, au rivage méditerranéen de l'Europe, donc à celui qui forme la façade méridionale de la France. L'orientation naturelle de la Berbérie est dirigée vers le Nord et l'Ouest, et toute orientation politique opposée, donc vers l'Est, vers l'Orient, qui, pour des raisons occasionnelles, accidentelles, contrarierait cette orientation naturelle, serait injus-

tifiée et ne pourrait produire, pour la Berbérie même, que des effets décevants et néfastes.

Par combien de Français aussi, aujourd'hui encore, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc sont-ils considérés comme pays exclusivement arabes ? Sur ce point également l'erreur, pour être moins grossière que sur le précédent, n'en est pas moins une erreur, qui, réfutée par le titre même des deux volumes de M. GUERNIER, l'est bien davantage par toute la contexture de son ouvrage entier. Car l'auteur rappelle et prouve précisément d'un bout à l'autre de son étude, qu'une race berbère, antérieure d'une quantité de siècles à l'invasion de la Berbérie par les Arabes, y a constamment survécu à toutes les conquêtes, sans en excepter celle-là, n'a jamais cessé de préserver sa personnalité, physique et morale, son type, son caractère, sa nature, sa langue, contre tous les envahisseurs, et forme actuellement encore le substratum ethnique de toute la région. Au Maroc notamment, cette race berbère constitue l'élément majoritaire prépondérant de la population indigène. Parce qu'elle est moins abondante en Algérie et moins encore en Tunisie, il ne s'ensuit pas qu'elle y soit infinitésimale et doive y être dédaignée.

Il est vrai — et ce n'est certes pas un fait indifférent — que les Berbères n'ont pas su sauvegarder leur religion, qui avant l'invasion arabe, était le christianisme pour une forte proportion d'entre eux. L'unité islamique de la masse indigène est donc, incontestablement, une donnée essentielle de la situation interne en Berbérie. Mais, bien qu'essentielle, cette donnée n'est pas unique, n'est pas la seule, et elle n'annule pas la diversité ethnique, qui demeure indélébile sous la similitude de religion et continue à déterminer, comme d'invariables corollaires, des différences permanents de tempérament, de coutumes, d'habitudes d'esprit, de traditions et d'institutions. En sorte que l'opinion publique de la France métropolitaine tombe aussi dans l'erreur, quand, comme c'est souvent le cas de sa part, elle ramène aux termes d'une question de politique musulmane toute la question, beaucoup plus complexe, d'une politique indigène adaptée à la Berbérie et s'imagine les rapports des autorités françaises avec la population autochtone comme consistant uni-

quement dans leur attitude envers l'Islam. C'est là prendre la partie pour le tout. Le problème à résoudre est plus général et plus compliqué. C'est un problème d'existence en commun, d'harmonisation et, jusqu'à un certain point, de fusion des divers peuplements qui vivent juxtaposés en Berbérie et au nombre desquels comptent naturellement pour beaucoup, à côté des Berbères et des Arabes, les éléments européens, Français, Espagnols et Italiens, les premiers constituant le levier de l'activité économique, le ressort du progrès social et le ferment d'une civilisation du type occidental. La solution de ce problème, ou plutôt les solutions des multiples questions en lesquelles il se subdivise, ne peuvent, selon M. GUERNIER, être trouvées que moyennant la volonté systématique de contacts, qui, à l'heure actuelle encore, sont plus souvent évités que recherchés, et grâce aussi à certaines réformes de base, dont l'une consisterait à séparer le pouvoir temporel du pouvoir spirituel, dans la seule partie de la Berbérie où ces deux pouvoirs sont encore réunis en une théocratie musulmane, c'est-à-dire au Maroc.

Vous voyez, Messieurs, par ce superficiel aperçu combien sont les sujets d'actualité auxquels touche cet ouvrage, qui n'est nullement tendancieux et qui, tout animé de bonne foi, d'impartialité et de conviction, établit en certains de ses chapitres le bilan de l'œuvre coloniale française en Berbérie, sans forcer le moins du monde la note de l'admiration que, cependant, elle mérite.

François CHARLES-ROUX,
de l'Institut.

Ambassades et Ambassadeurs d'autrefois

PREMIÈRE PARTIE

Le train de l'Ambassadeur
Les entrées

En relisant de vieux livres, souvent rebutants par l'abondance de leur documentation, l'on y peut recueillir de petits tableaux pittoresques et alertes, qui font revivre toute une époque. C'est ce qui nous est arrivé avec un ouvrage de M. de Wicquefort, Conseiller aux Conseils du Duc de Brunsvick et Lunebourg, intitulé *L'Ambassadeur et ses fonctions* et publié à Cologne, en 1960, gros *in-quarto* où nous avons puisé la plupart des exemples qui concernent les Ambassadés et les Ambassadeurs au XVII[e] siècle, en y choisissant les plus caractéristiques au milieu de beaucoup d'autres. Nous n'ignorons pas le personnage assez suspect que fut Abraham de Wicquefort. M. Albert Waddington, dans un mémoire présenté en 1902 à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, a conté la vie de ce Hollandais, envoyé comme Ministre de l'Electeur de Brandebourg à Paris, où il résida en cette qualité de 1646 à 1659, étant surtout au service de Mazarin qui successivement le trouva utile, puis dangereux, et qui l'envoya un jour à la Bastille. Il nous l'a montré cynique, effronté, intrigant, indélicat, tantôt étalant un train d'Ambassadeur, tantôt vivant d'expédients, servant d'« espion honorable » à plusieurs Princes, mais aussi doué de capacités réelles, prodigieusement instruit et possédant même une

sorte de courage. C'est en prison, âgé de plus de soixante-dix ans, que Wicquefort écrivit ses *Mémoires touchant les Ambassadeurs,* puis *L'Ambassadeur et ses fonctions* (qui n'en est qu'une refonte), car il avait été condamné à la prison perpétuelle dans son pays d'origine, pour avoir entretenu avec des personnes suspectes une correspondance nuisible aux intérêts de la République des Provinces Unies. Mais il réussit à s'évader et termina sa vie au service du Duc de Brunswick. Malgré tous les défauts de notre homme et une conduite si peu exemplaire, son biographe ne s'est pas refusé, en tenant compte des mœurs du temps, à accorder une certaine indulgence à celui qu'il appelle le *Condottière de la Diplomatie,* et nous ne pouvons que la partager à la lecture d'un ouvrage où abondent, avec des observations précises, les jugements les plus sensés, exposés dans une langue classique, mais qui n'est cependant pas exempte de saveur. C'est en grande partie son étude sur *l'Ambassadeur et ses fonctions* qui nous aidera à évoquer ce qu'étaient les Ambassades d'autrefois.

L'*entrée* d'un Ambassadeur dans le pays du Souverain auprès duquel il était accrédité était l'occasion des plus brillantes manifestations. La suite nombreuse dont il était accompagné et le faste dont il s'entourait y donnaient un éclat extraordinaire et il était accueilli avec une pompe qui ne devait en rien le céder au luxe qu'il déployait lui-même. Wicquefort en a relaté un grand nombre d'exemples. Le cérémonial que comporte aujourd'hui la réception des chefs de mission étrangers, ou même des Ambassadeurs extraordinaires accrédités à l'occasion d'un grand événement national, n'en approche pas. C'étaient alors des Princes, des Ducs et Pairs, ou des Maréchaux de France, qui étaient envoyés à la rencontre des Ambassadeurs de Souverains étrangers.

En 1634, Jules Mazarin, qui était Nonce Extraordinaire du Pape, fut accueilli à Picpus par le comte d'Alais, le Nonce ordinaire, les Archevêques de Tours, d'Arles et l'Evêque de Bologne, qui entrèrent dans les carrosses du Roi avec lui. L'année suivante, le Vicomte de Scudamor, Ambassadeur ordinaire du Roi d'Angleterre, fit son entrée en compagnie du Maréchal de Saint-Luc

et de l'Introducteur des Ambassadeurs, qui l'accompagnèrent à son logis, et il fut conduit à l'audience par le Maréchal de Châtillon et par le même Introducteur. En général les Ambassadeurs étaient logés dans une maison appartenant au Roi et défrayés de tout jusqu'au jour de leur audience.

Pour les Ambassadeurs des Cantons, qui ne représentaient pas un Souverain et n'étaient en conséquence traités que comme des Députés, il appartenait à la Ville de Paris, et non au Roi, de leur « faire civilité », et c'étaient le Prévôt des Marchands et les Echevins qui allaient au devant d'eux. Ils n'en étaient pas moins traités avec grande magnificence, logés par la Ville, et recevaient chez eux des présents « de vin, d'hypocras, de pâtés et de jambon ». Un dîner somptueux leur était donné par le Chancelier qui les faisait chercher par trente carrosses, puis par le Comte de Soissons, comme Colonel Général des Suisses, qui leur envoyait également ses carrosses. A l'audience du Roi ils étaient conduits par le Comte d'Harcourt.

Les entrées des Ambassadeurs avaient pourtant été plus brillantes encore avant le grand siècle, et en 1457 l'on avait vu une ambassade du Roi de Pologne, venue pour rechercher en mariage la fille du Roi Charles VII, être reçue à une lieue de Tours par des personnages aussi importants que le Duc d'Orléans, Messieurs d'Angoulême, du Maine, de Foix, de Vendôme, de la Marche et le Chancelier de France. Mais depuis cette époque ce cérémonial avait été jugé excessif et l'on avait réglé les entrées d'une manière moins éclatante. A l'étranger cependant, et surtout à Venise, un déploiement de faste était demeuré en usage.

En 1660, les Ambassadeurs des Etats des Provinces Unies, envoyés en Angleterre pour féliciter le Roi de son rétablissement, après être demeurés incognito quelques jours à Londres et s'être rendus à Greenwich, furent salués au nom du Roi par cinq ou six gentilshommes de sa chambre privée et menés en bateaux à Londres, où ils trouvèrent vingt carrosses à six chevaux, qui les menèrent loger chez le Maître des Cérémonies. Ils y furent traités, ainsi qu'à l'audience et en toute autre occasion, avec les mêmes honneurs que l'on accorde aux Ambassadeurs des têtes couronnées.

Plus imposante encore fut la réception faite à l'Ambassade que le Roi de France envoya à l'Empereur Ferdinand II, au commencement de la guerre de Bohême, pour le disposer à la paix, et qui se composait du Duc d'Angoulême, du comte de Béthune, et de Monsieur de Châteauneuf. Car, entrés en Autriche, ils furent accueillis à une journée de Vienne par le Maréchal de la Cour de l'Empereur, suivi de trois cents gentilshommes et de plus de quatre-vingt carrosses à six chevaux, qui les menèrent aux appartements que l'on avait meublés pour eux.

A Rome, en 1608, Henri IV envoyait le Duc de Nevers pour prêter obédience au Pape Paul V, successeur de Clément VIII. Wicquefort relate que le Duc, en arrivant à Civita Vecchia, fut salué dans la galère, de la part du Pape, par deux prélats et qu'à six milles de Rome, il rencontra les ducs Sforza, Conti, Santo Gemini, le prince Perretti et même le seigneur Victor, neveu du Pape, avec six carrosses à six chevaux. Le 25 mars, il fit son entrée publique et Jean-Baptiste Borghese, frère du Pape, l'alla prendre à la vigne de Léon Sforza, et dans la cavalcade marcha immédiatement après l'Ambassadeur. Les deux Patriarches de Jérusalem et d'Alexandrie le prirent au milieu d'eux et deux archevêques firent le même honneur à l'Ambassadeur ordinaire. La suite était de cent vingt gentilshommes.

En 1612, Henri de Lorraine, duc de Mayenne, fils du gros Mayenne, le chef de la Ligue, fut envoyé en Ambassade extraordinaire auprès de Philippe III, roi d'Espagne, pour signer le contrat de fiançailles de Louis XIII avec Anne d'Autriche. Monsieur le duc de La Force nous a donné tous les détails de cette Ambassade, d'après un récit envoyé de l'Escurial, par Lingendes sans doute, à Mademoiselle de Mayenne, la sœur du duc. Le duc de Mayenne avait une imposante escorte, qui « formait la plus belle et la plus grande compagnie que jamais ambassadeur ait eue ». Nous ne pouvons rapporter toutes les magnificences qui accompagnèrent l'entrée en Espagne de l'Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté très Chrétienne, et nous nous bornerons à en détacher un ou deux épisodes.

Une des premières haltes du duc de Mayenne en Espagne fut au château de Lerme, chez le puissant favori de Philippe III.

« Mayenne cependant, dit le duc de La Force, eut d'abord une inquiétude et une surprise. Ses valets ayant été envoyés en avant, on leur refusa la porte ; ils revinrent au-devant de leur maître qui ne put imaginer la cause de ce refus. Néanmoins, il passa outre ; arrivé dans la cour du château, à la porte du perron, la porte fut soudainement ouverte, et à cette ouverture, se répandit la plus suave odeur. Une odeur pareille sortait de toutes les chambres : cause maintenant apparente du refus fait aux valets. Salles et chambres embaumées par les parfums, ornées de lits et de meubles précieux, embellies de tapisseries d'or et d'argent, aux bordures d'or enrichies de rubis et d'émeraudes, étalaient les raffinements et les splendeurs du duc de Lerme. Bientôt commença dans la cour du château un extraordinaire défilé de vivres soi-disant offerts par les habitants. Derrière deux Mores sonnant de la trompette, s'avancèrent, sous les regards amusés de l'ambassade, des figurants déguisés en paysans, porteurs de longues corbeilles pleines de gibier ; puis, couverts de tapis de Turquie, vingt mulets chargés de veaux, moutons, coqs d'Inde, cuirs, vin, jambon, volailles, viandes, confitures et fruits, qu'il semblait qu'ils eussent entrepris de nourrir une armée ».

A l'entrée officielle à Madrid, le 17 juillet, le duc d'Albe vint à la rencontre de l'Ambassadeur de France, accompagné de toute la noblesse de la Cour, qui formait un cortège de cinq cents cavaliers. Tous les plus grands seigneurs d'Espagne étaient présents : les ducs de l'Infantado, d'Albuquerque, de Maqueda, de Feria, de Montalto, de Villahermosa, etc... Les cortèges du duc de Mayenne et du duc d'Albe se réunirent. En tête s'avançaient deux cent cinquante mulets chargés de coffres et de balles, et comme le roi d'Espagne était encore en deuil de sa femme, ils étaient « affublés de lunettes en signe de deuil, selon l'étrange coutume d'Espagne, portant des couvertures noires, conduits de trois en trois par des muletiers vêtus de noir, encadrés de cavaliers noirs et de suisses noirs à pied ». Les cent quatre-vingt-cinq mulets qui portaient les bagages du duc de Mayenne avaient des couvertures avec les armes du duc brodées au milieu, et la croix de Lorraine aux quatre coins. Les deux cent dix-sept gentilshommes français de l'escorte de l'Ambassadeur, dont le plus

important était Henri de Luxembourg, prince de Tingry, étaient, comme les seigneurs espagnols, vêtus de noir.

Ces vêtements de deuil furent quittés le jour de la signature du contrat, le 22 août, et les Espagnols rivalisèrent alors avec les Français dans le déploiement d'un luxe de vêtements, ornés de broderies d'or et d'argent, de pierreries et de plumes, et la description que fit le *Mercure Français* de l'habit du duc de Mayenne est digne des contes des Mille et une Nuits. Le Prince de Tingry, lui-même, avait revêtu un splendide habit vert de mer.

L'entrée du duc de Mayenne fut donc de tous points magnifique, mais l'Ambassadeur fut un peu moins satisfait de son départ, estimant assez mesquins les cadeaux que lui fit le roi d'Espagne, bien qu'il en eût reçu, outre une laide chaîne d'or, qui ne valait pas neuf mille écus, quatre chevaux d'Espagne, et deux chevaux donnés par le duc d'Albe, et quatre autres, avec caparaçons de satin à fleurs, que lui envoya le duc de Maquéda.

Sans abuser de ces exemples, nous voudrions signaler encore que, d'après Wicquefort, le Cardinal Bicci, Ambassadeur Extraordinaire de France à Venise en 1643, fut accompagné à l'audience du Doge par le Cardinal Cornaro et par le Chevalier Landy, assistés de quatre-vingts sénateurs, qui entrèrent avec lui dans les bateaux que le Sénat avait envoyés ; que Lord Falcombridge, envoyé du Roi d'Angleterre, fit son entrée à Venise, accompagné de soixante sénateurs vêtus de leurs robes écarlates, avec autant de gondoles et une suite de cinq cents personnes ; que le même Lord Falcombridge, dans son ambassade auprès du Duc de Savoie, fit son entrée à Veillane, aux flambeaux, reçu par le comte Muratore, qui avait fait mettre trois mille hommes sous les armes, et que lorsqu'il entra à Turin dans le carrosse du marquis de Saint-Germain, gouverneur de la ville, deux cent quatre-vingt gardes à cheval le suivaient.

Nous avons suffisamment montré le faste déployé dans les cours européennes à l'occasion des entrées des Ambassadeurs. Les ambassades en pays exotiques donnaient lieu à des manifestations tout aussi brillantes, auxquelles s'ajoutait un élément pittoresque. Nous ne parlerons pas des célèbres missions du marquis de Villeneuve, du marquis de Nointel et du comte de

Bonneval auprès de la Sublime Porte, dont on possède des récits très complets et que notre maître Albert Vandal a si admirablement contées. Des relations diplomatiques avec les Moscovites disons seulement que, suivant Wicquefort, « le Czar ou le Grand Duc fait recevoir tous les Ambassadeurs à l'entrée de ses états et les fait défrayer tant qu'ils y demeurent ; mais ce traitement et l'honneur qu'il leur fait faire est accompagné d'une arrogance presque bestiale... Au lieu que dans les autres Cours les Maîtres des Cérémonies et les Introducteurs des Ambassadeurs font toutes les civilités imaginables aux Ambassadeurs et font l'honneur de la Maison, au nom de leur Prince, le Pristave Moscovite fait tout ce qu'il peut pour prendre la place d'honneur, fait difficulté de descendre de cheval que l'Ambassadeur n'ait mis pied à terre, se jette le premier dans un traîneau ou dans un carrosse pour y prendre la place la plus honorable, et le traite avec hauteur en toutes les rencontres ».

Mais il serait dommage de ne pas mentionner encore, et pour en finir avec le chapitre des entrées, celle qui fut organisée en 1619 par le Schah de Perse pour deux Ambassadeurs moscovites. Schach Abas avait enrôlé soixante mille hommes, simples artisans ou paysans pour la plupart, auxquels il avait fait distribuer des armes à feu et que, sous la conduite d'officiers, avec drapeaux, tambours, timbales et flûtes, il avait fait disposer en deux files égales, qui s'étendaient de la porte du Palais jusqu'au quartier où les Ambassadeurs étaient logés, à douze mille d'Ispahan. C'est entre ces deux haies de recrues, au son de leur musique, que se déroula le cortège des Ambassadeurs jusqu'au Palais. De vingt en vingt mètres, des hommes sortaient du rang pour danser et donner le spectacle d'une sorte de ballet. En plusieurs endroits, « des jeunes hommes parfaitement bien faits et proprement vêtus, versaient du vin et de l'eau à la glace à ceux qui en demandaient, avec des flacons et des tasses d'or. Le Roi envoya jusques au village, où les Ambassadeurs étaient logés, tout ce qu'il y avait de seigneurs à la Cour. Ils étaient tous parfaitement bien montés et superbement vêtus, de sorte que l'on n'y voyait que de très riches étoffes, des selles et les mors de leurs chevaux d'or et d'argent massif et chargés de pierreries, aussi bien que leurs

bonnets, et des aigrettes très précieuses... Enfin le Roi, pour faire plus d'honneur aux Ambassadeurs, fit monter à cheval vingt ou vingt-cinq des plus belles courtisanes de la ville, fort richement vêtues et ayant le visage découvert, qui est la marque qui les distingue d'avec les honnêtes femmes ». Le spectacle dut plaire infiniment à nos Moscovites. Peut-être nos diplomates d'aujourd'hui, à l'évocation de si charmants spectacles, regretteront-ils que le protocole de nos jours ne leur dispense, dans tous les pays, que des honneurs et des attentions d'un caractère plus officiel ?

Il y aurait beaucoup à dire sur le cérémonial et les particularités des audiences autrefois accordées aux Ambassadeurs par les Souverains, sur les honneurs qu'on leur rendait, sur leurs instructions, leurs pouvoirs, l'inviolabilité dont ils jouissaient, tous sujets amplement traités par Wicquefort et qui pourraient faire l'objet d'études spéciales. Mais notre dessein est de faire revivre seulement l'ambiance des Ambassades d'autrefois, avec leur luxe, leurs extravagances, leurs rivalités, et les incidents, souvent violents, que soulevaient les questions de préséance.

Pour faire paraître la puissance de leurs Princes, autant que pour satisfaire à leur vanité personnelle, les Ambassadeurs donnaient le plus grand éclat à leur habillement, à leur train de vie, à leurs réceptions. On rapporte que M. d'Avaux ne se laissait voir de personne, fût-ce de ses propres domestiques, à l'exception de ceux qui le servaient dans sa chambre, sans avoir revêtu ses plus beaux habits et sans avoir le manteau sur l'épaule. Il ne les quittait plus qu'au moment de se mettre au lit.

Veut-on savoir quels étaient au XVIIe siècle, les bagages qu'un Ambassadeur emportait à son poste ? L'érudit Augustin Jal a relevé dans les Archives de la Marine, au Registre du Roi pour l'année 1685 ,la liste des « hardes et meubles » du sieur Chevalier de Chaumont, envoyé par Louis XIV comme Ambassadeur au Siam. Cette liste est trop longue pour être entièrement reproduite ici et nous n'en donnerons qu'un aperçu :

Outre les meubles (une tenture de tapisserie de cuir doré, un lit de damas jaune, dix-huit sièges dont le bois est doré et

le dessus de brocatelle de Venise à frange d'or, un dais de même avec une crespine d'or, une chaise à porteurs, garnie de brocart d'or et sa calotte garnie de sa crespine d'or), outre le linge de maison et le service de table, le linge de corps (six douzaines et quatre chemises neuves, douze chemises fines, etc...) il y avait dans sa garde robe :

Dix-neuf garnitures de dentelles dont deux de point d'Espagne ;
Deux habits de point d'Espagne ;
Un habit de brocart bleu et or ;
Un habit de droguet d'argent garni de dentelle d'argent ;
Deux habits de drap bleu garnis de galon d'or ;
Un habit de drap d'Angleterre ;
Six habits d'été simples et trois de toile ;
Un brandebourg avec un galon d'or ;
Un justaucorps bleu chamarré ;
Un justaucorps bleu chamarré d'or doublé de taffetas bleu (c'était sans doute le grand habit de gala et il était dans un coffre spécial) ;
Une culotte de velours Isabelle ;
Une veste de brocart or et argent ;

Etc., etc.

Nous ne citerons pas tous les accessoires d'habillements, les cravates, les nœuds, les plumes, les manchettes de dentelle et... les perruques (six perruques). Mais les gants et les chapeaux méritent une mention spéciale, car le sieur chevalier de Chaumont n'emportait pas moins de trois douzaines et demie de paires de gants, dont quatre paires garnies de dentelle or et argent, plus deux autres paires, l'une à frange d'or et l'autre à frange d'argent, et encore dix paires, ce qui faisait un total impressionnant, surtout si l'on songe au climat tropical sous lequel il allait résider.

Quant aux chapeaux, on n'en compte pas moins de vingt-neuf, soit bordés d'argent ou d'or, soit de castor gris et noir, plus deux « caudebecs » (chapeaux de laine foulée) et des plu-

mets, et des cordons d'or et d'argent pour les orner. Mais sans doute une partie de ces couvre-chefs était-elle destinée aux laquais et porteurs, pour l'habillement desquels figurent quatorze habits de livrée.

A en juger par l'inventaire en question, on peut imaginer ce que devaient être les « hardes » d'un Ambassadeur de France dans un des grands postes, comme Londres, Venise, Rome ou Madrid, où le faste du représentant du Roi Soleil ne devait se laisser éclipser par celui d'aucun autre Ambassadeur.

D'après des documents de l'époque, un peu antérieurs à Wicquefort, M. Louis Batiffol a décrit le train et la dépense de l'Ambassade, dans une étude sur la Charge de l'Ambassadeur au XVII[e] siècle.

L'Ambassadeur de France partant pour Rome emmène avec lui plus de quatre-vingts personnes : il a un aumônier, quatre gentilshommes, deux secrétaires français et un italien, et quantité de majordomes, maîtres d'hôtel, valets, cuisiniers, écuyers, etc... Lorsqu'il y a une Ambassadrice, elle a également une suite nombreuse : dix-sept personnes, demoiselles de compagnie, femmes de chambre, pages, cochers.

L'écurie comprend cinq carrosses, l'un capitonné intérieurement de velours noir, crépines de soie, fers et clous dorés, un autre de velours rouge cramoisi et de drap violet à bandes de velours noirs, deux carrosses ordinaires, un carrosse de campagne et quatorze chevaux, tous de même taille et de même robe.

Avec le maître d'hôtel, le personnage le plus important de la suite de l'Ambassadeur est son secrétaire, qui doit bien connaître les usages du pays et le gouvernement auprès duquel son chef est accrédité. « Il devra connaître les mille nuances du cérémonial, affaires importantes ! et Dieu sait si elles sont subtiles ! Comme celles de savoir, par exemple, si l'Ambassadeur parlera au Souverain, couvert ou découvert, assis sur une chaise ou sur un escabeau, amené dans un carrosse de la Cour ou dans sa propre voiture, traité d'Excellence, ou non ; invité à dîner par le Prince, qui d'ailleurs n'assiste pas au repas, et servi par un maître d'hôtel du roi, bâton en main, suprême honneur, ou par de simples domestiques ; mangeant des viandes cuites dans l'hô-

tel du roi par les cuisiniers du roi, autre honneur, ou non, ce qui est moins flatteur... ».

L'obligation d'entretenir ce train, et d'abord celle de faire face aux dépenses d'installation, loyer de l'hôtel, achat des meubles, de la vaisselle d'argent, etc... est une lourde charge pour l'Ambassadeur, que ne couvrent pas les indemnités toujours insuffisantes, qui lui sont allouées par son gouvernement — et en général payées irrégulièrement et avec de grands retards — et avant même la fin de sa mission, il aura dépensé une partie de sa fortune personnelle. Et devant ses réclamations, on lui répondra qu'il n'a qu'à revendre ses équipages, sa vaisselle, ses meubles, et que s'il eût laissé sa femme en France, de ce seul fait il eût économisé quinze mille écus !

Il faut dire, il est vrai, que l'Ambassadeur, en quittant son poste, recevait du Souverain auprès duquel il était accrédité un présent d'une certaine valeur, mais qui était pourtant loin de compenser les pertes occasionnées au service de son Prince. La coutume de ces présents était bien établie et lorsqu'on s'y dérobait, ce n'était que pour manifester très nettement que l'on n'était pas satisfait de la conduite de l'Ambassadeur. Cela se voyait assez fréquemment, de même que l'on voyait des Ambassadeurs refuser le présent, s'ils avaient à se plaindre de la Cour avec laquelle ils avaient négocié. Leurs femmes se montraient parfois moins scrupuleuses, comme cette Comtesse d'Espesse, que cite Wicquefort, dont le mari, Ambassadeur de France auprès des Provinces Unies, n'avait pas voulu accepter le présent d'usage. Comme elle partait après lui, elle s'en chargea et l'emporta.

La reine Elisabeth d'Angleterre, et à son exemple le roi Jacques, avaient l'habitude de faire des présents très riches, qui allaient jusqu'à quatre mille onces de vaisselle de vermeil à l'Ambassadeur de France. En France, le Roi ceignait, de l'épée qu'il portait, l'Ambassadeur de Venise, lorsque celui-ci prenait congé, et le faisait Chevalier de l'Accollade. Il y ajoutait son portrait enrichi de diamants et de la vaisselle d'argent. Le présent du Roi de France au Nonce consistait généralement en un service de vaisselle d'argent de dix mille francs, qui pouvait monter

jusqu'à sept ou huit mille écus — vingt à vingt-cinq mille francs — lorsque le Nonce avait été fait cardinal pendant sa nonciature. « Le Roi d'à présent, lit-on dans les *Mémoires touchant les Ambassadeurs*, fait toujours des présents fort magnifiques. Aussi crois-je qu'il n'y a point de Prince en Europe, qui ait un si grand trésor de pierreries que lui ». En Suède, le présent était en vaisselle de cuivre, mais en si grande quantité qu'il excédait parfois la valeur de cent mille livres. Quant au Pape, « il n'était point chiche de bénédictions, d'agnus Dei, de médailles et d'indulgences, qui sont des fruits du terroir ».

Les Ambassadeurs escomptaient à l'avance la valeur du présent qui leur serait fait lorsqu'ils prendraient congé. On en a vu « qui comptent l'argent, qui pèsent les chaînes d'or, et qui ne craignent pas même de demander ce qui manque au compte ou au poids du présent que l'on a fait à leurs prédécesseurs ». D'aucuns faisaient connaître leurs préférences, tels ces deux Ambassadeurs des Provinces Unies, qui avaient négocié et conclu un important traité avec notre pays et auxquels le Cardinal de Richelieu avait fait demander s'ils voulaient le présent du Roi en pierreries ou en vaisselle d'argent. Ils répondirent qu'il leur serait plus commode de le recevoir en lettres de change sur Amsterdam, ce qu'on leur accorda. Mais le procédé fut trouvé de fort mauvais goût à la Cour de France.

Cette coutume des présents s'est maintenue jusqu'à nos jours dans certains pays et, sans compter leurs portraits en photographie, que les Souverains offrent encore à l'Ambassadeur qui prend congé, mais dans un cadre que n'enrichissent plus les pierreries, il n'y a pas si longtemps que les Schahs de Perse faisaient remettre aux chefs de mission, comme présent d'adieu, soit un tapis, soit un bijou pour leurs femmes.

Au XVII[e] siècle, les Ambassadeurs s'habillaient à l'ordinaire suivant la mode du pays où ils étaient envoyés, afin de ne pas se faire remarquer par leurs vêtements, qui eussent paru étranges. Il n'en était pas, en effet, comme de nos jours, où la mode de tous les pays est tristement uniforme, et à cette époque un Anglais, un Français, un Espagnol, un Allemand, se laissaient aisément reconnaître à l'habit. Les Espagnols, qui estimaient

que leur manière de s'habiller était la meilleure, avaient, paraît-il, quelque peine à se plier à l'usage. Jules Mazarin, en habile diplomate, ne négligeait pas de se soumettre à ces coutumes qui pouvaient, tant soit peu, favoriser les négociations. « Il avait des habits de toutes les façons, afin de paraître Français chez les Français, Espagnol chez les Espagnols, etc... ».

L'usage ne s'étendait pas, naturellement, à nos envoyés dans les pays asiatiques, non plus que chez les Polonais ou les Moscovites, et d'autre part ces pays n'accréditaient aucune mission ordinaire auprès des Puissances Européennes.

Ces coutumes étaient fondées sur le bon sens et n'ont cessé d'être suivies. Elles se sont même étendues aux Turcs, aux Persans, aux Chinois, aux Japonais, qui portent aujourd'hui dans leurs relations avec l'étranger le démocratique veston, la jaquette ou l'habit noir. En ce qui concerne les races jaunes, cela n'est pas sans leur faire perdre quelque peu de leur prestige extérieur.

Dans de grandes cérémonies cependant, où tout doit concourir à l'apparat, il est souhaitable, semble-t-il, que l'on maintienne, dans chaque mission, une tradition nationale, qui relève l'éclat de la fête. Je me souviens, qu'à la veille encore de la Grande Guerre, il en était ainsi à la Cour de Berlin. Aux bals qui se donnaient dans la grande Salle Blanche et où était convié tout le Corps Diplomatique, l'uniforme classique que revêtait, avec le bicorne à grandes plumes blanches, la majorité de ses membres — habit à larges broderies d'or, parements et garnitures d'or aux manches et sur les basques, galon d'or au pantalon noir (la culotte n'était pas de rigueur) — cet habit disparaissait sous une constellation de décorations, croix et plaques d'or ou d'émail, serties de véritables brillants, et grands cordons barrant la poitrine. Mais dans cette profusion d'or, jeté sur les habits et qui marque encore aujourd'hui la participation du Corps Diplomatique aux cérémonies, la robe violette du Nonce, les uniformes des Attachés Militaires, très variés suivant le pays et l'arme à laquelle ils appartenaient et beaucoup plus éclatants que de nos jours, les costumes nationaux arborés par les représentants de certaines Puissances, apportaient une heureuse diversité. Les membres hongrois de l'Ambassade d'Autriche-Hon-

grie, et l'Ambassadeur lui-même, le Comte Szechenyi-Szegenyi, revêtaient les costumes de magnats de leurs familles, comportant la veste à brandebours, le somptueux manteau, doublé de martre et de zibeline, jeté sur une épaule et retenu par une agrafe de pierres précieuses, la toque de fourrure surmontée d'une aigrette également ornée de pierreries. Tous ces costumes différaient les uns des autres, suivant les familles, ainsi que les pierres qui les garnissaient, perles, turquoises, saphirs, etc...

Du côté espagnol l'on remarquait chez quelques membres de l'Ambassade les costumes prestigieux des ordres de Saint-Jacques, d'Alcantara ou de Calatrava. Quant à l'Ordre de Malte, qui avait son propre Ministre à la Cour de Berlin, le costume en était porté par certains hôtes allemands du Kaiser et leur robe sombre, écussonnée de la grande croix blanche étoilée, voisinait avec celle, assez analogue, mais d'une origine moins illustre et dont l'ostentation prêtait un peu à rire, des *Stiftung Herren,* ces Messieurs des Fondations, qui ne devaient d'être admis à la Cour qu'à leurs libéralités envers les œuvres nationales ou les œuvres de bienfaisance. Au milieu de tous ces uniformes et costumes de gala, point d'habits noirs, si ce n'est ceux des diplomates américains, car les rares invités de l'Empereur Guillaume qui ne pouvaient se rendre au Palais en uniforme, un uniforme d'officier de réserve tout au moins, étaient astreints à porter le costume de Cour de satin noir, copié sur une mode du XVIII[e] siècle, jabot et manchettes de dentelle, culotte courte, bas et escarpins.

Du côté des dames, il y avait des règles de Cour ainsi que des traditions particulières à certaines Ambassades, qui ne leur permettaient pas de se livrer à toutes les fantaisies dans l'habillement. C'est ainsi que la longueur des traînes était strictement déterminée, et contrôlée (discrètement) à l'entrée, qu'elles devaient avoir un décolleté laissant voir les épaules, à l'instar de la mode de notre second Empire — car la Kaiserin les avait belles, tout comme l'Impératrice Eugénie —. Les invitations portaient même la mention : *Kein Viereckig,* pas de décolleté en carré. A l'Ambassade d'Angleterre toutes les femmes ornaient leurs coiffures de trois grandes plumes blanches, en souvenir

des plumes que le Prince de Galles portait à la bataille de Poitiers ; elles se dressaient autour de leurs têtes comme de hautes couronnes, ajoutant encore à la majesté du port, que les belles Anglaises possèdent naturellement. Les femmes de l'Ambassade de Russie revêtaient des toilettes de cour, coupées sur un même modèle, qui évoquait les robes du Moyen-Age, et dont les étoffes seules étaient variées. Elles étaient coiffées du kakochnik national.

Je ne parlerai pas des bijoux portés par les femmes du Corps Diplomatique. Ils ne pouvaient rivaliser avec ceux de certaines grandes dames allemandes, avec la célèbre parure d'émeraudes de la belle Duchesse d'Arenberg, née Princesse de Ligne, avec le collier de perles de la Princesse Henckel de Donnersmark, qui avait appartenu successivement à l'Impératrice Eugénie, puis à la Païva, première femme du Prince Henckel.

Si je me suis attardé, un peu trop peut-être, à des souvenirs qui ne remontent qu'à quelques lustres, c'est parce que les réceptions de la Cour de Berlin ont été les dernières et les plus brillantes d'une époque révolue et qu'elles donnaient parfaitement l'idée de ce que devaient être celles des siècles passés. Elles ne le cédaient en éclat qu'aux bals de la Cour de Vienne, et seulement pour ce qui est de la splendeur des joyaux, déployés sur la tête et les épaules des femmes, et qui étaient incomparables dans les grandes familles autrichiennes.

On peut rappeler encore que les Ambassadeurs des grandes Puissances, avant de gravir les degrés de l'immense escalier de marbre du Palais de Berlin et de pénétrer dans les premiers salons, en passant entre les rangs d'une compagnie de magnifiques soldats prussiens, vêtus de l'uniforme du temps de Frédéric II, descendaient d'antiques carrosses qui les y avaient amenés. C'était déjà le temps de l'automobile et les missions diplomatiques n'entretenaient plus d'écuries. Mais les grandes Ambassades conservaient chacune un carrosse d'antan, qui servait dans les grandes occasions. Celui de l'Ambassade de France datait de l'époque de Louis-Philippe. Il était tout en glaces, intérieurement capitonné de bleu et monté sur d'immenses ressorts. Un imposant cocher, gros et gras, en livrée à l'ancienne,

tricorne et perruque poudrée, conduisait une paire de robustes chevaux mecklembourgeois, à la queue et à la crinière nattées de rubans tricolores, que — bien entendu — on louait pour la circonstance. Derrière le carrosse, debout, deux laquais de l'Ambassade s'arcboutaient à des lanières de cuir. L'Ambassadeur de certaine grande Puissance, dont le passé était assez récent, ne disposant pas de carrosse et désirant se mettre à la hauteur de ses collègues, avait fait, assurait-on, l'acquisition d'un carrosse de cirque. Ce n'était sans doute qu'une médisance, mais en tout cas son équipage faisait tout aussi bonne figure que ceux des autres ambassades, que le peuple regardait avec une respectueuse admiration passer dans la rue.

Mais revenons au XVII[e] siècle. La livrée des Ambassadeurs devait être magnifique. Les gens du Duc de Chevreuse, envoyé en Ambassade Extraordinaire en Angleterre, étaient habillés « de velours cramoisi, le pourpoint de satin, à la réserve de celui des pages, qui l'avaient de brocart d'or, aussi bien que la doublure de leurs manteaux, couverts de plusieurs bandes en broderie d'or et d'argent, si riches et tellement chargés de ces deux métaux, qu'ils ne pouvaient servir que pendant une cérémonie de deux ou trois heures. Les casaques des valets de pied, les manteaux des cochers et des postillons n'étaient pas moins riches, et il ne fallait presque point d'autre charge aux mulets, tant la broderie de leurs couvertures était pesante ».

En ce qui concerne la table, c'est le devoir de l'Ambassadeur, pour faire honneur à son Maître, de l'avoir exquise, magnifiquement servie et ouverte à tout ce qu'il y a de distingué dans le pays. Sans que ces Ministres dussent y faire des prodigalités excessives, Wicquefort estime qu'il leur faut s'acquitter dignement de cet aspect de leur représentation et il loue fort M. d'Estrades d'avoir tenu une table splendide pendant les six années de son Ambassade extraordinaire en Hollande. Il blâme au contraire tel Ambassadeur d'une grande République de ce qu'ayant invité de grands personnages à sa table, et entre autres les Maréchaux de Castillon et de la Meilleraye, « le traitement qu'il leur fit fut si chétif, qu'il n'y a point de bourgeois de la rue Saint-Denis qui ne traitât mieux son voisin, ou son ami particulier.

Tout le monde se regardait, et au sortir de ce grand repas les deux Maréchaux se demandèrent où ils iraient dîner ».

L'importance d'une bonne table a été de tous temps reconnue dans les Ambassades. Au XVIII[e] siècle, le Cardinal de Bernis, Ambassadeur à Rome, disait plaisamment que sa mission principale était de tenir une bonne auberge à l'un des carrefours de l'Europe. De nos jours, on maintient heureusement avec honneur dans nos missions à l'étranger, ces excellentes traditions et la réputation de la bonne chère française.

(*A suivre.*)

Adrien de Lens.

LES BROGLIE [1]

I

Je ne crois pas qu'il existe en France une famille qui, plus constamment que celle des Broglie, se soit maintenue durant les derniers siècles au faîte de l'élite nationale. Trois de ses Philippe, l'autre sous la république conservatrice de Mac Mahon, de France ; deux, l'un sous la monarchie parlementaire de Louis-Philippe, l'autre sous la République conservatrice de Mac Mahon, deviendront premiers ministres ; deux enfin sont au xxe siècle des princes de la science, le prestige de leurs découvertes ajoutant une nouvelle gloire à la renommée que se sont acquise leurs ancêtres sur les champs de bataille, dans la politique ou les lettres.

Venue d'Italie, leur maison est originaire du Piémont. Son prestige militaire remonte à un condottiere fameux de la fin du xive siècle dont on regrette que Robert de la Sizeranne ne nous ait pas conté la vie : Cecole Broglia, souverain d'Assise, fixé à Rimini, « Malatesta du bien », dit de lui, M. de la Varende, dans l'ouvrage que sa fidélité normande a consacré à la famille la plus illustre de sa province. Mort à la fleur de l'âge, alors qu'il était gonfalonier de Florence, Cecole repose à Sainte-Marie-des-Fleurs, la cathédrale de la cité du Lys Rouge.

Son petit neveu, François-Marie Broglia, comte de Revel, de la dixième génération, sera le premier à servir la France.

---

(1) La Varende, *Les Broglie,* 1 v. in · , 348 p. Collection *Les Grandes Familles Françaises,* Paris, Fasquelle, éd. 1940.

Comme Cecole passa du Sforza au Médicis, lui-même, avec l'agrément de son maître devenu notre allié, est mis à la tête du régiment de cavalerie italienne dont Mazarin est propriétaire, après avoir défendu Coni contre nous. Inébranlablement fidèle au Cardinal et à la Cour pendant la Fronde, il se distingue si bien qu'il allait être le premier Broglie, Maréchal de France, quand le 2 juillet 1656, un coup de mousquet mit fin à de si belles espérances. Son frère Charles — le comte Carles — mourra en 1702, doyen des Lieutenants Généraux.

Douzième génération. Victor-Maurice et son frère Victor-Amédée se couvrent de gloire à Senef, dans cette sanglante journée du 11 août 1674, à la suite de laquelle les curés compteront vingt-sept mille enterrements. Victor-Maurice avait été chargé de relever les blessés. Beaucoup plus tard, son nom demeurera associé à la répression de la révolte des Camisards. Il sera à soixante-dix-sept ans le premier Broglie, Maréchal de France ; il est aussi le premier qui ne se soit plus appelé Broglia.

Charles-Amédée fait entrer sa maison dans l'histoire littéraire. Le 21 septembre 1689, Madame de Sévigné vante Revel a Madame de Grignan. Et nous pardonnerons à Boileau les vers détestables qu'il lui consacre dans *Le Passage du Rhin* en faveur d'une lettre qui nous apprend que le brillant soldat dut partager avec Racine les faveurs de la Champmeslé.

Aussi bien, la voici :

Paris, 17 avril 1702.

« Vous ne sauriez imaginer, Monsieur, combien je vous suis obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre relation du combat de Crémone. Elle a éclairé toutes mes difficultés et elle m'a confirmé dans la pensée où j'ai toujours été que les plus belles actions ne sont jamais mieux racontées que par ceux qui les ont faites. C'est proprement à César qu'il appartient d'écrire les exploits de César. Mais à propos de votre action, que vous dirais-je, sinon que je n'en ai jamais vu de pareilles que dans les romans ? Encore faut-il que ce soit des romans de chevalerie où l'auteur a beaucoup plus songé au merveilleux qu'au vraisemblable. Je ne suis point surpris du remercîment honorable que vous en a fait Sa Majesté Catholique. Eh ! que de remerciements ne vous doit point ce prince, à qui, en sauvant une seule ville, vous sauvez les deux plus riches diamants de sa couronne, je veux dire le Milanais et le royaume de Naples ! Mais si

les rois et les princes publient si hautement vos louanges, le peuple ici n'est pas moins déclaré en votre faveur. Le roi vous a donné le cordon bleu, mais il n'y a point de petit bourgeois à Paris qui ne vous donne en son cœur le bâton de Maréchal de France et qui ne soit persuadé comme moi que vous ne tarderez guère à en être honoré.

« Avant donc que vous l'ayez et que nous soyons réduits par une indispensable bienséance à vous appeler Monseigneur, trouvez bon, Monsieur, que je vous parle encore aujourd'hui sur ce ton familier auquel vous m'aviez autrefois accoutumé chez la célèbre Champmeslé. Vous étiez alors épris d'elle et je doute que vous en fussiez rigoureusement traité. Permettez-moi cependant de vous dire que, de toutes les maîtresses que vous avez aimées, celle, à mon avis, dont vous avez le plus sujet de vous louer, c'est la gloire, puisqu'elle vous a toujours comblé de ses faveurs et qu'elle ne vous a jamais trahi ; car je ne voudrais pas jurer que les autres vous aient gardé la même fidélité. Continuez donc à la suivre et soyez bien persuadé que je suis, avec toute l'estime et tout le respect que je dois... etc.

On retrouve ici l'historiographe du roi dont nous admirons le scrupule, interrogeant Charles-Amédée à qui, lors de la surprise de Crémone, le 1er février 1702, la ville dut de n'être pas emportée par l'ennemi. Mais la malice du temps nous a gardé le souvenir de la capture du Maréchal de Villeroy par le prince Eugène

Français, rendez grâce à Bellone,
Votre bonheur est sans égal :
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre général.

Charles-Amédée mourra au seuil de la soixantaine.

Les Broglie atteindront à la génération suivante l'apogée de leur gloire militaire. François-Marie, né le 11 janvier 1671, le second Maréchal, 1734, sera le premier duc, 1742, et la terre de Ferrières deviendra le duché de Broglie.

Après une jeunesse pleine d'allant qui se distingue à la Marsaille, sur le Rhin et sur l'Escaut, il reprendra la tradition des soldats diplomates illustrée par d'Estrades et tant d'autres. Ambassadeur à Londres en 1724, il conclut l'année suivante le traité de Hanovre, puis, rendu aux armées, se signale à Guastalla. Ce seront ensuite les grandes heures de la campagne de Bohème, le siège de Prague, la retraite, la disgrâce. Il meurt le 22 mai

1745, « juste cent ans après que son grand père avait suivi le Comte d'Harcourt et choisi la France ».

Victor-François, né le 19 octobre 1718, est le troisième Maréchal. Officier général à vingt-quatre ans après avoir servi sous les ordres de son père en Bohème, on le retrouve au siège d'Anvers et à Raucoux ; dans la funeste journée de Rosbach où meurt son frère François, sa cavalerie s'oppose efficacement à celle de Frédéric II. Aussi le verra-t-on décliner toute responsabilité dans les défaites auxquelles est associé le nom de Soubise. L'Empereur François I[er] lui conféra le titre de prince du Saint-Empire romain germanique en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus. Cette distinction est intéressante, le titre de prince demeurant acquis à la descendance directe et légitime dans l'un et l'autre sexe. Elle explique qu'aujourd'hui encore plusieurs branches de la lignée des Broglie bénéficient de la dignité princière.

Maréchal de France en décembre 59, il est en 61 gouverneur de l'Alsace. La célèbre promenade du Broglie y évoque toujours à Strasbourg son souvenir. Mais pas plus que son père, il n'évitera la disgrâce. Dans le différend qui l'oppose à Soubise, la Pompadour fait pencher la balance en faveur du courtisan. Broglie sortira d'ailleurs de son exil en 1772 et l'on sait que Louis XVI lui conférera le portefeuille de la guerre à la veille de la Révolution. Emigré, il devait recevoir de Bonaparte la consécration supême . « Au moment de créer de nouveaux maréchaux, écrit M. de la Varende, le Premier Consul lui fait écrire par Lebrun que :

« Le vainqueur de Bergen (1) ne doit pas hésiter à rentrer dans sa patrie qu'il a si généreusement servie, sous le gouvernement de l'homme qui a relevé les statues de Turenne et de Condé. »

« Le duc refusa et revint en Allemagne pour y mourir à Münster, en 1804, à l'âge de quatre-vingt-six ans. »

Gœthe qui l'a vu plusieurs fois, le dépeint « d'une taille peu élevée, mais bien pris, prompt et promenant autour de lui un

---

(1) Bergen, localité de Hesse où les Français battirent les Prussiens le 3 avril 1759.

regard spirituel ». Personnage altier et difficile, le *petit Maréchal* qui s'oppose aux autres Broglie par l'exiguité de sa taille est bien le fils de celui qui écrivait au Ministre des Affaires Etrangères en 1742 : « Je sais le respect que je dois aux têtes couronnées et je ne m'en suis jamais écarté. Je crois qu'il y a peu de gens dans le royaume *qui aient vécu autant que moi avec les rois,* comme le feu roi d'Angleterre, celui d'aujourd'hui et celui de Sardaigne ; quand je les ai quittés, c'était avec leur bienveillance et leur estime ». Prose de belle allure que les soldats transmettront aux parlementaires et aux gens de plume de sa descendance.

Nous ne saurions dire adieu aux Broglie de l'Ancien Régime sans parler de celui dont le duc Albert devait, dans le *Secret du Roi,* peut-être son livre le plus connu, évoquer la multiple personnalité. Comte de Buhy, puis comte de Broglie, enfin marquis de Ruffec, sa carrière militaire eût suffi à le faire figurer en bonne place dans son illustre lignée. Cavalier, il annonce les Lassalle et les Murat. Maurice de Saxe le distingue, mais voici qu'il est envoyé comme Ambassadeur en Pologne. Il y reconstitue sous l'égide de la France une faction anti-russe, consolidant la barrière que le royaume de la Vistule s'efforçait de dresser contre les entreprises des tsars. Stanislas Poniatowski reconnaissant lui offre en faveur de son frère cadet, l'évêque de Noyon, le chapeau de cardinal dont il a la disposition. Et la mort prématurée du prélat empêcha seule qu'un Broglie ait siégé au Sacré Collège.

Mais c'est surtout par ses longs services clandestins comme agent de la politique personnelle de Louis XV et ses relations avec le chevalier d'Eon, qu'ayant conquis sa place dans l'histoire et dans la légende, il est demeuré comme l'incarnation de la diplomatie secrète ou, si l'on préfère, en marge de la diplomatie ministérielle, de la diplomatie confidentielle. Peut--être est-ce, avec le caractère de l'homme, ce qu'il y a dans celle-ci d'ambigu qui explique qu'en dépit d'une évidente supériorité, le Comte de Broglie n'ait pas accédé, premier de sa maison, au Ministère des Affaires Etrangères lors de la disgrâce de Choiseul qu'il s'attendait à remplacer. On sait que c'est d'Aiguillon qui

succéda à l'exilé de Chanteloup. Nul ne saurait prétendre que le choix fut heureux.

« Pendant que le comte de Clermont ou le prince de Soubise pensaient, même en marchant à l'ennemi, à ménager la faveur qu'ils avaient laissée derrière eux, le maréchal de Broglie, à l'armée, oubliait la Cour, et offrait à toute heure de quitter le poste suprême plutôt que de changer de plan de campagne sur les ordres venus de Versailles. Moins altier et plus ambitieux, engagé dans une voie tortueuse, ayant eu tort d'accepter une situation qui n'était pas franche et d'où naissaient des devoirs complexes, le comte n'en eut peut-être que plus de mérite à ne jamais s'écarter, même par une parole dite à l'oreille, de la ligne de politique qui lui paraissait commandée par l'honneur de la France » (1). On ne saurait que souscrire à ce jugement de son historien.

L'intégrité de l'homme qui fut l'agent du Secret du Roi ne suffit cependant pas à la justification du système. Une politique sans responsabilité perd sa légitimité et ne peut engendrer que le désordre. C'est pourquoi Albert Sorel a eu raison d'écrire : « Née d'une conspiration royale, la diplomatie confidentielle de Louis XV dépassa, comme il arrive souvent, la pensée de ses auteurs et les déconcerta. Les affiliations la firent promptement dévier, et ce chemin couvert, qui devait ramener la royauté à ses traditions, fut une des voies souterraines qui conduisirent à la révolution » (2).

II

Natura non fecit saltus. Il semble que l'on doive, pour parler le langage du biologiste, tenir compte chez les Broglie de mutations qui expliquent leur évolution. Elles se traduisent par des apports de sang étranger.

Les Broglie du XVIII[e] siècle ont épousé des Françaises. La

(1) Le duc Albert de Broglie : *Le Secret du Roi*, t. II, p. 520.
(2) La Diplomatie secrète de Louis XV, *Essais d'Histoire et de Critique*, p. 181.

femme de François-Marie appartient à une famille de négociants de Saint-Malo qui fait penser aux ancêtres de Chateaubriand. Bretonne de bon bec, à son mari qui, dans un jour d'humeur, encore qu'il l'affectionnât, lui disait que son alliance avait réduit les facultés de placement de ses filles, elle réplique du tac au tac : « Si je leur ai fermé des portes, ce sont celles de l'Hôpital ». Plus riche encore, et sa fortune permettra la construction de Broglie, sera la seconde femme de Victor-François : Louise-Auguste Salbigothon Crozat de Thiers, petit-fille du financier Samuel Bernard qui lui apportait en dot cent mille livres de rente.

Son fils Charles-Victor, né le 22 septembre 1756, colonel en second du régiment de Saintonge-Infanterie, épousera à vingt-trois ans Sophie de Rosen, « arrière-petite-fille du Maréchal de Rosen, mort en 1715, fille unique et fort bien avantagée des biens de ce monde. Les Rosen étaient acclimatés en France, en Alsace, depuis la fin du XVII[e] siècle ; leur souche était germanique, avec un rameau très important en Suède » (1). Le lointain sang italien va se tempérer de sang nordique. Sophie de Rosen a apporté la fantaisie ; Louis-Victor, d'esprit indépendant, brimé par son père comme le sera un siècle plus tard le fils du ministre du Seize Mai — il y a là un curieux parallélisme — se porte vers les Rosen. Tandis que le Maréchal incline vers l'Angleterre, le jeune officier s'embarque en 1782 pour les Etats-Unis où il rencontre Washington dont son Journal nous a laissé un portrait sympathique. De retour en France, nommé Maréchal de Camp, il se tourne vers la politique et siège à la Constituante, élu par le baillage de Colmar. Son père émigre, il demeure. Les deux générations s'affrontent. « La révolution est faite irrévocablement »... « Ne consumez plus, ô mon père, l'hiver d'une vie glorieuse sur une terre étrangère », écrit le fils. « Vos prédictions ne sont pas pour moi l'avenir », répond le Maréchal. « J'ai besoin d'un peu d'éclat pour me faire pardonner votre existence ». Quand la Législative a remplacé la Constituante, Louis-Victor de Broglie reprend du service et devient Chef d'Etat-

(1) La Varende, *l. c.*, p. 107.

Major de l'Armée du Rhin. Il y eut pour aide de camp Desaix, le futur vainqueur de Marengo. Plusieurs fois inquiété, il laissera finalement échapper la possibilité d'une évasion et sera guillotiné le 9 messidor 1794. « Au pied de l'échafaud, il fit transmettre à son fils le vœu exprès : « qu'il restât fidèle à la Révolution française, même ingrate et injuste » (1).

Léonce-Victor-Charles, qui sera le grand parlementaire des Broglie, né le 30 novembre 1785, se souviendra du testament paternel et retiendra la leçon des jours tragiques qui l'ont fait orphelin. Pair de France, il votera dans le procès Ney pour l'absolution pure et simple et plus tard combattra toutes les lois d'exception. « Ce qui me choquait le plus, a-t-il écrit dans ses *Mémoires*, c'était toute apparence de retour à l'Ancien Régime ». Aux tendances héritées de son père était venue s'ajouter l'influence libérale du Marquis d'Argenson avec qui sa mère s'était remariée. Rien d'étonnant à ce que dans ces conditions il ait accepté de servir Napoléon. Auditeur au Conseil d'Etat, il approchera l'Empereur et visitera l'Europe, et ce dont il aura été le témoin lui inspirera l'horreur de la dictature.

J'ai dit son attitude sous la Restauration. La Monarchie de Juillet, sans qu'il ait rien fait pour en provoquer l'avènement, lui ouvrira l'accès du pouvoir. Il l'exerce d'abord dans les conditions les plus délicates mais qui lui permettront d'affirmer son libéralisme. Ministre de l'Instruction Publique, le 11 août 1830, chargé des Cultes, il lui faut assurer le respect du clergé tout en se gardant contre ses empiètements, sauvegarder l'indépendance de l'Université. La politique pratiquée par Victor de Broglie pendant les trois mois où il en sera le Grand-Maître s'inspire des idées que Richelieu formule déjà dans son *Testament* et qu'en fait appliquera Jules Ferry sous la Troisième République. Elle lui est facilitée par son nom.

Ministre des Affaires Etrangères du 18 octobre 1832 au 3 avril 1834, puis en même temps que Président du Conseil du 12 mai 1835 au 22 février 1836, moins de quatre années lui suffiront pour donner sa mesure d'homme d'Etat. Son activité gouverne-

(1) *L. c.*, p. 122.

mentale mériterait une étude particulière. Je me bornerai à citer les opinions formulées par deux de ses contemporains les mieux faits pour le comprendre et les plus qualifiés pour prendre la mesure de ses capacités : l'une de Guizot, l'autre, du plus grand Italien du siècle, Cavour.

En quelques mots, Guizot a parfaitement caractérisé la politique de Victor de Broglie. « Il ne désirait pour la France, a-t-il dit, aucune extension de territoire, aucune conquête ; il la trouvait assez grande et assez bien constituée pour n'avoir rien à craindre de personne, ni rien à envier à personne ». Disons que sa politique continue celle de Talleyrand et de Vergennes et restait fidèle aux anciennes limites. « Il regardait », ajoute l'auteur des *Mémoires pour l'Histoire de mon temps,* « la fondation du gouvernement libre comme la grande affaire nationale de notre époque, et la paix européenne comme une condition essentielle de notre prospérité et de notre succès dans le régime difficile que nous avions entrepris d'établir ».

C'est l'appréciation d'un Français qui fut son collègue au Ministère et dont les vues concordaient avec les siennes. Voici celle du créateur de l'unité italienne : « Lorsque vous m'aurez montré un duc de Broglie anglais ou allemand, écrivait Cavour à un parent en 1843, je commencerai à douter de mon opinion sur la supériorité intellectuelle, morale et politique de la France, opinion qui s'enracine chaque jour davantage dans mon esprit » (1).

Un événement avait marqué sa vie sous la Restauration, son mariage en 1816 avec Albertine de Staël, fille de l'auteur de *Corinne,* qui devait lui assurer un bonheur de vingt-deux ans. Jolie, également distinguée par les qualités de l'esprit et du cœur, une des femmes les plus remarquables de son temps, elle allait accroître chez les Broglie la part du sang nordique. Lorsque fut publié en 1896 un premier recueil de ses lettres, je n'ai pas oublié l'enchantement que produisit la lecture de cette correspondance.

---

(1) Cité par Maurice Vaussard, *Histoire de l'Italie contemporaine* (1870-1946), p. 12.

Personnalités hors de pair, Albertine et Victor de Broglie ont particulièrement retenu l'attention de leurs contemporains. Il serait aisé de relever maintes appréciations sur eux dans les mémoires ou les correspondances de l'époque. Je voudrais en emprunter quelques-unes à Henri Beyle qui fut au Conseil d'Etat impérial le collègue de Victor de Broglie. « Les deux hommes, écrit M. Henri Martineau, durent avoir entre eux des rapports plus étroits que ne pourraient le laisser supposer leurs fonctions. Une preuve indéniable en est fournie par ces longues lettres sur la situation politique de l'Italie et les intrigues clandestines de la Cour de Rome que, de 1832 à 1836, Stendhal adressa au duc de Broglie et dont l'excessive liberté de langage tranche si vivement sur le ton des autres lettres que le consul adressa aux différents ministres avec qui il fut successivement en rapports, qu'ils se soient nommés Sebastiani, Rigny, Thiers, Molé ou Guizot. Si Stendhal se permit ainsi, en faveur du duc de Broglie, de sortir des limites étroites de ses fonctions, c'est probablement qu'il en avait été sollicité. Pour laisser à sa plume la bride sur le cou et narrer avec tant de complaisance les scandales romains, il lui fallait connaître assez bien son correspondant et savoir que, loin de s'en scandaliser, celui-ci en serait amusé et reconnaissant » (1).

Beyle a d'abord subi le prestige de Coppet. « On me raconte, écrit-il dans *Rome, Naples et Florence,* qu'il y a eu cet automne sur les bords du lac (Léman) la réunion la plus étonnante ; c'étaient les Etats Généraux de l'opinion européenne — (Ne trouve-t-on pas ici comme une préfiguration de la Société des Nations ?) — ...Si cela durait quelques années, les décisions de toutes les académies de l'Europe pâliraient. Je ne vois pas ce qu'elles ont à opposer à un salon où les Dumont, les Bonstetten, les Prévôt, les Pictet, les Romilly, les *de Broglie,* les Brougham, les de Brème, les Schlegel, les Byron discutent les plus grandes questions de la morale et des arts devant mesdames Necker-Saussure, *de Broglie,* de Staël ! » (1). « Tout le monde est jaloux

(1) *Petit Dictionnaire Stendhalien,* p. 91.
(1) Ed. Martineau, t. III, pp. 202-203.

de la France, dit-il ailleurs, dans le même ouvrage, grande preuve de supériorité et peut-être la seule bonne, puisque la flatterie ne saurait la contrefaire. A Paris, la partie plate de la nation est la seule qui s'agite, la seule qui paraisse ; de loin, on nous juge par nos Tracy, nos Gouvion-Saint-Cyr, nos Grégoire, nos Lanjuinais, nos *de Broglie* » (2).

Il n'est guère douteux que Victor de Broglie ait connu ces propos. Le Duc figure en effet parmi les bénéficiaires de l'*Histoire de la Peinture en Italie*. Il le sera de *Rome, Naples et Florence* (1). Madame la Comtesse de Pange a bien voulu vérifier si la bibliothèque de Broglie possédait ces ouvrages. *L'Histoire de la Peinture en Italie* manque, mais les éditions originales de *Rome, Naples, Florence*, 1817 (Delaunay, 1817) ; *La Vie de Rossini*, id. 1824 ; *Le Rouge et le Noir*, Levasseur, 1831, s'y trouvent. Aucune trace de dédicace. Ce n'était pas alors l'usage. Pas non plus de lettre de l'auteur de la *Chartreuse* dans les archives. Mais il n'est pas indifférent de constater que l'édition Michel Lévy de 1855 repose sur les rayons. On peut en déduire que l'intérêt de Victor de Broglie pour l'écrivain a survécu à la mort de Stendhal.

Une phrase prononcée par le duc lorsqu'il perdit sa fille,

---

(1) *L. c.*, p. 274.

(2) Le nom du duc de Broglie est mentionné deux fois parmi ceux des personnes à qui Beyle se proposait de faire hommage de ses livres. Dans une *Note pour le Libraire* (t. V de la Correspondance, éd. Martineau, 626 A, Envois de *l'Histoire de la Peinture en Italie*, le 15 septembre 1817, p. 57), on lit ceci : « M.le duc de Broglie, pair de France, rue Lepelletier, 20, le duc de Broglie, de la Chambre des Députés, rue Saint-Dominique, 19 ».

La mention duc de Broglie, pair de France, rue Lepelletier, 20, correspond effectivement au duc de Broglie ; celle duc de Broglie, de la Chambre des Députés, à un prince de Broglie.

D'après les indications dont nous sommes redevables à M. Henri Martineau, la *Note pour le Libraire* à laquelle se réfèrent ces observations concerne les envois de *Rome, Naples et Florence*. Par contre, la liste reproduite au t. I de la Table des Noms cités (7 A Pierre Didot, Grenoble le 5 mars 1817, p. 137) est celle des personnes à qui devait être envoyée *l'Histoire de la Peinture en Italie*. Celle-ci aurait dû être également adressée à Madame de Staël, *Rome, Naples et Florence* à « M. de Staël fils ». Il est impossible de savoir si elles le furent, les livres de Coppet ayant été transférés à Broglie après la mort de Madame de Staël. De toute façon, *l'Histoire de la Peinture en Italie*, qu'elle ait été envoyée à Victor de Broglie ou à Madame de Staël, a disparu.

citée deux fois dans *Henri Brulart* et que sans doute Beyle entendit de sa bouche, a la valeur d'une confidence. Elle témoigne de rapports entre les deux hommes qui n'étaient pas indifférents. Tout ce qu'a écrit Beyle montre d'ailleurs que Victor de Broglie ne cessa de lui inspirer du respect.

Ses relations avec le duc n'allèrent jamais cependant — nous le savons de lui-même — jusqu'à franchir le seuil du salon d'Albertine qui, aussi bien, l'aurait difficilement agréé. Elle s'est montrée sévère pour *Armance* que peut-être Beyle avait offert au duc et, s'il en fut ainsi, cela expliquerait que l'exemplaire ne nous ait pas été conservé.

Quand mourut la fille de Madame de Staël en 1838, Lamartine la célébra dans un *Cantique* dont René Doumic a dit « qu'il était une des plus belles choses et des plus religieuses qu'il y ait dans notre littérature » (1). L'auteur des *Recueillements* où l'on trouvera ce poème devait encore exalter Albertine dans les *Nouvelles Confidences* et les *Discours Politiques* où il a dit d'elle qu' « elle était une Corinne religieuse, modeste, sage ».

Victor de Broglie lui survivra plus de trente ans, jusqu'au 25 janvier 1870. Libéral sous la Restauration, devenu doctrinaire sous la Monarchie de Juillet, son autorité sans souplesse l'avait écarté du pouvoir. Il avait cependant accepté des missions diplomatiques et avait été nommé Ambassadeur à Londres en 1847. Elu à l'Assemblée Constituante en 1848, « il tenta de stabiliser encore », écrit M. de la Varende. Le 2 décembre mit fin à son activité politique. « Il ne s'occupa plus que de l'éternité et de la foi ». L'historien, comme ce sera le cas pour son fils, se substitua à l'homme d'Etat. Premier des quatre Broglie, l'Académie Française l'accueillit en 1856. Il y sera rejoint par son fils en 1863 et par son gendre, Othenin d'Haussonville en 1869. La mort, en l'enlevant le 25 janvier 1870, lui épargna les tristesses de l'invasion.

Formé par un père aussi distingué, Albert de Broglie annonçait une grande carrière qui eût assurément été la sienne sous Louis XIV où les Colbert et les Louvois bénéficiaient de l'héré-

(1) *Lamartine*, Collection des Grands Ecrivains Français, p. 168.

dité des fonctions ministérielles. Ses *Mémoires* nous font assister à des débuts diplomatiques d'une précocité singulière auprès de Guizot, du duc Victor, de Pellegrino Rossi qui lui a laissé l'impression d'avoir été un des hommes les plus éminents du siècle. Il eût certainement accédé tout jeune aux grandes charges si la Révolution de 48 n'était venue briser sa carrière et lui fermer l'accès des assemblées élues. Partisan de l'équilibre européen, ayant promptement discerné les dangers pour la France de l'unité allemande et de l'unité italienne, il eut pu intervenir utilement. Or pendant le Second Empire il n'aura que sa plume pour s'exprimer. L'historien et le polémiste se substitueront au politique et l'Académie ne le consolera pas de se voir écarté du gouvernement. Quand celui-ci s'offrira à lui au lendemain de la défaite, il ne pourra pratiquer qu'une politique négative, les préjugés du Comte de Chambord s'opposant à ce qu'il fût le restaurateur de la monarchie. Témoin désabusé, il assiste à la prise du pouvoir d'un parti dont il a combattu l'avènement, mais fait preuve à l'égard du nouveau régime dont tout l'éloigne, sinon d'une sympathie impossible, du moins d'une compréhension méritoire (1).

Nous méconnaissons volontiers les politiques de notre temps. La légende d'un duc de Broglie réactionnaire intransigeant ne tient pas contre l'évidence. Dans la Préface de ses Mémoires, rédigée par son petit-fils, le duc Maurice, celui-ci dit : « Plus homme d'action que son père, bien que de formation plus livresque, moins libéral que lui par tendance naturelle, par une réaction commune dans la génération qui restait effrayée des conséquences de l'esprit philosophique du XVIII[e] siècle, il resta néanmoins toujours fidèle à l'idéal de la monarchie tempérée ! » (2). Le Second Empire ne l'avait pas rallié à la dictature. Il était d'ailleurs sans illusion sur le peuple. « La force, a-t-il écrit dans ses Mémoires, qu'elle vienne d'en haut ou d'en bas,

---

(1) V. sa lettre à Albert Decrais dans la *Revue* de 1949, p. 30 et p. 26 du fascicule de la *Bibliothèque Internationale et Diplomatique* de la Librairie Pedone.

(2) *Mémoires* du duc de Broglie, I, 1825-1870. Préface, p. VI.

est toujours bien vue du grand nombre. Ce qu'il aime le moins, c'est la Loi » (1).

Dans une jolie page qu'a recueillie *la Vie Littéraire*, Anatole France a rendu hommage aux orateurs de la Chambre Haute. Parlant du premier ministre de Mac Mahon, l'ancien bibliothécaire du Sénat écrit : « Là (au Luxembourg) M. le Duc de Broglie (car il serait permis de placer dans cette galerie les illustres proscrits du suffrage populaire, ceux-là dont l'absence est éclatante. *Proefulgebunt eo quod non visebantur*) déroulerait d'une voix débile ces harangues d'une ordonnnace magnifique, au style riche et souple, d'une trame absolument pure, dont le souvenir est resté présent dans la mémoire de tous les connaisseurs » (2).

III

La substitution, au lendemain de la Révolution française, d'une grande génération politique à la génération militaire des Broglie, sous l'Ancien Régime, s'explique psychologiquement. L'apparition dans la première moitié du XXe siècle de deux savants hors de pair nous étonnerait davantage si M. de la Varende ne nous avait révélé que le duc Victor, le parlementaire de Juillet, rédigeant au soir de sa vie, des *Considérations sur l'Origine du Monde et le Gouvernement de la Providence*, in folio de six cents pages inédit, y avait écrit ces lignes surprenantes :

« Je puis, en effet, multiplier indéfiniment ces atomes pour en accroître indéfiniment le nombre, dans un volume donné, il suffit d'en réduire, par la pensée, indéfiniment les dimensions ; mais à quelque degré que soit portée la dissection de ces corpuscules, il faut toujours qu'il se rencontre, quelque part, au fond de ce creuset intellectuel, l'atome premier, l'atome vrai, ce quelque chose en quoi résident effectivement les qualités essentielles à tous les corps... c'est-à-dire encore la matière même, *ipsissima materia...* »

« Là où il n'existe ni joint ni fente, le *diviseur*, fût-il aussi délié que le *divisible est subtil*, ne pourrait s'y introduire qu'en pénétrant la substance elle-même... et si l'on entendait *procéder par rupture*, la solidité s'y opposerait. »

---

(1) *Mémoires* du duc de Broglie, I, p. 251.
(2) *La Vie Littéraire*, t. II, *La Tribune*, p. 330.

La décomposition de la matière, la division de l'atome en particules électriques, par le duc Maurice de Broglie, ne sont-elles pas la réalisation scientifique des anticipations de l'aïeul ? Aussi bien ne rencontre-t-on pas à la génération de Victor de Broglie une préfiguration de ce que représenteront ses arrières-petits-fils ? Si lui-même fait preuve d'une sorte de prescience du caractère de l'atome, son plus jeune frère, Paul annonce déjà de rares don mathématiques, mais après avoir, second de son sang, traversé la marine, il fournira une carrière distinguée de professeur à l'Université Catholique, sans laisser toutefois d'œuvre maîtresse.

Il est entré troisième à Polytechnique. Son petit neveu sera reçu premier à Navale en 1893. Un de mes amis de jeunesse qui fit partie de sa promotion se plaisait à nous vanter l'aisance dont il fit preuve le jour de son arrivée au Borda où les facilités domestiques dont il avait joui jusqu'alors lui étaient retirées. Personne parmi ceux qui eurent le privilège d'assister cinquante-deux ans plus tard à la réception du prince Louis par son frère ne saurait oublier le naturel et la simplicité du récipiendaire et du Directeur qui prêtèrent à la cérémonie l'allure d'une fête de famille. A la distinction de *Grand lévrier de race* de l'aîné — je cite ici Paul Chack qu'il devait vainement essayer de soustraire à son destin — répondait la spontanéité gentille du plus jeune. Et sans doute n'est-il pas indifférent que les étrangers de distinction que veut honorer l'Union — les grands Cercles ne sont-ils pas l'ultime survivance de la Cour — y soient reçus en la personne du duc de Broglie par un savant grand seigneur qui la préside depuis 1913 avec une courtoisie accueillante et détachée.

Rien n'avait semblé annoncer le génie scientifique chez le prince Louis, le futur créateur de la mécanique ondulatoire. Histoire littéraire, langues mortes, paraissent d'abord retenir toute son attention. A dix-huit ans, il réussit un certificat de licence d'histoire et l'on peut penser qu'à défaut de la politique, il demandera aux archives sa notoriété personnelle. Le laboratoire de son frère décide d'une vocation tardive chez un mathématicien né et qui, si nous en croyons certaines confidences de ses proches, eut quelque peine à se découvrir.

Licencié ès sciences en 1913, il est docteur en 1924. Entre temps ont paru les trois notes qui furent le fondement de la *Mécanique Oudulatoire Moderne.*

« Vous montriez », lui a dit Alfred Lacroix, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, dans le discours qu'il lui adressa le 11 mars 1944, lors de la séance tenue en Sorbonne pour commémorer le vingtième anniversaire de cette grande découverte, « que les mouvements des corpuscules faisaient intervenir la propagation d'une onde, simple intermédiaire de calcul sans réalité physique, mais qui *permettait de réunir dans une même théorie les lois de l'optique et celles de la mécanique,* et de prévoir, en particulier, que, dans certaines conditions, *des particules en mouvement devaient présenter les mêmes phénomènes de diffraction que les ondes lumineuses,* fait fort singulier et complètement étranger à la mécanique classique. » (1).

Le prix Nobel de Physique qui fut décerné au prince Louis en 1929 devait apporter à ces vues la plus haute consécration internationale. Recevant son frère à l'Académie Française le 31 mai 1945, le duc Maurice a pu lui dire justement : « Vous avez montré que le génie français peut s'élever à des hauteurs, où les progrès de la science servent à construire d'admirables édifices de pensée, au lieu d'aboutir à de monstrueux agents de destruction, et vous avez montré, aussi, que la langue française, lorsqu'elle est maniée comme vous savez le faire, sait mettre toute son élégante clarté au service des tâches les plus difficiles ».

Les influences héréditaires jouent chez lui pour le faire osciller entre les sciences et les lettres. Son père, brillamment doué, avait obtenu le prix d'honneur de philosophie au Concours Général. Mais il appartenait à une génération sacrifiée ; le duc Albert, l'ayant élevé dans l'espérance d'en faire le troisième grand politique des Broglie, lui avait imposé une éducation oppressive. « L'admirable de Madame de Staël, écrit M. de la

(1) *Vingtième Anniversaire de la Mécanique Ondulatoire,* Plaquette commémorative publiée sous les auspices du Comité Louis de Broglie, 1 v. grand in-quarto, p. 119, Paris, Gauthiers-Villars, 1944.

Varende, c'est que loin d'étouffer ses enfants, elle les enrichissait ». Ici rien de pareil. Le 16 mai devait briser ses espoirs. Ayant épousé Pauline de la Forest d'Armaillé; « fille du célèbre collectionneur, et petite-fille du général de Ségur », il se consacrera à l'administration de grands domaines, siègera à la Chambre comme député de Chateau-Gontier, attestera par quelques travaux d'histoire la haute distinction de son esprit. Il mourra en 1904 sans avoir réalisé tout son destin. Ce sosie de Félix Faure a beaucoup d'un gentleman et on le voit, mieux qu'au Parlement français, siéger à la Chambre des Lords.

Se souvenant qu'elle compte parmi ses ancêtres Madame de Staël, la seconde fille, Pauline, Comtesse Jean de Pange, après des cartes de visite distinguées à la poésie et au roman qui lui ont valu de siéger au jury du Prix Fémina, se consacrera exclusivement à la glorification de la lointaine aïeule sans que d'ailleurs la piété familiale aveugle chez elle le respect de la vérité. Elle fondera la Société des Etudes Staëliennes, génératrice de travaux importants, lui donnant elle-même avec *Auguste-Guillaume Schlegel et Madame de Staël,* son œuvre la plus marquante en attendant la prochaine édition critique *De l'Allemagne* dans la *Collection des Grands Ecrivains.* Auguste Schlegel connaîtra dans sa traduction allemande un succès rarement accordé aux œuvres d'érudition : un tirage de plus de cinquante mille exemplaire.

Si sa sœur aînée, Albertine, marquise de Luppé, s'est contentée, sans souci de publication, de recherches sur la préhistoire, l'archéologie mexicaine, le folklore, le flambeau s'est transmis par elle à son fils, l'auteur de pénétrants portraits de *Lamartine* et de *Mérimée* qu'on verrait volontiers à l'Académie et qui fut le dernier directeur du *Correspondant* fondé un siècle plus tôt, en 1929, par son bisaïeul, le duc Victor. Je n'oublie pas qu'au moment de disparaître le *Correspondant* inséra notre étude sur « *Les Bourbons à Goritz, le Saint-Denis de l'Exil* », dont le sujet s'accordait tout naturellement à l'esprit qui devait inspirer le fascicule suprême de la grande revue libérale (1).

(1) N. 1710 et dernier, 25 octobre 1933.

Les familles qui se sont jadis illustrées par les armes ou à la tribune n'ayant plus les mêmes possibilités de servir aujourd'hui, trouvèrent dans les lettres ou la recherche scientifique, avec « un alibi à leur inactivité » (1), suivant l'expression d'Albert Thibaudet, le ferment d'une nouvelle noblesse. Nous avons suivi les Broglie pendant quatre siècles ; les d'Haussonville, soldats lorrains, donneront au XIX[e] siècle, comme les Vogüé, deux Membres de l'Académie Française ; le duc de La Force et le Comte Robert d'Harcourt représentent encore parmi les Quarante de grands capitaines dont l'un, compagnon d'Henri IV, trouve dans son descendant un biographe attentif et fervent.

La nouvelle génération se plaît aux joutes de la Sorbonne. Le Doctorat ès Lettres apparaît la grande attraction des Broglie et de leurs collatéraux. A la Comtesse Jean de Pange (2), le Comte peut opposer son diplôme (3) et la bibliothèque de l'appartement de la rue de Varenne, à l'entrée duquel veillent les hauts portraits de Marie-Jacques, marquis de Pange, Pair de France, 1770-1850, et de Jean-Baptiste Thomas, marquis de Pange, grand Bailli d'épée de la ville de Metz, 1717-1780, ne tardera sans doute pas à placer sur ses rayons la thèse d'un troisième Pange.

Sans héritier mâle, le dernier des d'Haussonville peut se retrouver dans son petit-fils, le Comte Le Marois, beau poète de tradition parnassienne (4), et dans sa petite-fille, la Comtesse d'Andlau qui, le 16 juin 1951, apportait sur les *Martyrs* de Chateaubriand des révélations présentées avec tant de bonheur que son Président, Maurice Levaillant, a pu dire qu'elle avait écrit « une thèse qui restera ». Déjà le Marquis de Luppé lui avait donné l'exemple, il y a vingt-cinq ans (5).

---

(1) *Histoire de la littérature française de 1789 à nos jours,* 1. 307, Albert Thibaudet rend particulièrement hommage aux travaux des Broglie et des d'Haussonville.

(2) *Auguste-Guillaume Schlegel et Madame de Staël.* Thèse de Doctorat (Editions Albert, Paris-Bruxelles, 1938). Traduction en allemand par Willy Grabert (H. Govertz-Verlag, Hambourg, 1940).

(3) *Le Roi Très Chrétien,* 1 v. in-12, 448 p., Paris, Fayard, 1949. V. notre compte rendu dans la *Revue,* 1949, pp. 225-228.

(4) *Les Chevaux du Soleil, Revue des Deux Mondes,* avril 1948.

(5) (24 janvier 1925). Marquis de Luppé, *Les Jeunes Filles à la fin du*

Remercions M. de la Varende de nous avoir permis d'entrer dans l'intimité de ses illustres voisins du pays normand. Nous exprimerons toutefois le regret que son livre ait fait trop souvent à la polémique une place qu'il eût été préférable de réserver à l'Histoire. On aimerait maintenant qu'à l'exemple de ce que Loménie a fait jadis pour les Mirabeau, une équipe — car la multiplicité des connaissances nécessaires ne permettrait pas que ce fût le travail d'un seul — s'attachât à nous restituer les Broglie dans la diversité de leur génie. Elle étudierait les soldats, les diplomates, les politiques et les savants. La gloire de leur maison, hier nationale, aujourd'hui mondiale, ne fait-elle pas partie du patrimoine de la France ?

René DOLLOT.

XVIII[e] *siècle*. Lettres de Geneviève de Malbaissière à Adelaïde Melliand (1761-1766), Paris, Champion, 1925.

COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

Du nouveau sur l'expédition de Rome

Ce volume de MM. A.B. Duff et M. Degros (1), pour lequel la Commission du Centenaire de 1848 a apporté son concours au Quai d'Orsay, est le premier d'une orientation nouvelle de la Commission des Archives Diplomatiques. Jusqu'ici ses publications ont été constituées par des séries chronologiques de fonds entiers. Elle inaugure, sans faire tort pour autant à ses collections, une méthode nouvelle : rassembler les documents intéressant un sujet limité, crise, événement, épisode, personnage. Un troisième type pourra encore apparaître : des inventaires analytiques. Il s'agit ici de l'occupation française de l'Etat romain en 1849, décrite par un chargé spécial de mission, le colonel Callier. Les documents présentés par MM. Duff et Degros proviennent de trois sources. La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg a fourni le premier lot : dix-huit lettres (9 juillet - 30 octobre 1849) adressées à Gobineau, chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères, Tocqueville, que M. Duff a trouvées dans les papiers de Gobineau. Des archives privées de la famille de Tocqueville (qu'une commission nationale est en train d'inventorier pour une publication intégrale) provient la seconde série : huit lettres adressées administrativement par Callier au ministre sur sa demande et formant une

(1) *Rome et les Etats pontificaux sous l'occupation française :* lettres du Colonel Callier (juillet 1849 - mars 1850); un vol., in-8°, 1950, Imprimerie Nationale, XIX-193 pages.

« Chronique historique des événements de Rome ». Enfin des archives du Quai d'Orsay même sont extraits dix rapports de Callier au général de la Hitte (24 décembre 1849 - 29 mars 1950). Trois fonds ont donc collaboré pour nous fournir un ensemble homogène de documents.

La présentation en est excellente. Dans une introduction d'une vingtaine de pages, les éditeurs, après avoir indiqué l'origine de leurs pièces, donnent un aperçu substantiel de la carrière et de la personnalité du militaire diplomate, des conditions dans lesquelles il fut chargé de la mission d'observer et de rapporter les événements militaires de Rome ; ils analysent et apprécient ses rapports de la plus juste façon. La publication même est accompagnée de notes critiques qui ne laissent dans l'ombre rien de ce qui pouvait être nécessaire à l'intelligence du texte, soit par quelque résumé historique, soit par des rapprochements avec d'autres documents publiés ou même inédits encore, soit par des notes biographiques sur les personnages rencontrés. Ce travail témoigne d'une parfaite connaissance des hommes, des événements et des documents diplomatiques publiés dans les recueils anciens ou récents ou du fonds encore insuffisamment étudié du ministère des Affaires étrangères. Le texte lui-même est traité avec le soin d'une édition philologique. Un appendice donne quelques pièces extérieures qui éclairent le sens des lettres de Callier, permettant de se rendre compte des vues du gouvernement et, par suite, de les confronter avec les événements, ou complètent ce qui était dans les lettres. Un index enfin de noms propres.

Ces documents sont du plus grand intérêt. J'avais eu l'occasion d'en indiquer la nouveauté et la substance au 28e congrès d'*Histoire du Risorgimento* consacré en 1949 au centenaire de la République romaine (1). Ils ont une réelle valeur d'information. C'est pour cet objet d'ailleurs que l'avait envoyé Tocqueville qui, avec ses vues personnelles d'historien et sa méfiance des

(1) *Un observateur de Tocqueville à Rome pendant les premiers mois de l'occupation française (juillet-octobre 1849);* dans la Rassegna storica del Risorgimento, anno XXXVII, fascicolo I-IV, gennaio-dicembre 1950.

gens en place et intéressés dans les affaires (même quand ils étaient ses amis, car son esprit critique et caustique ne les épargnait pas), désirait être renseigné de plusieurs mains. Callier est intelligent, bon observateur ; il a le sens politique ; il s'est mêlé non seulement à l'état-major du corps d'occupation et à nos agents diplomatiques, mais au monde politique romain. Il se trouva que les circonstances élargirent sa place et l'amenèrent à jouer un certain rôle, au moins de conseiller, et à suppléer à l'absence ou à la maladie de notre représentant. Il comprend que la meilleure façon d'être apprécié est d'être précis, complet, exact. Son témoignage a toutes chances d'être véridique. Il n'a pas au reste le temps de l'élaborer, car il écrit au jour le jour, notant les faits dès qu'ils se produisent ; c'est une autre présomption de sincérité. De là vient un certain décousu, un désordre, un pêle-mêle. Il manque d'ailleurs de talent et ne cherche pas le style. La « chronique historique » surtout est facilement diffuse et encombrée de petites choses à côté des importantes pleine de détails et parfois de cancans (pour nous pleins d'intérêt) sur les grands personnages ecclésiastiques ; Tocqueville en fut rebuté et y mit fin en octobre, en envoyant Callier faire une enquête sur l'occupation autrichienne des Marches et de l'Ombrie. Les résultats en sont consignés dans les rapports au général de la Hitte, car Tocqueville avait dans l'intervalle quitté le ministère.

A la lumière des lettres et des correspondances ministérielles qui y sont jointes en note ou en appendice, la politique française apparaît claire, une et continue. Il n'y a pas de divergence entre les vues du gouvernement, celles que se forment sur place les agents français militaires ou civils, celles que ceux-ci, Callier notamment avec obstination et par des efforts répétés, tâchent de faire prévaloir. Les instructions de Tocqueville du 4 juin, du 4 août, sont les mêmes que celles que l'on trouve, texte ou analyse, dans les Mémoires d'Odilon Barrot ou les instructions aux généraux. Il faut en particulier insister sur l'identité de pensées et d'ordre entre la lettre fameuse du prince-président à Edgar Ney du 18 août et l'instruction envoyée par Tocqueville à Corcelle le 19 août : tout est dans celle-ci, la plus dure con-

damnation de la politique des cardinaux, les exigences à poser, l'affirmation de l'unanimité du gouvernement, l'ordre d'exprimer « hautement » le déplaisir, la « désapprobation », tout, moins la brièveté impérieuse des termes présidentiels. Toutefois les lettres de Callier nous font apercevoir la déviation progressive de Corcelle qui, plus sensible à l'influence de la cour pontificale, fléchit peu à peu de la rigueur de ses instructions et finit par être en contradiction formelle avec l'opinion et les ordres de son ministre ; d'autres lettres personnelles de Tocqueville, qui n'avaient pas à prendre place ici, établissent cette divergence — celle de Rayneval à plus forte raison. La responsabilité première, écrasante, de l'inextricable confusion politique où se trouve l'action française en face du gouvernement des cardinaux, remonte à la défaillance et aux erreurs du général Oudinot ; sur sa sottise, sa vanité, son aveuglement, sa hâte à fuir la responsabilité des affaires, les témoignages abondent dans ces documents. Son abandon précipité a créé une situation irréparable qu'il a été impossible de redresser.

Il est un aspect de cette action française que les lettres de Callier présentent d'une façon neuve : les efforts tentés pour sauver des représailles pontificales les révolutionnaires romains et italiens restés à Rome. Callier fut spécialement chargé de cette besogne : triage des étrangers pour ne renvoyer dans leur pays que ceux qui ne risqueraient pas d'y tomber sous le coup de vengeances judiciaires, prise sous protection française des autres auxquels on assure le passage au dehors vers quelque asile, au besoin en France. L'établissement des listes, la défense et la mise à l'abri des victimes, leur embarquement, ne furent pas chose facile ; on en suit le détail dans les rapports de notre colonel.

Mais, évidemment, l'essentiel de cette documentation porte sur la situation même de Rome, sur la politique des cardinaux, la remise en train et le fonctionnement de leur administration, le développement progressif de la réaction. La seule limite qu'on leur puisse opposer est dans les pouvoirs de police que pour assurer la sécurité de l'ordre matériel avait conservés l'état-major français.

C'est dans les lettres à Gobineau plus que dans la« chronique des événements » qu'on trouve les faits. Car celle-ci s'est surtout consacrée au personnel ecclésiastique, à Antonelli, aux trois cardinaux légats, à leurs ministres ou préfets, notamment le féroce Savelli. Elle abonde en renseignements biographiques, psychologiques, sur leur carrière, sur leur fortune même ; je ne crois pas qu'on les pourrait trouver ailleurs. Ce n'est pas du reste ce qu'en attendait Tocqueville et c'est pourquoi il a mis fin à la mission de Callier et l'envoya enquêter dans les Marches.

Signalons encore un tableau qui n'est pas moins intéressant, des partis politiques et de l'évolution de l'opinion ; on y suit les efforts pour la constitution d'un parti libéral auquel Callier donne la main et où il voudrait engager à fond la politique française.

Sauf quelques renseignements sur l'état de Rome telle qu'il la trouve en passant lors de son retour en mars 1850, c'est aux pays sous occupation autrichienne que sont consacrés les derniers rapports. Et ce domaine de la publication de MM. Duffet et Degros nous apporte des documents tout à fait nouveaux ; je ne crois qu'il y ait de publication en français analogue.

Je n'ai voulu que montrer sur quelques points l'intérêt de cette documentation nouvelle que nous offre la commission des archives diplomatiques. Bien d'autres éléments en pourraient être extraits, qui corrigent, complètent, assurent notre connaissance de l'expédition de Rome et de ses conséquences politiques. Il est bien à souhaiter que la rigueur des temps n'empêche pas de faire suivre cette publication par d'autres recueils.

Charles H. Pouthas.

COMMISSION DES ORIGINES DE LA GUERRE DE 1914

L'Europe et la crise balkanique

La Commission des Origines de la Guerre de 1914, continuant avec conscience et sérénité l'œuvre historique qui lui a été confiée, vient de sortir un nouveau et respectable volume de L-1119 pages : c'est le tome XI de la deuxième série (1). Il s'étend du 15 mai 1907 au 8 février 1909. Il rapporte sur beaucoup d'événements importants des précisions intéressantes, mais aucune révélation. Il ne redresse pas de notables erreurs, mais il éclaire les intentions et établit les responsabilités. Il se termine au moment où l'accord franco-allemand du 9 février 1909 semble clore la première phase de la question marocaine qui commence à la conférence d'Algésiras, illusion que partagent ceux-là seulement qui croient que, selon la thèse officielle allemande, les difficultés marocaines ne consistent qu'en une question de liberté économique. Cependant, visiblement l'acuité du problème marocain va s'atténuant tandis que les questions balkaniques deviennent de plus en plus aiguës et dangereuses. On voit se dessiner des situations qui préparent et qui préfigurent celle d'où sortira la guerre de 1914, cette guerre que personne n'appelle de ses vœux, sauf peut-être quelques militaires allemands, mais que personne non plus ne travaille efficacement à prévenir par un effort constructif.

(1) Imprimerie Nationale, Alfred Costes, éditeur, MCMLI.

Durant cette période, la question marocaine, en tant que pomme de discorde entre l'Empire allemand et la République française devient peu à peu moins virulente. La France, sans interrompre les progrès de son influence politique sur l'empire chérifien et tout en appliquant honnêtement l'acte d'Algésiras, accentue et multiplie son emprise sur le Maroc tant du côté de l'Oranie, où commande Lyautey, que du côté de l'Océan, où le général d'Amade commande les troupes et où Regnault et, à Tanger, Saint-Aulaire, dirigent avec sagesse et résolution l'action politique et diplomatique. Les Allemands nous cherchent, non sans maladresse, quelques médiocres querelles, inspirées par les milieux coloniaux et commerçants, que les dirigeants de la politique, le chancelier de Bülow et de Schoen, s'arrangent pour ne pas pousser trop loin. Le Maroc, devient, pour eux, un poids mort, une mauvaise affaire mal engagée et qui ne paiera pas. Mieux vaudrait s'en débarrasser et aboutir à un arrangement avec la France en tâchant de tirer pied ou aile de l'aventure. Il est bien plus important, en face des complications graves qui s'annoncent dans les Balkans, de ménager l'alliée de la Russie et l'amie de la Grande-Bretagne.

Les quarante premiers numéros du volume sont presque entièrement remplis par la double entente franco-espagnole du 16 mai 1907 pour le maintien du *statu quo* dans la Méditerranée. Les Allemands en manifestent un vif mécontentement. Rien cependant n'est ostensiblement dirigé contre eux, mais quand on va au fond des choses il est évident que les accords sont des précautions contre une éventuelle action allemande au Maroc. Ce qui irrite Berlin, qui a cru un moment pouvoir jouer l'Espagne contre la France, c'est l'affirmation de la bonne entente entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Jules Cambon, dans une dépêche au Département, définit très finement l'attitude de M. de Mühlberg, recevant successivement des trois ambassadeurs communication des accords : « Une certaine brutalité à l'égard de l'Espagne, de la chicane avec nous, avec l'Angleterre la recherche de la cordialité, c'est l'attitude de l'Allemagne avec ces trois puissances depuis plus de trois ans » (n° 33). Dans une lettre particulière à son frère Paul, Jules Cambon analyse la

politique allemande en cette affaire (19 juin, n° 38) : « ...Ici, évidemment, on n'a pas été content. On l'a laissé voir... Mais jusqu'à présent les choses n'ont pas dépassé la mesure d'une mauvaise humeur à laquelle nous devions nous attendre. La pilule est avalée. Il n'y a pas eu d'éclat, et c'est tout ce qu'il fallait souhaiter. Comme ce pays-ci est, dans la conduite quotidienne des affaires, le plus divisé qui soit, les bureaux du ministère des Affaires étrangères manifestent beaucoup plus d'amertume que ne l'a fait Bülow dans une conversation qu'il a eue avec Lascelles... ». A chaque incident, les diplomates peuvent faire la même constatation. On se montre désagréable, tracassier, chicanier, mais on ne pousse jamais les choses à fond ; cette méthode, si c'est une méthode délibérément adoptée, ne peut pas passer pour très habile, elle aliène beaucoup de sympathies à l'Allemagne, mais elle témoigne en même temps de son désir d'éviter tout éclat.

C'est ensuite l'affaire particulièrement délicate du débarquement à Casablanca, d'accord avec l'Espagne, conformément à l'acte d'Algésiras, pour la sauvegarde des personnes et des biens menacés par les tribus marocaines (2 août 1907. Lettre de Pichon à Clemenceau, alors à Carlsbad). Dans l'ensemble, à cette action énergique, le Gouvernement et la presse allemande ne réagissent pas très défavorablement. « L'âme allemande est sensible à toute manifestation de force, écrit J. Cambon, le 13 août (n° 130). Le canon tiré à Casablanca a plus fait pour tourner les choses à notre avantage que tous les accords... Nous l'avons emporté, sur la politique de mauvaise humeur qu'on faisait ici, par notre franchise, notre persévérance et notre énergie. Nous ne devons pas nous départir de cette attitude ». L'influence du Tsar, lors de son entrevue de Swinemünde avec Guillaume II le 7 août, fut aussi pour beaucoup dans l'attitude conciliante de ce dernier. Recevant à Norderney le 24 août la visite de Jules Cambon, le chancelier lui dit : « que nous avions son concours moral dans l'action que nous poursuivons à Casablanca pour la sauvegarde des intérêts de la civilisation » (n° 145). Dans cette intéressante conversation on voit apparaître la première idée de ce qui sera un peu plus tard l'accord du 9 février

1909 et même la solution d'échanges qui intervint après le « coup d'Agadir ». Le récit de cet entretien prolongé (nos 144 à 150), met très bien en lumière le caractère de Bülow et la pénétration diplomatique de Jules Cambon. Bien entendu la diplomatie britannique s'emploie à apaiser les susceptibilités allemandes. Paul Cambon écrit le 14 novembre, relatant son entretien avec Sir E. Grey après l'entrevue d'Edouard VII avec Guillaume II et la conversation du Secrétaire d'Etat au Foreign Office lui-même avec l'Empereur et Schoen : « J'ai dit à M. de Schoen que c'était avec la France et l'Espagne qu'il devait s'entendre. J'ai ajouté que l'Angleterre avait des engagements vis-à-vis de la France pour le Maroc, qu'elle entendait les tenir, que si l'Allemagne avait des difficultés avec la France sur une affaire marocaine quelconque, elle aurait par le fait même des difficultés avec l'Angleterre et que si on voulait à Berlin être en bons termes avec Londres, il importait de s'arranger avec la France au Maroc » (n° 199).

Durant les mois qui suivent, l'attitude de l'Allemagne dans la question marocaine est très correcte. Voir par exemple n° 315 et la conversation de Maurice Herbette avec M. de Schelking, ancien secrétaire d'ambassade russe, sur le désir des Allemands d'entretenir de bons rapports avec la France (n° 317, le 27 mars 1908). M. de Schelking rapporte un entretien avec Schoen qui dit : « La question du Maroc se règlerait si la France le voulait. Des arrangements pourraient intervenir si l'on comprenait à Paris que les intérêts franco-allemands sont aussi identiques que sont divergents les intérêts franco-anglais » (page 533). Le bout de l'oreille apparaît ici. Bülow dit à Jules Cambon que dans l'affaire du Maroc c'est le commerce seul qui intéresse l'Allemagne (n° 319, 30 mars). On commence à parler d'un accord économique qui finira par aboutir le 9 février 1909 (J. Cambon, nos 349 et 350). Henckel de Donnersmarck dit à J. Cambon que « la force de production de l'Allemagne n'avait plus de commune mesure dans le monde qu'avec celle de l'Amérique et que, par suite, c'était pour elle une question de vie ou de mort de tenir ouverts les marchés du monde » (n° 359). L'affaire de Moulay-Hafid qui, soutenu par les Allemands, finit par supplanter

Abd-el-Aziz avec lequel la France avait des engagements, est désagréable (note franco-espagnole à ce sujet, n° 432), mais elle ne provoque pas un différend aigu. L'affaire des déserteurs de Casablanca (25 septembre 1908) est ridicule, maladroite ; elle fait contre les Allemands l'unanimité des gouvernements ; elle se résout après d'interminables négociations où le cabinet Clemenceau se montre résolu et ferme et le gouvernement allemand exaspérant dans la forme et conciliant sur le fond, par un arbitrage très bien conduit par les jurisconsultes Louis Renault et Kriege et par des regrets réciproques (1). Et l'on finit par s'acheminer vers l'accord économique, grâce à la tenace bonne volonté de Schoen et de Bülow et à la fermeté conciliante de Pichon et J. Cambon. L'accord est signé le 9 février. On s'en félicite de part et d'autre. Et l'on se fait des illusions optimistes sur sa portée et sa durée. S'imaginer qu'un accord économique était capable de mettre fin à des difficultés politiques profondes devait préparer des déceptions. Il n'était qu'une trêve qu'expliquent les événements des Balkans qui sont passés au premier plan et qui présentent de beaucoup plus graves dangers. Si par une simple commodité d'exposition nous devons séparer ici les affaires du Maroc de celles des Balkans, il ne faut pas perdre de vue qu'elles réagissent constamment les unes sur les autres, qu'elles s'imbriquent et qu'il en sera ainsi jusqu'à la guerre de 1914.

Le théâtre balkanique n'est pas excentrique et, en quelque mesure « colonial » comme le Maghreb. Il engage des intérêts vitaux de toutes les grandes puissances de l'Europe et met en jeu la rivalité historique des deux empires d'Autriche-Hongrie et de Russie. La politique allemande s'y trouve impliquée par le fait de l'alliance des Hohenzollern avec les Habsbourg, par l'entreprise d'expansion allemande par le chemin de fer de Bagdad, par l'amitié protectrice de l'Empire allemand à l'égard de la Turquie. L'Angleterre s'y trouve engagée par ses intérêts internationaux, la France par toute son histoire. Enfin une crise de la question d'Orient ébranle la solidité de la Triplice en ré-

(1) Texte de la sentence arbitrale, p. 1075.

veillant la rivalité de l'Italie et de l'Autriche pour l'Adriatique. Et voici la révolution jeune-turque qui va tout bouleverser et ouvrir une crise européenne.

Le théâtre balkanique s'anime par l'initiative d'un homme d'Etat hardi qui succède comme Ministre des Affaires étrangères de François-Joseph au prudent comte Goluchowski (22 octobre 1906). C'est le baron d'Aehrenthal (1). De Goluchowski, après Algésiras, Guillaume II avait dit : « brillant second ». Mais Aehrenthal ne veut pas être second ; il médite des initiatives hardies qui rendront à la vieille monarchie son rôle de direction comme au temps de Metternich. Il se propose d'affranchir l'Autriche de la tutelle trop autoritaire de l'Allemagne et de tenir la balance égale entre Berlin et Pétersbourg. Et il ne s'aperçoit pas que, en rouvrant la question d'Orient, il réveille la rivalité entre la Russie et l'Autriche et que, par conséquent, il se met dans la nécessité d'obtenir l'aide de Berlin. Initiateur hardi ou apprenti sorcier ? Quel jugement portera sur lui l'histoire ? Le jugement qu'elle porte sur les hommes d'Etat entreprenants qui ont échoué et qui ont contribué à déchaîner sur le monde des catastrophes, à conduire à leur ruine leur propre pays et leur propre souverain. Aehrenthal a oublié que la monarchie des Habsbourg gouverne des peuples très divers, ennemis les uns des autres, et que s'il existe un sentiment de loyalisme envers l'Empereur et Roi, il n'y a pas entre les peuples le lien d'une d'une même patrie, d'une même langue, d'une même civilisation. Il a oublié aussi que ces desseins d'un ministre sont maintenant obligés de tenir compte de la volonté des peuples. Le *quieta non movere* s'imposait au premier ministre de François-Joseph vieillissant. Il a choisi le mouvement et il a déchaîné le drame. Tant il est vrai que ce sont les hommes et non pas seulement les forces économiques qui mènent le monde.

La plupart des diplomates prévoient, au moment où Aehrenthal arrive aux affaires, que son objectif sera la restauration de « l'alliance des trois empereurs », d'autant plus difficile à réta-

(1) Cf. mon article dans la *Revue d'Histoire diplomatique* de janvier-décembre 1948. J'ai étudié cette crise balkanique dans mon ouvrage *L'Europe et la Jeune-Turquie*, Librairie Perrin, 1 vol. in-8°, 1911.

blir qu'elle n'a jamais existé et qu'elle n'est qu'une fiction qui a cours dans les chancelleries. Voici par exemple une dépêche de Bompard qui a connu Aehrenthal *persona grata* comme ambassadeur à Pétersbourg (n° 73) et en voici une autre de Barrère (n° 84). Il y a dans la péninsule un autre personnage ambitieux et remuant qui rêve d'une couronne de roi et d'une réunion de la Macédoine avec la Bulgarie, c'est Ferdinand de Cobourg, petit-fils de Louis-Philippe. Une des premières pièces du recueil, le n° 9, est une dépêche de Paléologue, de Sofia, le 1er juin 1907, qui expose les grandes lignes de la question de Macédoine après un entretien avec Stancioff, Paléologue dit que le prince évitera autant que possible les solutions violentes. « Son intelligence politique est remarquable. Je n'en dirai pas autant de son caractère, où l'on chercherait vainement un trait qui lui fît honneur. Il est vaniteux, irrésolu, perfide et lâche » (n° 126, 10 août 1907). Paléologue dramatise tout et ne résout rien. Au lieu de ne préconiser que le *statu quo,* c'est à cette époque qu'il eût été opportun de chercher une solution. La meilleure aurait été la création d'une Macédoine indépendante qui n'aurait pas tardé à prendre, entre les voisins qui s'y disputaient la prépondérance, sa personnalité et dont la seule existence aurait pu avoir un effet pacificateur entre les ambitions rivales, tout en donnant satisfaction aux populations. Mais les diplomates de cette génération semblent ignorer les peuples comme éléments de la politique ; il est très rare qu'ils en parlent dans leurs dépêches. On ne résout pas les difficultés en les niant pas plus qu'on ne sauvegarde la paix par l'éternel *statu quo.* Il me souvient d'avoir, en revenant d'un voyage dans les Balkans, parlé à Raymond Poincaré, au Quai d'Orsay, de l'indépendance de la Macédoine comme moyen de sauver la paix et d'avoir reçu de lui cette réponse : « Je n'ai pas de dossier là-dessus ». Un vrai diplomate doit avoir l'esprit constructeur et prévenir les difficultés, et non pas seulement les résoudre, le moins mal possible, au jour le jour: Descos, à Belgrade est plus sceptique, mais non plus constructif. Il ne croit pas « avoir rencontré une nature à la fois plus impulsive et plus bornée que la nature serbe » (n° 23). Ni Paléologue, ni Descos ne sont des esprits pondérés.

Cependant Aehrenthal, par sa note du 20 septembre 1907, (n° 178) pose la question de la Macédoine. On s'achemine vers la solution violente. C'est l'avis de Paléologue et de son collègue russe : seul le prince Ferdinand retient encore son peuple et les comitadjis (n° 219). Le problème se pose sous la forme de projets de chemins de fer qui s'entrecroisent : projet autrichien d'Uvać à Mitrovitza en direction de Salonique, pour lequel Aehrenthal annonce, par son discours du 27 janvier 1908, son accord avec la Porte ; projet russe du Danube à l'Adriatique (Nich-Antivari). Ce conflit de deux projets symboliques — car la réalisation n'est ni facile ni proche — suffit à exciter les passions et presque à mettre le feu aux poudres. L'initiative de l'Autriche jette le désarroi. Descos dépeint l'étonnement et l'embarras de son collègue russe (n° 281). Du n° 272 au n° 314 inclus, la plupart des pièces concernent les questions de chemins de fer dans lesquelles nous ne pouvons pas entrer. De Constantinople, Constans analyse finement la question de la réforme judiciaire (n° 320). Comparer avec la note de Vesnitch (n° 323). L'entrevue de Reval (10 juin 1908) entre Edouard VII et Nicolas II, venant après les accords du 31 août 1907 qui règlent les difficultés pendantes entre l'Angleterre et la Russie et renforcent la bonne entente France, Russie, Angleterre, a pour effet de consolider la paix mais non de résoudre les difficultés balkaniques. Il en est de même du voyage du Président Fallières et de Pichon à Reval du 18 juillet au 4 août (n° 416).

Mais voici que les événements se précipitent. Le 26 juillet 1908, c'est la révolution jeune-turque. De Salonique, Steeg décrit la joie populaire générale (n° 419) : révolution politique et morale qui bouleverse les données de la diplomatie classique. La révolution jeune-turque déclenche les événements. A l'entrevue de Buchlau le 15 septembre, Isvolsky et Aehrenthal, Ministres des Affaires étrangères des deux puissances liées par le traité de Mürszteg pour une politique de *statu quo*, s'aperçoivent que tout est changé (n° 448). Aehrenthal, plus fin, berne son collègue qui est surpris par l'annonce que l'Autriche est décidée à annexer la Bosnie-Herzégovine (3 octobre 1908). Ferdinand à Sofia déclare que, « cette fois, il est résolu à sauter le pas » (n° 470).

La Bulgarie proclame son indépéndance et Ferdinand reçoit le titre de roi. Isvolsky exaspéré, ronge son frein, cherche contre l'Autriche, que soutient l'Allemagne, une entente avec l'Italie et travaille à se ménager un succès dans la question des Détroits. Les Serbes, bafoués par l'Autriche, mal soutenus par la Russie, sont à bout de patience ; on s'achemine vers la guerre ; l'état-major de Vienne déclare que la route de Salonique ne passe pas par le sandjak de Novi-Bazar mais par Belgrade (lettre du commandant Girodon, notre attaché militaire à Belgrade) (n° 493). Les Grecs réclament l'annexion de la Crète. Le Monténégro se réconcilie avec Belgrade. On va vers la guerre. Le scandale de l'interview de Guillaume II dans le *Daily Telegraph* (28 octobre), qui exaspère l'opinion contre l'Empereur et fait craindre une grave crise intérieure, peut devenir une raison pour que Bülow cherche au dehors des dérivatifs et s'attache d'autant plus à soutenir l'Autriche dans son conflit avec la Russie. Isvolsky va à Berlin. Le 2 novembre il relate à Panafieu, chargé d'affaires à Pétersbourg, son entretien. « De mes entretiens avec Bülow il résulte que ce n'est pas seulement la question de Bosnie qui est en jeu, mais bien la question autrement grave du groupement des puissances et les conséquences qui peuvent en résulter. Le groupement qui s'est produit ces derniers temps et qui a réuni la Russie, la France, l'Angleterre et l'Italie — groupement dont la puissance est évidente — a éveillé les craintes de l'Allemagne. Et le prince de Bülow m'a dit de la manière la plus catégorique que, en présence d'une telle entente, l'Allemagne soutiendrait son alliée, l'Autriche-Hongrie, de toute manière et en toutes circonstances » (n° 525). La situation est, presque trait pour trait, celle qui reparaîtra en juillet 1914. Cette fois la Russie va céder. Si Guillaume II avait été plus fin et ses conseillers meilleurs psychologues, ils auraient compris que précisément parce que la Russie avait cédé une fois, elle ne pouvait pas reculer une seconde fois. La gît la lourde responsabilité de l'Empereur Guillaume dans la guerre.

Parmi les nombreuses pièces intéressantes qui ont rapport aux affaires d'Orient, il y a lieu de signaler un intelligent rapport du comte Benckendorff, ambassadeur de Russie à Londres,

à son gouvernement après la visite de Isvolsky à Londres le 12 octobre 1908, communiqué à Paris par Barrère (n° 569). En voici un passage où sont finement analysées la politique allemande et celle de l'Angleterre : « ...Cela est trop conforme à la politique que le prince de Bismarck a léguée à son pays : ménager la Russie, quitte à l'occuper en Orient ; pousser l'Autriche vers les Balkans afin que ces deux puissances s'y neutralisent ; montrer l'Afrique à la France si le manque d'esprit d'initiative ou la prudence de la démocratie française empêchent de l'entraîner vers des entreprises plus aventureuses ; en dernier lieu isoler l'Angleterre et la rendre suspecte à tous. Cela a longtemps très bien réussi, mais cela ne pouvait pas réussir toujours. Tout ce qu'on nomme la politique du roi Edouard mais qui est au fond le sentiment du pays, consistait à sortir de ce cercle vicieux, non pour se coaliser contre l'Allemagne, mais afin d'aplanir les difficultés entre les puissances jusque-là profondément divisées et de créer par concessions réciproques des ententes et des relations amicales destinées à empêcher les crises de dégénérer en hostilités. La première atteinte portée à cet ascendant immodéré a été l'alliance franco-russe ; la seconde l'entente franco-anglaise qui devait infailliblement entraîner une détente entre la Russie et l'Angleterre... ».

La politique aventureuse d'Aehrenthal constitue un danger grave pour la paix. Crozier, de Vienne, mande que l'Autriche se prépare à la guerre (n° 600, 7 janvier 1909) ; dans une autre lettre (n° 609) il signale les progrès de l'idée trialiste et le bon accueil qu'elle trouve dans l'entourage de l'archiduc François-Ferdinand. Le discrédit où ses « gaffes » avaient entraîné Guillaume II (n° 602, dépêche de Jules Cambon, 8 janvier) fait qu'il est moins qualifié pour modérer le vieil Empereur. Il n'a vraisemblablement pas tenu à l'archiduc héritier le propos qu'on lui a prêté : « Tu fais bien du bruit avec mon sabre ». On croit à la guerre pour le printemps (J. Cambon, n° 603). Aehrenthal froisse l'Italie que les fautes de Tittoni ont déconsidérée et qui a signé avec la France un arrangement secret. P. Cambon écrit à Paléologue une lettre pleine de vues justes et sages (n° 577). Bülow a le mérite de chercher à prévenir la guerre par une

entente avec la France et l'Angleterre. C'est l'explication psychologique de l'accord du 9 février sur le Maroc, mais le chancelier et « sa politique ondoyante et diverse » (J. Cambon, n° 620) sont très combattus : il est en rupture ouverte avec le Centre et les Polonais (n° 636). Mais Guillaume soutient l'Autriche ; et l'Autriche est prise d'une fièvre belliqueuse (n° 637).

Le volume se termine à la veille de la signature de l'accord du 9 février sur le Maroc et en pleine crise européenne à propos des Balkans. La guerre sera évitée par une reculade de la Russie. Isvolsky s'était mal engagé ; il se trouvait en porte-à-faux. Mais ce succès va achever de faire perdre aux Autrichiens le sens des réalités et la notion de leur propre faiblesse. Et lorsque, en 1914, ils s'engageront de nouveau dans les Balkans, le succès d'Aehrenthal montera au cerveau de Berchtold et troublera son entendement médiocre. Et Guillaume II ne comprendra pas que précisément parce que les Russes avaient une première fois mis les pouces, ils ne pourraient pas capituler une seconde fois devant l'Allemagne. Et la guerre sortira, comme il était prévu, des difficultés balkaniques.

Si l'on réfléchit à ces vingt mois si troublés, on constate que, en définitive, en côtoyant le drame on se garde d'y tomber. Pourquoi ? Le rôle des souverains, pour le maintien de la paix, apparaît ici très important. Durant cette période la volonté pacificatrice d'Edouard VII se révèle très efficace. Le roi n'est pas un génie constructeur, il ne prend pas d'initiatives audacieuses, mais il est doué d'un bon sens supérieur qui s'appuie sur une solide expérience des affaires ; il s'en sert avec tact et redresse au besoin la politique britannique ; il est fort parce qu'il ne cherche pas un succès personnel ; il est discret et efficace ; il possède cette connaissance des hommes qui s'acquiert surtout dans la société des femmes ; « l'oncle Bertie » sait donner à temps à son bruyant et agité neveu des satisfactions d'amour-propre, celle notamment d'être reçu en Angleterre non comme un étranger, mais comme un petit-fils de la reine Victoria. Il exerce à Madrid une heureuse influence pour une bonne entente avec la France au Maroc (n° 297). Il se sert avec efficacité de ses entrevues avec les chefs d'état, qui sont fréquentes durant

cette période, et très utiles. Il est très supérieur, comme diplomate, à Sir E. Grey. Mais en 1914, il ne sera plus là. Edouard VII cependant a soin de ne pas engager son pays. Lorsque le Président Fallières est reçu avec enthousiasme à Londres le 3 juin 1908, ses suggestions pour une alliance et pour l'accroissement de l'armée britannique restent vaines (n° 372), (Geoffray à Pichon). A Carlsbad, Clemenceau supplie vainement Edouard VII de créer une armée de terre (n° 435).

Guillaume II est agité et vaniteux ; son manque de tact et de finesse diplomatique apparaît dans la fameuse affaire de l'interview donnée au *Daily Telegraph* qui révèle son absence de jugement et de bon sens. Mais ses intentions, d'ailleurs variables, sont favorables à la paix. Il n'est pas un foudre de guerre et il sait qu'il sera obligé, en cas de conflit, d'obéir à ses généraux. Dans les affaires du Maroc, Jules Cambon nous le montre disposé à la conciliation. Au fond, il souhaite un rapprochement avec la France. Il écarte Holstein, Eminence grise qui représente la tradition bismarckienne, et fait confiance à Bülow, plus européen, plus porté à la modération. Plusieurs hommes d'état français, surtout parmi ceux qui dirigent le mouvement d'expansion coloniale, cherchent de leur côté, sur ce terrain, des possibilités d'entente avec l'Allemagne. C'est l'origine de la rencontre habilement préparée entre Guillaude II et Eugène Etienne. Voir n°s 50, 59, 66 et, au n° 79, le rapport sur l'entrevue par Jules Cambon, d'après le récit écrit par l'Empereur. Lui-même n'y assistait pas et ne laissa pas que d'en prendre quelque ombrage.

Il me souvient d'avoir à cette époque entendu de la bouche d'Etienne un récit assez différent. Guillaume II se mit en frais d'amabilité ; au cours d'une conversation très libre et sans protocole, l'Empereur exprima son désir d'une « alliance » avec la France et indiqua ce qui pourrait en résulter d'heureux pour l'Europe : « Sire, interrompit Etienne, vous voulez dire avec une France refaite ». — « Vraiment, Monsieur, vous avez fait ce rêve ? » répartit l'Empereur. Le mot porte loin. Les malheurs de l'Europe viennent de l'annexion de l'Alsace-Lorraine par le nouvel Empire allemand et de l'atteinte portée par là au droit des peuples. Bülow fait écrire dans la *Gazette de Voss* du 1er oc-

tobre 1908, un article sur le même thème : on ne peut pas toucher à la question d'Alsace-Lorraine, mais on peut en faire abstraction pour établir des rapports confiants et même certaines collaborations entre l'Allemagne et la France n° 380). L'Empereur, dans l'ensemble, en particulier dans les difficultés marocaines, est modéré, sinon toujours en paroles, au moins en actes. Nature complexe et impulsive, plus sensible qu'on ne le croit (J. Cambon, n° 636), il a exercé en somme une action modératrice. Il est évident que, d'une façon générale, les souverains dynastiques sont moins disposés à faire la guerre et moins obligés à la faire que les chefs temporaires et instables des démocraties et surtout que les dictateurs des démocraties fascistes ou révolutionnaires ; et ils sont plus qu'eux portés à regarder vers l'avenir même lointain. Ils deviennent souvent dangereux quand ils vieillissent trop — par exemple François-Joseph — et qu'ils sont servis par des incapables ou des imprudents. Ils le sont aussi lorsque, à d'excellentes qualités d'honnête homme, ils ne joignent pas le sens et l'expérience des grandes affaires. Tel apparaît l'infortuné Nicolas II. Pourquoi hélas ! lorsque les peuples ont besoin de Henri IV ou de Pierre-le-Grand, un destin cruel leur donne-t-il Louis XVI et Nicolas II ?

Parmi les ministres dirigeants, Aehrenthal sort de l'ordinaire, mais nous avons montré l'immensité de son erreur qui fut de se croire à la tête d'une nation unifiée comme la France ou l'Allemagne et de prendre des initiatives qui n'étaient pas permises à l'Autriche-Hongrie. Isvolsky apparaît maladroit et pusillanime. Tittoni est sévèrement et justement jugé par Barrère (n° 353, note). Schoen, dans les dépêches de Jules Cambon, apparaît comme un homme de bon sens, loyal et modéré, plus sûr que son chef le chancelier Bülow qui pourtant eut le mérite de rechercher une entente avec la France. En France, Clemenceau et Pichon ne manquent ni de perspicacité, ni de fermeté, par exemple dans l'affaire des déserteurs ; ils sont loyaux à l'alliance avec la Russie et ne font pas à l'entente avec la Grande-Bretagne de sacrifices disproportionnés. Ils savent qu'on ne peut même pas être « assuré des résolutions du cabinet de Londres ». (P. Cambon, n° 558, à propos d'un entretien de l'attaché mili-

taire avec Lord Esher, le dit). Ils sont servis par une admirable équipe de grands diplomates (1) qui font preuve de vigilance, de sagesse et de fermeté. Les deux postes essentiels de Berlin et de Londres sont parfaitement tenus par des hommes qui, le cas échéant, savent avoir leur franc-parler. Crozier, à Vienne, voit très clair. Le poste de Pétersbourg est moins favorisé ; Bompard ne réussit pas et l'amiral Touchard manque d'expérience.

A propos de Barrère et de son rôle à Rome, il est intéressant de signaler une discussion curieuse entre lui et Paul Cambon (n° 577, 3 décembre 1908). Il constate que les Italiens ont été au plus haut point irrités par les procédés du baron d'Aehrenthal. A l'entrevue de Desio, Tittoni et Isvolsky ont joué un rôle assez piteux (n° 573). Ce vif mécontentement de l'opinion italienne permet de se demander si, dans deux ans, lorsque la Triplice sera à renouveler, les Italiens ne chercheront pas à en sortir. Cambon dit que le Foreign Office ne le souhaite pas et qu'il faut se garder de les y inciter : « On considère l'Italie comme une source de faiblesse pour l'Allemagne et l'Autriche ; on craint surtout d'être embarrassé d'elle le jour où, sur nos conseils, elle aurait abandonné ses deux alliés. L'Italie est une puissance exigeante qui se sert de ses amis plus qu'elle ne les sert, l'Angleterre le sait, elle s'est toujours étudiée à l'utiliser sans se compromettre et sans contracter avec elle aucun engagement. Après avoir fait sortir l'Italie de la Triple Alliance, elle serait moralement obligée de sacrifier quelquefois ses convenances à celles du cabinet de Rome ; elle préfère conserver sa liberté d'action ». C'est aussi évidemment l'avis de notre ambassadeur à Londres. Barrère s'élève vivement contre cette opinion (n° 589, 20 décembre) « vraie dans ses prévisions, fausse dans ses conclusions » et il s'efforce de le montrer. Le ministre (Pichon) écrit en marge une petite note, il trouve la thèse Bar-

(1) Il faut en toute occasion souligner que ces grands « commis » qui servirent si bien la France à Algésiras et après, auraient été à la retraite si les lois actuelles avaient été en vigueur. Il n'en est guère de plus absurde que celle qui fixe la retraite des ambassadeurs à l'âge où ils sont en possession de l'expérience nécessaire à la gestion des grandes affaires.

rère « excessive ». Dans ce curieux débat, c'est P. Cambon et c'est le Foreign Office qui ont raison : l'événement l'a prouvé pendant la guerre de 1914. Me sera-t-il permis à ce sujet de rapporter un souvenir personnel ? J'étais, comme capitaine au 2e bureau de l'état-major de l'armée, de service de nuit, le soir où fut acquise la certitude que l'Italie allait entrer dans la guerre. Cette nouvelle me fut téléphonée vers minuit avec mission de la transmettre au G.Q.G., ce que je fis aussitôt. L'officier de service à Chantilly me remercia et ajouta : « Je ferai part de cette bonne nouvelle demain matin au général Joffre ; il va être bien content ». — « Eh bien, moi, mon cher camarade, repris-je, je ne suis pas content ». Je me nommai et j'ajoutai : « Je ne suis pas content, parce que l'Italie neutre nous était très utile. L'Italie alliée sera dangereuse. Elle sera battue ; nous serons obligés d'aller à son secours et, après la victoire, c'est elle qui aura tout fait et qui réclamera la plus forte récompense ». Si j'ai été prophète une fois dans ma carrière, c'est ce jour-là. Gabriel Hanotaux disait lui aussi : « Paix latine (1), non pas alliance latine ».

Il convient de conclure ces quelques appréciations en répétant que, durant cette période, il a manqué à l'Europe un génie constructeur ou la prévoyance d'un grand homme d'état, ou peut-être, plus simplement, la possibilité de faire entendre raison aux intérêts opposés et aux passions déchaînées.

René PINON.

(1) C'est le titre d'un de ses livres.

Aux approches de Munich

D'après les archives secrètes de la Wilhelmstrasse

A en croire les apparences, il n'y aurait plus rien de caché dans la conduite des affaires publiques ; le Président Wilson qui, en 1918, réclamait la suppression de la diplomatie secrète, aurait toute satisfaction. Jamais, en effet, on n'a tant publié de documents diplomatiques ; au début de ce siècle le Gouvernement français livrait au monde toute la correspondance de la fin du Second Empire pour montrer comment la France avait été acculée à la guerre de 1870. Vingt ans plus tard, le Gouvernement allemand entreprenait la publication de ses archives de 1871 à 1914 dans le but de laver le Reich de toute responsabilité dans le premier grand conflit mondial. Les Gouvernements anglais, français, autrichien répondaient par des publications analogues. Ainsi tout l'enchevêtrement des négociations paraissait en pleine lumière.

Aujourd'hui ce sont des Gouvernements étrangers qui, s'étant emparés au cours de la dernière guerre des archives diplomatiques allemandes, ont décidé de publier eux-mêmes les documents du pays vaincu. Ce travail considérable est mené conjointement par des professeurs américains, anglais et français. M. Maurice Baumont, professeur à la Sorbonne, est, dans cette équipe, le très scrupuleux et très expert représentant de la France.

Une introduction générale nous expose que les documents saisis remontent parfois jusqu'en 1867 et que la collection jusqu'au traité de Versailles en est complète ; il ne serait pas inutile de la colliger avec ceux qui ont été publiés par la Répu-

blique de Weimar à partir de 1920. La publication des documents concernant l'entre-deux-guerres (1919-1939) et la guerre elle-même demandera sans doute un très long délai. La Commission tripartite a déjà fait reproduire sur micro-films plus d'un million de pages. Comment classer et faire un tri dans cette énormité ?

La logique eût voulu que la publication pût débuter par les documents relatifs aux événements s'écoulant depuis le 11 novembre 1918 : ce jour-là le Reich bismarckien a capitulé ; on peut croire qu'il va s'effondrer, qu'une anarchie semblable à celle qui suivit la guerre de trente ans va se répandre dans toute l'Allemagne ; cependant, six mois après, le vaincu signe le traité de Versailles qui, s'il est un « diktat », est cependant un diktat amendé qui sauve l'essentiel : l'unité allemande telle que Bismarck l'a voulue. Il serait intéressant de suivre ensuite le processus de la destruction systématique du traité par une diplomatie d'abord prudente, puis audacieuse : vingt ans suffisent pour l'exécution de ce chef-d'œuvre diplomatique. Jamais la vieille maxime : *divide ut impera* n'a été mieux appliquée.

Cependant on a adopté une autre méthode. De même qu'on a récemment publié les cahiers du grand Maréchal Bertrand en commençant par l'histoire des six derniers mois de l'Empereur à Sainte-Hélène, parce qu'ils devaient retenir l'attention du public, de même, pour une raison identique, la publication des « archives secrètes de la Wilhelmstrasse » (1) commence, du moins dans l'édition française, au mois de septembre 1937. Curieux point de départ !

A cette date, il y a plus de quatre ans qu'Hitler est maître du Reich : déjà il s'est évadé de la solidarité de la Société des Nations, il a déchiré les clauses militaires du traité, est rentré sans coup férir dans la zone démilitarisée du Rhin le 7 mars 1936 : en dépit des protestations du Gouvernement de M. Sarraut, le canon allemand est braqué sur Strasbourg. Le ministère

---

(1) Tome I : *De Neurath à Ribbentrop* (septembre 1937 - septembre 1938). Tome II : *L'Allemagne et la Tchécoslovaquie* (1937-1938), 2 vol. in-8°, de 613 et de 633 pp., Paris, Plon, 1950 et 1951.

anglais a déconseillé toute action de représailles, et s'empresse de répondre à la nouvelle offre de négociations que le Führer lui fait en vue d'un nouveau pacte de garantie. M. Chamberlain ne cache pas sa sympathie pour le peuple allemand ; digne fils de Joë, il fait comprendre à plusieurs reprises à Ribbentrop (qu'Hitler lui a dépêché comme ambassadeur de confiance) qu'il faut opérer un étroit rapprochement anglo-allemand et qu'il est prêt à faire de sérieux sacrifices pour obtenir ce résultat. On comprend l'optimisme du Führer quand, dans un entretien secret du 10 novembre 1937, il fait le point de la situation en présence de Gœring, de von Neurath, des généraux von Blomberg et von Fritsch (1).

Cependant il n'a qu'une confiance mitigée dans les avances de Neville Chamberlain ; il sait l'opinion publique réticente, M. Eden, Ministre des Affaires étrangères, résolument hostile à un renversement des alliances ; il croit comprendre que les concessions que le premier anglais serait disposé à faire dans le domaine colonial se feraient sur le dos du Portugal ou même de la Belgique. (Une curieuse, mais discutable déclaration de Degrelle, le chef rexiste de Bruxelles, tendrait à faire croire que Chamberlain, en janvier 1940, refusait de garantir au roi Léopold le maintien de l'intégrité du royaume — Congo compris — sans doute parce qu'il pensait encore à conserver cette monnaie d'échange au cas d'une paix de compromis) (2).

Mein Kampf a déjà montré qu'Hitler désire une réconciliation avec l'Angleterre ; la France seule est l'ennemie irréductible ; l'espace vital allemand est situé à l'Est ; avant de le conquérir, il faut d'abord mettre la France hors du jeu. Le Gouvernement conservateur anglais est, par dessus tout, antibolchéviste ; l'Angleterre a, d'autre part, montré dans maintes circonstances qu'elle se désintéressait du sort politique de l'Europe centrale ; Lloyd George, d'accord en ceci avec Wilson, était tout disposé, dès 1919, à laisser faire l'Anschluss selon le principe sacré de la libre disposition des peuples ; on ne s'intéresse en

---

(1) *Arch. secr.*, t. I, p. 1.
(2) *Les Ecrits de Paris,* juin 1951.

Angleterre à la Pologne, à la Tchécoslovaquie que du point de vue économique. Hitler se persuade donc qu'il peut réaliser ses buts d'accord avec le Gouvernement de Chamberlain ; Ribbentrop le confirme dans cette idée. La question coloniale est la seule sur laquelle il pourrait y avoir des difficultés ; il faut donc la laisser provisoirement en sommeil.

Par contre, l'Anschluss et l'absorption de l'Autriche sous une forme à déterminer doivent être réalisés sans délai ; le temps dorénavant travaille contre le Reich ; si la Wehrmacht réclame quelques mois, voire quelques années pour que l'armée soit en état de se mesurer avec l'adversaire, Hitler fait remarquer qu'on peut prévoir « la paralysie de la France par la guerre civile », et qu'il faudrait aussitôt profiter de l'occasion.

A l'automne de 1937, pourtant la crise intérieure de 1936 avait évolué ; M. Camille Chautemps, tout en collaborant avec les socialistes, avait opéré un léger redressement. Restait la guerre civile espagnole qui entretenait avec l'Italie la tension qu'avait fait naître l'affaire d'Ethiopie. Gœring et le Führer considéraient cependant « qu'il convenait de songer à liquider » leur « entreprise militaire en Espagne » (1); entreprise qui leur causait plus d'embarras que d'avantages. Hitler ne se souciait pas, en effet, de satisfaire les ambitions italiennes dans la péninsule qui entraîneraient des réactions françaises et anglaises. Les « archives secrètes » montrent d'ailleurs, en maints endroits, en quel mépris les maîtres du Reich tiennent leurs alliés d'Italie.

Au début de 1938, les impressions de Hitler et de son entourage sur l'Angleterre sont très contradictoires. Une longue note du 2 janvier (2) laisse entendre que Ribbentrop a considéré l'abdication d'Edouard VIII comme un coup très dur pour l'Allemagne. Quand il apprend l'arrivée de Lord Vansittart au poste de secrétaire général du Foreign Office, il est plus inquiet encore. Par contre, la brouille de N. Chamberlain et de M. Eden le comble de joie. Il sait les bonnes dispositions du nouveau ministre Lord Halifax.

---

(1) P. 12, 10 novembre 1937.
(2) T. I, p. 121.

Le Führer se persuade à nouveau que l'Angleterre le laissera faire en Europe centrale, et, dès la fin de février, il donne des instructions qui inquiètent les hommes avertis. M. François-Poncet ne peut ignorer que certains mouvements de troupes s'opèrent. Il vient demander des explications (1) à von Neurath qui allait quitter la Wilhelmstrasse quelques jours plus tard. De cette visite le Ministre fait un récit intéressant : il déclare en effet à l'ambassadeur que la question d'Autriche est une affaire de famille qui ne regarde que les Allemands : « L'affirmation selon laquelle l'indépendance de l'Autriche serait garantie par des traités internationaux est inexacte ». Il n'ajoute pas, bien entendu, la protestation de M. François-Poncet qui lui rappelle l'existence des traités de Versailles et de Saint-Germain.

L'Ambassadeur d'Allemagne à Paris soutiendra quelques semaines plus tard à M. Delbos : « L'Anschluss est une question de famille », les traités de 1919 sont caducs et, le 3 mars, Hitler emploie même une formule qui ne manque pas de piquant dans une conversation avec M. Henderson : les tierces Puissances ne doivent pas plus s'immiscer dans le règlement des affaires allemandes que « l'Allemagne ne doit se mêler du règlement des rapports entre l'Angleterre et l'Irlande » !

On sait comment, huit jours plus tard, le Gouvernement allemand exigeait la démission du Chancelier Schusnig coupable d'avoir décidé un plébiscite sur la question de l'Anschluss et imposait la nomination de son agent Seiss Inquart qui, le 13 mars proclamait : « l'Autriche est une province du Reich allemand ».

Les nombreuses pièces publiées par les Gouvernements alliés n'apportent pas sur cet événement capital d'éclaircissements nouveaux : on s'attendait à Londres et à Paris à ce coup de force. N. Chamberlain et son entourage le trouvaient logique. Ils croyaient naïvement que Hitler satisfait n'aurait plus de revendications immédiates à faire valoir ; en France, M. Chautemps, à la veille de l'événement, avait pris soin de donner sa démis-

(1) P. 160. M. François-Poncet est très rapide pour cette période dans ses *Souvenirs* et ne donne aucune précision sur ses différentes démarches au cours des deux années tragiques.

sion, ce qui lui permettait de ne pas répondre aux appels désespérés du Gouvernement de Vienne. Cependant, dans les deux capitales, on sentait bien que la question des Allemands de Tchécoslovaquie allait se poser sans délai : il suffisait de regarder une carte pour constater que, si un même Etat comprend Vienne et Berlin, il est tenté de prendre la ligne droite pour rejoindre ces deux capitales, laquelle passe précisément par Prague.

Sur ce terrain, comme sur le précédent, Neville Chamberlain se vantait de pouvoir limiter les dégâts, et satisfaire l'adversaire en faisant accorder l'autonomie au territoire sudète comme si l'autonomie ne devait pas conduire aussitôt à l'indépendance et celle-ci au rattachement au Reich, comme si une Tchécoslovaquie démantelée pouvait être viable !

Hitler n'a d'ailleurs pas attendu d'être maître de Vienne pour commencer son action contre Prague. Dès son arrivée au pouvoir, il s'est abouché avec Heinlein et ne lui a pas caché son jeu. Un rapport d'octobre 1937 fait pendant à celui du même mois relatif à l'Autriche. Il rappelle comment Heinlein a demandé au gouvernement tchèque au mois d'avril l'autonomie des Sudètes, comme conséquence de la constitution d'un état fédéral tchécoslovaque. S'il est vrai que ce système fédéraliste était dans la logique, si la constitution helvétique était dans la normale d'un état formé de quatre races diverses, Masaryck et Benès avaient toujours répondu que le fédéralisme n'était possible que si chacune des parties de l'Etat était fermement décidée à y demeurer intégrée. Or ils savaient bien que l'autonomie demandée par les Sudètes n'était qu'un premier pas vers l'indépendance, puis vers le rattachement à l'Allemagne ; ni Hitler, ni Heinlein ne le dissimulaient. Le 28 mars 1938, au lendemain du succès triomphal de l'Anschluss, Hitler, recevant Heinlein lui faisait comprendre que le parti sudète devait « formuler à Prague des demandes qui fussent inacceptables pour le gouvernement tchèque... » (1) ; Heinlein a résumé sa façon de voir comme suit : « nous devons toujours avoir des exigences telles que nous ne

(1) 28 mars 1938, t. II, p. 113.

puissions pas obtenir satisfaction » ; le Führer approuva ce point de vue.

La passivité de l'Angleterre et de la France lors de la crise de mars 1938 ne pouvait qu'encourager Hitler. M. Paul Boncour, ministre des Affaires étrangères dans l'éphémère second cabinet Blum, avait déclaré à l'ambassadeur d'Allemagne qu'il considérait l'Anschluss comme une « chose acquise », et M. Welczeck, ambassadeur à Paris, s'était empressé de prendre acte de cet acquiescement. Mais, ajoutait le ministre français, la France était décidée à donner son appui à la Tchécoslovaquie au cas où elle serait attaquée. Le gouvernement allemand restait sceptique. Il relevait les premières attaques d'une certaine presse : sous la signature de M. Léon Garibaldi, un article de *Marseille-Matin* déclarait que « le peuple français n'était pas une chair à canon » ; M. de la Fouchardière dans *L'Œuvre*, d'autres dans *L'Action Française*, d'autres encore dans *La Liberté* qualifiait la Tchécoslovaquie d' « état mort-né ».

Au milieu d'avril, M. Daladier ayant pris la Présidence du Conseil, son ministre des Affaires étrangères, M. Georges Bonnet, avait renouvelé ses promesses d'appui à la République tchécoslovaque si elle était attaquée ; mais le 29 avril, au lendemain du jour où les ministres français s'étaient rendus à Londres, Lord Halifax avait tenu à faire savoir à Ribbentrop, devenu chef de la Wilhelmstrasse, que l'Angleterre n'avait contracté ni engagements, ni obligations militaires nouveaux.

A bon entendeur, salut ! Et le chef du Foreign Office avait même confié à M. Kord, l'ambassadeur du Reich, que « le mieux serait à coup sûr que les trois nations de souche commune, l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis fissent cause commune pour la défense de la paix » (1).

Quant au Gouvernement français, les documents saisis en Allemagne le représentent comme désireux de voir l'Angleterre faire pression sur le président Benès pour qu'il donne satisfaction le plus tôt possible aux demandes allemandes (2). D'autres

---

(1) T. II, p. 140.
(2) *Idem*, p. 143.

prêtent à M. Georges Bonnet une attitude assez différente de celle que l'intéressé s'attribue dans ses *Souvenirs* (1). Ils le donnent comme « l'homme de confiance des milieux économiques dirigeants, qui représente les éléments conservateurs du parti radical-socialiste » (2).

M. Welczeck, sortant de chez lui, le 1er mai, prétend même que le ministre a été jusqu'à « formuler son admiration pour l'ascension et les conquêtes de la nouvelle Allemagne ». La France finira par s'accommoder de l'Anschluss, mais est très décidée à ne pas laisser écraser la Tchécoslovaquie ; « la France et l'Angleterre sont prêtes à servir de médiatrices ». Hitler se convainc que MM. Chamberlain et Daladier veulent surtout éviter que l'U.R.S.S. intervienne en Europe centrale. L'ambassadeur Welczeck, avant que l'Anschluss ne fût accompli, avait rencontré M. Flandin, « avocat d'une politique d'entente avec l'Allemagne » (3) qui lui avait parlé du « communisme comme le pire ennemi de toute culture » et n'avait pas caché son inquiétude au sujet de la situation intérieure. C'était lui pourtant qui, en 1936, avait fait ratifier le pacte franco-soviétique, ratification qui, on s'en souvient, avait servi de prétexte à Hitler pour réoccuper militairement la zone rhénane. Mais la crise sociale du printemps de 1936, conséquence de la formation du front populaire, crise qui n'était pas résolue deux ans après, avait rendu les milieux gouvernementaux fort réservés vis-à-vis de Moscou. Et, plus encore, la révolution espagnole où les républicains, grâce à l'appui soviétique, avaient été annihilés par les communistes.

M. Bénès, lui-même, qui ne niait pas ses sympathies pour la Russie, se méfiait du gouvernement des Soviets et sentait bien que les démocraties franco-anglaises n'accepteraient vraiment qu'à la dernière extrémité de combiner une action commune avec Staline. M. Bénès prévoyait — même à l'automne de 1937 — s'il faut en croire le subtil von Papen, qu'une entente germano-russe n'était pas impossible et qu'il la redoutait car « elle signifierait

---

(1) G. Bonnet : *De Washington au Quai d'Orsay*, Genève, 1946.
(2) T. II, p. 143.
(3) T. I, p. 176.

le partage de l'Europe en deux sphères d'influence » (1). Curieuse prédiction, qui se rencontre avec celle de von Neurath lequel, dans une circulaire du 28 février 1938 (2), exposait à ses agents que le gouvernement de Paris tenait au pacte soviétique, car il savait bien que « si il l'abandonnait, l'Allemagne prendrait la place de la France comme partenaire des Soviets »... Il savait aussi « à quel point l'Allemagne était prête, le moment venu, à renouer avec la Russie, soviétique ou non ».

Le Quai d'Orsay et Downing Street s'attendaient-ils vraiment à pareil retournement de la politique allemande ? Pour qu'il eût lieu, il fallait d'ailleurs que la Russie s'y prêtât. M. Georges Bonnet n'était pas éloigné de le croire, d'accord en cela avec son éminent ambassadeur à Moscou, M. Coulondre.

Par contre, la Wilhelmstrasse considère M. Daladier, ainsi que le ministère anglais, hantés par le péril russe. M. Welczeck prétend que le Président du Conseil lui aurait prédit que « l'atrocité d'une guerre moderne dépasserait tout ce que l'humanité a pu voir jusqu'ici, signifierait la destruction complète de la civilisation européenne. Des hordes de Cosaques et de Mongols viendraient alors occuper les territoires dépeuplés et dévastés par la guerre et apporter à l'Europe une nouvelle culture » (3).

Or c'est dans ce mois de mai que la guerre parut le plus imminente : le 30, Hitler annonce l'opération « Vert » comme ne pouvant plus être retardée. « J'ai pris la décision irrévocable d'écraser la Tchécoslovaquie par une action militaire dans un proche avenir », et il nous annonce une action brusquée. Il espère que les Etats qui ont des revendications territoriales à l'égard de la Tchécoslovaquie se joindront à l'Allemagne, c'est-à-dire la Pologne et la Hongrie ; « selon toute probabilité, il faut s'attendre à voir la Russie essayer de secourir militairement la Tchécoslovaquie surtout par son aviation ».

Cependant, sur les instances des chefs de la Wermacht, il accepte l'ajournement de l'attaque brusquée qu'il désire impa-

(1) *Op. cit.*, t. I, p. 46.
(2) *Op. cit.*, t. II, p. 85.
(3) *Op. cit.*, p. 197, 23 mai.

tiemment. La proposition de Chamberlain d'envoyer un enquêteur en Bohême ne laisse pas de le contrarier vivement ; il fait, bien entendu, contre fortune bon cœur, et ne laisse rien paraître de ses sentiments.

Ribbentrop ne doute pas que Lord Runciman ne soit convaincu par Heinlein de la justice de la cause sudète. M. Coulondre, dans ses *Souvenirs*, (*De Staline à Hitler*), si courageux et si francs, représente l'ami du premier ministre anglais comme un homme « glabre, impassible, sanglé dans une jaquette noire, la tête penchée au sommet d'un immense col droit ; il semblait être tombé d'une page de Dickens et se ressentir de sa chute ; on le voit mal, dit-il, dans le rôle d'amiable compositeur ».

Arrivé à Prague le 3 août, Runciman n'est pas long en effet à laisser entendre qu'il faut accorder aux Sudètes l'autonomie qu'ils demandent ; l'atmosphère devient de plus en plus fiévreuse à Berlin où le parti prépare pour le début de septembre le congrès de Nuremberg. Hitler harangue ses troupes avec sa violence coutumière ; il entre en transes ; il magnétise la foule par un phénomène qui frappe tous les observateurs impartiaux. Dans une pareille atmosphère, une allumette suffit à tout enflammer. A Londres, à Paris on cherche fiévreusement le moyen de donner pacifiquement satisfaction à celui qui, tel jadis Guillaume II, fait blanc de son épée. M. Bonnet, recevant le 2 septembre l'ambassadeur du Reich, croit devoir couvrir de fleurs le Führer (1) : il compte dit-il, « parmi les admirateurs sincères de ce dernier ; le Führer a, sans effusion de sang, ouvert la voie à un relèvement grandiose de l'Allemagne, il a réalisé son programme d'une manière que personne n'eût tenue pour possible avant la guerre mondiale » (2). Il faut qu'il l'achève « dans une évolution pacifique des choses, par voie de révision des traités de paix et grâce à une entente avec la France et l'Angleterre. Un tel couronnement (aurait ajouté le ministre français) consacrerait le Führer comme le plus grand homme d'état du siècle. Lui-même, Bonnet,

(1) *Op. cit.*, t. II, p. 392.
(2) Ces trois derniers mots sont étranges. On ne pouvait pas, en effet, prévoir en 1914 (avant la guerre mondiale) ni la défaite de l'Allemagne, ni son relèvement.

n'a pas de plus cher désir, une fois cette tâche accomplie, que de voir le Führer à Paris, comme hôte du gouvernement français où l'attendrait cette fois un accueil enthousiaste » (!).

Est-ce de la bonne politique que d'exciter ainsi l'orgueil d'un homme qui n'en manque pas ? Pourquoi passer condamnation sur toutes les violations d'un traité signé pour assurer la sécurité de la France ? M. François-Poncet est plus judicieux quand il déclare à Ribbentrop que « la France est prête à de grands sacrifices, mais ne veut pas perdre la face aux yeux du monde ». Quand l'ambassadeur d'Angleterre développe la même idée, Ribbentrop trouve une réplique inattendue : « l'alliance des François avec les Tchèques était tout à fait immorale, parce qu'elle était basée sur l'esprit de Versailles et qu'elle visait à l'établissement d'une hégémonie pleinement injustifiée ; donc l'honneur de la France ne pouvait pas être en jeu » (1). A ce stupéfiant raisonnement on ne dit pas quelle réponse fit le représentant de la Grande-Bretagne.

On sait comment le 13 septembre, M. Chamberlain, se rendant compte de l'imminence du coup de force hitlérien contre la Tchécoslovaquie, se décide à demander une entrevue à Hitler, et comment ce vieillard s'humilie en se rendant au camp du Führer, au nid d'aigle de Berchtesgaden. Le chargé d'affaires allemand à Londres décrit le 15 septembre l'enthousiasme britannique devant la démarche du premier ministre : « les journaux n'exagèrent pas quand ils disent que hommes et femmes ont pleuré de joie dans la rue ».

Cependant M. Chamberlain ne reçut pas à Munich, ni auprès du Führer, l'accueil que son geste généreux pouvait lui faire espérer ; ce geste était une preuve de faiblesse et la faiblesse de l'adversaire n'a jamais arrêté l'agresseur. Cependant Hitler dissimula une fois de plus l'étendue de ses ambitions ; il feignit de vouloir se contenter de l'annexion immédiate du pays des Sudètes. Il affirma alors à son interlocuteur que, ceci fait, il n'aurait plus aucune revendication à poser en Europe. Neville

(1) *Op. cit.*, t. II, p. 397, 3 septembre.

Chamberlain se contenta d'une promesse qu'il sentait bien fallacieuse et il se réjouit du compromis de Munich.

Les documents publiés par la commission des historiens n'apportent aucune lumière nouvelle sur le drame fameux qui s'est déroulé dans la capitale bavaroise. Ils montrent seulement comment les agents allemands encouragèrent les gouvernements de Varsovie et de Budapest à profiter de la circonstance pour revendiquer à leur tour les parties de la république vaincue qui fussent à leur convenance. C'est ainsi que le colonel Beck, en réclamant la cession immédiate de Teschen, donna le coup de pied de l'âne qui souleva l'indignation générale en France et aussi en Russie. La revendication hongroise était plus vaste. Il s'agissait en réalité de séparer la Slovaquie de la Bohême pour la faire passer sous l'influence du gouvernement de Budapest. Hitler était bien décidé à opérer ce démembrement, mais à son profit et au moment voulu.

L'opération de Munich se fit sans la Russie ; c'était en réalité la première application du « pacte à quatre ». L'U.R.S.S. fut exaspérée de cette exclusion voulue par les quatre négociateurs, M. Potiemkine ne le cache ni à l'ambassadeur allemand ni à M. Coulondre : « Mon pauvre ami qu'avez-vous fait ? Pour nous, je n'aperçois plus d'autre issue qu'un quatrième partage de la Pologne » (1). Ainsi donc la France, et par son truchement l'Angleterre, étaient une fois de plus prévenues de cet imminent renversement des alliances.

Il faut souhaiter que les prochaines publications des archives de la Wilhelmstrasse nous apportent quelques précisions sur la façon dont le pacte germano-soviétique se négocia.

Pierre Rain.

(1) Coulondre : *De Staline à Hitler*, p. 164.

MARIO TOSCANO

LA GUERRE DIPLOMATIQUE EN EXTREME-ORIENT (1914-1931) (1)

L'Extrême-Orient n'a cessé depuis la fin de la seconde guerre mondiale de se maintenir au premier rang des préoccupations des diplomates. On n'en lira qu'avec plus d'intérêt l'important ouvrage qu'un savant italien a récemment publié sous ce titre : *Guerra diplomatica in Estremo Oriente (1914-1931)*.

L'auteur, M. Mario Toscano, né à Turin le 3 juin 1908, est professeur d'Histoire des Traités et de Politique Internationale à l'Université de Cagliari. Conseiller historique au Ministère des Affaires Etrangères, il est Vice-Président de la Commission chargée de la publication des documents diplomatiques italiens de 1861 à 1943. Son livre se fonde sur la connaissance de nombre de pièces inédites empruntées aux Archives du Foreign Office, du Quai d'Orsay, du Palais Chigi, américaines, russes, chinoises et japonaises. Il comporte d'intéressantes annexes et un index des noms de personnes qui en facilite la lecture.

L'objet qu'il s'est proposé est l'étude des *traités des 21 demandes* dont il expose les précédents immédiats, la négociation, le contenu et les vicissitudes auxquelles a donné lieu

(1) Mario Toscano, *Guerra Diplomatica in Estremo-Oriente (1914-1931). I trattati delle ventun domande.* « Biblioteca di cultura storica », 2 vol. di comples, pp. 936 etre cartine f. t. L 5.400, Giulio Einaudi editore, Torino, Corso Umberto, 5 *bis*, 1950.

leur application jusqu'à 1931, date qui correspond au début de l'occupation nippone en Mandchourie, marque la fin de la lutte diplomatique, nous dirions aujourd'hui de la guerre froide, et le commencement des opérations militaires.

Mais qu'entend l'auteur par les traités des 21 demandes ? « C'est, dit-il, l'ensemble des accords souscrits à Pékin le 25 mai 1915 par l'envoyé du Japon Eki Hioki et par le Ministre des Affaires étrangères de la République Chinoise Lu Cheng-hsiang qui constituent, ce que communément, quoique improprement, on a coutume de désigner sous cette dénomination synthétique, compte tenu du nombre initial des demandes japonaises réduites successivement au cours des négociations ». M. Mario Toscano s'est proposé de montrer que tout en ayant perdu, dès avant 1941, une grande partie de leur efficacité juridique, les accords de 1915 représentent le point de départ de la politique japonaise tendant à la création d'un « ordre nouveau et d'une sphère de prospérité dans la plus grande Asie Orientale ».

Dans son beau livre sur *La Question d'Extrême-Orient de 1840 à 1940* (1), M. Pierre Renouvin a analysé le traité des vingt et une demandes (2). Nous ne pouvons que nous référer à son excellent ouvrage. Ce qu'il a résumé en quelques paragraphes, M. Toscano le présente en huit cents pages nourries de documents et de faits. Après avoir précisé les données de la politique japonaise, il consacre quatre chapitres substantiels aux négociations de Pékin (18 janvier au 25 mai 1915). Sa conclusion fait le bilan des résultats obtenus qui pour la Chine comme pour le Japon comporte un actif et un passif (3). C'est l'objet du premier volume ; le second, dans lequel je relève une trentaine de pages relatives à la politique de la France, comporte deux parties, l'une relative aux réactions de l'opinion publique vis-à-vis des traités de Pékin, l'autre à leur application.

« Accoutumés pendant longtemps à considérer les problèmes politiques de l'Asie Orientale quand ils ne nous étaient pas étran-

---

(1) 1 v. in-8°, 442 p., Paris, Hachette, 1946. Il en a été rendu compte ici même sous la signature de M. Pierre Rain, *R.H.D.*, 1947, pp. 138 et s.
(2) Pp. 288 et s.
(3) Pp. 427-428.

gers, dit M. Mario Toscano, comme liés dans leur solution à la volonté d'Occident, tout à coup nous nous sommes aperçus que non seulement leur contrôle nous avait échappé mais que notre destin est en grande partie lié aux développements futurs de la situation en Extrême-Orient... Après une parenthèse de sujétion à l'Europe, l'Asie reprend son propre chemin. »

Pour le savant professeur italien, le traité des vingt et une demandes de 1915 représente un tournant décisif. C'est pourquoi il s'est attaché à nous le faire connaître minutieusement dans ses origines, son texte et ses applications, en juriste, en politique et en historien. Son ouvrage représente assurément une contribution importante à la connaissance des événements diplomatiques de notre temps.

René DOLLOT.

Commémorations

Camille BARRÈRE [1]

(1851-1940)

Il y a cent ans, le 10 octobre 1851, Camille Barrère naissait à la Charité-sur-Loire ; il y en a onze qu'il nous a quittés, dernier survivant d'une illustre triade à laquelle il serait injuste de ne pas associer J.-J. Jusserand, sans doute un peu moins connu parce qu'il a servi hors d'Europe. Depuis lors sa réputation n'a cessé de grandir. Il manquait pourtant à sa gloire la consécration d'un témoignage circonstancié venu d'Italie. L'originalité de la biographie de M. Enrico Serra, directeur d'un hebdomadaire qui bénéficie d'une légitime réputation : *Relazioni Internazionali,* est d'avoir été composée par un historien du pays où s'est exercé l'essentiel de l'activité de M. Barrère et où elle a été aussi le plus discutée (2).

(1) Enrico Serra (Dott. Prof. Enrico Serra, Capo Uffico Studi dell Istituto per gli Studi dell Istituto per gli Studi di Politica Internazionale), *Camille Barrère e l'Intesa Italo-Francese,* P. refazione di Carlo Sforza; 1 v. in-8°, 389 p., Milano, Dott. A. Giuffré Editore, 1950, Facolta di Giurisprudenza della Université di Milano, VIII.

(2) Comment ne pas rappeler ici la récente notice lue par M. Léon Noël à l'Académie des Sciences Morales et Politiques (V. dans la *R.H.D.* de 1948, pp. 255-257, le compte rendu de M. Pierre Rain), où l'éminent Ambassadeur rendait à son prédécesseur le plus pertinent hommage. Mais il ne s'agissait cependant là que d'un éloge rituel dont ont également bénéficié les émules de M. Barrère, Paul Cambon et J.-J. Jusserand, dans la même section de l'Institut, Jules Cambon à l'Académie Française. Si cependant d'importants volumes avaient été consacrés aux anciens Ambassadeurs à Berlin et à Londres, livres que la piété familiale avait inspirés sans d'ailleurs en compromettre l'impartialité, pas plus, croyons-nous, que leur collègue de Washington, ils n'avaient été l'objet d'études d'ensemble dans les pays de leur résidence.

L'ouvrage est de tout point remarquable et mériterait d'être traduit en français. Si les recueils diplomatiques ont fourni à l'auteur le fond de sa documentation, il n'a cependant rien négligé des publications intéressant son sujet, sur lesquelles d'abondantes notes nous apportent d'utiles références. Enfin, il a eu le rare privilège d'avoir accès aux Archives Visconti-Venosta et d'être admis à consulter les lettres de Giulio Prinetti à sa sœur Giulia.

C'est le rôle de M. Barrère dans l'établissement de l'entente italo-française que, nous conformant d'ailleurs au plan de M. Serra, nous nous attacherons surtout à dégager. L'idée l'avait préoccupé dès avant son envoi à Rome où il devait représenter la France pendant vingt-sept ans. Au temps de sa mission à Munich qui s'étend de la fin de 1888 au printemps de 1904, il estimait déjà que « dans la Triple Alliance, le point faible était l'Italie et qu'il *faudrait désespérer de la diplomatie si elle n'arrivait pas à détacher ce pays du faisceau dirigé contre nous* ». Il était arrivé à cette conclusion en observant qu'au delà des Alpes « la Triple Alliance pouvait compter sur le concours de la monarchie de Savoie (roi Humbert) et des milieux entourant le souverain tandis que l'expérience tendait à démontrer que la faveur populaire s'éloignait d'elle » (1).

On voit qu'il avait l'idée précise de l'œuvre à accomplir lorsqu'il s'installa au Palais Farnèse dans les premiers jours de 1898. Elle lui sera facilitée par les changements qui sont intervenus dans la direction de la politique italienne sous l'impulsion du marquis Visconti-Venosta, le meilleur Ministre des Affaires étrangères de la Troisième Italie. Parlant de lui à propos du discours qu'il avait prononcé pour la justification des accords du 28 septembre 1896 sur la Tunisie, Gabriel Hanotaux, titulaire du Quai d'Orsay, disait à l'Ambassadeur, Comte Tornielli : « On a senti, dès que le marquis Visconti est rentré au gouvernement, que vous aviez enfin un Ministre des Affaires étrangères... » (2). Je cite le propos parce que M. Serra l'emprunte

(1) Serra, *l. c.*, p. 35.
(2) Cité par Serra, p. 51.

aux Archives Visconti. Alors qu'il aurait pu se trouver vis-à-vis d'un triplicien de stricte observance, Camille Barrère va avoir en face de lui avec le disciple de Cavour, plus tard, à un moindre degré avec Giulio Prinetti, des partenaires de qualité.

L'accord du 28 septembre 1896 avait si bien marqué le tournant décisif que Visconti-Venosta pouvait écrire à Luzzatti le 30 septembre 1898 — Barrère avait été nommé à Rome le 29 décembre 1897 — qu'il représente « le coup de barre donné à la barque de notre politique extérieure » (1). Ce qu'il avait été dans le domaine politique, le traité de commerce du 21 novembre l'est sur le terrain de l'économie. Tirant les conséquences de ces conventions, le rôle de Barrère consistera d'abord à réaliser un programme minimum dont l'avantage sera « de lier l'action de l'Italie en certains domaines déterminés, d'éviter des causes de frictions et de complications entre les deux pays. Il devait en outre permettre, avec le temps, cette lente corrosion des liens de la Triplice peu à peu vidée de sa substance, ce qui était le noyau du programme maximum de l'Ambassadeur. Perspectives suffisantes, ajoute M. Serra, pour inciter à agir un homme qui se sentait et était un négociateur né » (2).

Il le prouve au cours des pourparlers dont l'aboutissement sera l'échange de notes Visconti Venosta des 14-16 décembre 1900 qui constatait la solidarité de la question du Maroc et du problème tripolitain. « Les avantages que la France tirait du traité, écrit M. Serra, apparaissaient très grands. Ce n'était pas seulement la main libre au Maroc, comme la plupart semblaient le croire, ce qui représentait toutefois déjà une conquête, étant donnée la renonciation de l'Italie, puissance plus directement intéressée à faire valoir ses droits ; c'était en outre une renonciation mal équilibrée en raison du caractère improbable d'une immédiate action italienne sur la Tripolitaine. Et là n'était pas seulement la solution d'une des questions les plus importantes pour l'avenir des rapports italo-français. Mais c'était aussi et

(1) Serra, *l. c.*, p. 51.
(2) Serra, *l. c.*, p. 69.

surtout l'annulation de la partie méditerranéenne de la Triple Alliance » (1).

Ces mêmes qualités dont l'Ambassadeur a fait preuve deux ans plus tôt, s'affirment dans les accords Prinetti-Barrère du 30 juin 1902 dont, à la veille de la première guerre mondiale « un triplicien comme San Giuliano devait reconnaître qu'ils conservaient intacte leur valeur en concordance avec la Triplice » (2). On sait qu'outre la confirmation des engagements relatifs à la Tripolitaine, à la Cyrénaïque et au Maroc, ils précisaient les conditions dans lesquelles en cas d'agression les deux pays devaient garder la neutralité. « L'histoire a démontré, a écrit M. Serra, qu'ils fonctionnèrent aussi bien pour l'Italie que pour la France » (3).

Une étude attentive des négociations d'ordre économique apporterait d'autres preuves de la souplesse du jeu de l'Ambassadeur, qu'il s'agisse des échanges commerciaux ou de l'admission à la cote d'un emprunt italien sur la place de Paris. Ici encore il devait trouver un partenaire à sa taille dans Luigi Luzzatti.

Nous avons vu que dix années avant sa venue à Rome, il constatait déjà le divorce croissant de l'opinion publique italienne et de la Triple Alliance. Le journaliste expérimenté qu'il avait été ne devait jamais rien négliger pour agir sur l'esprit public italien. La visite romaine du Président Loubet — c'en est l'exemple le plus notoire — qui présentait de si notables difficultés, apporte un témoignage éclatant de sa maîtrise. On comprend dans ces conditions sa susceptibilité à l'égard de tout ce qui pouvait compromettre les résultats d'une action à laquelle on n'a pu reprocher que d'être parfois un peu voyante.

Elle ne connut pas de repos jusqu'aux jours critiques de 1914 et de 1915 qui consacrèrent l'œuvre du grand diplomate. M. Serra retrace minutieusement le rôle de l'Ambassadeur dans cette période capitale faisant tout au long de son bel ouvrage,

---

(1) Serra, p. 100.
(2) Serra, p. 161.
(3) Serra, p. 161. V. aussi p. 151.

en politique, en juriste et en historien le départ des responsabilités.

Camille Barrère eût pu n'être qu'un négociateur isolé. Sa fortune a voulu qu'il fît partie de ce qu'on a justement appelé « l'équipe sans rivale », qui ne fut pas seulement « une espèce d'alliance morale, de communauté de pensée et d'action réciproque dans le domaine des calculs diplomatiques », à laquelle Delcassé servait de centre de gravité, mais aussi une école bien différenciée qui honore la diplomatie de tous les temps. Il lui appartînt d'adapter la grande tradition diplomatique française à de nouvelles conditions et à un milieu transformé, issu de la défaite de 1870 et de la Commune. Et il sut le faire avec un luxe de moyens étourdissants et avec un succès si brillant qu'il est généralement considéré du plus grand intérêt de l'étudier aussi du point de vue de la technique diplomatique ».

« De l'immortel « triumvirat » formé par Paul et Jules Cambon et par Barrère, le dernier est celui qui se prête le mieux à une enquête de ce genre, soit parce qu'il se trouva « placé au poste le plus délicat du monde, dans un milieu fier et justement susceptible » (l'auteur cite ici M. Charles-Roux) (1), soit, surtout, par sa nature exubérante plus facilement contrôlable dans ses mérites et dans ses défauts » (2).

Son action personnelle fut incomparable — il suffit pour s'en rendre compte de l'opposer à celle de ses prédécesseurs (3) ou de ses adversaires — mais elle ne put s'exercer avec une efficacité si certaine que par suite d'un ensemble de circonstances exceptionnellement favorable. La moindre ne fut pas d'être associé pendant sept ans à la politique de Delcassé, héritier comme lui de la tradition de Gambetta. L'amitié qui unissait les deux hommes lui rendra plus facile la collaboration avec un ministre qu'il conseille sans timidité autant qu'il en exécute fidèlement la direction. Et ce fut également le fait d'une faveur unique de la destinée que la présence à Berlin et à Londres de Paul et

---

(1) Fr. Charles-Roux : l'*Œuvre Diplomatique de Camille Barrère*, « Revue des Deux Mondes », 15 mai 1951.
(2) Serra, p. 357.
(3) Serra, pp. 68 et 69, sur De Mouy et Decrais.

Jules Cambon dont la diplomatie se conjugue avec la sienne. Aucun d'eux n'est issu de la carrière et peut-être faut-il voir dans leur indépendance le résultat d'une formation plus libre. Mais tous trois en avaient accepté les meilleures traditions et nul plus que lui ne se tint éloigné de cette démagogie de la parole, caractéristique de notre temps (1).

Les dons de l'Ambassadeur l'auraient moins servi s'il n'avait trouvé à Rome des partenaires qui savaient qu'en servant les intérêts de la France, il ne cherchait pas à porter préjudice à ceux de l'Italie. C'est ce qui explique que dépassant de loin les initiatives d'un diplomate ordinaire, il ait pu suggérer à la Consulta lors de la Conférence d'Algésiras le choix d'un Visconti Venosta ou faire maintenir à l'écart de négociations qu'il menait à Rome un Ambassadeur à Paris suspect d'hostilité à la France, le Comte Tornielli.

Constatant ces faits, j'ai déjà répondu à une question que se pose M. Serra. Camille Barrère fut-il un ennemi de l'Italie ? Salandra et Nitti l'ont fait entendre. M. Serra estime qu'on ne saurait l'affirmer, « parce que son attitude révèle presque toujours une large compréhension des intérêts de l'Italie ». Si son attitude s'explique plus par calcul politique que par instinctive sympathie, il n'y a pas lieu d'en être surpris, s'agissant d'un poste diplomatique où des rapports amicaux entre deux pays ne s'établissent d'une manière durable qu'autant qu'ils reposent sur un solide réseau d'intérêts réciproques. L'habileté du diplomate doit tendre à rechercher un point d'équilibre entre des intérêts opposés, non pas à les forcer en sa propre faveur » (2). Préfaçant le volume, le Comte Sforza qui a bien connu l'ancien Ambassadeur auquel, nous le savons, il inspirait une estime particulière et sur lequel il émet quelques remarques pertinentes, écrit à son tour : « C'est la partie essentielle de l'œuvre de Barrère qui doit être envisagée : les Italiens devront la rappeler avec gratitude et respect ; les Français avec une gratitude et un

(1) V. sur les inconvénients résultant du manque de secret dans les négociations diplomatiques, pp. 299, note 6, et 316, note 60.
(2) Serra, p. 177.

respect encore plus profonds : en fait, les événements devraient leur avoir fait sentir combien grande fut l'œuvre du plus fameux ambassadeur de France en Italie » (2).

René DOLLOT.

---

(2) Serra, pp. 9-10.

LETTRE DE BARBÈS A LAMARTINE (1)

Donjon de Vincennes, le 15 juin 1848.

CITOYEN,

J'avais lu seulement le *Moniteur*. J'ignorais que vous m'eussiez nommé dans votre discours du 12 juin. J'ignorais surtout qu'on vous accusât d'avoir conspiré avec moi, mais vous avez cru devoir vous en défendre, force m'est aussi d'ajouter à votre justification quelques mots (2).

En 1839, le lendemain du soir où je fus condamné, ma sœur accourut auprès de vous, elle ne vous connaissait pas, mais comme guidée par son instinct (3), elle venait vous prier, entre tous de l'aider à me sauver la vie. Vous l'accueillites avec une bonté qu'elle m'a racontée bien souvent, vous lui dites de ces paroles de cœur et de génie qui réconfortent, et grâce à vous, elle parvint jusqu'à celui de qui dépendait en ce moment, officiellement ma tête (4).

Ce que je craignais par dessus tout, c'était cette demande en grâce.

---

(1) La *Revue d'Histoire Diplomatique* a publié, il y a deux ans, à l'occasion du Centenaire de la Révolution de 1848, quelques pages relatives à la *Correspondance de Lamartine* (1949 : 217-222). Nous avons pensé que la lettre d'Armand Barbès au Chef du Gouvernement Provisoire ajoutait quelques traits intéressants à la noble physionomie de l'homme d'Etat poète et contenait aussi sur le communisme de curieuses remarques. Nous remercions M. Maurice Bérard, qui possède l'original de cette lettre, d'avoir bien voulu nous la communiquer en l'accompagnant d'un commentaire exhaustif.

(2) Dans son discours du 12 juin, prononcé à la tribune de l'Assemblée, Lamartine reproche à la presse de le calomnier quand elle l'accuse d'avoir conspiré « avec ceux que vous aurez bientôt à juger pour ce crime du 15 mai ; je conspire avec Blanqui, Sobrier (Barbès). Eh oui sans doute j'ai conspiré avec ces hommes... savez-vous comment j'ai conspiré ? J'ai conspiré comme le paratonnerre conspire avec la foudre pour en dégager l'électricité... » (*Trois mois au pouvoir*, Paris, M. Lévy, 1848, p. 398).

(3) Mme Augusta Carlès.

(4) Le Roi Louis-Philippe.

Ma sœur avait agi sans m'en rien dire, contre ma volonté formelle. Mais de même que j'appréciais l'énergie des sentiments qui la poussaient, je me sentis aussi plein de reconnaissance non pas, pour le répéter en passant, envers l'homme dont une lettre de l'ex-princesse Clémentine vantait, à tort dernièrement, la soi-disant clémence un peu forcée, mais pour votre généreuse intervention. Je la trouvais d'autant plus méritoire que vous vous sentiez, en ce temps, l'ennemi politique de mon parti et que je vous savais, d'autre part, assez fier pour ne vouloir vous lier par aucune faveur demandée avec le détenteur du pouvoir.

Depuis ce jour donc, je fus, s'il m'est permis de me servir de ce mot, votre ami. De ma prison, je suivais avec un palpitant intérêt tous les pas de votre carrière, additionnant avec bonheur dans mon âme tous ceux qui vous rapprochaient de la démocratie et, lorsqu'enfin, je vous vis en acclamer les principes dans votre beau livre des *Girondins* (1), j'éprouvai un tel mouvement d'exaltation que, surmontant la timidité qui m'en avait jusqu'alors empêché, je vous écrivis (2).

Peu de mois ont séparé cette dernière époque de notre révolution de février. Le peuple vainqueur vous nomme membre du gouvernement de la République et moi, me voyant mettre en liberté par un ordre où votre nom figurait, je bénis encore plus la victoire qui faisait rayonner une nouvelle fois votre vie dans la mienne par un nouveau bienfait.

Ce sont ces sentiments que j'eus hâte d'aller vous exprimer en arrivant à Paris (3). Ils étaient bien sincères, mais vous, lorsque de votre côté, vous me traitiez en ami, est-il vrai que vous eussiez le plan calculé de séduire mon opinion, de me rendre moins démocrate que je ne suis ? Oh ! non, votre bouche l'a dit ; mais votre noble cœur n'est pas descendu à cette idée. Mon opinion, c'est mon seul trésor, je l'ai conservé intact sous les coups de la monarchie, c'est elle qui m'a fait vivre jusqu'à pré-

(1) Les *Girondins* ont paru en 1847.

(2) De Nîmes.

(3) Lamartine a raconté dans le détail les visites que Barbès lui fit en 1848. Voir *Histoire de la Révolution de 1848*, Paris, 1849, II, pp. 143-148, 239 et 251. D'après Lamartine, Barbès était disposé à la modération, mais il retomba sous l'influence des extrémistes et se compromit en mai 1848.

sent, m'en enlever quelque chose, ce serait être plus cruel que le roi, ce serait, passez-moi le mot, une sorte de vol et d'homicide, aussi j'en jure par votre grande âme, vous n'avez jamais conçu un tel projet. Vous vous êtes calomnié vous-même en le disant. Non ! non ! vous conversiez loyalement, sans arrière-pensée avec moi, parce que vous m'aimiez comme on aime lorsqu'on est bon, même les êtres les plus infimes à qui on a fait du bien.

Moi, je conspirais, dites-vous et contre un conspirateur, tout n'est-il pas permis ? conspirer ! ...mais je ne descendrai pas, moi non plus, à me défendre de cette inculpation ; tout ce que je tenais à rendre public, ce sont les services que vous m'avez rendus. Moi, en retour, j'aurais donné de mon sang pour vous voir entrer dans une voie plus fermement démocratique. Communiste ! ce mot vous effraye, mais c'est du haut de cet idéal que l'on peut dominer la situation présente et la résoudre *pacifiquement*. La bourgeoisie, quoi qu'on fasse, périra comme caste et la propriété privée aussi. Et l'homme, qui avec votre talent se dévouerait à organiser en regard de ces deux mots la vie future de la nation, serait le plus grand homme des temps modernes.

Vous pouviez l'être comme républicain et comme ami de votre gloire, j'ai l'âme navrée que vous ne vouliez pas, mais pour ce qui est de ma reconnaissance et de mon affection personnelles, elles resteront toujours entières.

Etrange destinée de certains hommes ! c'est sur un ordre signé de vous que je suis sorti des prisons de la royauté et c'est par un autre ordre signé de vous que je suis rentré dans les prisons de la république ; je suis forcément votre adversaire politique parce que j'aime encore mieux le peuple et l'égalité que vous, mais dans mon donjon de Vincennes, comme au Mont Saint-Michel, comme à Nîmes, j'aurai toujours présentes à ma pensée vos obligations sur moi et je me glorifierai toujours d'avoir été, suivant mon expression, votre *sauvé*... oui, sauvé de la guillotine du roi par la volonté du peuple et par vous.

Salut et fraternité. A. Barbès.

Cette lettre a été publiée dans le *Bulletin de la Révolution française,* 14 mars 1908. D'importants passages en sont cités dans l'ouvrage de Jeanjean (J. F.) *Armand Barbès,* Carcassonne, 1909, I, p. 80 et p. 144).

Elle expose les sentiments complexes de Barbès envers Lamartine, sentiments où la reconnaissance l'emporte, car le conspirateur n'oublie pas qu'il doit la vie au poète. Celui-ci a relaté dans son *Histoire de la Révolution de 1848,* Paris, 1849, I, p. 119, les circonstances de l'événement.

Barbès, compromis dans la conspiration du 12 mai 1839, avait été condamné à mort le 12 juillet. Le lendemain, jour fixé pour l'exécution, Lamartine reçut à 4 heures du matin la visite de Mme Carlès, sœur du condamné, qui venait le supplier de le sauver. Lamartine n'avait pas de liaison avec la cour, mais il connaissait Montalivet auquel il écrivit un billet pressant pour qu'il facilitât immédiatement l'accès du château de Neuilly à la suppliante. Louis-Philippe la reçut avec bonté et la grâce fut accordée. Le conseil des ministres faisant résistance, il fallut que le roi usât de son droit de grâce et la peine fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

De son côté V. Hugo se vante d'avoir travaillé au salut de Barbès. Le poète était à l'Opéra lorsqu'il apprit l'exécution imminente de Barbès. Il traça sur un papier ces quatre vers qui font allusion à la mort toute récente de la princesse Marie et à la naissance du comte de Paris :

Par votre ange envolée ainsi qu'une colombe
Par ce royal enfant, doux et frêle roseau
Grâce encore une fois, grâce au nom de la tombe
Grâce au nom du berceau.

Et il porta le billet au palais. Il semble que la requête de Lamartine soit arrivée la première. Ce qui est certain, c'est que Barbès paraît attribuer à Lamartine seul le mérite de son salut.

COMPTES RENDUS

André CHAUMEIX, René DOLLOT, Marcel DUNAN, René DE SAINT-QUENTIN. — *Emile Dard,* 1871-1947. Paris, Pédone, 1951.

La belle figure d'E. Dard vient d'être évoquée en une plaquette commémorative qui fait penser à ces diptyques impériaux où survivent, gravés sur quatre plaques d'ivoire, les traits mémorables d'une carrière exemplaire. Ici chacune des quatre pages du memento confié à la matière victorieuse du temps est l'œuvre de quatre amis qui se sont partagé le mémorial selon le vœu d'une piété fraternelle, celle de Madame de Nanteuil, sœur d'Emile Dard. Le souvenir du diplomate-historien apparaît ainsi à la fois mieux nuancé et plus harmonieux.

M. Dollot retrace, avec une affectueuse précision, la biographie psychologique d'une « grande intelligence servie par une culture étendue, le goût du travail bien fait, le dédain de la facilité »... Il montre le développement vivant et vivifiant d'un tel esprit depuis l'éveil qu'il reçoit, dans les années 1890, des initiations d'un Albert Sorel, qui lui inspira un premier et déjà brillant travail d'historien dans les *Annales des Sciences politiques* de 1896. Deux ans plus tard, dans la promotion de 1898, Emile Dard sera second d'un concours des Affaires étrangères dont le premier sera André Tardieu.

Ainsi commença une carrière dont l'activité ne cessera de s'enrichir — et de nous enrichir — par de perspicaces investigations dans les secrets de l'histoire. Dard fait revivre deux figures complexes, celle d'un *Choderlos de Laclos,* et celle d'un *Hérault de Seychelles.* M. Dollot, en révélant deux lettres inédites de Maurice Barrès, l'une du 15 janvier 1905 à l'Abbé Brémond, et l'autre du 22 octobre 1906 à Emile Dard lui-même, signale quelle impression « d'un prix singulier » un Barrès, en pleine apogée, avait gardée de cette double évocation, par un jeune secrétaire d'ambassade, de deux personnages si différents de la Révolution. C'est à Emile Dard que Barrès doit une intelligence, jusqu'alors insoupçonnée, des *Liaisons dangereuses,* œuvre d'un orléaniste détracteur de la cour des Bourbons : « Les *Liaisons* apparaissent, écrit Barrès, comme un pamphlet contre l'amour à Versailles ».

De tel succès dans de tels débuts devaient orienter à jamais Emile Dard dans l'étude de la Révolution et de l'Empire qu'Albert Sorel

avait précisément renouvelée pour le public de son temps. Dard restera l'historien, riche en vraies découvertes, d'un Talleyrand et d'un Narbonne. Les lecteurs savent de quel cœur M. Dollot a étudié, en juillet-décembre 1947, le *cursus honorum* et le *cursus operum* de celui qui a consascré tant de soin et d'attention à la reviviscence et à la maintenance de notre *Revue*, après 1944. Et c'est ce cadre de directoriat de revue que M. Dollot associe, dans son émouvant souvenir, à la dernière vision d'Emile Dard.

A l'évocation de ces derniers jours, s'oppose celle que M. André Chaumeix retrace de la jeunesse de son ami. Tous deux vivent dans la Rome de 1899 : l'un est attaché d'ambassade auprès du Saint-Siège, l'autre est membre de l'Ecole de Rome. Tous deux écoutent les grands personnages français de la Ville Eternelle de ce temps : Camille Barrère, Armand Nisard, Mgr Duchesne. On saisit en quelques pages tout ce que Rome, après Albert Sorel, a pu éveiller chez le jeune diplomate en qui ses amis voyaient déjà le futur membre de l'Institut.

M. de Saint-Quentin s'est attaché aux temps de la maturité, ceux où Emile Dard fut chef de poste, et d'abord ministre en Bavière après le traité de Versailles et la constitution de Weimar. Munich était alors un centre des plus effervescents — sociétés secrètes, formations paramilitaires, cercles nationalistes, fédéralistes, monarchistes, déjà nationaux-socialistes, tous raffinés en doubles jeux et méfiants de la France, même et surtout de la France généreuse. Les présidents bavarois von Kahr et von Lerchenfeld ne cessent d'opposer à Emile Dard toutes les variations du *Timeo Danaos et dona*... Le récit de la mission Dard à Munich par M. de Saint-Quentin est un fragment d'histoire singulièrement vivant et plus que jamais plein d'enseignements. Il en est de même de l'évocation de deux légations balkaniques confiées de 1924 à 1932 à Emile Dard, celle de Sofia et celle de Belgrade. Représentant d'une France victorieuse, le ministre de France retrouve dans les Balkans l'ombre de Berlin qu'il avait laissée à Munich. C'est sur le Rhin qu'elle abandonne que la France perd lentement son prestige en Europe sud-orientale.

M. de Saint-Quentin achève ces deux études d'histoire diplomatique par cette impression profonde de désir de servir qui a frappé tous les témoins de conscience d'Emile Dard. Ministre de Monaco auprès du Saint-Siège, il devait encore veiller et militer en 1940 pour la France et pour la paix. Et c'est ainsi qu'à suivre Emile Dard, M. de Saint-Quentin expose, en termes singulièrement justes, les « qualités maîtresses qui font le diplomate de classe, et d'abord, en commun avec tous les grands serviteurs de la chose publique, le dédain du succès personnel et du succès immédiat, réservés aux hommes politiques ».

Emile Dard remplaça le 27 mai 1944, à l'unanimité, Marcel Marion à l'Académie des Sciences morales et politiques. C'est donc à juste

titre que la plaquette se termine par l'éloge que lui a consacré son successeur, M. Marcel Dunan, le 28 février 1951. L'historien de la Bavière a retrouvé ainsi le ministre en Bavière, dont il a peint l'ingrate mission. Mais il examine plus spécialement, devant ses confrères, les titres de l'historien : Emile Dard, président de la Société d'Histoire de France, directeur de la *Revue d'histoire diplomatique*, premier vice-président de la Commission des archives des Affaires étrangères, Grand Prix Gobert de l'Académie française, enfin historien fidèle à l'histoire jusqu'à la mort, puisqu'il devait s'éteindre le 12 avril 1947 sur le manuscrit de son dernier ouvrage consacré à la *Chute de la Monarchie*.

Telles sont les quatre faces du monument commémoratif d'une vie très belle et très pleine, la vie représentative de ce type classique, romano-français, de l'honnête homme — *vir honestus* — auquel Emile Dard lui-même a consacré avec amour l'étude singulièrement attachante qui sert de préface à son *Narbonne*.

René Roux.

Albert Kammerer. — *Du débarquement africain au meurtre de Darlan*, v. in-8° de 730 p., Paris, Flammarion, 1948. — *La Passion de la Flotte Française*, 1 v. in-8°, 572 p., Paris, Arthème Fayard, 1951.

Historien de la Mer Rouge à laquelle il a consacré une œuvre monumentale, M. Albert Kammerer a couronné par deux ambassades dans le Proche et l'Extrême-Orient une carrière diplomatique singulièrement remplie. Elle était terminée depuis près de cinq ans quand sont survenus les événements de 1940. Par une réaction analogue à celle que l'on a vu se produire au lendemain de la guerre de 1870, sans renoncer à l'étude d'un passé lointain qui lui a inspiré maints autres travaux, il s'est attaché à une suite d'enquêtes relatives à notre plus récente catastrophe. Se souvenant qu'il était *Membre de l'Académie de Marine*, après avoir retracé les étapes « *Du débarquement africain au meurtre de Darlan* », il s'est attaché à décrire « *La Pas-*

---

(1) Ces pages étaient écrites lorsqu'Albert Kammerer nous a quittés le 21 juin 1951. Membre de la Société d'Histoire Diplomatique, il avait été le collaborateur de la *Revue* (*a*). Longtemps absorbé par d'importants travaux dont la *Mer Rouge* constituait le centre, poursuivis en marge d'une carrière diplomatique particulièrement remplie, il avait au lendemain de la guerre de 1939 entrepris une série d'ouvrages qui n'avaient pas laissé de susciter maintes controverses. Nous nous en étions entretenu fréquemment avec lui et c'est pourquoi nous tenons à rendre ici témoignage, quoiqu'on puisse penser de certaines de ses conclusions, à l'esprit de haute probité intellectuelle dans lequel il les avait entrepris.

(*a*) *L'Ephémère Triomphe du Catholicisme en Abyssinie* (1622-1632), 1946, pp. 260-293.

sion de la Flotte Française de Mers-la-Kébir à Toulon ». Je ne crois pas qu'on ait pu le faire avec plus de scrupule et d'émotion concentrée.

L'histoire contemporaine est difficile. Celui qui l'écrit ne se trouve pas en présence d'une cendre qui achève de se refroidir. Il a en face de lui des hommes et les documents dont il dispose sont nécessairement incomplets. S'il peut contribuer à l'établissement de la vérité, il ne saurait prétendre à la fixer définitivement en admettant qu'elle le soit jamais. Mais il peut faire un travail infiniment utile en interrogeant les pièces officielles à la lumière des déclarations de ceux qui ont été mêlés aux événements. C'est ce qu'a accompli M. Kammerer. Grâce à lui, des témoignages qui nous eussent parfois définitivement échappés demeurent acquis à l'histoire. Ce faisant, il a réalisé une œuvre originale à laquelle en vérité, on ne voit pas de précédents.

Il aurait pu s'abstenir de la rattacher à des conceptions d'ensemble ; il a préféré la justifier par l'énoncé de principes formulés dans un essai succinctement résumé en tête de son premier volume sous ce titre : « *De l'obéissance* », repris avec plus d'ampleur dans le second. Il y pose en juriste et en moraliste le problème des limites de la discipline. Un exemple récent venu d'Amérique nous a montré qu'il n'était pas simple et ne se présentait pas que chez nous. Il n'est pas douteux que la discipline militaire doit être absolue, j'entends par là que dans la conduite des opérations, l'initiative des exécutants ne saurait déborder les instructions du commandement. Le sujet, sans avoir fait jusqu'ici l'objet d'un exposé dogmatique, a été très souvent abordé. Gouvion Saint-Cyr, que j'aime à citer, a nettement répondu dans l'Introduction de ses *Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et Moselle* à la question de savoir si, dans certains cas, le commandement doit rester à son poste et agir de son mieux, ou au contraire, se démettre : « Son devoir, dit le Maréchal de l'Empire, est de se retirer s'il se trouve dans l'impossibilité de faire adopter ses vues par l'autorité qui lui est supérieure ; autrement il partage avec elle la faute qui doit en résulter. Je dois dire que je n'admets ce principe que lorsqu'il s'agit du Général en Chef, dont les fonctions sont d'un ordre si élevé que, dans l'intérêt public, on doit l'excepter de l'obéissance passive imposée aux militaires ». En va-t-il de même lorsqu'il s'agit, comme ce fut le cas en 1940, de la subordination à un gouvernement qui n'était pas libre de ses mouvements ? Une faculté d'interprétation appartient indiscutablement aux titulaires des postes de responsabilité. Nous croyons que l'individualisme anglais n'eût pas hésité là où des conceptions traditionnelles un peu paresseuses sont venues s'opposer à l'élan spontané des cas de concience difficiles à résoudre. Et l'on voit très bien de nos jours un successeur de Cicéron reprendre après M. Kammerer le thème de l'*Obéissance* ou traiter de la *Démission* ou même de la *Trahison* dont Talleyrand, qui s'y connaissait, a montré déjà qu'elle échappait aux emprises d'une définition trop brutale.

Ce n'est pas ici le lieu de résumer les ouvrages de M. Kammerer

dont les titres indiquent suffisamment l'objet. Nous avons marqué leur importance historique qui assurera leur survie. L'accueil qui leur a été fait montre l'intérêt exceptionnel qu'ils ont suscité et qui en rend la lecture tout à la fois nécessaire, attachante et pénible par l'évocation des heures douloureuses qu'elle réveille en notre mémoire. Certaines leçons cependant s'en dégagent que nous ne saurions négliger. Elles portent sur les répercussions de mesures dont nos alliés, dont nous n'entendons nullement instruire le procès, n'ont pas suffisamment mesuré les conséquences psychologiques.

Le gouvernement britannique, voire celui des Etats-Unis, ont trop aisément oublié à la Conférence de Washington (octobre 1921 - mars 1922) que la France était depuis des siècles la seconde puissance maritime du monde et qu'en la rejetant au troisième rang, sur le même pied que la jeune flotte italienne, ils risquaient de blesser un sentiment légitime et d'éveiller des rancœurs dans un milieu où la mémoire de rivalités plusieurs fois séculaires avait parfois survécu aux accords de 1904. Les événements de Mers-el-Kébir n'étaient pas inéluctables. L'attitude de l'Amiral Cunningham à Alexandrie montre que s'il eût exercé le commandement dans la baie d'Oran, les choses se fussent passées autrement. Il était naturel qu'après un accident qui s'inspire du précédent de Nelson en 1805, l'armée navale fût ulcérée. La destruction, accompagnée de la perte de vies humaines, d'unités comptant parmi les plus belles de notre marine ne devait pas la laisser indifférente et ses chefs pouvaient difficilement accepter d'avoir vu méconnaître la valeur d'engagements d'honneur qui, les faits en ont apporté la preuve, ne cessèrent pas d'être tenus. Une politique plus clairvoyante se fût attachée à parer aux nécessités de l'heure sans perdre de vue les perspectives d'un rapprochement franco-anglais. Le débarquement en Afrique du Nord eût été facilité et le drame de Toulon peut-être évité.

M. Albert Kammerer, faisant le départ des fautes respectives, n'hésite pas à qualifier Mers-el-Kébir d'erreur politique de la Grande-Bretagne. La Libération a heureusement substitué aux souvenirs amers qu'elle avait laissés des images plus réconfortantes, mais ils gardent leur valeur d'enseignement.

René DOLLOT.

René RISTELHUEBER. — *Au secours des Réfugiés. L'œuvre de l'Organisation Internationale pour les Réfugiés O.I.R.*, Paris, Plon, 1951, VIII-319 p.

Les deux grandes guerres mondiales qui ont ensanglanté le monde depuis un demi-siècle ont eu comme conséquence l'apparition d'une calamité nouvelle : le sort cruel des Réfugiés.

Certes, dans l'histoire, on avait toujours connu des exilés, volon-

taires ou non, mais il ne s'agissait que de personnes isolées, ou du moins, en groupes peu nombreux. Il était réservé à notre époque de voir le nombre immense de ces malheureux poser des questions d'importance mondiale et d'une ampleur jusqu'alors inconnue, que l'Organisation Internationale pour les Réfugiés a été chargée de résoudre ; elle a réussi à accomplir cette tâche gigantesque, malgré les difficultés sans nombre qu'il fallait vaincre, grâce aux efforts d'une administration créée à cet effet et animée par des chefs habiles et compatissants aux souffrances des centaines de milliers d'individus dont la vie leur était confiée. C'est l'histoire de cette organisation et de son œuvre que M. René Ristelhueber a écrite dans un récit dont la lecture est, malgré l'aridité du sujet, véritablement attachante grâce à sa composition parfaite, sa clarté remarquable, sa langue précise et, dans sa sobriété, d'une élégance qu'on trouve rarement. On y distingue en outre la sensibilité d'un homme de cœur que tant de misères n'ont pas laissé indifférent.

Les Réfugiés, victimes de l'une et l'autre guerre, se sont trouvés dans une situation véritablement tragique. Dépouillés non seulement de leurs biens, mais de leur nationalité, quelquefois même de leur nom, séparés de leurs familles et de leur milieu, obligés de se soumettre à des contrôles ou à des prescriptions arbitraires, ils risquaient de perdre toute dignité et toute utilité sociale. Après la première guerre mondiale un homme dont on ne saurait trop admirer le dévouement, Fridtjof Nansen, se constitua leur protecteur. Il rendit à ceux-ci des services inestimables, mais ceux dont il eut à s'occuper étaient cependant relativement peu nombreux comparés aux masses dont il fallut assurer l'existence et la réadaptation à une vie normale après la seconde guerre mondiale, c'est-à-dire à plus d'un million et demi d'être humains.

Le rôle dévolu à l'O.I.R., quand elle recueillit de l'U.N.R.R.A., en juillet 1947, la charge d'assister et de rapatrier environ 630.000 personnes déplacées, était écrasant. Il ne cessa d'ailleurs de s'accroître, le nombre des Réfugiés qui aurait dû diminuer régulièrement à la suite des mesures de rapatriement ou d'émigration, ne cessant au contraire d'augmenter par suite de l'arrivée de nouveaux éléments. Il fallait nourrir, loger, habiller ces masses considérables et ensuite les diriger vers un habitat retrouvé ou nouveau où ils pussent recommencer une nouvelle vie. Sous l'énergique direction, d'abord de M.W.H. Tuck jusqu'en juillet 1949, puis de M. J. Donald Kingsley, avec l'aide d'un personnel improvisé appartenant à toutes les nations, ce but fut atteint. L'O.I.R. fut amenée à prendre des décisions multiples, à traiter avec les différentes nations susceptibles de recevoir des émigrants, à constituer une flotte de trente-neuf grands navires pouvant transporter 37.500 personnes par mois, et enfin à sauver les malheureux dont elle avait la charge. Au 31 mars 1951, soit au cours d'un peu plus de trois ans et demi de fonctionnement, l'O.I.R. avait admis un total de 1.547.540 réfugiés au bénéfice de son mandat et n'avait plus à prendre soin que de 231.721 individus dont la plupart

ont été depuis installés dans de nouveaux foyers. Et tout cela a été fait aussi humainement que les circonstances le permettaient en prenant grand soin de ne pas heurter inutilement la personnalité des réfugiés et en leur assurant le cas échéant tous les soins moraux, matériel, et médicaux dont ils pouvaient avoir besoin.

Ceux qui voudront connaître dans le détail comment cette œuvre s'est accomplie trouveront dans le très beau libre de M. René Ristelhueber une histoire passionnante de cette grande entreprise, qui, à bien des égards, mérite d'être connue, étudiée et admirée.

André ARTONNE.

A.-L. ROWSE. — *L'Esprit de l'Histoire d'Angleterre.* Préface d'André Siegfried, de l'Académie Française, 1 v. in-8° couronne, rogné de 208 p., Paris, René Julliard, éd. 1951.

Nous étudions généralement l'histoire d'Angleterre du dehors, je veux dire dans des ouvrages écrits par des Français. Il n'en est que plus intéressant d'entendre un Anglais parler de l'île, surtout quand le livre a pour auteur un Fellow d'*All Sounds*, l'illustre collège d'Oxford. C'est le cas de M.A.L. Rowse que dans une brève mais substantielle Préface nous présente M. André Siegfried. « Rowse, dit-il, est un Celte, sa pensée est ductile et nette comme celle d'un Français, mais il doit à sa formation britannique une manière d'aborder les problèmes qui lui permet souvent de les pénétrer plus profondément que nous. Son petit livre dont la clarté est toute française, révèle une intuition, un instinct de compréhension que seul un Britannique peut posséder ». Voyons donc quelles sont les idées directrices de notre auteur.

« L'histoire d'Angleterre est l'histoire d'un peuple qui, issu de souches diverses, surtout germaniques et celtiques, vit dans une île », nous rappelle M. Rowse au seuil de son petit livre comme le faisait jadis Albert Sorel au début de ses cours. Durant quatre siècles, la Bretagne (n'oublions pas que ce fut le nom primitif de l'île, que notre Bretagne est alors l'Armorique et que les dénominations actuelles ne sont intervenues qu'ultérieurement), fait partie intégrante de l'Empire romain. Plus tard, deux périodes d'immigration se succèdent. « Dans la première, les nouveaux venus, en majorité Angles ou Saxons, étaient originaires du littoral nord-ouest de la Germanie ; dans la seconde, de l'an 800 environ jusqu'à l'an mille, les nouveaux arrivants qui débarquaient sur les côtes orientales ou sur la côte du nord-ouest de la Bretagne, venaient du Danemark ou de la Norvège ». « Ce sont des peuples marins, les Scandinaves encore plus que les Angles auxquels il est inexact d'appliquer les caractéristiques des Germains de Tacite. Enfin, événements capitaux, au VIIe siècle, la

conversion des Anglais au christianisme, et en 1066 la conquête normande, la Normandie étant alors l'Etat le plus puissant, le mieux organisé de l'Europe ».

« Jusqu'alors l'Angleterre, comme la Scandinavie, se plaçait seulement aux confins de la civilisation et ses rapports avec le Continent demeuraient assez lâches ». Elle allait désormais se trouver étroitement liée à la France dont au cours de cette période l'influence prédomine, le centre de gravité de la civilisation s'étant déplacé de la Méditerranée vers le nord, vers notre pays et vers le Rhin. M. Rowse constate que l'Angleterre « ne devint vraiment elle-même qu'à la fin du Moyen-Age ».

C'est l'époque de ses premiers conflits avec la France dont le souvenir a pesé jusqu'à nos jours sur la politique des deux nations. « Je vous attendais depuis Azincourt », a dit un jour Clemenceau au temps du rapprochement franco-anglais. La guerre de Cent Ans a joué un trop grand rôle dans notre histoire pour que nous ne reproduisions pas l'explication qu'en donne M. Rowse : « Les rois d'Angleterre étaient aussi décidés, dit-il, à conserver, ou à recouvrer, une part de leur héritage de France, que les rois de France l'étaient à les chasser, ou à les maintenir hors de France. Cette cause apparente en dissimulait cependant une autre : l'attrait qu'exerce naturellement un pays plus riche, plus hautement civilisé et en même temps moins bien organisé et divisé contre lui même sur un Etat fort, bien intégré, comme était l'Angleterre, appuyé sur son aristocratie guerrière — attrait analogue à celui que l'Italie exerçait sur les Allemands du moyen-âge ou sur les Français de la Renaissance » (p. 53).

Il va de soi que je n'ai pas l'intention de résumer ici l'histoire d'Angleterre mais de relever quelques observations particulièrement suggestives intéressant sa politique étrangère. Nous avons vu au Moyen-Age le centre de gravité de la civilisation se déplacer de la Méditerranée vers le Nord... La découverte de l'Amérique « détermine un transfert de la puissance vers la côte occidentale de l'Europe, transfert dont les Portugais et les Espagnols furent les premiers à profiter. Mais en fin de compte, c'est vers le nord-ouest que se déplaça peu à peu le nouveau centre du pouvoir, dans la région où l'Angleterre, à cheval sur les plus courtes routes de l'Atlantique, se trouvait située. Cette évolution ne fut pas due simplement à d'heureuses conditions géographiques. L'Etat le plus capable de s'adapter aux conditions nouvelles devait surclasser ses rivaux. Il advint que ce fût l'Angleterre. Transformer le pays en une nation moderne et lui tailler une place de choix dans le Nouveau Monde, telle fut la tâche que se donna une remarquable dynastie, celle des Tudors (1485-1603) (p. 63).

Cette période se cristallise autour d'une grande souveraine : Elisabeth. Sous son règne, « le royaume passa soudain de la médiocrité du Moyen-Age à une éclatante opulence, due à l'unité, à la sécurité du commerce dont commençait à jouir le pays grâce à la sécurité de la mer »

Mur liquide, servante de la nation
Comme les douves le sont du château.

C'est le temps de la rivalité d'Elisabeth et de Philippe II qui s'explique par la nécessité pour l'Angleterre de ruiner le monopole espagnol et de s'assurer des débouchés dans les Amériques.

Une période de troubles suit immédiatement celle qui s'enorgueillit des œuvres de William Shakespeare. M. Rowse observe justement qu'au XVII[e] siècle la Grande-Bretagne fut jugée par les contemporains instable, agitée et turbulente et qu'en réalité « ce pays aussi a eu son passé révolutionnaire comme la France depuis 1789 et la Russie depuis 1917 ». Seulement, comme cette révolution est déjà lointaine, l'Angleterre ne nous apparaît plus que sous un aspect conservateur ».

Lorsque l'avènement de Guillaume III a mis fin au temps des crises se présente le danger de l'hégémonie française. A ce propos M. Rowse, relevant un grief formulé souvent contre ses compatriotes, fait remarquer que le manque de prévision que nous avons été si souvent tentés de leur reprocher dans les affaires internationales remonte loin dans le passé. « Les Anglais », écrit-il, parlant du danger que leur faisait courir la Maison de Bourbon au seuil de la guerre de Succession d'Espagne, « ne s'aperçurent pas tout de suite du danger — attitude qu'ils devaient prendre maintes et maintes fois dans leur histoire, notamment contre les agressions allemandes du XX[e] siècle. Comme les Anglo-Saxons du X[e] et du XI[e] siècle, les Anglais étaient un peuple trop plein de bonhomie, trop confiant, d'humeur trop pacifique, et qui ne souhaitait pas voir le danger... » (p. 115).

Mais une fois réveillé, sa ténacité est sans limites, la Révolution et l'Empire l'apprendront à leurs dépens. Nous sommes revenus ici récemment à plusieurs reprises sur la question de Belgique. Parlant des trois couleurs portées dans les Pays-Bas autrichiens et menaçant la Hollande, confirmant notre point de vue, M. Rowse écrit : « On retrouvait l'ancien défi porté à notre sécurité, à celle des autres pays comme à leur indépendance ; ce fait essentiel explique notre longue lutte contre la France révolutionnaire, avec Napoléon, et les coalitions successives par lesquelles l'Europe repoussa leur domination » (p. 144).

Commentant la victoire de Trafalgar qui consolida la sécurité maritime de l'Angleterre, M. Rowse présente cette remarque qui va loin : « Elle fit plus, dit-il : Elle la garantit pour cent ans durant lesquels notre commerce et nos marchands pénétrèrent pacifiquement dans toutes les parties du monde. La victoire de Napoléon à Austerlitz le rendit maître de l'Europe Centrale, Nelson était mort ; nul ne pouvait penser que son influence serait la plus durable » (p. 145). Elle s'affirme au cours des deux dernières guerres mondiales : « C'est, dit M. Rowse, l'implacable puissance qu'exerce une puissance navale, qui plus que toute autre opération, arrêta l'agression allemande comme elle avait arrêté Napoléon ».

Parvenu au terme de son petit livre, l'auteur reprenant comme un leit motiv le thème de l'insularité britannique, rappelle que la

chance de la Grande-Bretagne, elle la lui doit en grande partie.. « La fortune, ajoute-t-il, a favorisé au delà de toute espérance l'Angleterre dans sa longue histoire ; le devoir n'en est que plus grand pour tout Anglais de veiller à ce que l'avenir ne soit pas indigne du passé ». C'est un souhait auquel nous ne pouvons que nous associer : la force militaire de la France, la puissance navale de l'Angleterre sont complémentaires, et de leur union dépend le maintien de l'indépendance et de la civilisation de l'Occident.

René Dollot.

Maurice Vaussard. — *Histoire de l'Italie contemporaine (1870-1946)*, 1 v. in-8° broché, sous couverture illustrée, 352 p., Paris, Hachette, 1950, « L'Histoire racontée à tous ».

Je ne crois pas qu'aucun Français possède actuellement une connaissance plus intime de l'Italie contemporaine que M. Maurice Vaussard. Les hommes lui sont familiers et son érudition qui s'étend à tous les domaines lui permet de ne rien ignorer des multiples aspects de l'histoire de la péninsule. Si ses tendances l'inclinent vers les démocrates chrétiens, elles n'affectent en rien l'impartialité de ses jugements de même que ses sympathies italiennes ne l'écartent jamais d'une juste appréciation des événements diplomatiques. Peut-être sa qualité d'étranger lui a-t-elle rendu plus aisé de s'exprimer dès maintenant comme le fera sans doute une postérité plus lointaine. Aussi, son beau livre m'apparaît d'autant plus remarquable qu'ayant été le témoin d'une partie et non la moindre des événements qu'il rapporte, je suis bien placé pour admirer l'art avec lequel s'élevant au-dessus de leur apparente confusion, il a su en présenter un récit clair et parfaitement ordonné.

Le XIXe siècle a été pour l'Italie le siècle de l'unité. Mais comme l'écrit M. Vaussard — et c'est la première phrase de son volume — « l'obstacle essentiel à l'unification, que discernait si bien et que déplorait Machiavel, fut, on le sait, l'existence au centre de la péninsule des Etats de l'Eglise, qui séparaient le nord du midi et livraient l'un comme l'autre aux convoitises de monarchies plus puissantes ou aux luttes intestines des princes italiens. Il fallait donc résoudre la question romaine et éliminer les souverainetés étrangères. L'Italie pouvait-elle y réussir par ses propres forces ? Un Cavour ne le pensa pas et avec lui Victor-Emmanuel II qui avait vu le *fara da se* paternel conduire Charles-Albert à Custozza. Déjà sous la Monarchie de Juillet, les Italiens avaient tenté, a écrit dans ses *Mémoires* le duc Albert de Broglie, « de nous entraîner bon gré mal gré à venir à leur aide et à faire faire au roi Louis-Philippe ce qu'ils ont obtenu dix ans plus

tard de Napoléon III » (1). Les frontières septentrionales atteintes par la Maison de Savoie en 1866 correspondent pour l'Italie à ce qu'étaient en 1789 celles de l'ancienne France, les célèbres anciennes limites. Comme la Révolution et l'Empire ont tendu dangereusement vers le Rhin, ce qui coûtera très cher à la nation, la nouvelle Rome cédant à une fièvre d'expansion paiera un prix élevé la faute de n'avoir pas su se borner.

Son unité intérieure achevée en 1870 par l'annexion des Etats de l'Eglise, l'Italie regarde d'abord vers Trieste et sa marche septentrionale, Trieste qui n'a jamais fait partie de son territoire national et se trouve enclavée dans une population slave, « colonie italienne jetée parmi les Slovènes », dit d'elle Louis Léger. Le principe des nationalités, le droit historique, les nécessités de la défense se conjuguent pour lui apporter la garantie d'une frontière stratégique qui la met à l'abri des entreprises de ses voisins. « Elle était, écrit M. Vaussard, sur le terrain politique, avec les Etats-Unis, la grande bénéficiaire de la guerre... Elle voyait disparaître son puissant ennemi héréditaire, remplacé par une poussière de petits Etats dont aucun ne pouvait sérieurement la menacer, *si elle-même ne se posait pas* à leur égard en antagoniste ». C'est précisément ce qu'elle fit.

L'incident de Fiume est resté l'événement le plus spectaculaire de cette période qui devait laisser à l'Italie dont les dirigeants avaient une tendance à prendre leurs revendications pour des droits, un sentiment d'amertume. Bien avant le mélodrame du Carnaro, Gabriele d'Annunzio s'exprimait volontiers en enfant gâté lorsqu'il m'entretenait des problèmes de « l'autre rive ». Il prodiguait avec une feinte colère amusée les sarcasmes à l'égard du Président Wilson ou de Xaviero Nitti qu'il détestait. Lorsque je m'efforçais de lui démontrer que les articles d'Auguste Gauvain (2) — alors la bête noire de beaucoup de ses compatriotes — en dépit d'une forme parfois trop tranchante qui ne laissait pas d'agacer M. Barrère, ne s'inspiraient pas d'hostilité préconçue mais d'un juste sentiment des possibilités, il se dérobait sans hausser le ton. Notre dialectique française lui demeurait étrangère. Et il préférait s'en tenir à son point de vue sans le discuter.

« Devenir Ministre des Affaires étrangères avait toujours été le rêve de Mussolini. C'est dans ce domaine qu'il croyait vraiment pouvoir innover de façon grandiose pour l'Italie et pour lui-même s'ériger un piédestal qui transmettrait son nom à la plus lointaine postérité » (3). Quand l'Etat fasciste eut remplacé l'Etat libéral, l'interventiste de 1915 demeura d'abord fidèle aux Alliés. « Au Quai d'Orsay, écrit M. Vaussard, il eut tout de suite une cote favorable, et il appuya

---

(1) T. I, p. 167.

(2) Les articles d'Auguste Gauvain publiés d'abord dans le *Journal des Débats*, ont été réunis en volume, les passages supprimés par la censure militaire ayant été rétablis et imprimés en italiques. L'avenir a généralement consacré la sagesse des vues.

(3) Vaussard, *l. c.*, p. 215.

beaucoup plus nettement la politique française, surtout à l'égard de l'Allemagne que ne l'avaient fait Scialoja avec Nitti ou Schanzer avec Facta. Il ne s'opposa pas à l'occupation de la Ruhr et y envoya une mission technique composée d'ingénieurs, à défaut de troupes » (1).

Sans doute, mais les incidents franco-italiens qui avaient atteint leur point culminant lors de la venue de la mission Fayolle à Venise ne cessèrent pas pour autant et l'auteur de ces lignes qui assistait à la visite du Maréchal en 1921 se voyait, dès l'automne de 1926, détacher à Vintimille pour régler l'un d'eux dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne se fût pas produit si ce genre de manifestations n'avait bénéficié de l'assentiment tacite du gouvernement. Le fascisme continuait en l'espèce une des traditions les plus fâcheuses de la période précédente.

M. Vaussard qui a très bien analysé les causes de l'évolution de Mussolini à l'égard de la France, se demande quels furent ses véritables sentiments envers elle. « Le principe étant admis, écrit-il, que le Duce n'aimait vraiment que lui-même et en second lieu sa patrie, tandis que d'Annunzio, lui, aimait aussi la France tout en l'accablant parfois de ses reproches amers, on doit soutenir que, parmi les pays étrangers, c'est vers la France qu'allaient spontanément les sympathies de Mussolini » (2). Mon impression personnelle coïncide avec le jugement de l'éminent historien. J'ai gardé très présent le souvenir de ma première rencontre avec le Duce, peu de temps après son accession au pouvoir, à Monfalcone, lors de l'inauguration du cimetière militaire de Redipuglia. Je restai frappé par la spontanéité de l'accueil et la cordialité sans affectation.

Encouragé par la faiblesse de la Société des Nations, de plus en plus obnubilé par l'idée impériale, le Duce devait se détourner peu à peu des anciens partenaires de l'Italie pour se rapprocher de ses adversaires dont la victoire seule pouvait lui apporter la satisfaction intégrale de ses ambitions. On peut s'étonner que l'Angleterre qui avait toléré l'annexion du Dodécanèse, annonciatrice de visées sur la Méditerranée orientale, n'ait pas compris le danger de laisser coincer l'Egypte et le Soudan entre les possessions italiennes. Aussi bien, comme l'écrit M. Vaussard : « le Foreign Office n'a jamais brillé par les vues à longue portée. On y triomphe par obstination des difficultés immédiates en laissant grandir les périls futurs » (3).

L'Empire africain réalisé, les dernières ambitions expansionnistes de l'Italie l'opposaient nécessairement à la France. Elle ne les dissimulait d'ailleurs pas. La séance du Parlement du 30 novembre 1939 est à cet égard caractéristique. Aucune personne ayant attentivement suivi la marche des événements ne pouvait concevoir la moindre illusion. Une fois encore le *quos vult perdere Jupiter démentat* inspiré de la pensée d'Euripide trouvait ici son application. Le rétablisse-

(1) Vaussard, *l. c.*, pp. 215-216.
(2) Vaussard, *l. c.*, p. 219.
(3) Vaussard, *l. c.*, p. 140. V. ci-dessus, p. 280.

ment entrepris par le Comte Sforza depuis la victoire des alliés ne saurait reposer que sur une reconnaissance sans arrière-pensée des frontières terrestres ou maritimes dont le maintien est une des conditions de la stabilité de l'Occident.

La modération dont Mussolini a fait preuve vis-à-vis du Vatican l'a par contre admirablement servi. Il a donné la question romaine sa solution naturelle et M. Vaussard a eu raison d'écrire que sa politique religieuse fut « une des réussites incontestables de son gouvernement ». Elle n'a sans doute pas été indifférente à l'évolution actuelle de l'Italie où le parti démocrate-chrétien joue un rôle prépondérant qu'on n'eût assurément pas pressenti au temps de la jeunesse de Don Sturzo.

Nous devions naturellement insister ici sur la politique étrangère et la politique religieuse qui dans l'Italie de la question romaine et de la période antérieure à la Conciliation s'y rattache si étroitement. M. Vaussard n'expose pas avec moins de bonheur l'évolution interne de la péninsule. Pour la bien comprendre, il faut d'abord ne pas perdre de vue que l'Italie s'est profondément transformée depuis un siècle. En 1865, elle comptait encore « 17 millions d'illettrés, proportion qui s'élevait à environ 85 % à la même époque dans les provinces du Midi et demeurait supérieure à 73 % en 1871 pour l'ensemble du territoire ». Aujourd'hui, sauf dans sa partie méridionale, elle n'a rien à envier à ses voisins septentrionaux. Son agriculture s'est développée, elle s'est industrialisée, une fusion plus intime s'est établie entre les provinces qui se sont substituées aux anciens Etats. Trois noms dominent l'histoire de cette période : Crispi, Giolitti, Mussolini. Crispi fait penser à Clemenceau par ses qualités et ses lacunes. Il a été généralement considéré comme très hostile à la France et on le qualifiait volontiers de singe de Bismarck. M. Vaussard porte sur lui un jugement plus nuancé : « S'il redoutait la prépondérance française dans la Méditerranée et eut vu volontiers le primat de la latinité passer à l'Italie, il ne conçut jamais envers nous, écrit-il, d'intentions réellement hostiles » (1). Son mérite fut d'assurer l'ordre sous le règne d'Humber Ier. Ma génération avait tendance à sous-estimer Giolitti qu'elle se représentait comme l'incarnation du politicien : M. Vaussard montre en lui « l'homme des réalités économiques et financières » qui sait que « la prospérité nationale est la première condition d'un pays fort ». Un Crispi flatte les passions nationales. L'homme du *parecchio* les déçoit. Quand on voit où Mussolini, héritier des exagérations du Sicilien, a mené son pays, on apprécie plus équitablement la politique constructive de Giovanni Giolitti.

Un chapitre consacré au *Mouvement des idées de 1870 à nos jours* complète heureusement l'exposé de la politique italienne. La sûreté du goût de M. Vaussard et la qualité de son information suffisent à don-

---

(1) Vaussard, *l. c.*, p. 47.

ner le ton juste à ses appréciations sur Carducci, Pascoli Verga et leurs successeurs Gabriele d'Annunzio et Benedetto Croce, dont le dernier jette encore un si vif éclat sur les lettres de la péninsule.

On attendait quelques pages de conclusion. M. Vaussard se les est refusées. Oserons-nous nous substituer à lui ? Comme la Troisième République de 1870 à 1920, période couronnée par la reprise de l'Alsace-Lorraine, représente une époque glorieuse de notre histoire, il nous semble qu'il en est de même de la Troisième Italie. La prise de Rome marque le point final de sa formation territoriale, consacre la disparition des souverainetés étrangères qui se partageaient la péninsule. Il ne reste plus qu'à faire rentrer au bercail quelques groupes ethniques spécifiquement italiens tout en assurant au royaume ses frontières stratégiques. Au lendemain de la première guerre mondiale, ce résultat est acquis, peut-être même dépassé. Le dénouement de la seconde, non seulement ne sanctionne pas en effet les ambitions qui s'étaient fait jour au lendemain de la précédente, mais ramène l'Italie un peu en deçà des limites qu'elles avait acquises un quart de siècle plus tôt, laissant à son flanc une blessure toujours ouverte. D'autre part, l'immense révolution qui s'est opérée dans le monde et affecte également toutes les puissances coloniales écarte définitivement la formation d'un Empire Romain.

Seule de l'Univers, l'Italie avait à faire face au problème posé par la coexistence sur un même territoire de deux souverainetés. Elle les a heureusement résolues et peut-être les acords de Latran resteront-ils le meilleur titre de Mussolini devant la postérité. D'autre part, le prestige du Vatican bénéficie incontestablement à l'Etat romain.

« La République nous diviserait, la monarchie nous unit », avait dit le vieux mazzinien Francesco Crispi. La monarchie — l'avenir dira si ce n'était pas prématuré — a suivi le sort des Empires auxquels il semble bien qu'elle eût survécu si la Maison de Savoie avait eu la bonne fortune de trouver à l'heure décisive un autre Victor-Emmanuel II.

A l'intérieur, les soixante-dix dernières années ont été marquées pour l'Italie par une transformation plus profonde qu'elle n'en avait connu depuis la Renaissance. Un Etat moderne s'est substitué à des Etats encore à demi médiévaux tandis que, comme celle de la France, sa position internationale qui avait bénéficié d'une rapide ascension au XIXe siècle, subissait au XXe une sorte de rétrogradation du fait des modifications survenues dans la hiérarchie des puissances. Après avoir rêvé de destinées impériales, elle est aujourd'hui la première des puissances européennes de second rang, sa structure économique, l'absence de charbon et de fer, sa position géographique en marge du continent, le déclin de la Méditerranée ne lui permettant plus de jouer matériellement un rôle de premier plan. Elle n'en continue pas moins à occuper une place digne de son passé dans les œuvres de civilisation. C'est pourquoi si, fidèle à la tradition de ses grands hommes d'Etat, elle se garde des aventures et sait faire preuve de matu-

rité politique, rien n'interdit de penser qu'elle conservera la place éminente qu'elle a conquise du Risorgimento à Vittorio Veneto.

René DOLLOT.

P. S. — Nous avons rendu compte en 1948 (pp. 249-255) de quelques ouvrages concernant l'Italie, la plupart d'ailleurs relatifs à sa plus récente histoire, notamment *Berlin, Ambassade d'Italie,* de Léonardo Simoni, pseudonyme de Michele Lanza, et *Archives Secrètes du Comte Ciano,* excellemment traduites par M. Maurice Vaussard. Une étude que celui-ci vient de publier sous ce titre : *Quelques Aspects des Rapports Diplomatiques et Militaires italo-allemands d'après les derniers Diplomates de l'Axe,* doit être signalée ici. Elle complète utilement ce qu'il a écrit dans son *Histoire d'Italie.*

Après avoir tenté de préciser le rôle si controversé de Mussolini à la conférence de Munich, M. Vaussard soumet à une critique incisive les souvenirs de Dino Alfieri, successeur à Berlin du meilleur Ambassadeur du Duce, Bernardo Attolico, puis il commente ceux de Filippo Anfuso particulièrement intéressants en ce qu'il nous révèlent des derniers sursauts du fascisme. Alfieri et Anfuso représentèrent l'Italie à Berlin de 1940 à 1945. Les deux témoignages sont des témoignages allemands : celui du Consul Général d'Allemagne à Rome, Eitel Friedrich Moellhausen, qui, « à partir du 9 septembre 1943, y remplaça l'Ambassasdeur en titre Rudolf Rahn, et du colonel Eugen Dolmann, représentant à Rome de Himmler, et plus particulièrement du général Wolff, chef suprême des S.S. en Italie, dont la résidence était sur le lac de Garde, auprès de Mussolini, pendant la période dite de la République sociale italienne ».

R. D.

G. G. SARTORIO. — *Memorie.* Pagine Scelte a cura e con Prefazione di Giani Stuparich, 1 v. 24, Edizioni dello Zibaldone (1), Trieste, 1949.

Les mémoires sont le plus souvent l'œuvre de soldats, de diplomates et d'hommes d'Etat. On en rencontre peu sous la plume de commerçants. C'est pourtant le cas de ceux de Guglielmo Giovanni Sartorio, triestin, dont l'activité fut contemporaine de la première moitié du XIX[e] siècle.

---

(1) Sous la direction de Mlle Anita Pittoni et de M. Luciano Budigna. — Signalons parmi les plus récentes publications des éditions dello Zibaldone, *21 Autori Impressioni su Trieste,* 1793-1887, dans l'excellente traduction italienne de Lina Gasparini. La France y est représentée par des extraits de Desaix et de Charles Yriarte.

Ils étaient connus depuis longtemps, ayant été imprimés en 1853. Mais tirés à peu d'exemplaires à l'exclusive intention des proches de l'auteur, ils comportaient beaucoup de détails superflus. Les éditions dello Zibaldone récemment fondées à Trieste en ont récemment procuré une réédition limitée à la reproduction des chapitres les plus caractéristiques. Le soin en a été confié à M. Guido Stuparich qui s'est ingénieusement acquitté de sa tâche. Et cela nous vaut un charmant petit volume auquel nous allons emprunter quelques traits.

La jeunesse de G. G. Sartorio, né le 7 septembre 1789 de parents d'origine ligure, offre un parfait miroir de l'époque. Envoyé en 1809 à Klagenfurt, chef-lieu de la Carinthie, où sont entrés en 1797 les soldats de Masséna, il y suit les cours d'une école dirigée par un émigré français, Collin, que fréquentent les triestins. C'est là qu'il acquiert la connaissance de l'allemand, se perfectionne dans notre langue, l'italien étant celle de sa famille. Il y reste deux ans et passe à Vienne en 1803. Cette fois son maître est un certain Legros, Belge ou Français, mais encore de langue française, secrétaire du prince de Ligne, qu'il a souvent l'occasion de voir et qui lui vante les bienfaits du travail. Un abbé de Rovereto, une petite ville du Trentin qui deviendra italienne en même temps que Trieste, succède à Legros. A ses connaissances linguistiques, Sartorio ajoute maintenant l'anglais qu'il étudie dans *Robinson Crusoë*.

Le voici enfin en 1806 faisant ses débuts à la banque paternelle. Il y recueille les échos du passage de Chateaubriand auprès d'un émigré français qui la fréquentait sous un nom d'emprunt — ils étaient alors fort nombreux dans l'Empire des Habsbourg — ayant choisi comme gagne-pain la profession d'agent de change et avait accompagné René lors de son départ pour l'Orient (1).

Guglielmo Giovanni ne méprise ni son pupitre ni « le copie de lettres », mais il a le goût de l'aventure. Une créance compromise à Saint-Thomas va lui fournir à dix-huit ans l'occasion d'un voyage aux Antilles. Franchissement difficile du Mont-Cenis qu'il descend en luge. A Bordeaux où il doit s'embarquer, il contracte des fiançailles prématurées que ne sanctionna pas sa famille avec la fille d'un planteur de Saint-Domingue ruiné par la révolte des nègres. Après quarante-trois jours de traversée, il arrive à Baltimore d'où, ayant gagné Philadelphie, il se confie imprudemment à un capitaine dont l'incapacité et l'ivrognerie faillirent provoquer un naufrage.

Sa générosité juvénile s'indigne à Saint-Thomas des mauvais traitements infligés aux esclaves. L'île appartenait alors au Danemark dont l'agrément était nécessaire pour la liquidation du patrimoine des colons. Comme il n'arrivait jamais de Copenhague où les curateurs trouvaient leur profit à laisser traîner les choses, il fallait aller l'y chercher. En route, le voilier danois sur lequel Sartorio avait pris passage le 2 septembre 1807, apprit la rupture entre le Danemark et

---

(1) V. ci-dessus : *Chateaubriand à Trieste*, 1806, p. 138.

l'Angleterre et le bombardement de Copenhague. Vainement essaya-t-il de se soustraire à son destin. Il fut capturé dans la Manche par les croisières britanniques après avoir essuyé une effroyable tempête. Tandis que l'équipage était interné, sujet d'une puissance neutre Gugliemo Giovanni bénéficiait de la liberté et après de multiples péripéties gagnait enfin Copenhague et rejoignait Trieste en 1808.

C'est au cours de son voyage de retour qu'il eut la bonne fortune d'assister à Vienne à l'exécution de la *Création* de Haydn qui était présent, sous la direction de Beethoven. Madame de Staël se trouvait dans la salle. A la fin du concert elle s'approcha du compositeur qui semblait glacé et le couvrit de son châle. Haydn devait mourir l'année suivante et le jeune Henri Beyle en uniforme assistera à ses obsèques. Sartorio rencontra une seconde fois Corinne en 1815, à Gênes, chez le banquier de la Rue. Il lui fut présenté. « C'était, dit-il, un torrent d'éloquence. Incapable de soutenir une conversation avec elle, je me limitai à quelques paroles de convenance, restant tout le temps son auditeur extasié ».

Le retour de Guglielmo Giovanni coïncide avec l'intensification du Blocus Continental qui faillit ruiner sa maison (1). Les denrées coloniales avaient atteint un prix vertigineux par suite de l'interdiction d'importation qui pesait sur elles. C'était un encouragement à la fraude d'autant plus efficace que l'Autriche la favorisait secrètement. Aussi bientôt vit-on arriver du Levant des bâtiments chargés de raisin sec et autres denrées dissimulant du café, du sucre, du poivre, tout cela impunément. Les cours s'effondrèrent et ce fut une année noire pour la place qui n'avait pas prévu cet écroulement, notamment pour la maison Sartorio. Nouvelle catastrophe : un bateau expédié à Saint-Thomas eut maille à partir avec un corsaire. Mais notre triestin qui ne manquait pas d'ingéniosité s'en tira au moyen d'une transaction et bientôt s'engagea dans une grande entreprise dont l'objet était d'éluder les interdictions du blocus. Elle réussit pleinement. Naviguant sous pavillon américain en 1810, un vaisseau qui n'échappa que de peu à la capture d'un pirate réussit à gagner Salonique d'où une caravane de quatre cents chevaux transporta à Vienne à travers le Balkan, café, poivre, gingembre et coton.

De retour à Trieste en 1812, il faillit être requis par le métier des armes pour lequel, on s'en doute, il était sans vocation. Une heureuse myopie vint le soustraire à la conscription encore qu'il eut dû comparaître devant un sévère conseil de révision présidé par le colonel Rabié, le héros du siège de 1813. Nous sommes en effet au temps de la troisième des occupations françaises de Trieste contemporaines de la campagne de 1797 et de l'Empire.

Voici maintenant Sartorio à Malte où il réussit une opération

---

(1) V. Marcel Dunan, *Napoléon et l'Allemagne. Le système continental et les débuts du Royaume de Bavière (1806-1810)*, Paris, Plon, 1942. V. particulièrement le chapitre sur le Blocus Continental, pp. 284 et s. ; *id.*, p. 304 et note 43.

audacieuse d'expédition de soie italienne en Angleterre. Négociant consciencieux, il ne s'enfuit pas devant la peste qui s'est emparée de l'île et dont il nous décrit les ravages mais assure la défense des intérêts de ses commettants. Lorsqu'en 1815, il rentre chez lui, le blé manque dans toute l'Europe occidentale et le voilà fondant une succursale de sa maison à Odessa où la confiance du gouverneur français Comte Langeron flatte son amour-propre. Il est curieux de le voir rencontrer Vieusseux dont le cabinet de lecture à Florence sera si célèbre et qui représente alors en Crimée une maison de Livourne.

Je ne suivrai pas Sartorio dans son activité citadine, et maintenant que nous sommes entrés dans une période moins agitée, je me bornerai à glaner dans ses souvenirs quelques anecdotes relatives à des célébrités européennes. C'est ainsi que je n'ai pas lu sans étonnement qu'en 1824 il avait accueilli dans sa maison Jean-Baptiste Biot. L'illustre astronome se rendait à Fiume pour y calculer le nouveau méridien qui devait se substituer à celui de Greenwich, le gouvernement français voulant se soustraire au monopole de la Grande-Bretagne. Biot aurait fait graver ses calculs sur une sorte d'obélisque situé dans une villa qui faisait face au Monte-Maggiore. On aimerait savoir s'il subsiste encore.

En 1833, Guglielmo Giovanni perdit son ami Bury, un Anglais venu de Gênes augmenter la colonie britannique. « Il avait été, dit-il. l'ami cordial de Lord Byron dont il conservait les derniers manuscrits que je parcourus avec grand intérêt et qui lui avaient été confiés par le poète en 1824 avant son départ pour Missolonghi, d'où il ne revint pas. Il me fut donné de voir plusieurs fois en 1816 à Venise ce lord d'Albion, distingué mais extravagant, et j'en admirai l'air avenant et l'aspect vraiment apollonien ».

Sartorio se rendit souvent à Paris pour lequel il se montre admiratif et sévère, et s'y trouva fortuitement lors du coup d'Etat du 2 décembre qui devait bientôt placer sur le trône des Tuileries le neveu de Caroline Murat dont il avait fréquenté la maison pendant l'exil adriatique de la reine de Naples.

Négociant plein d'entregent, son nom demeure associé à l'essor pris par la construction navale à Trieste et les débuts de la navigation à vapeur. Il est essentiellement représentatif d'une ville qui, si sa famille était originaire de San Remo, fut sa véritable patrie. Homme d'ordre, naturellement conformiste, fidèle à l'Autriche et à l'Empereur, sa physionomie s'oppose curieusement à celle de Giulio Grassi, l'aïeul de Paul Valéry, son contemporain, venu comme lui de la Riviera et qui'il dut considérer en 1848 comme un trublion. Ses Mémoires, quoique strictement apolitiques, apportent une brève mais substantielle contribution à la manière dont la contrebande se jouait du Blocus Continental. Ils doivent à l'époque correspondant à la jeunesse de leur auteur un pittoresque inattendu dans les souvenirs d'un négociant. Ecrits sans prétention, s'ils concernent surtout Trieste, ils ne sont pas sans intérêt pour l'histoire générale.

René Dollot.

Armand Pierhal. — *Science sans conscience.* — III. *L'Antimachiavel,* éd. Ernest Laffond, 1951.

M. Armand Pierhal a entrepris de consacrer une véritable « somme » en douze volumes à réfuter dans tous les domaines de l'intelligence et de l'action, la grande erreur moderne qu'est la dissociation de la technique et de la morale, de la science et de la conscience. C'est ainsi qu'il s'attaque, en son dernier travail, à l'application de cette erreur aux sciences politiques sous les noms de « realpolitik » et de « machiavélisme ».

Cet ouvrage se présente sous forme de dialogue, ce qui permet à l'auteur d'aller jusqu'au bout de sa mise au point. M. Pierhal peut ainsi donner de Machiavel un portrait extrêmement fouillé, établi sur textes et sur dates, dont il y a beaucoup à tirer pour une meilleure connaissance de l'histoire politique et diplomatique du temps de César Borgia. Le maître une fois réglé, l'auteur s'en prend à son meilleur disciple, Hitler, qu'il considère « comme un Matamore qui a incarné le machiavélisme intégral comme personne... » (p. 115). M. Pierhal a bien connu le personnage. Il a assisté à ses débuts, comme correspondant du *Figaro* lors du « Reichsparteitag » de 1935 à Nuremberg. Les pages qu'il consacre à Hitler sont donc très documentées et très substantielles. Les germanistes ne devront pas les oublier.

Ainsi se développe l'ouvrage qui exhorte les hommes de bonne volonté à « démasquer en tout temps et Tartuffe et Judas ». L'honnêteté est la réalité suprême, et ceux qui en usent sont les seuls qui fassent vraiment de la « realpolitik ». M. Pierhal multiplie les citations et les arguments pour démontrer la valeur pratique — et non utopique — de cette conception réconfortante des choses. Il est heureusement certain que l'idéal de « l'honnête homme » a inspiré, avec succès, d'innombrables carrières d'hommes de gouvernement et de négociations. Ici même, des pages mettent en relief la figure d'Emile Dard qui a exactement décrit et a eu le type de l'honnête homme. Et l'ouvrage tout entier n'est que le commentaire d'une grande pensée d'un homme d'Etat compétent, s'il en fut, dans la méthode de l'efficience — au sens latin et anglais du mot —. « Ceux qui voudraient séparer la politique de la morale ne comprendront jamais ni l'une ni l'autre » (p. 118, traduisant Churchill, d'après *Times* du 2 janvier 1950).

René Roux.

Abbé Eugène Jarry. — *Provinces et pays de France, Essai de géographie historique*, 2e édition, Paris, Ch. Poisson, 1951, 1 vol. in-8° de XIX-364 p.

L'abbé Jarry, maître de conférences à l'Institut catholique, est bien connu du monde érudit par ses grandes études dont le nouvel ouvrage reprend le titre et dont la série, après un tome d'introduction sur la *formation de l'unité française*, se compose d'une suite de « monographies provinciales » abordées par ordre alphabétique et menées actuellement jusqu'à la Bourgogne. Près de dix ans se sont écoulés depuis le début de cette entreprise, et les recherches approfondies de l'auteur sur les sujets particuliers dont la somme finale permettra seule des conclusions d'ensemble pour la synthèse qu'il esquisse aujourd'hui, l'ont déjà amené à reprendre par la base son premier volume. Cette édition « entièrement refondue » sera, en attendant le guide, à recommander non seulement à chaque apprenti-historien, mais à tout lecteur désireux de posséder la meilleur clé de notre histoire.

Longtemps en effet la pieuse version léguée par nos dynasties royales à nos républiques successives a résumé dans une explication simpliste les fluctuations de la formation territoriale française : providentiellement formé pour constituer un grand Etat dont la nature même traçait les limites entre trois mers, deux chaînes de montagnes et un grand fleuve, cet heureux hexagone avait servi de cadre à la Gaule celtique puis romaine ; mais l'unité géographique, à laquelle une des invasions germaniques qui la morcelèrent avait valu le nom de France, avait dû être lentement refaite par le tenace effort de nos rois, continué par les Assemblées de la Révolution.

L'Abbé Jarry fait justice de ce providentialisme naïf en soulignant que, depuis César, le premier à définir une Gaule qui d'ailleurs excluait la Provence, l'idée qu'on s'est faite du « pré carré » français a varié cent fois et qu'il faut retourner les termes de la formule classique. « Ce ne sont pas, dit-il, ses frontières naturelles qui ont fait la France une, mais les progrès de l'Unité française qui lui ont donné, à chaque stade de son développement, les frontières qui lui étaient devenues naturelles ». *L'unité française,* comme l'a observé sous ce titre un récent petit ouvrage de R. Pernoud, aurait pu ne pas se faire, elle aurait pu « avoir pour centre de rassemblement une principauté bourguignonne ou aquitanique » ou se fondre dans un empire anglo-normand. En fin de compte elle n'a été que « le reflet des diverses tendances qui se sont développées au cours de l'histoire de France ».

« Le rassemblement des terres françaises » n'est ainsi, pour l'abbé Jarry, ni une simple aventure, ni le résultat d'une volonté précise et continue, permanente depuis des siècles. « Il a été préparé par une multitude de forces souvent obscures et presque toujours incons-

cientes de leur rôle : défrichements facilitant les relations entre voisins, expansion et centralisation des ordres monastiques, rayonnement des écoles parisiennes, associations de paix, brassage des familles féodales par mariages, groupement des chevaliers de toutes les provinces dans les armées des Croisés puis dans celles du roi, bien d'autres influences encore. Les Capétiens ont eu le mérite de traduire en actes ces virtualités... »

On voit quelles nuances apporte l'abbé Jarry dans la discussion des vues traditionnelles et la mise au point provisoire de celles que notre temps devra leur substituer. C'est dire l'intérêt qu'on trouvera dans le détail à sa série de chapitres correspondant aux grandes périodes de notre histoire, des origines à nos jours. J'ai parcouru, pour mon compte, cette étude de géographie rétrospective en me « prenant » à ses tableaux successifs des étapes de la patrie française comme au roman d'une existence de quelque grand personnage historique.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

C. PARRA-PEREZ. — *Miranda et Madame de Custine*, Paris, Grasset, 1950, in-8° de 367 pages.

L'auteur, l'un des diplomates étrangers qui possèdent le plus parfaitement notre langue, ambassadeur du Vénézuela, aujourd'hui représentant de son pays à l'U.N.E.S.C.O., avait naguère consacré un livre fondamental au plus illustre de ses compatriotes mêlés à notre histoire : *Miranda et la Révolution française,* puis une plaquette à *Delphine de Custine, belle amie de Miranda.* Il a repris, rectifié sur quelques points et complété ces études dans un volume qui fixe magistralement les traits de ses deux héros. La jolie femme, dont les confidences épistolaires en occupent maintes pages, avait trouvé déjà plus d'un biographe de l'importance d'un Bardoux et d'un Maugras, attirés par les amours de la délicieuse fille de Madame de Sabran avec Chateaubriand ; mais cette liaison même les avait entraînés à poétiser l'amante de l'*Enchanteur* en cherchant trop à faire oublier l'ensemble des autres épisodes d'une vie sentimentale particulièrement orageuse. Combien d'élus en effet, avant et après *René,* ont trouvé dans les bras de la si belle marquise les joies que lui dut le futur ministre des Affaires étrangères de la Restauration ! M. Parra-Perez ne craint pas de reconnaître la facilité de cette fille parfaite du XVIII[e] siècle finissant à s'enflammer pour tels ou tels de ses soupirants successifs ou simultanés. Le relâchement du lien conjugal au temps de la fameuse « douceur de vivre » n'avait pas attendu les échafauds de 93 et les promiscuités des geôles de la Terreur pour vouer les femmes de la haute société française à des passions que la

confiscation de leurs fortunes fit tourner aux passades. Notre auteur évoque discrètement les divers bénéficiaires du « petit canapé bleu » de Delphine, liste où l'on s'étonne de voir figurer à côté d'un Chateaubriand, d'un comte de Ségur, d'un Boissy d'Anglas, voire d'un anonyme « Troubadour » à l'incognito mal percé — peut-être Victor de Broglie — le sinistre Fouché, non encore duc d'Otrante. Il avait, quant à lui, révélé l'un des principaux, jusque-là ignoré, Miranda.

Leur correspondance, qu'il avait précédemment publiée, ne laissait aucun doute sur l'intimité de « l'adorable femme » avec le créole de Caracas, « général dans les troupes de la France révolutionnaire » avant de devenir le premier héros national de l'émancipation de l'Amérique du sud, le « Précurseur » puisqu'il succomba avant le triomphe de son lieutenant Bolivar. Les papiers de Miranda, rachetés par le Vénézuela au descendant d'un ministre anglais qui les détenait et en cours de publication par les soins du gouvernement, permettaient cependant d'apporter aux diverses circonstances de cette idylle de plus ou moins piquants détails complémentaires. Mais l'auteur a très justement pensé qu'ils lui fournissaient une matière d'un intérêt plus général et que le lecteur ne regretterait pas de ne voir apparaître l'amoureuse marquise qu'à la moitié de l'ouvrage.

Le centenaire de la naissance de Francisco de Miranda, célébré dans toute l'Amérique latine en 1950 et commémoré à la Sorbonne par une soirée d'hommage au « général de la révolution française », incitait très justement l'éminent diplomate-historien, qui y avait pris avec nous la parole (1), à apporter aux lecteurs d'Occident sur les étapes européennes et surtout françaises du Vénézuélien les lumières nouvelles qu'on peut tirer de son *Journal* retrouvé.

Grand voyageur, cet homme que ses contemporains s'accordaient à la veille de la Révolution à qualifier d'*extraordinaire* ne fut peut-être qu'un agent secret de haute envergure de Catherine II puis de Pitt, comme il en a été couramment accusé. Son compatriote, non sans apporter à cette thèse le recoupement de troublants indices, tel l'usage répété de pièces d'identité russes et de lettres de crédit britanniques (notamment en faveur de Delphine), l'écarte catégoriquement comme une odieuse calomnie. Il explique l'influence de Miranda par un ascendant personnel que nous pourrions rapprocher de celui de son contemporain Cagliostro, et par une intelligence exceptionnelle, appuyée sur une culture que facilitèrent pour lui un véritable don des langues et des relations allant des savants les plus réputés aux têtes couronnées du « Despotisme éclairé ».

Des extraits de son *Diario* voient peu à peu le jour dans les pays qu'il a traversés, des Etats-Unis à Constantinople et à la Scandinavie. Mais ceux qu'en donne notre auteur sur la France en 1789 constituent un bien curieux témoignage de l'état d'esprit du royaume où

(1) Les discours de la manifestation de la Sorbonne ont été reproduits à côté de plusieurs études inédites dans la revue illustrée *Europe-Amérique latine* de mars-avril 1950.

le zèle du Vénézuélien pour les idées nouvelles, qui éclate à travers la frappante discrétion de M. Parra-Perez sur le rôle de Miranda dans la franc-maçonnerie européenne et américaine de son époque, relève avec une surprise indignée l'indifférence du pays pour les élections aux Etats Généraux et pour les velléités réformistes de la « partie éclairée » de la nation. Ses notations cessent malheureusement, pour des raisons évidentes de prudence, pendant la brève période de son généralat où « il battit [avant Valmy] les Prussiens en Argonne, prit Anvers aux Autrichiens et commanda en chef les armées opérant en Belgique ». Il a toujours rejeté sur Dumouriez qu'il allait refuser de suivre dans sa défection, la responsabilité de la défaite de Neerwinden que son collègue et rival Valence s'est appliqué à lui attribuer et que l'histoire a continué de lui reprocher malgré son acquittement triomphal par le tribunal révolutionnaire. Mais son action de « citoyen français » opposé à la Terreur et au Jacobinisme le jetait aussitôt dans une série continue de conspirations coupées d'emprisonnements et d'expulsions, dont Vendémiaire puis Fructidor marquent les grandes étapes avant sa rupture avec la France consulaire qui le rejeta définitivement dans le service anglais en vue de la révolte des colonies espagnoles.

Les précisions qu'apporte M. Parra-Perez sur les liaisons du Vénézuélien avec les « Modérés » et plus exactement avec les partisans des anciennes limites, c'est-à-dire de la paix rapide, générale et sans conquête, comme Carnot et Barthélemy, cette « faction » que certains ont pu appeler « la faction Miŕanda », sont un précieux additif à toutes les études qu'a inspirées ce sujet encore mal éclairci du fait des passions partisanes qui, chez nous, refusent de désarmer.

Le général Bonaparte avait rencontré son aîné d'âge et de grade au temps de son intimité avec les Permon et l'avait défini devant la future duchesse d'Abrantès « un Don Quichotte qui n'est pas fou », vantant d'un autre mot enregistré par la mémorialiste « *le feu sacré* qu'il avait dans l'âme ». Ils se revirent, dînèrent ensemble, mais le Vénézuélien ne soupçonna nullement, malgré sa clairvoyance ordinaire, la supériorité du futur César, et le vainqueur de Toulon, robespierriste de la veille, fut choqué du luxe dont aimait à s'entourer l'Américain. Cependant l'expulsion définitive du « Précurseur » en 1801 devait être l'œuvre, non du Premier Consul, mais de Fouché qu'omit de solliciter leur ci-devant maîtresse commune, « l'encore belle » Delphine de Custine.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

Louis HASTIER. — *La double mort de Louis XVII*, Paris, Flammarion, 1951, in-12 de 299 pages.

M. Louis Hastier a-t-il résolu « l'énigme Louis XVII » que tant d'auteurs se sont appliqués à poser, discuter, compliquer, sans four-

nir de preuves décisives ? Son livre fait faire en tout cas à la question un pas considérable, car il a su grouper avec une rare conscience tous les éléments connus du sujet en consacrant à chacun un examen critique qui lui permet, pour le moins, de faire définitive justice de toutes les affirmations erronées ou mensongères — en particulier à propos des indéfendables prétentions naundorffistes — qui faussaient la discussion. La partie constructive de son étude où chaque page s'appuie sur des références vérifiables ou une autorité qualifiée, est plus fragile que la mise en pièces des arguments de ses adversaires. Elle repose en effet non sur la révélation d'un document-massue, mais sur un raisonnement qui groupe pour une hypothèse, d'ailleurs éminemment plausible, un ensemble impressionnant de faits qui n'avaient pas trouvé par ailleurs d'explications satisfaisantes.

Pour lui, l'enfant mort au Temple le 8 juin 1795 sous le nom de Louis-Charles Capet âgé de dix ans et deux mois, et dont le squelette exhumé cinquante ans plus tard était celui d'un adolescent, n'était pas le Dauphin mais un « substitué », comme l'opinion s'en répandit si généralement, dès cette époque, qu'une quarantaine d'individus purent exploiter, depuis, la croyance de fervents royalistes à l'évasion et à la survie du prisonnier. L'imposture démontrée de tous ces faux Louis XVII condamne l'hypothèse de la survie, et du coup, plus ou moins celle de l'évasion. M. Hastier croit pouvoir établir qu'en effet le Dauphin « n'a pas quitté la tour ». Victime des « procédés odieux » d'Hébert qui croyait rendre à la nation un service éclatant en ruinant la santé précaire de Louis XVII mais priva ainsi la Convention d'un otage et d'un gage si précieux, il serait mort à une date que le recoupement des comptes de blanchisseuse et des honoraires de médecin du Temple permettrait de fixer aux « premiers jours de janvier 1794 ». « D'impérieuses raisons politiques » auraient fait garder le silence le plus rigoureux sur cet événement, puis décidé les dirigeants initiés à introduire dans la tour « un jeune dégénéré à peu près privé de l'usage de la parole », dont on écarta quiconque avait connu le Dauphin, tant pour sa surveillance et ses soins que pour son autopsie quand il mourut, naturellement ou non, le 8 juin 1795, au moment où, pour faire la paix avec l'Espagne d'une part, Charette et les Chouans de l'autre, le gouvernement thermidorien était secrètement mis en demeure de libérer « le fils de Louis XVI ».

Indice capital aux yeux de M. Hastier : le général d'Andigné, prisonnier politique au Temple, assista en 1801 à la découverte fortuite d'un squelette d'enfant enfoui près de la tour dans de la chaux vive, mesure exceptionnelle prise également lors des inhumations de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Tout le comportement, non seulement de Louis XVIII dont l'attitude pourrait s'expliquer par l'intérêt personnel, mais de la duchesse d'Angoulême dont l'affection fraternelle n'est pas discutable, prouve qu'ils savaient le Dauphin mort et le cadavre de 1795 non authentique. Il faut lire avec une patiente attention, que le talent de l'auteur facilite et récompense, l'ensemble de sa démonstration et de ses réfutations, complétées par les démen-

tis autorisés qu'il a recueillis aux archives du Vatican et du Quai d'Orsay sur tels ou tels bruits dont la presse s'était fait l'écho, pour apprécier à leur valeur les conclusions de ce livre vigoureux et de bonne foi.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

Jacques GODECHOT. — *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire,* Paris, Presses Universitaires, 1951, gr. in-8° de 688 pages.

L'important ouvrage de J. Godechot, professeur à la Faculté des Lettres et à l'Institut d'Etudes politiques de Toulouse, inaugure une collection d'*Histoire des institutions* dont la direction avait été confiée par les Presses universitaires au regretté Louis Halphen. Si ce n'était pas un cliché que de proclamer qu'une telle collection comble une lacune inexplicable dans la littérature historique française, nous n'hésiterions pas à le faire, sur la foi de ce prototype qui répond parfaitement à son objet et rendra vraiment les services les plus appréciés. Il s'adresse essentiellement aux étudiants au sens le plus large du mot, pour qui il sera en général un guide et, pour les détails, un répertoire aussi commode que sûr et autorisé.

J. Godechot, dont les travaux antérieurs ont apporté à l'historiographie de la Révolution et de l'Empire des contributions d'une objectivité et d'une originalité tout à fait méritoires, était bien qualifié pour embrasser un sujet qui supposait le dépouillement d'innombrables études particulières. Une première partie d'introduction traite « des fondements » idéologiques des institutions révolutionnaires. L'auteur présente ensuite en quatre grandes tranches symétriques, la monarchie constitutionnelle, le gouvernement révolutionnaire de l'ère conventionnelle, « la république bourgeoise » de l'ère directoriale, enfin ce qu'il appelle d'un terme aussi discutable que les précédents l'étaient peu, « la dictature militaire », par quoi le disciple d'Albert Mathiez met dans un même sac le Consulat des grands constructeurs de la France moderne et l'Empire dont l'évolution même exigerait de plus ou moins importantes distinctions chronologiques.

Pour chacune des quatre périodes, J. Godechot passe en revue leurs aspects aussi bien constitutionnels et politiques qu'administratifs, judiciaires, économiques, sociaux, etc. S'il sera souvent précieux à nos lecteurs de pouvoir recourir à l'érudition du professeur toulousain, plusieurs feront sans doute des réserves sur sa conclusion dont la brièveté (trois pages) lui a imposé des jugements insuffisamment nuancés, avec cependant l'aveu implicite de l'importance de l'histoire « événementielle » pour l'intelligence des institutions et de

leur fonctionnement. « C'était la guerre », dirions-nous pour résumer l'ensemble des considérations que le cadre de l'ouvrage même l'empêchait de développer.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

Jules BERTAUT. — *Napoléon ignoré,* Paris, Sfelt, 1951, in-8° de 300 pages.

L'auteur doit à l'entraînement d'une brillante carrière de collaboration aux journaux du grand public cultivé l'aptitude à traiter dans une forme toujours attachante et avec une rapidité d'assimilation inépuisable les sujets les plus divers de la vie sociale et politique, artistique et littéraire des trois derniers siècles de notre histoire ; mais il est particulièrement attiré par le premier Empire et, récemment encore, après un *Napoléon Ier aux Tuileries,* une *Duchesse d'Abrantès,* un *Talleyrand,* il présentait une *Vie de Paris* à l'époque impériale. Voici que, dans la collection *Présence de l'Histoire* (1), il nous offre un *Napoléon ignoré* dont le titre même contribuera à la vogue. Ce titre, il est vrai, ne manquera pas d'être discuté dans les milieux d'historiens où l'on admettra difficilement que notre génération « ignore » vraiment dans l'animateur de la France consulaire et impériale les aspects longtemps éclipsés par l'éclat du génie militaire du vainqueur d'Arcole et d'Austerlitz, mais assez étudiés par maints spécialistes d'importance et d'autorité diverses en des ouvrages d'une plus ou moins large diffusion.

Ces livres, oubliés ou non de la majorité des lecteurs d'aujourd'hui, M. Bertaut les connaît bien et les cite à l'occasion, sans références qu'il jugerait pédantes, mais aussi sans accabler comme tant d'autres, de critiques ingrates le nom des auteurs dont il adopte les données en assurant à leurs travaux une nouvelle audience. Il a groupé les

---

(1) Nous avons déjà rendu compte ici d'autres ouvrages de cette collection qui donne un encourageant exemple d'activité dans la crise actuelle de l'édition. La place nous manque pour présenter *Le Chevalier Charette, roi de la Vendée,* de Gilbert Charette, préfacé par le spécialiste de l'histoire de l'Ouest E. Gabory, qui souligne le mérite d'un livre montrant le dernier chef vendéen « tel qu'il fut, avec ses défauts et ses qualités, et non point en paladin édifiant, tel que l'ont dépeint certains écrivains royalistes, ni en débauché sanguinaire comme l'ont voulu voir de notables historiens républicains ». Nous nous plaisons à signaler le *John Law et la naissance du dirigisme* de René Trintzius, clair et pourvu d'une bonne bibliographie, *Le Tribunal révolutionnaire* de Jacques Castelnau, d'inspiration anti-terroriste, sévère pour les justices d'exception, enfin le livre vivant et coloré de Pierre Dominique sur *Louis-Napoléon et le coup d'Etat du 2 décembre* (Paris, Sfelt, 1950-1951).

différents articles qui forment le volume sous quatre rubriques : *l'Homme, Femmes, le Manieur d'hommes, Mort et Transfiguration.* Il ne s'agit d'ailleurs pas du programme complet qu'annonceraient ces sous titres, mais d'une série d'instructives causeries, par exemple en ce qui concerne le premier : sur la santé de l'Empereur, l'homme de cheval et le chasseur, le labeur impérial, Napoléon et l'occulte. La rubrique *Femmes* décevra ceux que les classiques ouvrages de Frédéric Masson et d'Octave Aubry, repris par *tutti quanti,* ont familiarisé avec ce sujet émoustillant ; pourtant J. Bertaut a déniché un amour de jeunesse du vainqueur de Toulon, épisode niçois d'un projet de mariage traversé par l'arrestation du jeune général, à la mort de son protecteur Augustin Robespierre. Je signale ce chapitre à ceux qu'attire surtout un « Napoléon ignoré ». Mais que de vie dans les pages de matière moins neuve, comme celles consacrées à Napoléon agent matrimonial, au journaliste, au fondateur des prix littéraires, voire au « sultan », thème qui fournit la gravure frontispice, un Bonaparte égyptien en costume oriental, trait de légende dont l'auteur reconnaît lui-même d'ailleurs le caractère apocryphe ! Et comme il a eu raison de reprendre pour finir par son *Napoléon mythe solaire* le fameux « canular » du soi-disant bibliothécaire d'Agen J.B. Perès, en réalité le journaliste parisien Montglave : *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé.*

Marcel Dunan,
de l'Institut.

Alain Decaux. — *La conspiration du général Malet,* d'après des documents inédits, Paris, A. Bonne, 1951, petit in-8° de 239 pages.

Bernard Nabonne. — *La reine Hortense,* petit in-8° de 243 p. (1).

La figure du général Malet a déjà tenté beaucoup d'historiens et celle même de son bras droit dans l'effarante aventure qui a fait passer son nom à la postérité, le général de Lahorie, avait inspiré des biographes attirés par la liaison de ce militaire avec la mère de Victor Hugo. Mais l'épisode est assez sensationnel pour être loin d'avoir épuisé son intérêt auprès des lecteurs d'aujourd'hui. Un jeune chercheur dont nous avons signalé les débuts avec sa *Letizia Mère de l'Empereur,* préfacée par le Prince Napoléon, s'est penché sur les dossiers d'archives qui, après Frédéric Masson surtout, n'avaient

---

(1) Collection « La grande et la petite histoire ». Le même éditeur avait précédemment lancé un beau livre illustré sur la *Légion d'honneur, histoire et organisation de l'ordre national,* par Jean Daniel.

plus grand chose à révéler, mais où il a glané avec sagacité des citations inédites ou oubliées et la matière de passionnants fac-similés. Il a le sens de la présentation la plus actuelle du récit historique à l'usage du grand public, sens qui suffit souvent de nos jours à assurer le succès d'ouvrages se bornant à « renouveler » un sujet. Ce talent de conteur, les heureuses proportions de l'ouvrage où ne traîne aucune redite, où l'intérêt est savamment dosé de chapitre en chapitre, les personnages sobrement présentés au fur et à mesure de leur entrée en scène, faciliteront encore la diffusion du petit volume de quelque deux cent cinquante pages, consacré à la fameuse conspiration de 1812. Son mérite proprement historique est, à ce qu'il semble, dans l'appréciation exacte des figures principales (autant d'ailleurs que des comparses). Et surtout il campe dans une lumière enfin juste le héros central de « l'affaire Malet ».

Deux chapitres solides nous font avant tout connaître son passé militaire et administratif. Né à Dôle en 1754, Claude-François de Malet, « mousquetaire du roi » à 17 ans, mais « liquidé » quatre années plus tard avec le grade de lieutenant et un quart de solde, à la suppression de cette « Maison » trop jalousée, doit piétiner dans une inaction provinciale de douze années avant que la Révolution lui vaille un commandement de bataillon de volontaires, des épaulettes de colonel puis de général, à travers des vicissitudes dues aux circonstances, comme la première de ses grandes déceptions, mais surtout à un caractère ombrageux, autoritaire, cassant et brouillon. Le Premier Consul, qui a été le camarade de son frère entre temps émigré, le repêche, mais l'Empereur finit par briser l'administrateur convaincu de prévarication. Malet ulcéré devient un conspirateur dont les premières tentatives, sanctionnées de sa destitution, lui donnent une « expérience » qui explique la minutie du plan de 1812, frappante comme l'intelligente hardiesse de sa conception.

Tout cela ressort bien d'un exposé qui, aidé de papiers de famille des Lahorie, oppose à ce personnage assez antipathique, inexplicablement mué par certains en pur héros républicain... ou royaliste, l'amant de la générale Hugo, un fidèle de Moreau, jeté dans le coup d'état sans consultation préalable et qui semble bien avoir pris au sérieux son rôle de ministre improvisé par un nouveau gouvernement, Napoléon donné pour mort à Moscou. Les autres comparses eurent un rôle lamentable. Un seul mériterait d'être enfin tiré de l'ombre, le mystérieux abbé Lafon qui sut se cacher à temps et fut, à la Restauration, le premier narrateur de la conspiration, où son rôle initial pourrait bien avoir été capital.

Le livre d'Alain Decaux a inauguré une collection dont nous tenons à signaler également un agréable volume de Bernard Nabonne sur la *Reine Hortense*. L'auteur, qui a donné à d'autres éditeurs des études remarquées sur Bernadotte, Joseph Bonaparte et Pauline, souligne à bon droit l'importance de celle dont Napoléon Ier, avant d'épouser Marie-Louise, attendit l'héritier de son Empire et à qui une série de hasards valut en fin de compte cette mission dans la

personne de son fils Napoléon III. Qu'on puisse ou non contester la légitimité de cette dernière naissance, ce à quoi B. Nabonne se refuse catégoriquement, c'est Hortense qui a assuré cet héritage en inculquant au prince l'ambition de la prise du pouvoir. Son rôle de « lien entre les deux Empires », rappelle l'auteur, explique et le zèle avec lequel elle fut « divinisée » sous le règne de son fils et la malveillance avec laquelle, après les désastres de 70, on a fouillé les secrets de sa vie privée. Dans l'esprit de la nouvelle collection dont « le but est de découvrir, d'utiliser et de faire connaître la masse de documents » qui dorment dans des milliers de cartons encore inexplorés, et d'intégrer ainsi la « Petite Histoire » dans la « Grande », B. Nabonne s'applique à « poursuivre » l'enquête ainsi ouverte depuis plus d'un demi-siècle, mais malheureusement, sans nous éclairer comme nous le voudrions sur l'utilisation de ses sources. Faute de références, ce portrait bienveillant ne pourra convaincre les esprits critiques qui constituent le corps des historiens.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES

Humanisme et Paix, James Torres-Bodet 7
Un Frondeur : le Président Viole, Suzanne Vernes 16
Mélilla, pointe africaine de l'Espagne, Louis Dollot 39
Correspondance du Chevalier de Las Casas et du Marquis de Bombelles, Ambassadeurs de France et d'Espagne sous la Révolution. (Fin), Jacqueline Chaumié 76
Chateaubriand à Trieste (1806), René Dollot 129

VARIETES

Ferdinand de Lesseps : le Diplomate, le Créateur de Suez, François Charles-Roux, de l'Institut 159
La Berbérie, l'Islam et la France, François Charles-Roux, de l'Institut. 165
Ambassades et Ambassadeurs d'autrefois. — I. Le train de l'Ambassadeur. Les entrées, Adrien de Lens 170
Les Broglie, René Dollot 187

COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

Du nouveau sur l'expédition de Rome, Charles H. Pouthas 206

COMMISSION DES ORIGINES DE LA GUERRE DL 1914

L'Europe et la crise balkanique, René Pinon 211

Aux approches de Munich, d'après les archives secrètes de la Wilhelmstrasse, Pierre Rain 226

Mario Toscano : La guerre diplomatique en Extrême-Orient (1914-1931), René Dollot 238

COMMEMORATIONS

Camille Barrère (1851-1951), René Dollot 241

Une lettre d'Armand Barbès à Lamartine (1848), présentée par Maurice Bérard 248

COMPTES RENDUS

Albert Kammerer : *Du Débarquement africain au meurtre de Darlan*, 1 v. in-8° de 730 p., Paris, Flammarion, 1948. — *La Passion de la Flotte française*, 1 v. in-8°, 572 p., Arthème Fayard, 1951 (René Dollot) 254

René Ristelhueber : *Au secours des réfugiés. L'œuvre de l'Organisation Internationale pour les Réfugiés O.I.R.*, Paris, Plon, 1951, VIII-319 p. (André Artonne) 256

ANGLETERRE

A.L. Rowes : *L'Esprit de l'Histoire d'Angleterre.* Préface d'André Siegfried, de l'Académie Française, 1 v. in-8° couronne, rogné de 208 p., Paris, Julliard, éd. 1951 (René Dollot) 258

ITALIE

Maurice Vaussard : *Histoire de l'Italie contemporaine* (1870-1946), 1 v. broché, sous couverture illustrée, 382 p., Paris, Hachette, 1950. *L'Histoire racontée à tous* (René Dollot) 261

G.G. Sartorio : *Memorie.* Pagine Scelte a cura e con Prefazione di Giano Stuparich, 1 v. in-24, Edizioni dello Zibaldone, Trieste, 1949 (René Dollot) 266

Armand Pierhal : *Science sans conscience.* — III. *L'Antimachiavel*, Ernest Laffont, éd. 1951 (René Roux) 270

Abbé Eugène JARRY : *Provinces et pays de France, Essai de géographie historique*, 2e édition, Paris, Ch. Poisson, éd. 1951, 1 v. in-8° de XIX-364 p. (Marcel DUNAN, de l'Institut) 271

C. PARRA-PEREZ : *Miranda et Madame de Custine*, Paris, Grasset, 1950, 1 v. in-8° de 367 p. (Marcel DUNAN, de l'Institut). 272

Louis HASTIER : *La double mort de Louis XVII*, 1 v. in-12 de 299 p., Paris, Flammarion, 1951 (Marcel DUNAN, de l'Institut) 274

Jacques GODECHOT : *Les Institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, 1 v. gr. in-8° de 688 p., Paris, Presses Universitaires, 1951 (Marcel DUNAN, de l'Institut)..... 276

Jules BERTAUT : *Napoléon ignoré*, 1 v. in-8° de 300 p., Paris, Selft, 1951 (Marcel DUNAN, de l'Institut) 277

Alain DECAUX : *La conspiration du général Malet*, d'après des documents inédits, 1 v. petit in-8° de 239 p., Paris, A. Bonne, 1951 (Marcel DUNAN, de l'Institut) 278

TABLE DES NOMS D'AUTEUR

ARTONNE (André), pp. 256-258.

BÉRARD (Maurice), pp. 248-251.

BARBÈS (Armand), pp. 248-251.

CHARLES-ROUX (François), *de l'Institut,* pp. 159-164 ; 165-169.

CHAUMIÉ (Jacqueline), pp. 76-128.

DOLLOT (René), pp. 129-158 ; 187-205 ; 238-240 ; 241-247 ; 254-261 ; 258-261 ; 261-266 ; 266-269.

DUNAN (Marcel), *de l'Institut,* pp. 271-272 ; 272-274 ; 274-276 ; 276-277 ; 277-278 ; 278-280.

LENS (Adrien DE), pp. 170-186.

PINON (René), pp. 211-225.

POUTHAS (Charles H.), pp. 206-210.

RAIN (Pierre), pp. 226-237.

ROUX (René), pp. 252-254 ; 270.

TORRES-BODET (James), pp. 7-15.

VERNES (Françoise), pp. 16-38.

Le gérant : A. PEDONE.

IMPRIMERIE GRANDVILLE
10, rue de Malzéville, NANCY

Dépôt légal, 2e trim. 1952

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 33, rue du Faubourg-St-Honoré, PARIS

PHILIPPE V ET LA COUR DE FRANCE (1700-1715), publié par Alfred BAUDRILLART, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DOCUMENTS SUR LA NÉGOCIATION DU CONCORDAT ET SUR LES AUTRES RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LE SAINT-SIÈGE DE 1800 à 1801, publiés par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1890-1896. 5 vol. gr. in-8°, Prix : 5.000 fr. — Volume supplémentaire, tome VI, 1906, in-8°.... 500 fr.

MÉMOIRE HISTORIQUE SUR L'AMBASSADE A CONSTANTINOPLE, par le marquis DE BONNAC, publié par M. Charles SCHEFER, 1894. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

CORRESPONDANCE SECRÈTE ENTRE LE COMTE DE KAUNITZ-RIETBERG, *ambassadeur impérial à Paris*, ET LE BARON IGNAZ DE KOCH, *secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse* (1750-1752), publiée par M. Hans SCHLITTER. 1899. 1 vol. in-8° .... 800 fr.

LETTRES DE CHARLES IX A M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur du roi Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1900. 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur de Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1897-1901. 3 vol. in-8°. Prix .... 2.000 fr.

CORRESPONDANCE DU COMTE DE JAUCOURT AVEC LE PRINCE DE TALLEYRAND, publiée par le comte DE JAUCOURT. 1905. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

LES SUISSES ET LE MARQUIS DE PUYZIEULX, par M. J. DE BOISLISLE, 1907. 1 vol. in-8 .... 500 fr.

JOURNAL ET CORRESPONDANCE DE GÉDOYN « LE TURC », *consul de France à Alep* (1623-1625), publié par A. BOPPE. 1909, 1 vol. in-8°.... 500 fr.

RELATIONS D'ANTOINE DE LUMBRES, SEIGNEUR D'HERBINGHEM *touchant ses négociations et ambassades*, par le comte Georges DE LHOMEL. 3 vol. in-8°, 1910-1913. Prix .... 2.000 fr.

LE MARQUIS DE POMPONNE, *ambassadeur et secrétaire d'Etat* (1618-1699), par M. DELAVAUD. 1910, 1 vol. in-8°, avec trois gravures .... 500 fr.

DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES DE M. DE LONGLÉE, *résident de France en Espagne* (1581-1590), par M. Albert MOUSSET, archiviste-paléographe. 1912, 1 vol. in-8°, avec un fac-similé .... 800 fr.

LE MINISTÈRE DE M. DE TALLEYRAND EN 1814, par M. Charles DUPUIS, de l'Institut. 2 vol. in-8° .... 1.200 fr.

LE CONCORDAT DE 1801, par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1920, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

LA POLITIQUE DE PROPAGANDE DES AMÉRICAINS DURANT LA GUERRE D'INDEPENDANCE (1776-1783), par M. Francis P. RENAUT. 1 vol. in-8° 1922 .... 500 fr.

La Société ne garantit pas la livraison des volumes publiés par elle, lorsque les volumes ne lui sont pas réclamés par les sociétaires avant l'expiration de l'année courante.